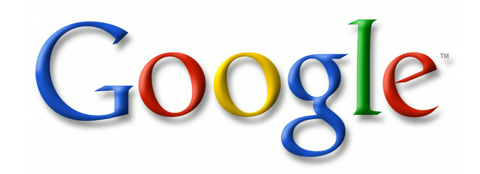
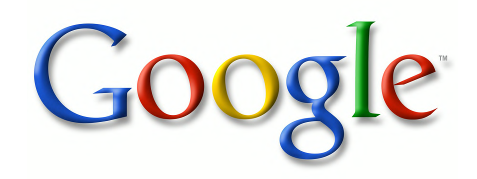
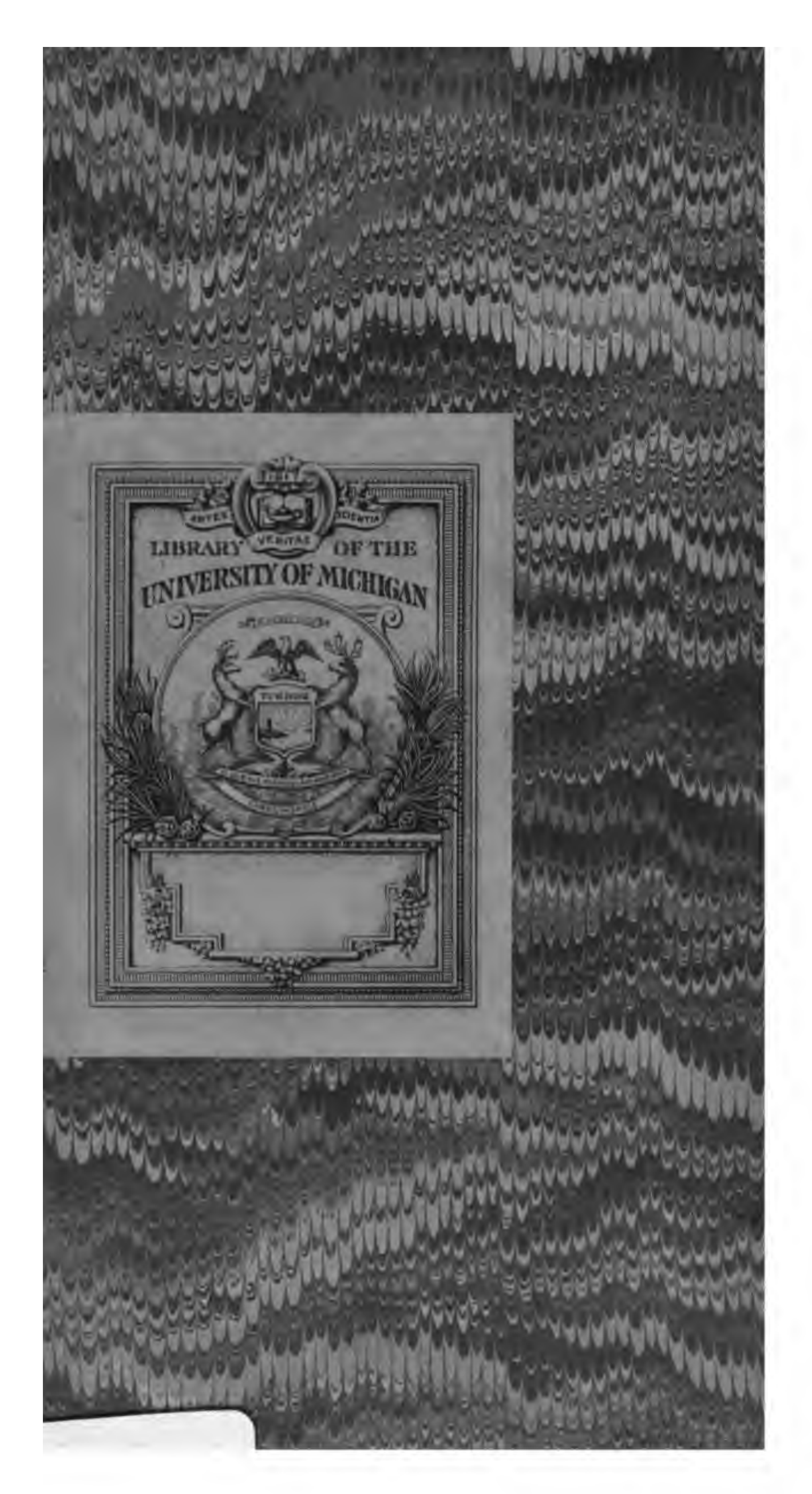





ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



ŒUVRES

DE

NAPOLÉON III

TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
Rue Garancière, 8, à Paris.

ŒUVRES

DE

NAPOLÉON III, emperor the French, 1808

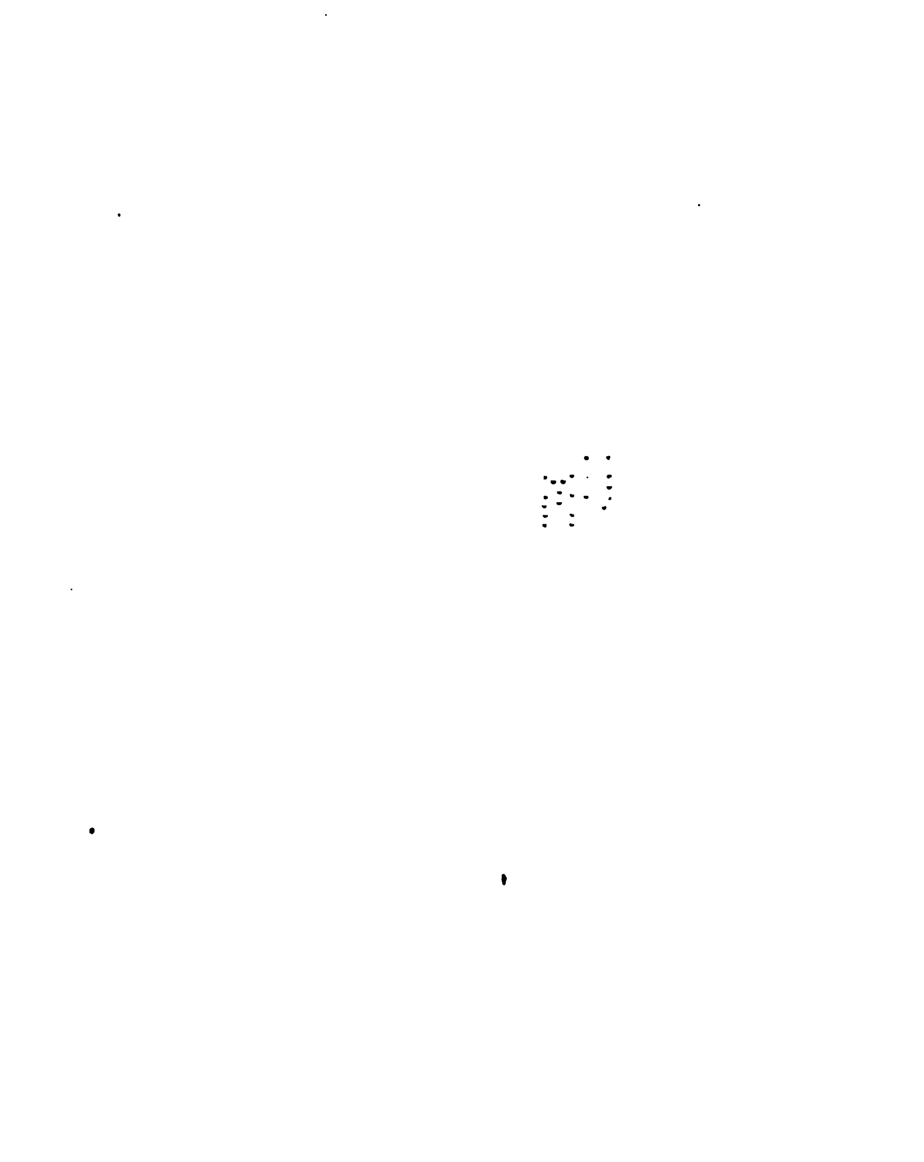
TOME QUATRIÈME.



PARIS

AMYOT, ÉDITEUR, RUE DE LA PAIX, 8. | HENRI PLON, ÉDITEUR, RUE GARANCIÈRE, 8.

M DCCC LVI



DU PASSÉ ET DE L'AVENIR

DE

L'ARTILLERIE.

L'Empereur avait commencé un grand ouvrage intitulé *Du passé et de l'avenir de l'artillerie.* Le temps a manqué à Sa Majesté pour l'achever. Nous en donnons ici des extraits, en les dégageant des notes et des planches, de manière à les rendre purement historiques.

AVANT-PROPOS.

Il y a plus de cinq siècles que les armes à feu parurent pour la première fois en Europe. Depuis cette époque le perfectionnement de ces armes n'a pas cessé d'être l'objet des travaux de la science et de la sollicitude des gouvernements.

Quelle est la série des progrès réalisés jusqu'à nos jours dans l'art de lancer des projectiles au moyen de la poudre?

Quelle influence ces progrès ont-ils exercée sur l'art de la guerre et sur la société elle-même?

Par quels moyens ont-ils été obtenus?

Enfin quels sont les progrès réalisables dans un avenir prochain?

Telles sont les questions que je me suis proposé de traiter.

On ne peut décrire les différentes phases d'un art, sans faire en quelque sorte l'histoire de la civilisation; car tout se tient dans le savoir humain, et chacune de ses conquêtes a besoin du concours de toutes les autres.

Pour donner au matériel de l'artillerie une construction convenable, il fallait pouvoir diriger cette construction d'après les lois de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la balistique; il fallait par conséquent avoir découvert et formulé ces lois. Pour arriver à introduire dans ce grand attirail de machines l'uniformité, la simplicité, la régularité, l'ensemble nécessaires, il fallait que les gouvernements eux-mêmes eussent conquis et fondé l'unité, cette cause principale et féconde du progrès.

Les inventions trop au-dessus de leur époque restent inutiles jusques au moment où le niveau des connaissances générales est parvenu à les atteindre. Ainsi, quel avantage pouvait présenter une poudre plus vive et plus puissante, quand le métal des canons n'était pas capable de résister à l'action de

cette poudre? De quel usage pouvaient être les boulets creux, tant qu'on n'avait pas rendu leur chargement facile, exempt de danger, et leur explosion certaine? A quoi pouvait servir, dans l'attaque des places, le tir à ricochet proposé par des ingénieurs italiens du XVI[e] siècle, et employé plus tard avec tant de succès par Vauban, lorsque la fortification, encore dans l'enfance, offrait moins de lignes ricochables que la fortification actuelle? Comment les essais d'artillerie à cheval, tentés au XVI[e] siècle, pouvaient-ils réussir, lorsque les conséquences de la rapidité des mouvements sur les champs de bataille étaient si peu senties, que la cavalerie ne chargeait qu'au trot? Il existe donc une dépendance mutuelle qui oblige nos inventions à s'appuyer les unes sur les autres, à s'attendre en quelque sorte. Une idée surgit, elle reste à l'état de problème pendant des années, des siècles même, jusqu'à ce qu'enfin des modifications successives lui permettent d'entrer dans le domaine de la pratique. On ne verra pas sans intérêt que depuis plusieurs siècles, selon toute probabilité, la poudre à canon était employée comme artifice, avant le jour où sa force motrice fut découverte, et que, cette force une fois reconnue, il fallut bien du temps encore pour rendre son ap-

plication facile et générale. C'est que la civilisation ne procède point par bonds; elle suit une marche plus ou moins prompte, mais toujours régulière et graduée. Il y a filiation dans les idées comme dans les hommes, et les progrès humains ont une généalogie dont on peut suivre les traces à travers les siècles, comme on remonte vers la source oubliée des grands fleuves.

C'est cette généalogie que je me suis appliqué à suivre et à décrire, et, la marche du progrès une fois bien constatée, j'ai cru sans trop de présomption pouvoir, en suivant son développement logique, indiquer quelle doit être sa direction future.

Les armes à feu, je ne suis pas le premier à le dire, ont contribué à faire renaître la tactique et la stratégie, à relever l'autorité royale, à réduire les grands vassaux et à créer la grande unité française. Ce fut l'action de l'arme sur la société; puis est venue la réaction de la société sur l'arme, et le pouvoir central fortifié, les vrais principes de l'art de la guerre rétablis ont à leur tour exercé une grande influence sur la construction et l'emploi des armes à feu.

Mais toutes ces modifications furent très-lentes à

se produire. L'artillerie à feu, comme tout ce qui tient à notre humanité, n'a pas grandi en un jour. Son enfance a duré un siècle. Pendant ce temps, elle fut employée de concert avec les anciennes armes de jet, avec lesquelles elle lutta quelquefois avec avantage, mais souvent avec infériorité.

L'artillerie, dispendieuse par sa nature, appartint d'abord aux villes et aux châteaux, parce qu'au XIV[e] siècle les villes et les châteaux étaient plus riches et plus puissants que les rois. En 1415, on voit encore Charles VI prier ses bonnes villes de vouloir bien lui prêter les engins, canons et artilleries qu'elles pourraient avoir, afin de résister aux Anglais, leur promettant de les leur rendre quand le danger serait passé (Monstrelet). Sous Charles VII, seulement, l'artillerie devint l'arme de la royauté.

Il n'est point vrai, comme on s'est plu à le dire, que la chevalerie ait éprouvé de l'aversion pour les armes à feu. Le savant M. Lacabane a établi récemment par un vieux titre qu'il a découvert, que, dès 1339, un noble chevalier, le seigneur de Cardaillac, fabriqua lui-même les dix canons nécessaires à la défense de Cambrai et que la poudre avait été faite par l'écuyer Étienne Morel. D'ailleurs, même avant

l'adoption des armes à feu, les armées féodales tenaient beaucoup à leurs machines; car on voit Saint Louis, dans le traité qu'il fit avec le soudan pour la reddition de Damiette, stipuler par un article à part qu'on lui rendra ses dix-huit engins. (Joinville.)

Or, si la chevalerie tenait tant à des machines peu perfectionnées, pourquoi eût-elle méprisé des armes meilleures et plus efficaces?

Quelques auteurs ont prétendu que Duguesclin avait témoigné son aversion pour l'artillerie à feu, en refusant en 1369, au siége d'une abbaye en Périgord, des canons qu'on lui offrait; si ces auteurs avaient lu avec attention la *Chronique rimée* de Cuvélier, le document le plus authentique que nous ayons sur le héros breton, ils auraient vu que Duguesclin ne refusa pas des canons, mais des engins; or, sous ce nom, les chroniqueurs du XIVe siècle ne désignaient pas en général les armes à feu, mais des machines à contre-poids; ils donnaient aux premières les noms spéciaux de canons, bombardes ou *engins à poudre*. D'ailleurs, quel que soit le sens qu'on donne au mot engin, cet exemple ne prouverait encore rien; car l'année précédente, c'est-à-dire en 1368, Duguesclin avait lui-même dirigé les

engins dressés devant Tarascon, et Cuvélier nous apprend qu'il alla trouver les ingénieurs,

> Et dit au geteours : « Faites et si getez,
> Nous averons la ville, si croire me volez. »

Quant à Bayard et à Montluc, qu'on cite comme ayant dédaigné les armes à feu, je prouverai qu'avant eux aucun capitaine n'en fit un aussi judicieux emploi.

Je tâcherai de démontrer qu'il n'existait plus au moyen âge d'artillerie névrobalistique; car on entend par ces mots les machines qui avaient pour moteur la force de torsion des câbles de nerfs. A cette époque, la baliste et la catapulte des Romains n'étaient plus en usage, et les machines employées dans les siéges n'étaient pas capables de faire brèche à des murs tant soit peu épais.

Il n'est point vrai non plus que les fusées volantes aient été employées dès les premiers siècles de l'introduction de l'artillerie à feu; on a été induit en erreur par les mots d'*engins volants*, de *rochette* et même de *fusée*. Les engins volants, bien loin d'être

des fusées volantes, étaient des machines à contre-poids qui lançaient des pierres, et on entendait par rochette ou fusée des flèches à feu. J'ai même été assez heureux pour trouver la date exacte de l'importation des fusées volantes en France, innovation qui eut lieu en 1432, mais qui resta longtemps encore sans application réelle.

Dans un grand nombre d'ouvrages, et entre autres dans les traités de Mauvillon et de Carrion de Nisas, on signale l'abandon des armes défensives comme un des effets les plus remarquables de la poudre à canon. Je ne partage nullement cette opinion; je crois que la difficulté de se procurer des armes en grand nombre, et surtout le besoin de rendre l'infanterie plus mobile, ont seuls causé ce changement partiel. Je montrerai, en effet, que les hommes de guerre au moyen âge ne pouvaient se procurer qu'avec peine des armures entières; la cavalerie allemande, d'après Machiavel, n'en avait jamais de complètes. Je rappellerai que si l'homme d'armes était suivi de 6 à 7 satellites, lui seul était entièrement couvert de fer; que, sous Louis XII, Guicciardin nous apprend que le roi appelait une grande armée celle où il comptait seize cents lances ou hommes

d'armes, tandis que de nos jours nous avons vu sur un champ de bataille jusqu'à huit mille cuirassiers. D'un autre côté, les masses d'hommes de pied que les chevaliers croisés emmenèrent à la conquête de la terre sainte n'avaient point d'armes défensives; et ils ne pouvaient pas en avoir, à cause de leur grand nombre; si au XIV[e] et au XV[e] siècle en France, en Espagne, en Italie, les fantassins ont été couverts de corselets ou de plastrons rembourrés d'étoupe, la meilleure infanterie de cette époque, c'est-à-dire les archers anglais, les Suisses et les Lansquenets, n'avaient pour la plupart point d'armures défensives. A Azincourt, les archers anglais, d'après un témoin oculaire, Lefèvre de Saint-Remy, étaient sans armures et nu-pieds; à Marignan, les Suisses, pour être plus libres dans leurs mouvements, jetèrent leurs bonnets, leurs chapeaux et même leurs souliers (*Vie du connétable de Bourbon*). L'armure de fer plus ou moins complète a donc toujours été, sauf quelques exceptions, le propre de la grosse cavalerie, et il en est encore de même.

Je suis loin d'avoir la prétention de ne pas m'être trompé; mais au moins mes lecteurs pourront vérifier eux-mêmes mes assertions, car j'appuie tout ce

que j'avance par de nombreuses citations. Quand on parle d'une époque obscure du passé, on ne saurait prétendre être cru sur parole; il ne suffit même pas d'indiquer la source où l'on a puisé ses renseignements, il faut, pour les choses importantes, donner le texte même; souvent le lecteur peut interpréter d'une manière différente le passage sur lequel on fonde son raisonnement.

Je n'ai pas voulu faire un roman, mais une histoire consciencieuse; et, tout en étudiant avec amour l'artillerie dans ses origines et ses effets, j'ai cherché à ne pas exagérer les résultats généraux qu'elle a produits. Le rôle qu'elle a joué dans les batailles où s'est décidé le sort des nations, le rôle qu'elle a joué dans les siéges où le pouvoir central était sans cesse aux prises avec la féodalité, la part qui lui revient dans les progrès de la civilisation, dans l'application des sciences les plus diverses, sont des faits que j'ai cru suffisant d'indiquer à leur place pour les faire apprécier à leur juste valeur.

Quoique l'artillerie de campagne n'ait été réellement séparée de l'artillerie de siége que par Gribeauval, je me suis vu forcé de séparer, dès le principe, l'histoire de ces deux branches, parce que

l'emploi de l'artillerie sur les champs de bataille n'a aucun rapport avec l'emploi de l'artillerie dans l'attaque ou la défense des places, et que l'influence de l'arme a été bien différente dans les deux cas.

L'artillerie fit des progrès très-rapides dans la guerre de siége, et son influence y fut souveraine; tandis que sur les champs de bataille, une foule d'éléments divers agirent simultanément sur l'armement, l'ordonnance et les mouvements des troupes.

Après avoir constaté les faits relatifs à l'artillerie de campagne, j'ai voulu remonter aux causes des transformations si diverses et si nombreuses qu'on a trop exclusivement attribuées à l'artillerie. J'ai cherché à expliquer pourquoi les hommes d'armes, qui, montés sur de grands chevaux bardés de fer comme eux, régnèrent si longtemps en maîtres sur les champs de bataille, furent obligés de se faire infanterie et de combattre à pied pendant cent cinquante ans; pourquoi ils remontèrent à cheval, pourquoi ils quittèrent la lance et adoptèrent les armes à feu avec plus d'empressement que l'infanterie; pourquoi enfin la cavalerie abandonna l'ordre mince pour l'ordre profond et revint ensuite à l'ordre mince. J'ai cherché à expliquer pourquoi l'in-

fanterie, assez compacte au commencement du XIVe siècle, se disposa bientôt en lignes sans profondeur, pour adopter, dès la fin du XVe siècle, un ordre profond qui, à partir du XVIe siècle, a été en diminuant jusqu'à nos jours; pourquoi enfin elle abandonna successivement l'arc, la pique, l'arquebuse, le mousquet, jusqu'à l'adoption du fusil à baïonnette, invention qui lui permit d'agir à la fois comme arme de jet et arme de choc.

Les causes de tous ces changements sont intéressantes à approfondir, parce que cette investigation montre toujours quel était, aux différentes époques, l'élément prédominant dans les batailles; car l'organisation des armées n'a jamais été le résultat d'une théorie préconçue d'une manière plus ou moins scientifique, mais la conséquence forcée des nécessités qui, dans le moment, se faisaient le plus impérieusement sentir.

Ainsi, au XIVe siècle, tout cède devant l'homme d'armes à cheval, mais aussi tout change pour lui résister. Au XVe siècle, tout se transforme pour résister à l'archer; au XVIe, tout se modifie pour résister aux gros bataillons de piquiers; enfin, vient le règne

du canon, qui domine tous les ordres de bataille et force infanterie et cavalerie à obéir à ses lois.

C'est surtout en parlant de l'artillerie qu'on peut dire avec vérité qu'une petite cause produit quelquefois de grands effets. Ainsi, la substitution des boulets de fer aux boulets de pierre, l'invention des affûts sur roues et des avant-trains, le mode d'attelage, l'adoption des charges faites d'avance, la position des boulets creux dans l'âme de la pièce, le tir à ricochet dans l'attaque des places, l'organisation de l'artillerie à cheval, enfin, une foule d'autres améliorations, minimes en elles-mêmes, ont toutes exercé de l'influence non-seulement sur l'art de la guerre, mais encore sur les destinées des peuples.

En examinant les différentes phases que l'art a dû parcourir avant d'arriver au système d'artillerie simple et efficace que nous possédons aujourd'hui, on restera convaincu que le progrès a deux ennemis redoutables : les innovations imprudentes et la routine. On verra de tout temps se produire des systèmes ou des inventions absurdes. Ainsi, au xve siècle, les Anglais menèrent à la suite de leurs armées une grande charrue traînée par 50 chevaux,

qui devait, d'un seul coup, ouvrir la tranchée autour des places comme on creuse un sillon. Dès le XIVe siècle, il y avait des espèces d'orgues à trois étages tirant 140 balles à la fois. Sous Louis XII, on construisit à grands frais une espèce de parapet en bois muni d'arquebuses et de lances, afin d'entourer toute l'armée quand elle campait, tout juste comme on parque des moutons. On verra des bouches à feu de toutes les dimensions; des projectiles de toutes les sortes, depuis les bombardes lançant un boulet de 700 kilogrammes, jusqu'aux serpentines de 10 mètres de longueur lançant une balle de 15 grammes; puis les canons à parasouffles de l'an XI, et enfin, les canons à vapeur, tels qu'ils ont été proposés de nos jours.

Tout ce qui est compliqué n'a jamais produit de bons résultats à la guerre; et les prôneurs de systèmes oublient toujours que le but du progrès doit être d'obtenir le plus grand effet possible avec le moins d'effort et de dépense.

D'un autre côté, la routine amoureuse des vieilles pratiques a conservé pendant des siècles les usages les plus stupides. Qui croirait, par exemple, que les pots de chaux vive, préconisés par Végèce au

IVe siècle de notre ère, et par l'empereur Léon au IXe siècle, comme moyen d'aveugler les assaillants, soient restés en usage dans les siéges jusqu'au XVIe siècle? Qui croirait que les propriétés miraculeuses qu'on attribuait, dès le XIIe siècle, au mercure ou vif-argent dans les compositions des projectiles incendiaires, soient restées en honneur chez les artificiers jusqu'à la fin du règne de Louis XIV? Jusqu'à cette époque, on ne construisait pas un pétard sans mettre un peu de mercure dans la charge.

Non-seulement la routine conserve scrupuleusement comme un dépôt sacré les vieilles erreurs, mais elle s'oppose encore de toutes ses forces aux améliorations les plus légitimes et les plus évidentes.

Rien de plus instructif que de lire les discussions qui eurent lieu à propos du système que Gribeauval finit par faire triompher. On verra de combien d'arguments s'emparaient les Vallière fils, les Dupujet, les Saint-Auban, pour entraver les importantes réformes de ce général; et, chose singulière, c'est que toutes les objections qu'on faisait au système de Gribeauval étaient fondées; mais ce qu'il y avait de

mieux fondé encore, c'étaient les avantages que ce système procurait.

Toutes les fois qu'une idée nouvelle surgit, elle amène avec elle de nouveaux avantages et de nouveaux inconvénients. L'œuvre du génie est d'établir la balance et de voir de quel côté le plateau incline.

Comme je n'ai eu principalement en vue que les progrès de l'artillerie française, je n'ai parlé des troupes étrangères qu'autant que leur histoire se liait intimement à la nôtre, ou qu'elle me fournissait des exemples que je n'aurais pas trouvés ailleurs. J'ai omis tout ce qui concerne l'artillerie de marine; c'eût été une histoire toute particulière à faire; il eût fallu parler de la construction des vaisseaux et des combats de mer, questions qui m'eussent entraîné trop loin. On ne trouvera aucun renseignement sur l'histoire des ponts militaires, parce que, je l'avoue, mon plan m'a paru assez vaste tel qu'il est, et que cette histoire spéciale, malgré son importance, n'a pas de relation directe avec l'histoire des armes à feu; cependant je ferai remarquer en passant que depuis le maître canonnier Girauld, qui construisit un pont sur la Seine, après la ba-

taille de Montlhéry en 1465, l'artillerie a presque toujours été chargée de la construction des ponts.

Je terminerai en exprimant le regret que l'idée émise un jour par l'Empereur n'ait pas été exécutée ; mon ouvrage en eût tiré un immense bénéfice. Cet homme, qui a pensé à tout, voulait que les savants créassent des catalogues raisonnés par ordre de matières où tous les auteurs qui ont écrit sur une branche quelconque du savoir humain fussent classés par siècles et jugés d'après le mérite de leurs œuvres. De cette manière, ceux qui désireraient écrire l'histoire d'un art ou d'une science ou faire un voyage lointain trouveraient facilement les sources authentiques où il faudrait aller puiser leurs renseignements. Aujourd'hui, au contraire, l'homme studieux qui veut s'instruire ressemble à un voyageur qui pénètre dans un pays dont il n'a pas la carte topographique, et qui est obligé de demander son chemin à tous ceux qu'il rencontre sur sa route. C'est, en effet, ce qui m'est arrivé ; et si j'ai trouvé quelques cœurs secs qui ne m'ont pas répondu, j'en ai trouvé d'autres qui ont bien voulu, par une louable générosité, me donner tous les renseignements dont ils pouvaient disposer. Ma position

exceptionnelle me force à taire leurs noms, mais je conserverai avec reconnaissance le souvenir de leurs bons procédés. Une personne, surtout, amie d'enfance, a bien voulu faire pour moi les recherches nécessaires dans les manuscrits de la Bibliothèque royale. Si mon ouvrage a quelque valeur, c'est à elle que je le devrai, car c'est par elle que me sont venus les documents les plus intéressants et les plus précieux.

Je dois aussi remercier M. de Salvandy de m'avoir laissé consulter ici, à Ham, les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal dont j'avais besoin.

Quant aux dessins, un de mes amis, le docteur Conneau, qui partage aujourd'hui volontairement ma captivité, les a exécutés sous ma direction avec un zèle qu'aucune difficulté n'a pu décourager. Ils sont tous copiés sur des manuscrits, sur des livres anciens ou sur de vieilles pièces encore existantes ; je n'ai fait que rétablir ceux qui, par la négligence des premiers dessinateurs, étaient peu intelligibles.

Les planches du premier volume représentent les différentes artilleries vues en perspective, parce qu'elles n'ont pour but que de donner une idée des

constructions usitées à différentes époques ; d'ailleurs, les dessins originaux étaient ainsi faits ; dans le second volume, au contraire, tous les dessins sont mathématiquement exécutés.

Pour entreprendre un travail de si longue haleine, il me fallait un puissant mobile ; ce mobile, c'est l'amour de l'étude et de la vérité historique. J'adresse donc mon ouvrage à tous ceux qui aiment les sciences et l'histoire, ces guides dans la prospérité, ces consolateurs dans la mauvaise fortune.

. . . .

J'ai écrit cet avant-propos il y a un an ; alors je comptais terminer mon ouvrage dans ma prison ; mais un devoir sacré m'appelle hors de France. Libre, je continuerai avec la même persévérance une étude qui a adouci l'amertume de ma captivité

NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.

Fort de Ham, le 24 mai 1846.

LIVRE PREMIER.

GUERRE DE CAMPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

DE 1328 A 1461, OU DE PHILIPPE DE VALOIS A LOUIS XI.

Les armes à feu parurent en Europe au commencement du XIV[e] siècle ; mais leur influence lente et graduelle, comme les progrès de toutes les inventions humaines, tarda longtemps, sur le champ de bataille surtout, à acquérir une véritable importance.

Composition des armées à l'époque de la première apparition des armes à feu.

A cette époque, les principes sur lesquels repose l'art de la guerre étaient tombés en oubli. Les batailles n'étaient plus que de grands tournois, et la

principale force des armées consistait dans la noblesse, qui combattait en rase campagne ou sur mer, défendait les villes, montait à l'assaut, remplissant ainsi à elle seule tous les rôles du soldat.

La composition des armées représente toujours fidèlement l'état politique d'une société. Ainsi, au moyen âge, lorsque la féodalité était dans toute sa force, l'armée, c'était le roi suivi de sa noblesse, qui elle-même était suivie de ses vassaux. Lorsqu'un grand danger menaçait le pays, le roi convoquait le ban et l'arrière-ban. Sous la première dénomination étaient compris tous les possesseurs de fiefs et d'arrière-fiefs; sous la seconde, tous les individus capables de porter les armes.

Les barons devaient servir soixante jours à leurs frais, sous peine de perdre leurs priviléges de noblesse; passé ce temps, ils étaient à la solde du roi. Mais au lieu de ces levées en masse, on se bornait souvent à ordonner que les *ducs, comtes, barons, évêques*, *abbés*, *prélats,* etc., fournissent un certain nombre d'hommes d'armes, et qu'à leur tour les non-nobles donnassent tant d'hommes de pied par cent feux.

La principale unité militaire était la lance fournie, c'est-à-dire l'homme d'armes accompagné de plusieurs suivants à cheval nommés archers, pages,

écuyers, coustillers, varlets. Il paraît, d'après une ordonnance de 1356 et d'après les *Chroniques* de Duguesclin, que, lorsqu'on faisait des levées régulières sous les rois Jean et Charles V, l'homme d'armes n'avait que deux ou trois chevaux; mais lorsque l'on convoquait les nobles en appelant sous les bannières uniquement ceux qui *avaient l'habitude de s'armer,* alors ils emmenaient autant de suivants que bon leur semblait. Sous Charles VI, la lance fournie comprenait ordinairement neuf à dix chevaux.

Les hommes d'armes étaient recouverts de fer autant que leurs moyens le leur permettaient. Au XIVe siècle l'habillement le plus général pour les gens d'armes était le *gamboison,* espèce de vêtement de peau ou de cuir rembourré, sur lequel ils endossaient une chemise de mailles de fer nommée *haubert* ou *haubergeon.* Par-dessus, ils mettaient une cuirasse appelée *plate* ou *crevice*, et un bouclier pendu au cou appelé *écu* ou *targe* L'armure complète se composait du casque appelé *heaume* ou *bassinet,* du *hausse-col* ou *gorgeret,* de la *cuirasse,* du *brassard,* qui couvrait les bras, des *épaulières* qui couvraient les épaules, des *tassettes* qui couvraient le bas-ventre, des *cuissards* et des pièces de jambes appelées *grèves ;* le *hallecret* était

une cuirasse plus légère. Ils portaient sur l'armure une espèce de jupe brodée nommée au XIVe siècle *sigladon,* puis, plus tard, *saye* ou *sayon.* Leurs armes étaient la lance longue de quatorze pieds, l'épée, la massue et la hache d'armes. En route, ils chargeaient leur armure sur un cheval ou sur des charrettes, et, pour soulager leur monture de guerre, ils se servaient de petits chevaux nommés *courtauds;* mais lorsqu'il s'agissait de combattre, *ils montaient sur leurs grands chevaux,* qui étaient comme eux recouverts de fer, capables de courir avec un lourd fardeau et de produire un choc souvent irrésistible. Les suivants, soit archers, arbalétriers à cheval ou écuyers, n'avaient pas d'armures complètes, leurs chevaux n'étaient pas bardés de fer. Ils formaient donc une cavalerie moins lourde.

Le nombre des hommes d'armes contenus dans une compagnie variait de vingt-cinq à quatre-vingts, suivant la dignité du chef, c'est-à-dire suivant que le capitaine était comte, baron, sénéchal, ou chevalier-banneret, ou chevalier-bachelier, ou écuyer. La solde était plus ou moins élevée, suivant le prix du cheval et la bonté de l'armure. On conçoit, en effet, que les bonnes armures venant de Milan dussent être rares et chères, et, dans un grand rassemblement, beaucoup de nobles étaient

très-mal armés. En 1340, sur huit cents hommes d'armes du comte d'Armagnac, il n'y en avait que trois cents qui eussent des armures complètes.

Plus tard, sous Charles VII, plusieurs des gentilshommes qui venaient aider le roi à repousser les Anglais en 1429 n'avaient, dit la *Chronique de la Pucelle,* « de quoy s'armer et se monter, et y alloient « comme archer et coustiller, montés sur petits « chevaux. »

En France, la cavalerie chargeait en haie, c'est-à-dire sur un homme de hauteur. Cependant les pages et varlets, devant toujours venir au secours de leurs chefs, formaient un second rang. Les hommes d'armes s'avançaient sur le champ de bataille serrés en escadrons si denses, que, suivant l'expression des chroniques du temps, « un gant jeté au milieu « d'eux ne serait pas tombé à terre. »

De cette double condition de se réunir sur plusieurs rangs et de ne combattre que sur un seul, résultait évidemment la nécessité, pour la cavalerie, de ne faire que des charges successives de cent cinquante à trois cents chevaux; mais la plupart du temps les combats dégénéraient en luttes corps à corps.

En Allemagne, au contraire, la cavalerie se réunissait sur plusieurs rangs, affectant la forme d'un

triangle ou d'un coin, c'est-à-dire qu'au premier rang il n'y avait que sept chevaux; au second, huit; au troisième, neuf; chaque rang augmentant toujours d'une file jusqu'à la moitié de la profondeur de l'escadron.

La France possédait la cavalerie la plus redoutable, parce que c'était le pays où la féodalité était le plus fortement constituée. Jusqu'aux troubles de la Ligue, la gendarmerie française conserva toute sa supériorité, et ne trouva pas son égale; mais aussi c'était en France que le peuple était le moins habitué aux exercices militaires, le moins bien façonné à la guerre. Aux XIIIe et XIVe siècles, l'infanterie était composée d'une foule d'éléments divers. Les hommes soldés par les villes, par les seigneurs ou par le roi, se nommaient soudoyers ou sergents. Ils étaient armés de piques ou d'arbalètes. Ils portaient le bassinet, une cotte de mailles appelée haubergeon, plate, brigantine, ou bien un plastron rembourré d'étoupe, nommé jacque ou hoqueton. Quelques-uns avaient le bouclier triangulaire appelé targe, que dans les marches ils pendaient au cou. Les pavésiens portaient un grand pavois ou immense bouclier. En se réunissant côte à côte, ils formaient un mur derrière lequel on était à l'abri des flèches. Leurs armes offensives étaient l'épée, le couteau, ou,

comme le dit l'*Ordonnance du roi Jean*, « toute « chose dont ils se sauroient le mieux aider. »

On appelait bideaux les soldats qui étaient armés de deux dards, d'une lance et d'un coutelas, et qui n'avaient point d'armure défensive.

Les troupes auxiliaires étaient composées d'arbalétriers qu'on faisait venir d'Espagne, de Gênes ou de Gascogne. Ils étaient à peu près armés comme les soudoyers.

On appelait infanterie des communes les hommes de l'arrière-ban rassemblés par communes, et qui marchaient sous la bannière de leur paroisse; enfin ribauds, brigands, et plus tard aventuriers, tous les hommes sans aveu rassemblés de tous côtés, et qui formaient une infanterie irrégulière plus dangereuse peut-être pour les amis que pour les ennemis.

Ces deux dernières troupes, très-mal disciplinées, étaient armées de la manière la plus dissemblable. Les uns portaient la pique, d'autres l'arbalète, le maillet de plomb, la hache ou une épée sans fourreau.

La plus grande partie de l'infanterie des communes et les ribauds n'étaient vêtus que de jupes qui étaient souvent tellement déguenillées qu'elles semblaient avoir été déchirées par les chiens. Aussi lorsque les ribauds avaient, dans leur maraudage

rassemblé quelque butin, les soudoyers, qui étaient mieux armés qu'eux, leur dérobaient ce qu'ils avaient pris. A la bataille de Mons-en-Puelle, Philippe le Bel ayant ordonné que, pour se distinguer des ennemis, chacun se revêtît d'une écharpe blanche, les pauvres ribauds furent obligés de déchirer leurs chemises.

Il paraît même qu'à cette bataille une partie des hommes de pied français avait des arbalètes de rebut auxquelles il manquait l'arc, de sorte qu'elles ne pouvaient servir que de massue.

Les Flamands avaient, en outre, dès le commencement du XIVe siècle, des hommes qui portaient la hallebarde, appelée *goden-dac* (qui signifiait bon jour en flamand), et qu'ils maniaient à deux mains. Ces hommes, pour être plus libres dans leurs mouvements, étaient placés en dehors des rangs.

La hallebarde était aussi en usage en France, comme le prouve l'*Ordonnance du roi Jean* du 8 octobre 1355; mais elle était peu estimée, tandis qu'en Suisse cette arme était déjà devenue célèbre par les combats de Morgarten (1315) et de Sempach (1386). Les hommes de pied se rassemblaient au nombre de 25 à 30 en compagnies nommées connétablies, et chaque connétablie avait un pennon à

queue; les bannières indiquant les plus grandes divisions étaient rangées sur le front de bataille par le soin des maréchaux; chaque seigneur banneret, comme chaque paroisse, avait sa bannière.

Artillerie de campagne avant l'emploi de la poudre.

En avant de l'infanterie, on plaçait des espèces d'arbalètes à tour, appelées espringoles ou espringales, qui lançaient des pierres, et des dards nommés carreaux. A la bataille de Mons-en-Puelle (1304) les Français en avaient mis trois en batterie sur leur front, dont le projectile avait assez de force pour percer quatre ou cinq rangs.

L'armée était partagée ordinairement en plusieurs divisions appelées batailles. Souvent aussi on réunissait toutes ces batailles en une seule. Le front des armées était peu étendu.

L'infanterie était généralement rangée en première ligne, les gens de trait aux ailes, les hommes des communes massés au centre. A Courtray, l'infanterie française occupait en front une longueur de deux portées d'arc ou environ 400 mètres, et en profondeur le jet d'une petite pierre ou environ 30 mètres. Dans ce rectangle, 30,000 hommes en-

viron pouvaient être serrés en masse, et ce chiffre est d'accord avec le nombre d'infanterie dont les historiens font mention.

A la bataille de Bouvines (1214) le front des deux armées n'était que de 1,040 pas, quoiqu'on fasse monter le nombre des Français à plus de 100,000 hommes.

Après la défaite de Courtray, on trouva cependant plus prudent de ne pas engager toutes ses forces à la fois. A Mont-Cassel, en 1328, l'armée française, forte d'environ 40,000 hommes, était divisée en dix batailles, et comptait cent soixante-onze bannières.

Quelquefois aussi l'infanterie se disposait en triangle ou en coin, ou bien formait de petits corps séparés, disposés en ronds au centre desquels les chevaliers se réfugiaient, afin de reprendre haleine. Nous en avons un exemple à la bataille de Bouvines, et plus tard au Mont-Cassel. En général, on cherchait autant que possible à ne pas changer de place, et à cette dernière bataille, les Flamands, d'après Froissart, ne bougèrent pas d'un pas « et furent « tués là où ils avoient mis leur bataille. »

Pour se mettre à l'abri de la cavalerie, les armées avaient l'habitude de se fortifier en s'entourant de leur charroi, qui, dans ce but, marchait en tête de la

première division. Les charrettes servaient à porter les bagages, les tentes de campement, les armures et les munitions de rechange. Quelquefois on creusait des fossés dont le déblai formait naturellement des retranchements de campagne qu'on hérissait de pieux.

Depuis longtemps la chevalerie considérait en France les hommes qui n'étaient ni nobles, ni sergents, ni soudoyers, comme un vil troupeau, et lorsqu'en 1208, douze cents gens d'armes mirent en fuite deux cent mille Albigeois (le nombre est sans doute exagéré), le chroniqueur s'écriait :

Esgardez quel chevalerie,
Vez quel flot de bergerie.

On comptait à peine pour quelque chose les gens de pied, et la chevalerie se chargeait elle-même quelquefois de mettre en déroute sa propre infanterie. Ainsi, à Courtray, en 1302, les pauvres fantassins français se battaient parfaitement bien et avaient déjà repoussé les Flamands, lorsque messire de Valepayelle dit au comte d'Artois :

Sire, cil vilain tant feront,
Que l'onneur en emporteront;

et alors les hommes d'armes, se précipitant en avant, entr'ouvrent les rangs de leurs arbalétriers et piquenaires, les renversent et les étouffent.

A Crécy, Philippe de Valois fait tailler en pièces ses arbalétriers, en s'écriant : « Or tôt tuez toute « cette ribaudaille qui nous empêche la voie sans « raison. »

Il n'en était pas ainsi partout. Dans les pays où des villes ou des provinces s'étaient révoltées pour conquérir leur indépendance et leur liberté, le nerf des armées ne consistait plus dans les hommes d'armes à cheval, mais au contraire dans une masse d'hommes de pied, et l'infanterie flamande à Courtray, l'infanterie suisse à Morgarten, avaient déjà vaincu la noblesse. Mais ces succès n'avaient rien prouvé contre la bonté de la chevalerie. C'était plutôt au hasard et à la nature qu'on devait attribuer la défaite des hommes d'armes, car en Flandre un marais, et en Suisse les montagnes, pouvaient être regardés comme les principales causes de ces deux défaites. D'ailleurs, en France, les victoires de Mons-en-Puelle, en 1304, et de Mont-Cassel, en 1328, avaient effacé tout souvenir néfaste.

En Allemagne, la noblesse moins nombreuse avait toujours fait plus de cas de l'infanterie. Celle-ci était aussi mieux organisée. Cependant la gendar-

merie française l'avait battue à Bouvines. Tous les faits passés prouvaient donc l'excellence, la toute-puissance de la chevalerie.

Mais vers l'époque où les armes à feu parurent pour la première fois sur le champ de bataille, les Anglais commencèrent à employer une infanterie redoutable par son nombre, par sa discipline et par l'esprit qui l'animait.

Les archers anglais.

En Angleterre, les hommes de pied avaient été relevés à leurs propres yeux, et les nobles, qui, en s'appuyant sur le peuple, avaient obtenu la déclaration de la grande Charte, au lieu de dédaigner *la piétaille*, comme on appelait en France l'infanterie, tenaient à honneur de combattre à sa tête. Bien plus, les hommes d'armes anglais avaient pris l'habitude de combattre à pied depuis leur guerre contre les Écossais, qui, eux, étaient toujours à cheval. L'infanterie anglaise était composée d'archers qui maniaient avec une rare habileté un arc dont la longueur devait être égale à la taille de chaque soldat. Quoi qu'en aient dit des auteurs recommandables, tels que Hoyer et Mauvillon, l'arc des archers anglais était la meilleure

arme de jet de l'époque. Sa portée moyenne était d'environ 200 mètres. Plus simple que l'arbalète, plus facile à porter et à mettre à l'abri de la pluie, l'arc avait surtout cet avantage décisif qu'il permettait à une main exercée de lancer dix à douze flèches en une minute, tandis que l'arbalète, arme lourde et gênante, longue à bander, soit avec les deux pieds, soit au moyen du cranequin, du pied de biche ou du cric, pouvait à peine tirer plus de deux ou trois coups dans le même temps.

L'arbalète, comparée à l'arc, fournissait une preuve de cette loi mécanique qui veut que l'on perde en vitesse ce que l'on gagne en force. Ainsi le vireton ou le carreau de l'arbalète, doué d'une plus grande quantité de mouvement que la flèche, pouvait percer un madrier de six pouces d'épaisseur; mais sur le champ de bataille, cet avantage était rendu nul par la lenteur du tir.

De plus, les carreaux étant plus lourds que les flèches, l'arbalétrier ne portait que dix-huit carreaux dans son carquois, tandis que l'archer anglais portait vingt-quatre flèches.

On voit souvent dans le récit des guerres les arbalétriers, dégoûtés de bander leur arme, la jeter de côté ou bien s'en servir comme d'une massue; enfin l'infériorité de l'arbalète ressort de la descrip-

tion suivante que fait J. Juvénal des Ursins des arbalétriers du duc de Bourgogne, en 1411. « Il avoit « quatre mille arbalestriers, chacun garni de deux « arbalestres, et deux gros valets dont l'un tenoit « un grand pennart (bouclier), et l'autre tendoit « l'arbalestre tellement que toujours il y en avoit « une tendue. » Ainsi trois hommes et deux arbalètes produisaient à peine le même effet qu'un archer.

Mais, pour se servir de l'arc avec avantage, il fallait des hommes vigoureux, habitués de bonne heure à cet exercice. Il fallait, en un mot, un peuple de soldats. L'arbalète, au contraire, exigeait un plus court apprentissage, et pour la manier la force musculaire était inutile.

Les archers anglais portaient pour armes défensives un bassinet, une jacque et une rondelle ou bouclier circulaire. Ils formaient une troupe légère qui pouvait marcher avec promptitude, et qui, par le nombre de traits qu'elle décochait en un court espace de temps, tuait les chevaux des gens d'armes et rendait par là tout leur courage inutile; car, jetés sous les chevaux avec leurs armures pesantes, les cavaliers ne pouvaient guère se relever sans aide.

Les Français avaient beau employer des arbalétriers génois, ceux-ci avaient à peine eu le temps de lancer un carreau, qu'ils étaient, pour ainsi dire,

criblés par les flèches-barbues des Anglais, qui tombaient *dru comme neige*.

Plusieurs auteurs modernes ne comprennent pas pourquoi, à Crécy, la pluie qui survint détendit les cordes des arcs des troupes auxiliaires françaises sans nuire aux archers anglais, et M. Michelet, dans son intéressante *Histoire de France*, demande à cette occasion : *Pourquoi les Génois ne cachèrent-ils pas leurs arcs sous leurs chaperons comme le firent les Anglais?* D'abord, le chaperon était une coiffure sous laquelle il eût été difficile de cacher autre chose que sa tête; mais la raison péremptoire, c'est que ces Génois n'étaient pas armés d'arcs dont la corde pût facilement s'ôter, mais d'*arbalètes* dont la corde était invariablement fixée; armes trop volumineuses pour pouvoir être garanties de la pluie.

La funeste bataille de Crécy, en 1346, où les arbalétriers génois se trouvèrent dans une grande infériorité vis-à-vis les archers anglais, ne dessilla pas tous les yeux; mais le prompt retour des mêmes malheurs à la bataille de Poitiers prouva que pour résister *à ces masses d'hommes de petit état*, comme les nommaient les chroniqueurs du temps, il fallait une force plus agile, plus disciplinée, plus nombreuse que la noblesse. Aussi, en 1394, il fut ordonné par toute la France que le peuple ne pourrait

plus désormais s'adonner à d'autres jeux qu'à ceux de l'arc ou de l'arbalète; et c'était admirable, dit le religieux de Saint-Denis, de voir l'aptitude du peuple pour cet exercice; tous s'en mêlèrent, jusqu'aux enfants, et J. Juvénal des Ursins ajoute : « En peu « de temps les archers de France furent tellement « duits à l'arc, qu'ils surmontoient à bien tirer les « Anglois, et, en effet, si ensemble se fussent mis, « *ils eussent été plus puissants que les princes et les* « *nobles*, et pour ce fut enjoint par le roi qu'on ces- « sât », après de vives représentations des seigneurs et des nobles, dit le religieux de Saint-Denis. En Angleterre, au contraire, les rois faisaient tous leurs efforts pour que le tir de l'arc continuât à être le jeu favori des Anglais. Édouard III avait, en 1363, défendu tous les jeux, même les combats de coqs, afin que tous les jours de fête le peuple ne prît d'autres divertissements que le tir de l'arc. Richard II, Henri V et Édouard IV rendirent des ordonnances dans le même sens. La crainte du peuple, l'absence d'une solide organisation militaire, telles furent sans cesse les causes de tous nos revers.

Cependant ces archers ne formaient qu'une infanterie légère sans consistance, ce qui obligeait la chevalerie anglaise à se mettre à pied; si elle fût restée à cheval, l'avantage eût été pour les Français,

car rien ne pouvait résister au choc de notre gendarmerie. Pour arrêter la fougue de celle-ci, les archers étaient placés en première ligne, formant la herse, c'est-à-dire fichant en terre devant eux un pieu pointu des deux bouts en guise de cheval de frise. Ces pieux ou plutôt ces piques avaient onze pieds de longueur.

Le père Daniel, et, d'après lui, plusieurs écrivains, se méprenant sur le véritable sens du mot herse, prétendent qu'à Crécy les archers anglais étaient disposés en bataillons profonds et triangulaires, imitant ainsi la forme de l'instrument aratoire nommé herse; or, nous croyons au contraire, d'après les témoignages de Christine de Pisan et de Philippe de Clèves, que nous rapporterons tout à l'heure, que les archers anglais étaient placés devant leur gendarmerie en ligne étendue et mince, disposition qui leur permettait de se servir avec avantage de leurs arcs. Munis de leurs pieux, ils formaient une barrière infranchissable, et Froissart les comparait, non à un instrument aratoire, mais à la grille de bois et de fer, nommée également herse, qu'on abaissait devant les portes de toutes les forteresses.

La chevalerie se fait infanterie.

Vers le milieu du XIVe siècle, et au commencement du XVe, les archers anglais exercèrent une immense influence sur la chevalerie française. Ces hommes d'armes, qui naguère ne quittaient pas leurs chevaux, et portaient des souliers *à la poulaine* qui les empêchaient même de marcher, furent obligés, après Crécy, de suivre l'exemple anglais, et de mettre pied à terre dans toutes les batailles. A Poitiers, à Cocherel, à Auray, à Najara, à Monteil, à Pont-Valain, à Chizey, à Rosbeque, à Tongres, à Azincourt, à Crevant, à Verneuil, à Bulligneville, à Saint-Jacques, à Formigny, à Rippelmonde, la chevalerie anglaise, française et bourguignonne combattit à pied.

Cependant, toutes les fois que les Français et les Bourguignons croyaient pouvoir surprendre leurs ennemis avant que les archers fussent rangés en bataille, ils restaient à cheval, comme ils le firent à Baugy en 1421, à Patay en 1427, au combat des Harengs en 1429. Aussi les chefs étaient souvent obligés de donner l'ordre qu'on mît pied à terre sous peine de mort, comme cela eut lieu en 1423 et

1431. En général, leurs chevaux ne leur servaient que de rempart pour protéger les derrières de leur position, et ils ne remontaient dessus que pour suivre l'ennemi en cas de victoire ou pour s'enfuir en cas de déroute. Ils raccourcissaient leurs lances à la longueur de cinq pieds, afin de pouvoir les manier plus facilement et d'augmenter leur résistance; enfin ils ôtaient jusqu'à leurs nobles éperons et les fichaient en terre les molettes en dessus, pour s'en servir en guise de chausse-trapes.

Les chevaliers allemands mettaient rarement pied à terre. Cependant le duc Léopold, au combat de Sempach, en 1386, renvoya tous ses chevaux sur les derrières de l'armée. Les Italiens aussi restaient généralement à cheval. Mais en 1422, un des plus habiles condottieri de l'Italie, le fameux Carmagnola, fut obligé de faire mettre à pied toute sa cavalerie, pour enfoncer les Suisses à Arbebo, près de Bellinzona.

Ainsi donc les hommes de pied suisses, comme les hommes de pied anglais, avaient forcé la chevalerie à se faire elle-même infanterie. Mais les hommes d'armes pesamment armés étaient de bien lourds fantassins, ils ne pouvaient marcher contre leurs ennemis qu'en se reposant plusieurs fois en chemin. On était obligé de régler d'avance de com-

bien de *poses* ou *reposements* se composerait une attaque.

Il leur eût été impossible de faire de longues marches à pied; aussi s'il arrivait par hasard qu'ils perdissent leurs chevaux, ils étaient obligés de se défaire de leurs armures, comme cela arriva aux Anglais en 1373.

Quelquefois ils ôtaient leurs cuissards, afin d'être plus agiles.

A Azincourt, les chevaliers français, quoique à pied, étaient, d'après un témoin oculaire, Lefèvre de Saint-Remy, armés « de cotes d'acier longues, passant le ginou et moult pesantes et par dessous « harnois de jambe et par dessus blanc harnois et « de plus bachinet de cavail », et cependant les flèches anglaises traversaient tout cet attirail.

Au combat qui eut lieu près de Termonde en 1452 contre les Gantois, les hommes d'armes bourguignons étaient si fatigués d'aller à pied qu'il fallait que leurs pages les soutinssent sous les bras pour les empêcher de tomber.

Aussi avait-on admis comme principe qu'il fallait attendre son ennemi et ne pas marcher à sa rencontre. « A Verneuil, dit l'auteur de la *Chronique « de la Pucelle*, les François et les Anglois commencèrent à marcher les uns contre les autres,

« mais les Anglois marchoient lentement et sage-
« ment sans se gueres eschauffer, mais les François
« marchoient trop hastivement, tellement qu'on di-
« soit qu'ils étoient hors d'haleine avant que de se
« joindre. »

On peut donc affirmer que depuis 1346 jusqu'à la fin du xve siècle, la plus grande partie de la gendarmerie combattit presque toujours à pied. Il devait en être ainsi tant qu'on n'avait pas dans les armées une infanterie compacte capable de produire et de soutenir un choc.

L'infanterie proprement dite, n'étant composée que d'archers ou d'arbalétriers, se plaçait sur trois ou quatre rangs. Elle était en première ligne, devant ou sur les côtés de la première division des gens d'armes.

La chevalerie, partagée en trois grandes divisions, se formait à pied en bataillons profonds. Ces divisions, appelées avant-garde, bataille, et arrière-garde, étaient placées l'une derrière l'autre, de sorte que la plus grande partie des troupes était en réserve. On conservait quelques centaines d'hommes d'armes à cheval, pour mettre le désordre dans l'armée ennemie quand elle s'avançait en bataille. Cette disposition était très-vicieuse; elle fut cause de la défaite des Français à Poitiers et à Azincourt; car

cette cavalerie, qui eût été si efficace contre un ennemi déjà ébranlé, venait échouer contre les pieux des archers anglais, et, repoussée, elle répandait le désordre dans l'avant-garde, qui, à son tour, ne pouvait guère rétrograder sans mettre la confusion parmi toutes les autres divisions placées derrière elle. Les Anglais, au contraire, ne commençaient jamais l'attaque avec la cavalerie, mais avec leurs archers; ils plaçaient un petit nombre d'hommes à cheval sur les ailes, pour donner sur l'ennemi lorsque celui-ci était déjà ébranlé, et ils disposaient quelquefois leurs batailles d'hommes d'armes à pied en échelons, de sorte qu'elles pussent se secourir mutuellement, et que la déroute de l'une d'elles n'entraînât pas celle de toutes les autres.

Duguesclin avait imité cette ordonnance à la bataille de Monteil, mais son exemple ne fut pas suivi. En effet, Christine de Pisan, comme on a déjà pu le voir par nos citations, dit qu'ordinairement on fait trois batailles à pied, les chevaux avec les valets derrière l'arrière-garde. « Une troupe de gens d'armes seule reste à cheval, dit-elle, pour déranger « la bataille des ennemis quand ils s'assembleront. « C'est la manière la plus ordinaire; mais, quand « on a moins de gens des communes, mais plus de « bonnes gens d'armes, que toute l'assemblée soit

« mise en une seule bataille, sans autre avant-garde
« ni arrière-garde fors les esles devant, si qui dit
« est et dient que plus seurement on se combat, et
« ceste manière fut tenue en la bataille de Rosbeque
« où le roy de France, Charles le sixième de ce nom,
« qui pour lors regnoit, eut victoire contre quarante
« mille Flamens et samblablement fut fait, na mie
« grandement ne longtemps en la bataille de Liége,
« où Jehan, duc de Burgoigne, fils de Philippe, fils
« du roy de France, a tout assez petites quantités de
« gens d'armes pieux et vaillans, fut victorieux contre
« trente-cinq mille Liégeois. »

Avant de poursuivre notre récit, nous croyons utile de produire les citations suivantes, qui caractérisent la manière de faire la guerre de ces temps féodaux.

Usages féodaux.

En 1347, Édouard III fait le siége de Calais. Philippe de Valois lève une armée de *deux cent mille hommes*, pour venir au secours de cette ville et faire lever le siége. Il arrive sous les murs, et là il trouve la petite armée anglaise si bien retranchée qu'il n'ose l'attaquer, et qu'il envoie messire Eustache de Ribeumont auprès du roi d'Angleterre, à qui celui-ci tint

le langage suivant : « Sire, le roi de France nous « envoie devers vous et vous signifie qu'il est ci-« venu et arrêté sur le mont de Sangattes pour vous « combattre, *mais il ne peut ni voir ni trouver voie « comment il puisse venir jusques à vous ;* si en a-« t-il grand désir pour désassiéger sa bonne ville de « Calais.... Si verroit volontiers que vous voulussiez « mettre de votre conseil ensemble, et il y mettroit « du sien, et par l'avis de ceux, *aviser une place là « où on se pût combattre.* »

Le roi répondit : « Si dites-lui de par moi, s'il « vous plaît, que je suis ci endroit et y ai demeuré « *près d'un an,* ce a-t-il bien sçu, et y fût bien « venu plus tôt s'il eût voulu... Si je ne suis mié « conseillé de tout faire à sa devise et à son aise, « ni éloigner ce que j'ai tant désiré et comparé. Si « lui dites que, si il ni ses gens *ne peuvent par là pas-« ser,* que ils voisent autour pour quérir la voie. » Et ce que demandait le roi de France était conforme aux usages du temps, car on donnait ordinairement rendez-vous pour une bataille comme pour un duel, s'engageant à choisir un lieu qui ne fût obstrué ni par un bois, ni par l'eau, ni par un marais.

D'après ce qui précède, on voit que les murailles de Calais avaient résisté pendant plus d'un an à l'armée victorieuse d'Édouard III, et qu'à leur tour

quelques fossés hérissés de pieux mettaient les Anglais à l'abri des attaques de forces considérables.

Les capitaines qui conduisaient les armées, habiles à rompre une lance, n'avaient pas la plus légère notion de stratégie ou de tactique.

En 1356, le roi Jean s'avançant pour combattre le prince de Galles près de Poitiers, fut très-étonné d'apprendre *que ses ennemis que tant désiroit à trouver étoient derrière et non devant.*

En 1382, dans la campagne qui finit par la bataille de Rosbeque, on voit le connétable de France, Clisson, demander avec une naïveté parfaite quel est ce pays de Flandre où il n'a jamais été et quelle est cette fameuse rivière, la Lys, que l'armée ne peut traverser. On lui assure, dit Froissart, qu'elle vient de Saint-Omer : « *Or*, dit-il, *puisqu'elle a un commencement, nous la passerons bien.* »

En 1406, le duc de Bourgogne, qui traînait à sa suite une tour de bois pour assiéger Calais, se trompe de chemin et arrive devant Saint-Omer, se croyant près de la première ville.

Chaque armée s'efforçait d'avoir à dos le soleil et le vent, et cela s'explique par cette raison que les chevaliers ayant la visière baissée, et ne voyant qu'à travers une petite ouverture, l'éclat du soleil ou la moindre poussière les rendait complétement aveu-

gles; immense désavantage, lorsque les combats dégénéraient en luttes corps à corps.

Le vainqueur ne poursuivait jamais sa victoire; car, d'après les lois de la guerre, celle-ci n'était légitimement reconnue que lorsqu'il avait occupé le champ de bataille pendant trois jours.

Les combattants comptaient beaucoup sur les cris qu'ils poussaient tous ensemble pour intimider leurs ennemis. A Crécy, les arbalétriers génois poussent des cris affreux; à Rosbeque, il est ordonné que tous *crieront d'une voix chacun son cri ou le cri de son seigneur;* à Azincourt, « tous les Anglais, dit « Monstrelet, soudainement firent une très-forte « huée dont grandement s'émerveillèrent les Fran- « çais. »

Il fallait que près d'un siècle s'écoulât encore avant que la discipline commandât le silence et que les armes à feu employées en grand nombre vinssent couvrir toutes les voix, les chants de triomphe comme les cris de désespoir.

D'après les divers exemples que nous avons rapportés, il faut reconnaître que les habitants de la Grande-Bretagne avaient une meilleure tactique et une discipline plus sévère que la nôtre. Dès 1347, ils avaient adopté pour les combats de nuit un mot de ralliement qui leur servit grandement pour se

reconnaître au combat de la Roche-Deryen ; et au commencement du XVe siècle, ils traînaient à la suite de leurs armées des bateaux pour jeter des ponts sur les rivières. En 1441, ils passèrent l'Oise de cette manière.

La noblesse française n'avait que trop senti ce que pouvaient faire les mains plébéiennes des archers anglais ; mais comme elle composait seule la véritable armée, elle méprisait tous ceux qui, sans être nobles, se mêlaient du métier des armes. En 1415, elle refusa six mille arbalétriers que voulait lui envoyer la ville de Paris, disant : « Nous n'avons que « faire de ces boutiquiers. » Au combat de Senlis, en 1418, « il y avoit, dit Pierre de Fenin, un capi« taine de brigands (soldats armés de la brigandine, « espèce de cotte de mailles), lequel avoit foison de « gens de pié qui furent tous mors, et faisoit on « *grant risée pour ce que c'estoit tous gens de povre* « *estat.* »

Compagnie d'ordonnance et francs archers.

Le bien résulte parfois de l'excès du mal ; Charles VII, qui avait vu le moment où la France déchirée par les dissensions allait devenir province anglaise,

se hâta, dès qu'il eut repoussé les étrangers, d'organiser solidement la force militaire de la France. Ce souverain, auquel les historiens n'ont pas rendu la justice qui lui est due, commença en 1439 la réforme de la cavalerie; et en 1445 il créa quinze compagnies d'hommes d'armes de cent lances chacune, qui furent appelées compagnies d'ordonnance; il réduisit de dix à sept le nombre de chevaux qui composait la lance fournie.

En 1448, il créa les francs archers, ainsi nommés parce que chaque commune devait fournir un soldat par cinquante feux, qui serait franc de taille.

Le nombre des francs archers montait à seize mille; les uns étaient armés de voulges et de piques, les autres d'arcs et d'arbalètes. Cinq cents archers formant une compagnie, étaient commandés par un capitaine, et sept compagnies étaient sous les ordres d'un capitaine général, qui lui-même était chef immédiat de cinq cents hommes.

L'ordonnance de Charles VII, rendue aux Montils-les-Tours le 28 août 1448, donne peu de détails. Elle dit que les archers se muniront d'arcs ou d'arbalètes garnies, et qu'ils seront habillés de « salade « (casque léger), dague, espée, arc, trousse et jac« que avec hucgues de brigandine. » Mais le consi-

dérant de l'ordonnance est remarquable, en ce que Charles VII annonce qu'il crée cette troupe, afin de pouvoir faire la guerre sans qu'*il soit besoing de s'aider d'autres gens de ses sujets*, c'est-à-dire sans les nobles, et il enjoint aux commissaires chargés de désigner les francs archers, de prendre non les plus riches, mais les plus habiles à tirer de l'arc.

En 1303, au contraire, Philippe le Bel avait ordonné de prendre les hommes de pied « parmi les « plus riches et les plus suffisants. »

Pour porter leurs armes et leurs habillements, il était accordé aux francs archers une charrette par quinze soldats. Ainsi cette troupe, qui montait à seize mille hommes, aurait traîné à sa suite, si on l'eût rassemblée en totalité, le nombre effrayant de mille soixante-sept voitures.

Cette proportion cependant est encore au-dessous de celle dont fait mention Lefèvre de Saint-Remy, qui dit que le duc de Bourgogne, en 1411, avait, pour quarante à cinquante mille Flamands bien embastonnés, douze mille chariots chargés d'armures et d'habillements.

Mais, à cette époque, on ne tenait pas à faire des marches rapides, et les voitures, comme nous l'avons dit, servaient de fortifications de campagne.

A la fin du règne de Charles VII, l'armée commençait à n'être plus féodale, et on voit par les écrits de l'époque que le noble disparaissait devant le soldat. Ainsi J. de Beuil, l'auteur du *Jouvencel*, manuscrit que nous avons déjà cité, s'écrie : « Et vous « die, que le harnois est de telle noblesse que de-« puis que l'homme d'armes a bassinet sur la teste, « il est noble et suffisant à combattre un roi... Les « armes anoblissent l'homme quel qu'il soit. »

Le même auteur, témoin de toutes les guerres de Charles VII, émet des principes qui, pour cette époque, ne manquent pas d'intérêt. Il recommande suivant la coutume de faire plusieurs batailles d'hommes d'armes à pied, les archers sur les flancs; mais il place de petits *troupelets* d'hommes d'armes à cheval aux ailes, pour soutenir les hommes de trait. Les batailles de gens d'armes doivent serrer les rangs: car « les bons capitaines, dit-il, quant « ce vient au joindre et l'assemblez dient toujours « serrez, serrez, et allegueray un bon docteur en « cette science, c'est Lahyre, dont il est bien nouvelle « en toutes les guerres qui ont esté en France. »

Quand on est à pied, il faut attendre son ennemi de pied ferme, et ne pas marcher à sa rencontre; car sans cela le moindre buisson vous met en désordre. Si on y est forcé, il faut attaquer par les ailes.

Si on est à cheval, au contraire, l'avantage est pour l'assaillant, et il faut s'efforcer d'enfoncer le centre, et jamais ne mettre la cavalerie derrière des retranchements qui l'empêchent d'agir et de charger. On ne doit jamais poursuivre l'ennemi avec toutes ses troupes. Quand on marche, il faut s'entourer de tous les côtés d'éclaireurs « qu'on nomme *gardi-* « *geurs ;* car ils sont comme pour garder l'ost. »

Enfin l'auteur, se lançant dans un ordre d'idées plus élevé, émet sur les causes de la défaite des Anglais en 1450 une opinion qui prouve toute la maturité de son jugement. Si les Anglais, dit-il, au lieu de s'enfermer dans les places de la Normandie et de la Guienne, eussent réuni toutes leurs garnisons, ils auraient pu tenir tête avec avantage aux troupes françaises; tandis qu'au contraire, disséminées dans une foule de places, ils les perdirent successivement, la perte des plus considérables entraînant celle de toutes les autres. Cette réflexion, vraie au xve siècle, l'était encore en 1813.

Le récit des guerres de cette époque montre également quelques perfectionnements dans l'art de disposer les troupes sur le champ de bataille. En 1429, Charles VII partagea ses troupes en quatre divisions dont la seconde, d'après l'expression des chroniques, *en manière d'une aile;* et la quatrième,

sous les ordres de Jeanne d'Arc et de Dunois, formait un corps de réserve, *et se séparoit souvent pour escarmoucher*.

Ce qui veut dire que, des quatre divisions, deux étaient sur une même ligne, séparées par des intervalles à travers lesquels passaient et repassaient les soldats postés en troisième ligne.

Ainsi donc les institutions militaires, comme les principes élémentaires de stratégie et de tactique, sortaient du chaos du moyen âge; l'emploi judicieux de bataillons d'hommes d'armes à pied et d'un grand nombre d'archers avait produit ce résultat. Nous allons voir que les armes à feu n'ont pas été complétement étrangères à cette heureuse renaissance.

Première artillerie à feu de bataille.

Les premiers canons dont l'histoire fasse mention étaient de si petit calibre, qu'on pourrait à la rigueur les considérer comme armes à feu portatives, si la grossièreté de leur construction ne les eût rendus difficiles à manier. Il était alors plus commode de les porter sur charrette, sur roues ou sur chevalets, que de les tirer à la main.

La première artillerie à feu de bataille consistait

en petits tubes de fer qui lançaient des balles de plomb d'un faible diamètre ou des traits appelés carreaux, parce qu'ils étaient armés d'un fer pyramidal à base carrée.

Ces tubes ou canons, ces mots sont synonymes, étaient placés au nombre de deux, de trois ou de quatre, sur un train à deux roues garni d'un mantelet en bois, qui protégeait les canonniers contre les projectiles ennemis, et la partie antérieure était armée de fers de lance imitant ce qu'on nomme aujourd'hui cheval de frise. Cette espèce de voiture traînée par des hommes ou par un cheval s'appelait *ribaudequin*, du nom donné autrefois à des arbalètes à tour qui jouaient le même rôle.

L'usage de porter plusieurs petits canons, soit sur des chevaux, soit sur des charrettes, se conserva pendant longtemps, et dès la fin du XIVe siècle on avait cherché à perfectionner ou plutôt à compliquer cette première invention.

On lit dans l'*Histoire de la domination des seigneurs de Carrare* par Giovanni Citadella, que Scaliger avait fait faire en 1387 trois grands chariots qui portaient chacun cent quarante-quatre petites bombardes disposées sur trois rangs. Chaque rang était divisé en quatre compartiments, et les douze bombardelles contenues dans chacun de ces com-

partiments faisaient feu à la fois. Un homme affecté à chaque rang les tirait par salves de douze en douze, de sorte que, lorsque les trois charrettes faisaient feu ensemble, trente-six balles partaient à la fois. Les charrettes étaient conduites par des hommes portant des hallebardes chargées d'artifices qui brûlaient ceux qu'elles touchaient. Nous verrons ces armes compliquées renaître à divers intervalles et se reproduire sans cesse comme nouvelles inventions.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur le premier emploi des armes à feu, prétendent qu'au XIVe siècle l'artillerie fut employée exclusivement dans les siéges, mais qu'il n'est point fait mention de son usage dans les batailles; et comme, lorsqu'on a adopté un système, on repousse tous les exemples qui tendraient à renverser ce système, les mêmes auteurs révoquent en doute les passages de J. Villani et des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, qui signalent l'emploi que firent les Anglais de canons à la bataille de Crécy, en 1346, et ils appuient leur opinion du silence de Froissart. Or, le silence de Froissart ne prouverait rien, selon nous, si ce n'est que l'usage des armes à feu n'était pas nouveau du temps de cet historien, puisque nulle part il ne parle avec étonnement de leur apparition; ou bien, son silence prou-

verait tout au plus qu'à ses yeux ces machines étaient si peu importantes en rase campagne, qu'il crut inutile d'en parler à propos de la bataille de Crécy. Mais M. F.-C. Louandre vient de publier dans son intéressante *Histoire du Ponthieu*, un passage d'un manuscrit de Froissart conservé à la bibliothèque d'Amiens, qui détruit toutes ces suppositions; car on y lit : « Et li Angles descliquerent « aucuns canons qu'ils avoient en la bataille pour « esbahir les Genevois. » Froissart confirme donc le dire des autres chroniqueurs. D'ailleurs, un manuscrit anglais de l'époque signale l'existence de canonniers dans l'armée d'Édouard III; il est donc naturel de penser que ce grand guerrier avait des canons à Crécy.

De plus, il n'est point vrai qu'il ne soit pas fait mention de canons dans les batailles du XIVe siècle. Car, lorsque le prince de Galles marcha sur Najara en 1364, pour remettre sur le trône Pierre le Cruel, il traînait à sa suite des *bombardes et des arcs à tour*.

Froissart dit qu'en 1369 les Anglais firent amener « des *canons et espringolles* qu'ils avoient de pour- « veance en leur ost, et pourvus de longtemps « et usagés de mener. » Les citations précédentes tendent à prouver qu'on faisait usage de petits

canons en rase campagne; car les historiens les désignent évidemment en les comparant avec les espringolles ou arbalètes à tour, qui, avant l'emploi de la poudre, formaient la seule artillerie de bataille. Il est donc à présumer que ces canons étaient également sur roues. Dans l'*Inventaire de l'artillerie de Bologne*, fait en **1381**, il est également fait mention de canons de campagne, sous la dénomination suivante : » Item novem bombardas ad *scaramosando* » (pour escarmoucher). Enfin, nous avons vu qu'on se servit de petits canons en 1382 dans les guerres de Flandre.

Ces armes, on le conçoit, étaient très-peu efficaces; et s'il n'est pas juste d'en nier l'existence à Crécy, il est encore plus injuste de vouloir attribuer à l'apparition de ces armes, comme plusieurs auteurs l'ont fait, une influence qu'elle ne pouvait point avoir. Les trois canons employés par les Anglais à Crécy ne peuvent être comparés qu'à trois de nos fusils actuels faisant une seule décharge. Comment donc croire que trois coups de fusil aient pu mettre en fuite 50,000 hommes?

A la fin du XIVe siècle, comme au commencement du XVe, les armes à feu jouissant de toute leur première vogue, l'usage s'en était répandu partout, et elles avaient reçu toutes les formes qu'il avait plu

aux ouvriers de leur donner. On avait épuisé toute l'échelle des calibres, depuis les tubes portant des balles de plomb de trente-deux à la livre, jusqu'aux bombardes et mortiers lançant des boulets de pierre de mille livres.

Il y avait la même diversité dans la nature des projectiles, et les canons lançaient des carreaux, des flèches enflammées, des boulets de pierre, de fer, de bronze, de plomb, des balles à feu, des pierres incendiaires, des grenades, des boîtes à mitraille remplies de balles de plomb ou des sacs remplis de pierres. Au milieu de tout ce dédale, nous distinguerons : 1° les armes à feu portatives ou à main ; 2° les armes à feu de petits calibres ou de calibres moyens, employées généralement comme artillerie de campagne ; 3° les bouches à feu de gros calibres qui servaient dans l'attaque et la défense des places. Nous parlerons surtout de ces dernières dans le second livre, qui traite de l'artillerie dans la guerre de siége. Cependant nous devons, dès à présent, sauf à y revenir plus tard, donner un extrait de la description que Christine de Pisan fait de l'artillerie française, description qui s'applique presque au XIVe siècle, puisque dans son *Livre des faits d'armes et de chevalerie*, elle parle de la bataille de Tongres qui eut lieu en 1408 comme d'un

événement récent. « Quatre grands canons, l'un ap-
« pelé Garitte, l'autre Rose, l'autre Sénèque et
« l'autre Marye. Le premier, gettant de quatre à
« cinq cents livres pesant; le second, gettant en-
« viron trois cents livres, et autres deux gettant
« deux cents livres au plus.

« Item ung autre canon appelé Montfort, gettant
« trois cents livres pesant, et selon les maistres est
« cestui le meilleur de tous.

« Item ung canon de cuivre appelé Artigue,
« gettant cent livres pesant.

« Item vingt autres communs canons gettant
« plommez et pierres communes. »

Les armes à feu portatives étaient employées dans les villes plutôt qu'en rase campagne. Ainsi, dès 1364, la ville de Pérouse avait fait fabriquer cinq cents petits canons d'une palme de longueur, qu'on tirait à la main.

En 1369, les Anglais, conduits par Jean Chandos, levèrent, dit Froissart, devant Montsac, aucuns canons qu'ils *portoient*.

En 1381, la ville d'Augsbourg avait trente hommes armés de canons à main. Les Français se servirent dans la guerre contre les Liégeois, en 1382, de bombardes portatives. Mais ce dernier fait ne prouve pas que l'usage des armes à feu porta-

tives fût répandu dans les armées françaises à cette époque; car, si nous avons eu de bonne heure dans les villes des compagnies de coulevriniers (tel était le nom qu'on donnait aux tireurs d'armes à feu), nous n'avons eu véritablement de troupes *nationales* munies d'armes à feu portatives qu'au commencement du XVIe siècle.

L'artillerie employée en campagne ne différait guère, nous le répétons, des armes à feu portatives, car c'était toujours à peu près les mêmes instruments, soit qu'ils fussent portés sur des chevaux ou sur des charrettes et puis tirés à la main, soit qu'ils fussent placés à poste fixe sur des chevalets ou sur des roues. Cependant dès la fin du XIVe siècle, on avait adopté un calibre moyen qui lançait des boulets de fer ou de plomb de plusieurs livres.

La première artillerie de campagne, considérée uniquement comme un obstacle, était disposée tout autour d'un corps d'armée, mêlée aux charrettes sur tous les abords; puis, ensuite, on la sépara des bagages et on la plaça sur le front ou sur les ailes, « les canonniers, dit Christine de Pisan, arrangés « comme les arbalétriers et les archers. »

Cette expression prouve encore que, vers 1400, les canonniers sur le champ de bataille servaient des canons si petits, qu'on les assimilait aux

soldats qui étaient munis d'armes de jet portatives.

Quoi qu'il en soit, les canons de campagne portaient en général plus loin que les arcs et les arbalètes; ils avaient une plus grande force de percussion, agissaient sur l'esprit des troupes par le bruit de leur décharge, et augmentaient l'importance des positions défensives; cependant ils n'offraient d'avantages réels que pour les opérations secondaires de la guerre.

Fallait-il, par exemple, défendre ou attaquer un défilé, protéger le passage d'une rivière, renverser quelque obstacle? les canons fournissaient un moyen facile d'obtenir ce résultat avec peu de monde; mais, en rase campagne, les armes à feu, embarrassantes et se chargeant lentement, ne pouvaient qu'imparfaitement remplacer les arbalètes à tour, et, une fois tirées, on n'avait plus le temps de les recharger. C'est ce qui obligea de multiplier les canons outre mesure, car il est clair que, pour produire le même effet dans un temps donné, le nombre des bouches à feu doit augmenter en raison inverse de la rapidité du tir.

Ainsi, en 1382, lorsque les Gantois sortirent de leur ville pour combattre le comte de Flandre, ils étaient au nombre de cinq mille hommes. Ils avaient

deux cents chars de canons appelés ribaudequins. Ayant pris position, ils entourèrent tout leur camp de ces chars et firent une décharge générale qui força ceux de Bruges à ouvrir leurs rangs, ce qui contribua à la défaite de ces derniers.

Mais à la bataille de Rosbeque, qui eut lieu la même année, cette artillerie ne produisit pas grand effet. Elle fit, il est vrai, reculer les Français, mais de combien? d'un pas et demi.

A la bataille de Tongres ou Hasbain, en 1408, les deux partis avaient une grande quantité de ribaudequins et de coulevrines qui furent sans influence sur l'issue de la journée, si on en juge d'après le récit de la bataille écrit par le duc de Bourgogne lui-même, et inséré dans l'histoire de M. de Barante (tom. II, p. 179).

En 1411, l'armée du duc de Bourgogne, forte de quarante mille hommes, avait, suivant J. Juvénal des Ursins, deux mille ribaudequins et quatre mille canons ou coulevrines. Il faut remarquer que les deux tiers au moins de ces chars étaient, si l'on en juge par des récits analogues, affectés à porter les munitions et les vivres, de sorte que le nombre en paraîtra moins exagéré. Toutefois, il nous semble difficile de croire qu'à cette époque il y eût déjà quatre mille coulevrines ou armes à feu portatives.

A la bataille d'Azincourt, les canons ne firent probablement qu'embarrasser l'arrogante noblesse française, qui s'était placée entre deux bois dans un espace si resserré, que les arbalétriers n'avaient même pas de place.

Mais si dans les grandes rencontres les armes à feu ne produisaient pas encore d'effets bien sensibles, dans les rencontres partielles, au contraire, elles avaient la supériorité sur les arbalètes à tour; car elles étaient bien plus faciles à manier, et pouvaient renverser les obstacles. Ainsi, en 1382, les bombardes portatives des Français semblent avoir servi avantageusement à la défense du pont de Comines.

J. Juvénal des Ursins prétend qu'au siége d'Arras, en 1414, les Français se servirent avec avantage de canons à main pour repousser les sorties des assiégés. Mais il est plus probable, d'après le récit d'autres auteurs, que ces canons à main ont été au contraire employés par les assiégés.

L'exemple le plus remarquable de l'influence des armes à feu dans les combats d'avant-postes nous est fourni en 1418. « Le seigneur de Cor-
« nouailles, dit Monstrelet, lieutenant du roi d'An-
« gleterre, voulant passer la Seine près de Pont-de-
« l'Arche, vint à tout huit petites nacelles dedans

« lesquelles il se mit en l'eau, accompagné de son
« fils âgé de quinze ans, de soixante combattants
« et un seul cheval, chargé de *petits canons* et autres
« habillements de guerre. Si fit nager en une petite
« île qui étoit au milieu de l'eau, de laquelle ils
« pouvoient pleinement *traire* sur les François dessus
« dits qui gardoient le rivage; lesquels François,
« étant bien huit cents combattants et douze mille
« hommes du commun du pays, se départirent en
« grand desroy, et adonc ledit Cornouailles et ses
« gens passèrent outre par les bateaux dessus dits et
« descendirent à terre. »

Ici, on voit les petits canons protéger le débarquement et répandre la terreur dans la multitude.

L'artillerie devait agir efficacement contre le convoi des Anglais, qui s'avançaient, en 1428, pour ravitailler l'armée de Talbot, assiégeant Orléans. Cependant, quoique cet engagement ait été nommé combat des Harengs, parce que les boulets défonçaient les tonneaux remplis de cet approvisionnement de carême, cette circonstance ne suffit pas pour donner la victoire aux Orléanais.

On voit donc qu'en France, dans les batailles, l'artillerie ne joue pas encore un grand rôle. Il en est de même dans les pays étrangers. Au commencement du xve siècle, l'Allemagne fut profondément

remuée par la guerre des Hussites. Les deux armées étaient partout encombrées de chariots dont elles se servaient comme d'un rempart mobile, et les canons qu'elles possédaient paraissent avoir été sans influence sur le champ de bataille. A Brux en 1421, à Maleschow en 1424, à Aussig en 1426, à Tachau, en 1431, l'artillerie des Hussites, comme celle des Autrichiens, est tour à tour la proie du vainqueur sans être la cause de la victoire.

Cependant vers le milieu du règne de Charles VII l'artillerie paraît avoir subi d'importantes améliorations, puisque l'effet en devint plus décisif sur les champs de bataille. Nous avons employé l'expression dubitative, parce que, malgré nos recherches, nous n'avons rien trouvé qui nous autorisât à affirmer, comme le font plusieurs auteurs modernes, que les frères Bureau aient fondé un système régulier d'artillerie. Il est vrai que le général Marion, homme plein d'érudition, croit avoir lu quelque part que Jean Bureau fit fabriquer pour le siége de Bordeaux, en 1452, *des bombardes* lançant des boulets de pierre de 70 livres, des *canons* lançant des boulets de fer de 64, de 48 et 32 livres, *des coulevrines* de 32, 16 et 8, *des moyennes* de 8, 4 et 2, et enfin de petites pièces lançant des boulets de 2, 1/2 et 1/4. Mais le savant général auquel nous nous sommes

adressé nous a fait dire qu'il lui était impossible de retrouver la source de ces renseignements; nous avouerons donc que, malgré une autorité si compétente, nous mettrons en doute cette assertion, tant que le document original n'aura pas été produit. Et voici sur quelles raisons s'appuient nos doutes : premièrement, l'artillerie française ne semble pas, à cette époque, avoir innové, mais avoir cherché à s'approprier les inventions des peuples voisins. Car, en 1440, « Charles VII, dit Monstrelet, envoya à « Tournay et dans les marches de Flandres acheter « certain nombre d'artillerie et d'habillements de « guerre, pour mener en sa ville de Paris. » En 1456, ce roi remboursa à Gaspard Bureau une certaine somme pour un juif qu'il avait fait venir d'Allemagne « pour apprendre certaines choses subtiles « touchant le fait de l'artillerie. » Secondement, ni avant ni après Charles VII, nous ne voyons employer aucun des calibres précités; car, d'après Amelgard, au siége de Caen en Normandie, en 1450, il y avait vingt-quatre grandes bombardes dont l'embouchure était si large, qu'un homme aurait pu s'asseoir dedans, sans baisser la tête. L'inventaire de l'artillerie fait en août 1463 n'indique rien de semblable; les canons fondus sous Louis XI ne se rapportent point aux données ci-dessus.

Troisièmement, enfin, si d'un côté les frères Bureau firent un emploi plus judicieux de l'artillerie, ils firent encore un fréquent usage des anciennes machines, et justement devant Bordeaux ils proposent, d'après Mathieu de Coussy, de réduire la place en peu de temps avec des engins volants, nom qu'on donnait aux machines à contre-poids (voyez liv. II, ch. I).

Enfin, le seigneur de Beuil, auteur du *Jouvencel*, qui écrivait au commencement du règne de Louis XI, bien loin de faire mention de nouveaux calibres, ne fait que copier mot pour mot la description de l'artillerie donnée par Christine de Pisan dans son *Livre des faits d'armes*, et que nous avons reproduite page 33.

Quoi qu'il en soit, il résulte évidemment du récit des guerres de cette époque que les frères Bureau étaient très-versés dans leur art et qu'ils dirigèrent l'artillerie avec habileté. Nous devons même, à ce sujet, relever une erreur qui se trouve dans l'*Histoire de France* de M. Michelet (tom. V, p. 223), qui non-seulement ne parle pas de Gaspard Bureau quoiqu'il fût maître général de l'artillerie, mais qui tire du titre de trésorier que portait son frère Jean la conséquence suivante : « Ce Bureau était un « homme de robe, un maître des comptes. Il laissa

« là la plume, montrant par cette remarquable « transformation qu'un bon esprit peut s'appliquer « à tout. » Or, si le célèbre historien avait lu avec attention la vie de Jean Bureau, il aurait vu que cet homme, élevé sous le harnais, avait été dès son jeune âge employé à l'artillerie pendant la domination anglaise, qu'il fut nommé maître de l'artillerie au siége de Meaux, le 21 juillet 1439, et qu'il ne fut nommé trésorier de France et maître des comptes que le 2 mai 1443, emploi qui ne l'empêcha point de conserver sa charge dans l'artillerie.

Ainsi donc, si cet exemple prouve quelque chose, ce n'est pas qu'un financier puisse faire un bon artilleur, mais, au contraire, qu'un artilleur peut faire quelquefois un bon financier.

On menait de gros canons en campagne; car, au combat de Saint-Jacques, en 1444, il y avait une bombarde de trente-six centimètres de diamètre, lançant un boulet de pierre de cent vingt livres, et qui est encore conservée à Bâle. Il y avait à cette époque de bien gros et de bien petits calibres portés sur roues.

L'usage des ribaudequins, appelés désormais orgues, s'était toujours conservé, et, en 1444, les Suisses avaient une pièce nommée canon à grêle (*hagel-buchse*), qui consistait en un train surmonté

de neuf petits canons. En Italie, le général Coglione avait au combat de la Riccardina, en 1446, de petits canons portés sur des charrettes, longs de trois brasses, et lançant une balle grosse comme une prune. Paul Jove signale bien à tort ce fait comme une invention propre au général italien. Les petits calibres étaient déjà assez mobiles pour être désignés sous le titre d'artillerie volante ou d'artillerie légère.

Aussi, vers le milieu du XVe siècle, l'artillerie produisit plus d'effet dans les combats. A la bataille de Bulligneville, en 1431, l'artillerie, au lieu d'être éparpillée sur tout le front, est mise au centre et sur les ailes; on la masque habilement derrière un rideau d'archers, et elle répand à propos la terreur et la mort.

En 1444, l'artillerie française tira avec succès contre les Suisses au combat de Saint-Jacques. Une petite rivière, la Birs, séparait les combattants. Les Suisses voulurent la traverser sur un pont. Le feu de l'artillerie les en empêcha et tua deux cents hommes. Ils furent obligés de passer la rivière à gué; parvenus sur l'autre rive, ils furent bientôt repoussés par le nombre, alors ils se réfugièrent dans un hôpital et derrière les murs d'enceinte du jardin; mais l'artillerie rasa en peu de temps ces murs, et

renversa ainsi le dernier espoir de ces héroïques soldats, qui moururent tous plutôt que de se rendre.

Bullinger dit même que les Français jetèrent de la poudre dans le bâtiment pour le faire sauter. Si ce fait est vrai, ce combat serait aussi curieux sous le point de vue militaire que sous le point de vue politique; car les écrivains de l'époque disent que la Suisse n'était que le prétexte de l'expédition, et que Louis XI, alors Dauphin, disait hautement que le Rhin était la frontière naturelle de la France.

Six ans plus tard, l'artillerie produisit encore des effets décisifs : en Normandie, près du village de Formigny, les Anglais s'étaient mis en bataille derrière un pont sur lequel les Français devaient passer; ceux-ci braquèrent contre ce pont des coulevrines de gros calibre (car sans cela on eût pu les emporter), qui firent beaucoup de mal aux Anglais. Elles furent prises et reprises, et semblent n'avoir point été sans influence sur le gain de la bataille. Cette circonstance, d'un point disputé pendant le combat, prouve déjà un progrès réel dans le maniement des troupes; car il faut déjà une certaine discipline pour que des soldats reculent, se rallient, reviennent à la charge et triomphent.

A la bataille de Gavre, en 1453, l'artillerie des Gantois avait à tel point fortifié leur position, que le

maréchal de Bourgogne crut prudent de se servir d'un stratagème pour les attirer hors de la ligne de leurs canons.

« Puis ensuite, dit Olivier de la Marche, si fut « avisé d'envoyer de la légère artillerie devant les « premières compagnies, et si tost que ladicte artil- « lerie fut assise et qu'elle commença à tirer, les « Gantois s'ouvrirent et se déréglèrent de leur ordre. »

Dans la même année, les Français, retranchés devant la ville de Castillon qu'ils assiégeaient, furent attaqués par Talbot, mais l'artillerie française foudroya les assaillants, tua le fameux chef anglais et fut cause de la victoire.

Ainsi donc, vers le milieu du xve siècle, l'artillerie avait, sur le champ de bataille, fortifié la défense contre les brusques attaques de la cavalerie, et rendu aux positions toute leur importance. Il ne s'agissait plus de rechercher comme autrefois pour rendez-vous du combat un lieu dégarni de marais ou de bois; on occupait, au contraire, tous les lieux où l'artillerie pouvait être le mieux placée et produire le plus d'effet. Cependant, comme elle était peu mobile, il était difficile de la mener promptement contre l'ennemi; l'habileté consistait alors à faire le contraire, c'est-à-dire à attirer l'ennemi sous le feu des canons, par quelque ruse

ou par quelque manœuvre. La préoccupatio
assaillants d'éviter les effets de l'artillerie, la l
portée des coups qui éloignait les combattants
daient les chefs plus circonspects, compliquai
mouvements des troupes; il fallait donc plus
lent pour les diriger, et la tactique, qui est la s
de ces mouvements, devait nécessairement do
naître, puisque le besoin s'en faisait sentir.

Mais si l'artillerie de bataille avait déjà acqu
certaine importance, les armes à feu porta
dont se servaient surtout les Bourguignon
Allemands et les Suisses, étaient encore, e
campagne, bien inférieures aux anciennes ar
jet, et l'arc conservait toute sa supériorité
contre des objets animés, le principal avantag
siste bien moins dans la quantité de mouv
d'un projectile que dans la légèreté, la simpli
l'arme qui permet de tirer promptement un
nombre de coups, et on peut dire qu'à cette é
on tirait dans le même temps un coup de coul
trois coups d'arbalète, six coups d'arc. Phili
Commines avait donc raison de dire, au com
cement de la période suivante, que « la sou
« chose du monde pour les batailles sont
« chers, » et il ajoutait cette maxime vra
toutes les armes de jet portatives : « Mai

Le duc Charles de Bourgogne représente la féodalité arrogante et fière qui croit pouvoir fonder un empire sans peuple et sans point central. Riche de toutes les ressources qu'a inventées la science, il ne sait point en profiter, parce qu'il met les moyens nouveaux au service de vieilles idées, et tombe expirant aux pieds d'un peuple de pasteurs.

Les Suisses, devenus soldats par des luttes sans cesse heureuses depuis 160 ans, révèlent tout à coup au monde une nouvelle force, la force d'une infanterie compacte et disciplinée. Ils repoussent par leur courage une agression injuste. Pour la première fois depuis Courtray, l'infanterie plébéienne dompte à elle seule les cuirasses dorées dans une bataille rangée, et l'Europe voit avec étonnement le spectacle nouveau d'un peuple libre terrassant le souverain féodal le plus puissant de son époque sous les yeux d'un roi despote qui applaudit.

A peine sur le trône, Louis XI pense à fortifier son pouvoir. Comme son père, il donne tous ses soins à l'organisation des francs archers, à la régularisation de la gendarmerie. Charles VII avait réduit la lance fournie à sept chevaux, Louis XI la réduit à six, il oblige ses gendarmes à des revues fréquentes, à une discipline sévère; il les force à diminuer leur bagage.

L'artillerie appartenait toujours aux villes, aux châteaux, aux métiers, aux corporations ; le collége des notaires même avait des canons. Louis XI augmenta de beaucoup l'artillerie royale. Il fit fondre douze gros canons de bronze à chambre, surnommés les douze pairs, dont un fut perdu à la bataille de Montlhéry, en 1465. En 1470, il fit venir de Tours à Paris toute la belle artillerie qu'il avait créée dans cette première ville. Plus tard (1477), il fit fondre douze immenses bombardes en bronze lançant un boulet de fer de 500 livres. Le prévôt des marchands fit construire à Paris par son ordre de belles serpentines, et Philippe de Commines nous dit que : « Louis XI fesoit ses armées si grosses, « qu'il se trouvoit peu de gens pour les combattre, « et étoit bien garni d'artillerie, mieux que jamais « roy de France. » Quand, en 1465, il rentra dans Paris à la tête de 12,000 hommes qu'il amenait de Normandie et du Maine, il avait soixante chariots de poudre et d'artillerie. Le premier, il établit en 1480, au Pont-de-l'Arche, pour y exercer ses troupes, un camp retranché ayant *deux milles de longueur*. Ces troupes se composaient de « dix mille « hommes de pied, deux mille huit cents pionniers, « quinze cents hommes d'armes de son ordonnance « pour descendre à pied quand il seroit besoin, dit

« Philippe de Commines, et une artillerie qui pou-
« voit être facilement voiturée où l'on vouloit, et un
« grand nombre de chariots et de chaînes. »

La puissance du duc de Bourgogne n'était pas moins considérable : noblesse nombreuse, archers anglais, soudoyers allemands, troupes auxiliaires italiennes, artillerie imposante composée de trois cents bouches à feu et d'une grande quantité de coulevrines et de haquebutes, la force matérielle ne lui faisait pas défaut : mais les ressources les plus nombreuses ne sont rien si le génie ne préside pas à leur emploi, et Charles de Bourgogne n'avait hérité que de l'esprit de la vieille noblesse, qui savait mourir, mais était incapable de rien diriger. Tandis que Louis XI, d'après le dire d'un auteur contemporain, d'autant plus croyable qu'il détestait le roi de France, « avoit une telle prédilection pour son
« infanterie, qu'il auroit préféré perdre 10,000 écus
« plutôt que le moindre archer de la compagnie, »
Charles le Téméraire au contraire méprise les gens de pied, et, à Montlhéry, il renouvelle les suicides de Courtray et de Crécy, en passant lui-même par-dessus ses propres archers. Au lieu de mettre pied à terre, comme c'était alors l'habitude, ou plutôt une nécessité, il reste à cheval, et fait donner la cavalerie dans des lieux où elle ne saurait combattre

avec avantage. Il la lance, sans donner le temps à son infanterie de la suivre. Quant à son artillerie, nous verrons qu'il l'employa toujours mal à propos dans les siéges comme en rase campagne. Cependant, il faut le reconnaître, Charles le Téméraire était doué de cet esprit de détail qui perfectionne le mécanisme des armées, esprit utile sans doute, mais bien différent du génie qui fait les grands capitaines et qui seul produit de grands résultats.

Il organisa le premier cette espèce de comptabilité qui, se développant toujours de plus en plus, a fait dire à l'empereur Napoléon qu'on n'aurait pas de véritable armée tant qu'on ne mettrait pas en fuite toute cette effroyable administration *paperassière* qui l'encombre. Charles le Téméraire obligeait tous les chefs de ses hommes d'armes à savoir compter et écrire, ce qui alors était un anachronisme. Toutefois ses soldats furent-ils trois fois mis en déroute par des hommes qui certainement ne savaient pas lire.

La cavalerie surtout fut l'objet de ses soins, et il en perfectionna l'organisation et les manœuvres.

La lance fournie du duc de Bourgogne comprenait neuf hommes : des piétons étaient adjoints aux hommes d'armes. D'après une ordonnance de 1471, chaque homme d'armes doit avoir trois archers à

cheval, et comme hommes de pied un coulevrinier, un arbalétrier et un piquenaire. Une compagnie comprenait cent lances fournies sous le commandement d'un chevalier *condutier*. Pour neuf hommes d'armes le chef s'appelait dizenier, et chaque dizaine était divisée en deux chambres, dont l'une était commandée par le dizenier, et l'autre par le lieutenant du dizenier. Les hommes de trait marchaient, séparés des lances, sous la conduite d'un homme d'armes qui portait sur la salade, en une banderole, l'enseigne que son dizenier portait en la cornette de sa lance. De là est venue l'habitude de désigner sous le nom de cornette un certain nombre de cavaliers. Chaque compagnie était donc composée de quatre cents hommes de cavalerie, dont cent lances et trois cents archers, et trois cents hommes de pied, dont cent arbalétriers, cent coulevriniers et cent piquenaires. Ces trois cents hommes de pied marchaient ensemble commandés par un chevalier particulier.

D'après Molinet, on formait des escadrons de vingt-cinq lances, et cet usage, dit-il, venait de l'Italie.

Gollut donne d'autres détails intéressants sur l'exercice des troupes de Charles le Téméraire. « Et « pareillement les archiers à tous leurs chevaux

« pour les accoutumer à descendre à pied et à tirer « de l'arc, en leur faisant apprendre la manière « d'attacher et de brider leurs chevaux ensemble, « et les faire marcher après eux le front derrière « leur doz, en attachant les chevaux de trois ar- « chiers à brider aux cornes de l'arçon de la selle, « au derrière du cheval des paiges de l'homme « d'armes à qui ils sont; en outre, de marcher vi- « vement de front, de tirer sans eux rompre et de « faire marcher leurs piquenaires en fronts serrés « devant lesdits archiers, et à un signe d'eulx mettre « en un genoul en tenant leur pique baissée de la « aulteur des hars des chevaux, afin que les archiers « puissent tirer par dessus les dits piquenaires comme « par dessus un mur, et que les dits piquenaires « voyant leurs ennemis mettre en dessarois, ils fussent « tous prêts à leur courir sus et aussi d'eux mettre « doz à doz à double défense ou en ordonnance « quarrée ou ronde, et toujours les piquenaires hors « des archiers serrés pour soutenir la charge des « chevaux des ennemis, en enclouant au milieu d'eux « les paiges et les chevaux des archiers. »

La grande préoccupation, on le voit, était de défendre les hommes de trait par un rideau de piques. Près de Neuss, Charles les entremêla aux archers de manière qu'un archer fût toujours entre deux piques.

De tout temps on avait cherché que l'homme de pied eût à la fois une arme de jet et une arme de main. Ainsi on a vu que l'archer anglais, pour résister à la cavalerie, avait outre sa dague un pieu ferré aux deux bouts qu'il plantait devant lui, même en marchant; mais cette méthode avait l'inconvénient de ralentir les mouvements de l'infanterie. Pour y remédier, on employa, vers le milieu du xve siècle, un plus grand nombre d'hommes armés de piques ou de demi-piques appelées voulges; on obtenait par là une plus grande mobilité, mais aussi il fallait un plus grand nombre d'hommes pour produire le même effet. Car les piquenaires ne firent, pour ainsi dire, que remplacer le pieu des archers anglais. Ces piquenaires n'étaient donc qu'un accessoire, et, disposés sur une ligne devant les hommes de trait ou entremêlés avec eux, ils n'avaient aucune consistance; on ne croyait pas pouvoir avec l'infanterie produire ou soutenir un choc, et c'est en grande partie pour ce motif, comme l'on a vu dans le livre précédent, que la chevalerie combattait à pied. L'infanterie du duc de Bourgogne était en grande partie destinée à défendre le charroi et l'artillerie. C'était une réunion confuse de nations et d'armes diverses.

Nous avons déjà dit plus haut qu'en Bourgogne

il y avait beaucoup d'hommes armés de coulevrines ou d'armes à feu portatives. Il en était de même en Suisse ou en Allemagne; mais en France, à tort ou à raison (et nous pencherions pour la dernière opinion), l'infanterie n'en avait point et les compagnies de coulevriniers étaient réservées à la défense des villes; car les ordonnances relatives aux francs archers ne mentionnent point l'emploi d'armes à feu, tandis qu'au contraire il en est question dans l'armement des villes. Mais si en France on ne faisait guère usage à l'armée de ces armes à feu qui se tiraient sur l'épaule, sans qu'on eût besoin d'en appuyer le bout, il existait une arme à feu plus pesante et d'un plus fort calibre appelée haquebute à croc, ou bien coulevrine à chevalet, qu'on portait à la suite des armées en les plaçant sur des chevaux ou sur des charrettes, et qu'on appuyait pour les tirer sur un chevalet ou contre un obstacle quelconque. On peut les comparer, sous tous les rapports, à nos fusils de rempart actuels.

Artillerie.

L'artillerie du duc de Bourgogne, qui devait peu différer de celle de Louis XI, avait fait de grands progrès.

L'artillerie de campagne surtout avait des affûts très-perfectionnés. Néanmoins, cette artillerie avait encore un grand défaut. Le tir devait être très-irrégulier, car l'âme était loin d'être exactement cylindrique; les procédés de pointage étaient très-vicieux. Souvent, à cette époque, lorsqu'on voulait changer les degrés d'élévation, on était obligé soit d'enterrer la crosse de l'affût pour relever le tir, soit d'enterrer les roues pour produire l'effet contraire.

Les six pièces qui existent encore en Suisse sont de très-faible calibre; elles lançaient des boulets de fer d'une à trois livres, car leur âme a pour diamètre les dimensions suivantes : 2 pouces; — 2 pouces 1 lig.; — 2 pouces 5 lig.; — 2 pouces 6 lig. 7 points; — 2 pouces 7 lig.; 2 pouces 8 lig.

Cependant, Charles le Téméraire avait aussi des pièces qui lançaient des boulets de fer de sept, de dix, vingt et trente livres.

Au siége de Beauvais, il est fait mention des calibres suivants. « En plusieurs lieux cheoient très-
« souvent leurs pierres; les unes grosses comme le
« tour d'un fond de caque, autres de la rondeur
« d'une grande escuelle, autres de fer fondu,
« pesant vingt ou trente livres, et les autres de

« plomb et de fer de la grosseur d'un poing, et
« d'un esteuf (balle du jeu de paume). »

Devant Neuss, l'artillerie se composait de :

Neuf grosses bombardes de fer ;

Huit de cuivre ; ces dernières, de huit à onze pieds de longueur, avaient des têtes de lion figurées sur leurs volées ;

Dix courtaux sur roues ayant quatre pieds et demi de longueur ;

Cent quinze serpentines, dont une de fer ayant treize pieds de longueur ;

Six serpentines de cuivre avec des têtes de dragon, ayant de huit à onze pieds de longueur ;

Soixante-six serpentines *rondes* (sic), ayant de six à neuf pieds de longueur.

On comptait encore quinze serpentines d'un même calibre, pesant chacune 4,000 livres.

A Granson, les Suisses s'emparèrent aussi d'une petite pièce à orgue, et de petites bombardes portatives, qui pour être tirées devaient être placées sur chevalet, ou même sur roues ; car Fronsberger en décrit de semblables dans son livre sur l'*Art militaire*. Elles tiraient des boulets de pierre ou des balles à feu. On en voit encore de semblables parmi les pièces que Charles-Quint conquit en Allemagne en 1547.

Pour conduire les munitions et tout l'attirail nécessaire à l'artillerie, le duc Charles avait deux mille chariots. En marchant contre Dinan, en 1466, le charroi occupait en longueur un espace de trois lieues, et les hommes d'armes l'escortaient sur les deux côtés. Cependant l'artillerie du duc de Bourgogne manquait souvent de munitions; on en voit des exemples dans sa campagne contre les Liégeois, comme au siége de Beauvais.

Le personnel de l'artillerie était nombreux et bien organisé; devant Neuss, le duc de Bourgogne avait deux cents canonniers, ce qui prouve que l'artillerie se montait à environ deux cents canons grands ou petits; car, à cette époque, on comptait, sans les pionniers, un canonnier par bouche à feu. Olivier de la Marche donne les renseignements suivants sur le personnel : « L'artillerie se conduit soubs un che-
« valier qui se nomme maistre de l'artillerie, lequel
« a telle auctorité qu'il doit estre obey en son estat
« comme le prince;.... il a soubs luy le receveur
« qui paye les officiers et les pouldres, les canons,
« les forges et les pionniers, les charetons et tous
« les ouvraiges qui se font à cause de l'artillerie; et
« certes la despense qui passe par ses mains, monte
« par an à plus de soixante mille livres..... En l'ar-
« tillerie est le contrôleur qui tient par ordre et par

« escript le controlle de toute la despense, faicte et « payée, de toute la provision de l'artillerie comme « d'arcs, flesches, arbalestres, de trait, de baston « à main, de cordes et de toute autre chose néces- « saire appartenant à iceluy estat... Là est le maistre « des œuvres, carpentiers, marischaulx, forgeurs, « et toutes manières de gens, et quand le duc est « devant une ville, il faut asseoir les bombardes; il « convient pour chascune bombarde un gentilhomme « de son hostel pour la conduite d'icelle bombarde, « et la suyte qui est ès mains du bombardier. Et est « l'artillerie estoffée et garnie de toutes choses; telle- « ment que le duc ne se soussie point à passer ri- « vières de mille pieds en peu de temps, si besoin « est, et est puissant et fort pour passer la plus « grande bombarde du monde.

« Le maistre de l'artillerie a prevost en son artil- « lerie, lequel a jurisdiction et auctorité de justice « sur ceux de l'artillerie, et en peut faire justice cri- « minelle ou civile, telle qu'il luy plaist, et n'est pas « à oublier le faict des tentes et pavillons, qui est « une somptueuse chose et se conduit par un gentil- « homme qui a la charge d'iceluy estat, et meine, « aux despens du prince, plus de quatre cents cha- « riots puissamment attelés; et se comptent iceux « chariots soubs la despense de l'artillerie. Et, cer-

« tainement, le duc délivre pour sa compaignie bien « mille tentes, et mille pavillons à prendre pour am« bassadeurs estrangiers, pour la maison du duc, « pour ses serviteurs et gens d'armes, et à chacun « voyage, le maistre des tentes a nouvelles tentes et « nouveaux pavillons aux despens du prince. »

Ordre de bataille et de marche.

En général, les troupes divisées en trois corps étaient placées sur trois lignes comme dans l'époque précédente; mais, en 1476, le duc de Bourgogne, obligé d'agir dans un pays accidenté, résolut d'établir ses troupes sur huit lignes. Il rendit à ce sujet des ordonnances très-curieuses dont nous allons donner un extrait, et qui nous ont été conservées par la correspondance de Panicharola, ambassadeur du duc de Milan auprès du duc de Bourgogne, qui le suivit dans sa campagne de Suisse, et rendait fidèlement compte à son maître, jour par jour, des événements qui se passaient sous ses yeux. Ces documents importants ont été tirés de l'oubli par M. Emmanuel de Rodt, qui s'en est servi pour représenter sous leur vrai jour les guerres de Charles le Téméraire, qu'il décrit avec le plus grand talent dans l'ouvrage publié par lui en 1844.

Ordre de bataille de l'armée du duc Charles de Bourgogne, d'après le règlement du mois de mai 1476.

PREMIÈRE LIGNE.
GUILLAUME DE LA BAUME D'IRLANS.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Tagliant.	Beurnonville.	Mariano.

SECONDE LIGNE (TROUPES DE LA MAISON DU DUC ET GARDES)
CLESSY (J. DE DALMAS, seigneur de).

Lances. Archers.	Archers anglais.	Infanterie.	Mailly.	Gentilshommes de la chambre.	Archers de la garde.	Infanterie.	Archers. Lances.
Garde noble.							Maître d'hôtel.
OL. DE LA MARCHE.							

TROISIÈME LIGNE.
TROYLO.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Troylo.	Troylo.	Troylo.

QUATRIÈME LIGNE.
ANTOINE DE LEGNANO.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Guillaume de Legnano.	Troylo.	Antoine de Legnano.

CINQUIÈME LIGNE.
JACOB GALEOTTO.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Guillaume de Bergy.	Rondchamp.	Jacob Galeotto.

SIXIÈME LIGNE.
DE RONDCHAMP.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Olivier de Soma.	Rondchamp.	Angelo.

SEPTIÈME LIGNE.
DE VILLENEUVE.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Salanova.	Garin de Barlusch.	De Denys.

HUITIÈME LIGNE.

Comte de Romont.	Seigneur de Neufchâtel.
Savoyards.	Bourguignons.

Cette formation était renouvelée des croisades, car alors les armées se plaçaient sur six ou huit lignes qu'on appelait échelles ou batailles.

Comme la cavalerie de Bourgogne était très-nombreuse et qu'elle combattait *en haie* occupant un grand espace, le duc Charles s'était cru obligé d'adopter cet ordre, qui ne devait lui procurer aucun avantage; ces divisions étant toujours très-près l'une de l'autre, la défaite des premières devait entraîner celle de toutes les autres. A la même époque, le duc de Bourgogne régla de la manière suivante la marche de ses troupes :

« L'armée ou ses divisions marchera suivant la « nature du pays sur une, deux ou trois colonnes « et toujours les lances en avant, après eux les ar- « chers et puis l'infanterie. Si le terrain le permet, « ils doivent marcher par compagnie déployée, les « cent chevaux de front, ou bien par escadre de « cinquante lances, ou par escuades de vingt-cinq, « ou par chambrées de six lances par rang. Les ar- « chers suivent les lances quand elles sont dévelop- « pées en compagnie, par centurie sur une ligne ou « bien se fractionnant comme elles.

« Si les troupes marchent sur une colonne, on en « fait une autre pour le train, à la tête de laquelle « marche l'artillerie légère (*minuta artiglieria*).

« Après cette artillerie, viennent les sommiers « qui portent les tentes et les bagages de la ca- « valerie, puis les voitures de bouche et de muni- « tions.

« La colonne de troupe marche toujours à côté « de celle du train du côté de l'ennemi. Si les troupes « marchent sur deux colonnes parallèles, la file de « voitures marche au milieu, et si les colonnes de « troupes sont au nombre de trois, on partage le « train en deux, afin qu'il marche dans les deux « intervalles de ces trois colonnes. L'artillerie légère « divisée en deux toujours à la tête du train. La « grosse artillerie et le gros bagage réunis en une « colonne suivent la septième division. La huitième « division marche sur le côté et sert d'escorte à la « grosse artillerie. »

Ce règlement, il faut bien le reconnaître, indique, de la part du duc de Bourgogne, des connaissances tactiques très-perfectionnées; il prouve, en outre, combien est dénuée de fondement cette assertion de M. Philippe de Ségur qui prétend que, sous Charles VIII, c'est-à-dire vingt ans après l'époque dont nous parlons, on ne connaissait que les marches *processionnelles* ou sur une colonne.

Louis XI et Charles le Téméraire avaient de puissantes armées; cependant il manquait à ces armées

ce qui en constitue le nerf principal : une bonne et solide infanterie.

L'artillerie, arme qui exige, dans son emploi comme pour ses perfectionnements, une direction unique, des ressources considérables, ne pouvait grandir que là où le pouvoir royal se fortifiait. Ainsi, il était naturel que la meilleure artillerie de l'Europe fût l'artillerie de France et de Bourgogne, car le duc de Bourgogne était presque l'égal du roi de France.

La cavalerie pouvait, à son tour, se perfectionner partout où le souverain avait assez de puissance pour dominer sa noblesse et la soumettre à la discipline; mais, quant à l'infanterie, elle ne pouvait reprendre son légitime rang que là où il y avait un peuple.

Les Flamands, au commencement comme à la fin du XIVe siècle, avaient bien cherché à résister à la noblesse, en se réunissant en bataillons profonds munis de piques, de hallebardes, d'arbalètes et d'épées, mais ces masses confuses réunies par le désespoir n'avaient ni tactique ni discipline, et elles avaient été vaincues à Rosbeque (1382), à Tongres (1408), à Gavre (1453).

Renaissance de l'infanterie

En Bohême, les Hussites avaient fait de grandes choses sous leurs chefs Ziska et Procope; cependant on voit que leur infanterie n'avait pas acquis cette confiance en elle-même qui résulte de la connaissance de sa force : elle se tenait ordinairement sur la défensive, s'entourant de chariots ou de longs pavois plantés en terre pour opposer une résistance à la cavalerie. D'ailleurs ils avaient été vaincus à Boehmischbrot en 1434. En Hongrie cependant, Mathias Corvin, digne fils du grand Huniade, avait à sa solde dès 1464 une infanterie allemande qui devint bientôt fameuse dans toute l'Europe, sous le nom de *Lansquenets*.

Il existait à la même époque, au milieu des Alpes, un peuple renommé par son courage et son esprit guerrier. Depuis Morgarten (1315), c'est-à-dire depuis plus d'un siècle et demi, les Suisses avaient presque toujours été victorieux. Leur orgueil était monté au niveau de leur courage et de leur heureuse fortune, et quoiqu'ils n'eussent fait qu'opposer, comme les Flamands et les Hussites, l'élément populaire, l'association, à l'élément féodal, l'homme d'armes, plus heureux que ces peuples, ils avaient

eu le temps de réduire en principes les causes de leurs nombreux succès. Ainsi ce n'est pas, comme plusieurs auteurs le laissent supposer, la réminiscence de la tactique des Grecs ou des Romains qui amena les Suisses à ressusciter la Phalange ou la Légion, mais bien des maîtres plus absolus : la nécessité et l'expérience.

Dès le XIVe siècle, un chevalier du parti autrichien comparait un bataillon suisse à une forêt d'épines. En effet, les enfants des Alpes s'étaient, dès leurs premières guerres, rassemblés en masses compactes, armées de hallebardes ou de massues; et, comme des avalanches, ils étaient tombés du haut de leurs montagnes sur leurs ennemis imprudemment engagés avec une cavalerie nombreuse dans d'étroits défilés. Peu à peu ils perfectionnèrent leur armement et leur ordonnance, corrigeant ce que l'expérience leur avait désigné comme défectueux, érigeant en coutume ce qui leur avait réussi.

Au combat d'Arbebo, près de Bellinzona, en 1422, ils s'étaient aperçus que la hallebarde avec ses crochets s'embarrassait dans leurs propres vêtements, et que pour arrêter de loin la cavalerie il fallait une arme plus longue; aussi supprimèrent-ils les crochets, ne conservant qu'un petit nombre de hallebardes, et prirent-ils des piques de dix-huit

pieds de longueur. Ne dédaignant aucun avantage, ils s'étaient adonnés de bonne heure au tir de l'arme à feu; mais après Granson, voyant que les Bourguignons craignaient bien plus la pique que la coulevrine, ils diminuèrent le nombre des armes à feu dans leurs contingents. Leur pauvreté avait toujours rendu leurs armes défensives très-défectueuses; à Sempach, en 1386, ils s'étaient fait des boucliers avec des planches. En 1465, ils n'avaient point d'armures défensives, comme le prouve la citation suivante; puis, plus tard, ils ne conservèrent qu'aux hommes du premier rang la salade et la cuirasse.

Parmi les troupes que le duc de Calabre amena le lendemain de la bataille de Montlhéry au comte de Charolais, « il y avoit, dit Olivier de la Marche, une « petite compagnie de Suisses qui ne se doutoient « point (qui ne craignaient point) des gens de che- « val; car ils estoyent communément trois Suisses « ensemble, un piquenaire, un coulevrinier et un « arbalestrier, et estoyent si duits à ce mestier « qu'ils secouroyent l'un l'autre au besoing. » D'après Jacques du Clerq, on les appelait *simples* parce qu'ils ne portaient aucune arme défensive, mais c'étaient, dit-il, *de moult hardis gens*. Là les Suisses combattaient pour le parti du duc de Bourgogne; mais ce fut contre lui, dans trois mémora-

bles batailles, que l'avantage de leur ordonnance se montra dans tout son jour.

En 1476, les Suisses formaient de gros bataillons carrés pleins, ayant autant de front que de profondeur, composés de coulevriniers, de hallebardiers et de piquiers dans des proportions très-variables. Les coulevriniers étaient mis en avant ou sur les flancs du bataillon. Les piques destinées à tenir à distance la cavalerie et à soutenir son choc étaient appuyées contre terre. Les hallebardes, beaucoup plus courtes, étaient d'une grande utilité lorsque la mêlée avait commencé.

D'après l'usage général, ils partageaient leur armée en trois corps; mais au lieu de les mettre l'un derrière l'autre, ils les plaçaient en échelons, celui du centre marchant droit contre l'ennemi, tandis que les deux autres tâchaient de frapper sur les flancs. Leur artillerie consistait en pièces de petit calibre et était placée dans l'intervalle de leurs bataillons. Ils formaient, en outre, de petits corps chargés de protéger l'artillerie ou d'éclairer la marche de l'armée, en tiraillant: ces éclaireurs, composés ordinairement d'arquebusiers, étaient appelés enfants perdus. Confiants dans leur force, ils dédaignaient de s'entourer de voitures qui paralysent les mouvements.

Ils ne craignaient guère la cavalerie, car celle-ci ne pouvait pas les enfoncer ; et l'artillerie, qui seule pouvait faire des trouées dans ces masses compactes, n'était guère à craindre, à cause de la lenteur de son tir. Résolus d'essuyer la première décharge, ils couraient droit aux canons pour s'en emparer et les retourner contre l'ennemi.

Ils prononcent la peine de mort contre ceux qui quitteraient leur rang. Plus de cris confus; le silence le plus absolu est ordonné. Le courage a changé de nature comme la tactique. Le sang-froid et l'ordre ont remplacé la fougue téméraire et les exploits d'homme à homme.

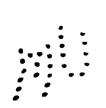
Contre de semblables troupes, l'infanterie du duc de Bourgogne, composée de tant de nations et de tant d'armes diverses, était impuissante. La seule force à lui opposer eût été la gendarmerie. Charles le Téméraire aurait dû suivre l'exemple d'Édouard IV, mettre pied à terre avec la plus grande partie de sa cavalerie, en former des bataillons profonds, les flanquer de ses archers, de ses coulevriniers, de ses troupes légères, de sa nombreuse artillerie, et conserver l'autre partie pour la faire donner lorsque l'ennemi aurait déjà été ébranlé. Il aurait pu alors vaincre les Suisses, en employant ces moyens, qui avaient réussi dans les

mêmes circonstances au célèbre condottiere Carmagnola, en 1422.

Mais l'esprit chevaleresque du duc de Bourgogne répugne à une semblable tactique. Il met bien, il est vrai, quelques hommes d'armes à pied à la tête de ses colonnes, mais la grande majorité de la gendarmerie est employée à cheval, et cela, dans des lieux désavantageux, sur un terrain accidenté et montagneux, détrempé, à Granson par la neige, à Morat par la pluie. Quoique la cavalerie demande pour ses mouvements de l'espace et de la liberté, il l'entoure généralement de retranchements. Quant à son artillerie, nous allons voir qu'il n'en sut point faire bon usage, la plaçant sur des points culminants où elle tire avec désavantage, et sur le front extrême de l'armée où elle paralyse les mouvements, et tombe dès le premier moment entre les mains de ses ennemis.

Effets de l'artillerie dans les batailles; bataille de Granson.

Le 2 mars 1476 le duc Charles, ayant appris, dans le camp retranché qu'il occupait devant Granson, que les Suisses réunis à Neufchâtel marchaient à sa rencontre, se décide à se rapprocher du défilé



de Vaumarcus, qui se trouvait à un peu plus de deux lieues en avant de sa position, sur la route de Neufchâtel, et que déjà il avait fait occuper par de petits postes. Son armée, qui montait à vingt mille hommes, se met en marche dans une vallée qui allait toujours en se rétrécissant, ayant le lac à sa droite, et à sa gauche des montagnes couvertes de bois et de vignes. Ses troupes étaient divisées en trois corps ; mais il n'est point prouvé, comme le prétend M. de Rodt, qu'elles aient marché en bataille sur plusieurs colonnes. Le duc se dispose à camper sur une petite colline située entre les villages de la Lance et de Coucise. Il y avait deux chemins pour arriver aux Bourguignons : l'un débouchait sur leur gauche et traversait la montagne, l'autre longeait le lac. Ce fut par le premier passage qu'arriva une partie des troupes suisses. Quelques tentes venaient à peine d'être dressées et l'artillerie n'était pas encore en batterie sur la colline qu'on voulait occuper, lorsque quelques coulevriniers suisses se montrèrent sur la hauteur, et se mirent à tirer. Dès que le duc les aperçut, il envoya contre eux quelques compagnies d'archers et d'arquebusiers, afin de les attirer dans la plaine. C'est ce qui arriva. Les Suisses chassent facilement devant eux ces troupes légères, arrivent au bas de la montagne où, protégés par leurs ti-

railleurs, ils se forment en un seul bataillon de huit mille hommes, plaçant leur artillerie sur les flancs et se préparant à faire face aux Bourguignons; ceux-ci s'étaient mis en bataille, et l'artillerie placée sur le front commença à tirer contre les confédérés. Le premier boulet bourguignon tue dix hommes, et d'autres décharges enlèvent encore, d'après l'expression de Diebold Schilling, *une foule de braves gens*. Cependant les Suisses en avançant se trouvent bientôt au-dessous de la trajectoire des boulets, qui passent au-dessus de leur tête sans leur faire de mal. Leur artillerie au contraire tire vigoureusement et avec succès. Les enfants perdus qui les précèdent sont facilement repoussés par la cavalerie, qui, au nombre de six mille chevaux, fond sur eux et s'efforce d'enfoncer la forêt de piques; mais le terrain ne permet pas aux escadrons de se développer, et l'attaque des Bourguignons échoue sans qu'il en résulte cependant pour eux une perte sensible. Le reste de l'armée suisse qui s'acheminait par la route du lac ne se montrait pas encore, et, malgré leur résistance, les huit à neuf mille hommes suisses engagés se trouvaient dans une position critique. Si le duc de Bourgogne eût pu faire jouer encore son artillerie et renouveler son attaque, la victoire se décidait en sa faveur; mais, croyant être sûr de dompter ce

petit nombre d'hommes, le duc Charles veut entourer ses ennemis, afin qu'il n'en échappe aucun, et commande à son artillerie et aux troupes qui étaient au centre de se retirer sur les côtés. Ce mouvement de retraite, fait à la tête de colonnes qui devaient être assez serrées les unes contre les autres, fait croire à tous ceux qui sont en seconde ligne que les premiers fuyaient, et alors, une terreur panique s'emparant de toute l'infanterie, ce n'est plus qu'un sauve qui peut général. Le duc de Bourgogne, cependant, rassemble ses hommes d'armes et fait encore plusieurs charges; mais, à ce moment, il voit les autres divisions des Suisses qui, au nombre de douze mille hommes, accouraient au bruit du canon par le chemin qui longe le lac; il lui est alors impossible de rallier ses troupes, soit derrière la petite rivière de l'Arnon, soit à l'abri des retranchements de son camp de Granson qu'il avait quitté le matin. Sa déroute est complète, « *et ces pauvres Bourguignons* « *semblent fumée espandue par vent de brise.* »

Toute l'artillerie fut perdue; elle se composait de cent treize bouches à feu, et non de cinq cents, comme le prétend M. Frédéric Dubois, ni même de quatre cents, comme l'affirment M. de Barante, M. de Rodt et L. de Muller. Il paraît qu'il y avait deux grosses bombardes qui devaient être bien belles, puisqu'elles

causaient l'admiration de l'ambassadeur milanais.

Bataille de Morat.

Nullement découragé par cette première défaite, Charles le Téméraire présente encore, trois mois après, la bataille aux Suisses près de Morat. Occupé à faire le siége de cette petite ville, il avait divisé son armée, forte de dix-huit mille hommes, en trois corps, occupant trois camps distincts. Le camp principal, établi sur la hauteur de Grissach, à l'est de Morat, avait une demi-lieue d'étendue; il se joignait au camp des Lombards, qui formait la gauche de la ligne bourguignonne et s'étendait jusqu'au lac. Le comte de Romont, commandant le troisième camp, était placé du côté opposé, c'est-à-dire au nord de la ville de Morat, qui se trouvait ainsi entourée de tous les côtés.

Le camp principal était défendu sur tout le front par un retranchement, derrière lequel on avait braqué l'artillerie qui dominait un vallon par où l'ennemi pouvait arriver. Cette position était assez forte; mais elle n'offrait aucun avantage à une armée dont la force principale consistait en cavalerie.

Les Suisses, au nombre de vingt-quatre à trente

mille hommes, dont onze cents chevaux, divisèrent leur infanterie en trois gros bataillons hérissés de piques et de hallebardes. Celui du centre, le plus considérable, comptait environ dix mille hommes. La cavalerie, partagée en deux escadrons, avait été mise sur les flancs de l'avant-garde, où s'était réuni le plus grand nombre d'arquebusiers. L'artillerie était dans les intervalles.

Le duc de Bourgogne, informé que les Suisses s'avançaient pour attaquer sa droite, fit mettre, dès le matin du 22 juin 1476, toutes ses troupes sous les armes devant son camp; mais la colonne qui s'était montrée n'était qu'une division envoyée en reconnaissance; elle s'était retirée; le duc, ayant attendu l'ennemi pendant plusieurs heures par une pluie battante, et voyant qu'il n'arrivait pas, avait renvoyé la plus grande partie des troupes dans le camp, laissant seulement une avant-garde en position. Mais à peine lui-même et ses soldats commençaient-ils à se livrer au repos, qu'on vint l'avertir que les Suisses marchaient en bon ordre. Pendant que le duc rassemble de nouveau son monde à la hâte, la garde du camp, protégée par les retranchements, fait jouer l'artillerie contre l'ennemi. Trente serpentines surtout, qui foudroient la prairie par où les Suisses débouchent, exercent un grand ravage.

Beaucoup de cavaliers sont tués. Plus de deux cent cinquante hommes du bataillon central sont renversés. Mais, comme à Granson, les Suisses s'avancent imperturbablement, et les boulets vont au-dessus de leur tête briser les branches d'arbre qui tombent avec fracas. Le retranchement, disposé en ligne continue sans flanquement, arrête un moment les assaillants; mais forcée sur un point, toute la ligne est tournée; l'artillerie devient inutile; les Suisses s'en emparent et la retournent contre les Bourguignons.

La cavalerie et l'infanterie du duc se précipitent en avant pour arrêter les progrès des Suisses; mais dans les batailles de cette époque, dès que l'assaillant avait pu gagner le flanc de l'ennemi, la partie était presque perdue, car les troupes ne manœuvraient pas assez bien pour pouvoir facilement changer leur ordonnance; et si les premières lignes reculaient, la confusion se mettait partout. D'ailleurs, les troupes bourguignonnes étaient trop écartées les unes des autres. Les archers anglais du duc firent une héroïque résistance. Les Lombards aussi se défendirent bien, mais les phalanges de piques les chassèrent des hauteurs. Le duc tâche de rallier ses troupes dans la plaine; effort inutile! rien ne résiste à ces masses qui renversent les lignes minces

de chevaux et de fantassins; une partie des Bourguignons se noie dans le lac, une autre cherche son salut dans la fuite. Seul, le comte de Romont, qui, par la position que nous avons indiquée, se trouvait entièrement séparé de l'armée, apprenant que tous les Suisses se sont lancés à la poursuite des Bourguignons, se retire avec ses soldats en passant derrière la ligne de bataille des ennemis, et emmenant son artillerie légère. Dans cette bataille, soixante-trois pièces de canon tombèrent au pouvoir des vainqueurs.

Bataille de Nancl.

Instruit par le malheur, mais persévérant dans une lutte désastreuse, le duc de Bourgogne voulut imiter l'ordonnance de ses heureux rivaux. De retour dans ses États, il leva une nouvelle armée et résolut de former son infanterie en gros bataillons. Mille hommes d'armes devaient servir à pied, chacun suivi de trois archers, trois piquiers, trois coulevriniers, et ces dix mille hommes combattre réunis en un seul bataillon. Mais le moment était arrivé où des prodiges même de tactique ne pouvaient sauver de l'abîme des troupes démoralisées par plusieurs défaites. S'acharnant pendant l'hiver de 1477 au siége

de Nanci, le duc Charles y épuise inutilement ses forces; et lorsque les Suisses et le duc de Lorraine s'avancent pour faire lever le siége, son armée affaiblie n'est plus capable de présenter une sérieuse résistance. D'ailleurs, comme à Morat, c'est toujours son front qu'il fortifie avec soin, en y plaçant tous ses canons, et, comme à Morat, c'est sur les ailes qu'il est débordé. Son infanterie, quoique massée ensemble, ne puise pas dans cette agglomération un plus grand courage; les Suisses au contraire s'avancent comme un torrent impétueux, dit un auteur de l'époque; leurs arquebusiers font pleuvoir sur les Bourguignons une grêle de balles; et, tandis que le duc de Bourgogne s'épuise en efforts superflus pour rallier ses troupes, son artillerie mal placée tire toujours trop haut et ses boulets ne tuent qu'un seul homme, le nommé Bolat, dont l'histoire semble avoir conservé le nom comme preuve de l'insuffisance de la force matérielle dépourvue d'une sage direction. En effet, jamais on n'avait réuni sur le champ de bataille une artillerie si formidable, jamais l'artillerie ne fut si peu efficace.

Les victoires des Suisses étonnèrent l'Europe, et mirent le comble à leur réputation militaire. Toutes les puissances vont briguer leur alliance et acheter leurs services. Tous ceux qui auront besoin de sol-

dats iront désormais les chercher au milieu des Alpes, et le grand Mathias Corvin lui-même y recrutera ses armées pour résister aux envahissements de Mahomet II.

Dans le siècle précédent, la sagacité de la noblesse anglaise avait réhabilité l'infanterie légère; l'amour de l'indépendance réhabilite, à la fin du xve siècle, une infanterie compacte qui va produire sur la chevalerie, sur l'armement et l'ordonnance des troupes, sur la tactique, une influence égale à celle qu'ont exercée les archers anglais.

Philippe de Commines, résumant l'expérience du passé, appelait l'arc la reine des armes; la pique va recevoir maintenant de tous les généraux ce glorieux surnom.

L'infanterie va agir par le choc, car longtemps encore les armes de jet resteront dans une proportion faible relativement au reste des troupes.

La chevalerie, pouvant compter désormais sur une infanterie solide, restera à cheval et ne mettra pied à terre que dans des occasions très-rares. Elle va, comme les Allemands, imiter l'ordonnance de l'infanterie, prendre l'ordre profond et se munir d'une arme à feu, telle que la haquebute, la pistole ou le pistolet; et, renonçant à enfoncer de prime abord ces bataillons de piques, elle pourra par son feu

ouvrir une brèche par laquelle elle entrera dans ces citadelles de soldats.

Ainsi, deux éléments opposés vont se trouver en présence dans les batailles : une artillerie puissante, et un ordre profond qui rend l'effet de cette artillerie efficace et irrésistible. Ces deux éléments vont se développer en même temps dans les armées, jusqu'à ce que les progrès de l'artillerie forcent les troupes à abandonner une profondeur superflue pour étendre leur front. C'est donc à la diminution de l'ordre profond que nous jugerons par la suite des effets réels de l'artillerie sur le champ de bataille.

Avant de continuer notre récit, nous devons faire mention d'un petit combat qui eut lieu en 1477, et qui serait sans importance s'il ne caractérisait la nature des différentes armes de jet. Trois cents haquebutiers sortent un jour de Saint-Omer, et courent jusqu'au château de Tiembronne. Poursuivis par les archers français, ils s'adossent à un bois pour résister; mais le nombre de flèches que lancent les Français les force de se rompre et de se disperser. Ici, comme on le voit, l'arc a encore la supériorité sur l'arme à feu.

Bataille de Guinegatte.

A la bataille de Guinegatte, en 1479, nous n'avions pas encore de bataillons de piquiers, tandis que l'armée du duc Maximilien d'Autriche avait un carré de dix mille piques, flanqué d'arquebusiers. L'armée française comptait « vingt-deux étendards, dix-« huit cents lances, quatorze cents francs archers, « grand nombre d'artillerie volante, trente-sept « pièces d'artillerie, serpentines et gros bastons. » Cependant notre incomparable gendarmerie rompit l'ennemi, et notre infanterie, suivant l'exemple que J. de Hallwill de Berne avait donné à Morat, retourna contre les Bourguignons leur propre artillerie. Molinet, auteur bourguignon, s'écrie à cette occasion : « *Chose admirable et retournée, les François servoient* « *les Bourguignons du traict de leurs propres bastons.* » Cependant cet incident, comme on le sait, ne suffit pas pour nous conserver la victoire : les francs archers se mirent à piller le bagage des Allemands, qui revinrent à la charge pendant que la cavalerie française était occupée à la poursuite, et ils défirent la plus grande partie des francs archers.

Après cet exemple, Louis XI se hâta, en 1480,

pour avoir une infanterie plus solide et mieux disciplinée, d'exécuter le traité conclu dès 1474, et de prendre six mille Suisses à sa solde. Il fit également armer des Français de piques, mais il ne licencia point, comme le prétend la chronique attribuée à Jean de Troyes, les francs archers; car cette milice existait encore à sa mort, et elle se perpétua même jusqu'à François Ier.

Charles le Téméraire était mort sous les murs de Nanci, en 1477, ne laissant que des ruines; Louis XI meurt en 1483, et laisse à son successeur le pays le plus compacte, le plus puissant de l'Europe, le plus riche en ressources militaires.

Un auteur contemporain dit « que Louis XI laissa « trois trésors : une grosse, puissante et bonne « armée de quatre mille cinq cents hommes d'ar- « mes, d'un bon nombre de Suisses, de grand « nombre de francs archers, et d'autres gens de « guerre qu'on estimoit à soixante mille combattants « à sa solde, qui étoient payés tous prêts à le servir « contre tous ses ennemis. Le second trésor estoit « qu'il estoit garni d'un gros et merveilleux nombre « d'artillerie et de l'équipage qu'il y falloit, plus que « jamais n'avoit été roy qui fust paravant luy. Le « troisième, estoit qu'il laissât toutes les villes du « royaume, tant celles qui estoient en pays, comme

« celles qui estoient sur les frontières si bien forti-
« fiées, qu'il ne seroit possible d'y mieux pourvoir. »

Charles VIII. — Organisation de l'infanterie, de la cavalerie en France et en Italie.

L'infanterie venait de renaître en Allemagne et en Suisse, et déjà sous Charles VIII les troupes auxiliaires de ces deux pays se battaient l'une contre l'autre sur nos champs de bataille. A Saint-Aubin le Cormier, en 1488, il y avait dans les troupes de François II, duc de Bretagne, quinze cents lansquenets que lui avait envoyés Maximilien, duc d'Autriche, et on comptait huit mille Suisses dans les rangs de l'armée royale qui vainquit à cette journée sous les ordres de la Trémoille.

Ainsi, à onze ans d'intervalle, les enfants des Alpes avaient contribué à débarrasser la France des deux plus grands ennemis de son unité politique, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

Les débris des lansquenets entrèrent au service de Charles VIII, et de concert avec les Suisses firent partie de la brillante expédition de Naples.

Le temps était passé où la chevalerie croyait à elle seule pouvoir remplir tous les rôles, et, dès 1485, on

lit dans une ordonnance de Charles VIII, touchant l'organisation de ses gens de guerre, cette phrase remarquable : « Attendu qu'il seroit nécessaire avec « les gens de guerre de nos dictes ordonnances, qui « sont tous à cheval, avoir mettre sus et entretenir « quelques nombres de gens de guerre à pied tel que « seroit advisé, *attendu que gens de cheval ne peu-* « *vent aisément faire grand exploit sans gens de* « *pied,* sur ce, ordonnons de prendre un homme « sur cinquante-cinq feux. » Cette ordonnance était conforme à l'organisation des francs archers, milice qui existait donc encore, et, en effet, les chroniqueurs de l'époque font mention de quatre cents francs archers tués au siége de Nantes en 1487.

On lit, d'ailleurs, dans les Mémoires de Philippe de Commines, qu'en 1495 les francs archers du Dauphiné vinrent rejoindre à Asti le duc d'Orléans.

L'arc et l'arbalète étaient toujours les seules armes de jet de l'infanterie et de la cavalerie nationales, et, d'après une ordonnance de 1498, il y avait dans neuf villes du royaume neuf artillers établis pour fournir d'arcs les compagnies d'ordonnance.

Les renseignements les plus intéressants sur l'armement des troupes nous sont donnés par Paul Jove, dont nous extrairons le passage suivant où il décrit l'entrée de Charles VIII à Rome.

« En entrant par la porte du Peuple, de longs « bataillons de Suisses et d'Allemands marchaient « sous leurs enseignes en avant au son du tambour, « à pas mesurés, avec une certaine fierté militaire « et avec un ordre incroyable. Ils avaient tous des « vêtements courts, de diverses couleurs, qui mon- « traient la forme des membres, et les plus valeu- « reux faisaient un bel effet avec leurs plumets sur « les chapeaux. Ils avaient pour armes l'épée courte « et des piques de frêne de dix pieds avec un petit « fer au bout. Le quart d'entre eux était armé de « grandes haches ayant à leur extrémité un fer qua- « drangulaire. Ils maniaient cette arme à deux « mains, frappant d'estoc et de taille (et dans leur « langue ils l'appellent hallebarde). Pour chaque « millier de fantassins, ils avaient cent arquebusiers « portant des arquebuses qui tirent des balles de « plomb contre les ennemis. Les soldats entrent « ordinairement en bataille en ordre épais (*densatis* « *ordinibus*). Ils dédaignent tellement la cuirasse, « la salade et l'écu, que les capitaines seuls qui se « placent au premier rang ont une salade et un « plastron de fer. Après eux, venaient cinq cents « Gascons, presque tous arbalétriers, portant l'arba- « lète à arc d'acier, et avec une grande adresse, en « un clin d'œil, ils bandent et tirent leur arme.

« Cette espèce d'hommes semblait bien laide et mal « équipée en comparaison des Suisses, qui les sur- « passaient par leurs ornements de tête, leurs armes « reluisantes et la hauteur de leur taille. Après l'in- « fanterie, venait la cavalerie levée sur toute la no- « blesse de France. Les hommes d'armes s'avan- « çaient couverts de sayons de soie, ornés de plumets « et de colliers d'or; ordonnés en longues troupes, « ils étaient deux mille cinq cents, et cinq mille « chevau-légers. Ils se servaient comme les nôtres « d'une lance grosse et cannelée avec une pointe « solide, et de la masse d'armes. Leurs chevaux « grands et forts avaient les crins et les oreilles cou- « pés; les Français croient que les chevaux sont « mieux ainsi et paraissent plus terribles, mais ils « étaient moins beaux à voir, parce qu'ils n'avaient « point comme les nôtres des caparaçons en cuir « bouilli. Chaque homme d'armes avait trois che- « vaux, un page qui portait ses armes, et deux sui- « vants qui s'appellent coustiller et varlet. Le che- « vau-léger, suivant l'habitude des Bretons, porte « un grand arc de bois et de grosses flèches, et il « n'a que la cuirasse et la salade. Quelques-uns « portent la demi-pique, avec laquelle ils ont l'habi- « tude de clouer à terre les ennemis que les hommes « d'armes ont abattus dans la bataille. Tous ceux-

« ci portent des sayons travaillés à l'aiguille avec « broderies d'argent représentant en un travail déli- « cat les armes des capitaines, afin qu'on puisse dis- « tinguer dans la bataille le courage et la lâcheté des « soldats. Le roi était au milieu de quatre cents arba- « létriers à cheval, parmi lesquels on comptait cent « fidèles Écossais. Mais en avant de ceux-ci, deux « cents hommes d'armes français, élus pour leur « noblesse et leur valeur, portaient sur l'épaule des « masses d'armes grandes comme des haches; ils « entouraient le roi dans un ordre parfait; soit qu'il « allât à pied, soit qu'il chevauchât, ils le précé- « daient montés sur de grands chevaux et revêtus de « riches habillements d'or et de soie. »

Guicciardini donne également des renseignements que nous ne croyons pas devoir omettre : « Les « hommes d'armes français, dit cet historien, étaient « presque tous sujets du roi et gentilshommes; ils « ne servaient pas, comme les condottieri, pour le « gain, selon le bon plaisir des capitaines, et n'é- « taient pas payés par eux, mais par des employés « royaux. Toutes les compagnies étaient au complet « et formées de gens choisis ayant de bons chevaux « et de belles armes, car la pauvreté ne les empê- « chait pas de s'en pourvoir, et chacun s'efforçait « de mieux servir, non-seulement par l'instinct na-

« turel d'honneur que nourrissent ceux qui sont bien « nés, mais parce qu'ils pouvaient espérer par leurs « actions d'éclat obtenir des récompenses hors de la « milice, comme dans la milice elle-même, où ils « pouvaient s'élever de grade en grade jusqu'au rang « de capitaine. Parmi les capitaines, qui étaient « presque tous barons ou seigneurs, ou au moins « de sang très-noble, régnait la même émulation. « Dans la milice italienne, au contraire, il y avait « beaucoup d'hommes d'armes bourgeois, plébéiens « ou sujets de princes étrangers, qui, dépendant en « tout de leurs capitaines, avec lesquels ils conve- « naient de la solde, n'obéissaient qu'à eux et n'é- « taient ni par nature ni par organisation stimulés à « bien servir. Les capitaines ne s'entendaient pas « entre eux; et, maîtres entièrement de leurs com- « pagnies, ils ne maintenaient pas sous les drapeaux « le nombre de soldats pour lesquels ils recevaient « la solde, et l'ambition et l'avarice les faisaient « passer alternativement d'un service à un autre.

« Quant à l'infanterie, continue le même auteur, « les Italiens ne combattaient pas par bataillons so- « lides et réguliers, mais épars par la campagne, « cherchant toujours un obstacle naturel pour se « mettre à l'abri, tandis que les Suisses, nation « belliqueuse, se présentaient au combat en batail-

« lons ordonnés à tant d'hommes par file. Ils ne « sortaient jamais de leur rang et s'opposaient à « leurs ennemis comme un mur solide et invincible. « Et avec la même discipline et la même ordonnance, « mais non avec le même courage, combattait l'in- « fanterie française et gasconne.....

« C'est que le royaume de France, si puissant à « cette époque par sa cavalerie et par son grand « nombre d'artillerie, et par l'habileté des Français « à la servir, était très-faible en infanterie nationale; « car les exercices militaires n'étaient restés en « usage que dans la noblesse, et le peuple n'avait « plus l'ancien courage de ses pères, parce qu'il « s'était adonné exclusivement aux arts et aux gains « de la paix. Les rois prédécesseurs de Charles VIII, « craignant l'impétuosité du peuple et l'exemple des « rébellions passées, s'étaient appliqués à le désar- « mer et à l'éloigner des exercices militaires; et « c'est parce que les Français n'avaient plus de con- « fiance dans leur propre infanterie qu'ils se con- « duisaient timidement à la guerre toutes les fois « qu'ils n'avaient pas avec eux quelques bandes « suisses. » Et cela était si vrai à cette époque, que Philippe de Commines, en parlant de la bataille de Fornoue, s'écrie : « Nous avions à l'avant-garde « trois mille Suisses qui estoient l'espérance de l'ost. »

Le *Traité de la Milice*, écrit en 1477 par le duc d'Ascoli, Napolitain, nous fournit également des détails curieux sur l'organisation des troupes italiennes vers la fin du xve siècle.

« Supposons, dit Orso degli Orsini, une armée « d'environ vingt mille hommes; elle sera composée « de douze mille chevaux, six mille hommes de « pied, cinq cents pionniers, cinquante grosses « charrettes d'artillerie conduites par cent paires de « bœufs avec cent hommes pour les servir, cent « autres charrettes qui portent deux cents cerbatanes « (petits canons) conduites par quatre cents che- « vaux. Plus mille hommes, comme écrivains, se- « crétaires, officiers suivant la cour. Les douze mille « chevaux sont composés de deux mille hommes « d'armes et de mille arbalétriers. Mille hommes « d'armes sont à six chevaux et les autres mille à « cinq chevaux. Des arbalétriers, un tiers est com- « posé de valets et l'autre tiers de pages. Le valet « porte aussi l'arbalète et la cuirasse, et le page « conduit le bagage avec une arbalète de rechange. « Parmi les six mille fantassins, il y a mille arba- « létriers dont quelques-uns ont sur la voiture de « bagage une grosse arbalète ainsi que la cuirasse; « cinq cents arquebusiers (scopettieri), dont un « certain nombre porte une petite cerbatane qui

« tient le milieu entre l'escopette et la cerbatane, et
« qu'on place sur une fourchette pour tirer. Quand
« on est loin de l'ennemi on peut la placer sur la
« voiture. Le reste de l'infanterie est armé de toute
« sorte d'autres armes de main. Les cinquante
« grosses voitures avec cent canonniers et les cent
« paires de bœufs sont ainsi distribuées sous la di-
« rection du capitaine de l'artillerie.

« Deux bombardes, l'une lançant un boulet de
« pierre de trois cents livres; l'autre, de deux cents.
« La première tirée par huit paires de bœufs, et
« l'autre par cinq paires. Les quarante-huit autres
« voitures, attelées de deux ou d'une seule paire
« de bœufs, servent à porter les supports, les ron-
« delles de la bombarde, la poudre, les pierres, les
« ferrures, les traits et toute autre chose nécessaire,
« parmi lesquelles quatre soufflets de forge.

« Les deux cents petites charrettes portent deux
« cents cerbatanes dont cent grosses et cent moyen-
« nes. Elles ont devant elles certaines planches cou-
« vertes de cuir en guise de pavois qui couvrent
« non-seulement les pièces, mais les arbalétriers et
« les arquebusiers. Il faudrait que les cent grosses,
« comme les cent petites cerbatanes, fussent toutes
« d'un même calibre et d'un même poids. Pour
« chaque charrette, il faut deux hommes et deux

« chevaux attelés l'un devant l'autre; celui de devant « ne sert que de rechange, un seul étant suffisant « pour conduire la voiture. »

Quoique tous ces détails n'appartiennent qu'à un projet, ils fournissent le sujet de plusieurs remarques importantes; d'abord, on voit que la proportion de la cavalerie est immense, le double de l'infanterie; secondement, l'artillerie est composée de grosses bombardes beaucoup trop pesantes ou de petits canons beaucoup trop faibles pour produire un effet sensible sur le champ de bataille; cependant, le duc d'Ascoli veut que les armes à feu soient toutes d'un même calibre et qu'on puisse tirer les plus faibles sur une fourchette. Cette modification ne devait se réaliser que plus tard.

Artillerie italienne et française avant la fin du quinzième siècle.

L'artillerie était encore dans l'enfance en Italie. Machiavel avoue lui-même que l'art de la guerre y était complétement oublié. Le fameux architecte italien Giorgio Martini, qui vivait à cette époque, ne mentionne dans son traité que des pièces énormes et informes, les plus grandes ne lançant que de gros boulets de pierre.

fermée dans des barils, était mise dans des sacs de peau de mouton pendant l'action, afin d'éviter le danger du feu.

On tenait, dit Jaligny, « l'artillerie du roy l'une « des bonnes que jamais aucun de ses prédécesseurs « eût eue, et il y avoit entre autres, en 1488, des « bastons de nouvelle fabrique, en façon de ser- « pentine, qui faisoient des passées incroyables. » Voici donc l'origine du canon-serpentin bien constatée.

Les affûts avaient fait également de grands progrès, car ils servaient à porter les pièces de tous les calibres, soit pour le tir, soit pour la route. Auparavant on conduisait les grosses pièces sur des chariots, et, pour les tirer, on les mettait à terre au moyen de la chèvre. Quoique plus tard, lorsqu'on eut fait une distinction entre l'artillerie de siége et l'artillerie de campagne, l'adoption des chariots porte-corps ait été une utile amélioration, à cette époque, où les gros calibres entraient en ligne comme les petits, c'était un avantage d'avoir, pour les grosses comme pour les petites pièces, un affût qui servît également pour le tir comme pour le transport. En effet, Jaligny dit qu'en 1488, devant la ville de Châteaubriant, « l'artillerie du roy, qui « marchoit *toute chargée,* commença à tirer », ce

qui signifie, selon nous, qu'elle marchait chargée sur ses affûts, car la plupart des auteurs de ce siècle emploient le mot *charger* dans cette acception. Les chariots porte-corps furent adoptés de bonne heure en Allemagne, mais en France on ne s'en servit pas avant Henri IV.

Les affûts étaient faits en bois d'orme, et la nomenclature de leurs parties en fer et en bois se rapporte complétement à celle des affûts de l'artillerie de Henri II et de Henri IV.

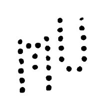
Les faucons, considérés plus particulièrement comme pièces de campagne, avaient des coffrets sur leurs affûts, afin de pouvoir tirer avec plus de promptitude; chaque affût était muni de ses leviers et de coins pour donner les degrés d'élévation. On emportait pour graisser les roues de petites chèvres semblables à celles dont on se sert encore aujourd'hui dans plusieurs pays pour le même usage.

Nous savons par Machiavel que les roues étaient écuées, c'est-à-dire que les rais étaient inclinés sur le moyeu, condition essentielle de solidité, lorsque les voitures ne sont pas destinées à rouler sur des surfaces planes. Les moyeux des grosses pièces étaient garnis de boîtes en bronze.

Sous Charles VIII, comme plus tard sous François Ier, il n'y avait que le double canon qui eût un

avant-train dont les roues étaient extrêmement basses, car elles n'avaient pour but que de soulager le limonier. Les autres pièces n'en avaient point; il en fut ainsi jusqu'à Louis XIV. Cette disposition, assez avantageuse pour les petites pièces, l'était moins pour les grosses. En plaine comme en montant les côtes, le limonier avait peu à porter; dans les descentes, au contraire, on était obligé de détacher les clavettes de la limonière, afin que le bout des flasques traînât sur le sol, ce qui, d'ailleurs, dispensait d'enrayer.

C'est ici le lieu de placer la description que fait Paul Jove de l'artillerie de Charles VIII à son passage par Rome. « Mais ce qui inspirait surtout l'é-
« pouvante, c'étaient plus de trente-six canons sur
« des charrettes, lesquels, avec une célérité in-
« croyable, étaient tirés par des chevaux en lieux
« plats ou inégaux. Les plus grands avaient huit
« pieds de longueur, pesaient six mille livres de
« bronze et s'appelaient canons; ils lançaient une
« boule de fer grande comme la tête d'un homme;
« après les canons venaient les coulevrines, plus
« longues de moitié que les canons, mais de plus
« petit calibre; ensuite venaient les faucons de diffé-
« rentes proportions, mais dont le plus petit lançai
« un boulet gros comme une orange. Toutes ces



« pièces étaient encastrées entre deux flasques rete-
« nus par des chevilles, et elles étaient suspendues
« au milieu de leur axe par des tourillons afin
» qu'on pût diriger les coups. Les petits canons
« avaient deux roues, les plus gros quatre, et celles
« de derrière pouvaient s'ôter pour accélérer ou re-
« tarder la marche, et les maîtres et les charretiers
« les faisaient courir avec une telle vitesse que les
« chevaux de trait, excités par la voix et les coups,
« allaient en plaine aussi vite que la cavalerie. »

On a quelquefois révoqué en doute l'exactitude de ce passage de Paul Jove; les détails que nous avons donnés confirment complétement le dire de l'historien italien; et, d'ailleurs, qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qu'en 1494 l'artillerie française ait reçu les perfectionnements que possédait déjà l'artillerie de Bourgogne en 1476?

Quant au personnel, l'artillerie de Charles VIII avait à sa tête un grand maître, un lieutenant du grand maître et un contrôleur général. Ce dernier était chargé de vérifier et de contrôler tous les payements et toutes les dépenses.

Tout en centralisant l'administration supérieure, il fallait la simplifier en créant des subdivisions, c'est-à-dire en réunissant sous la direction d'un seul chef un nombre limité de voitures, d'hommes

et de chevaux. C'est ce qu'on obtint en divisant alors l'artillerie en bandes. Chaque bande, commandée par un commissaire, comprenait ordinairement de quatre cents à mille chevaux. Les emplois inférieurs étaient divisés en un grand nombre de spécialités, parmi lesquelles on distinguait les canonniers ordinaires et extraordinaires, et leurs aides, les bombardiers, les boute-feux, les chargeurs et déchargeurs, et enfin les ouvriers des différents métiers. Les canonniers ordinaires, entretenus toute l'année dans certaines villes comme hommes spéciaux, étaient souvent chargés de fondre les pièces et de monter les affûts; les canonniers extraordinaires étaient ceux qu'on adjoignait aux premiers quand on avait besoin d'un plus grand nombre d'hommes. Les canonniers ordinaires avaient quatre livres par mois de gages, et on peut juger de l'estime que l'on faisait d'eux par le prix que coûtait leur habillement. En 1489, Charles VIII donna à cent vingt-sept de ses canonniers ordinaires des hoquetons brodés, dépense qui s'éleva à 2,254 livres tournois.

Quand on voulait faire marcher l'artillerie avec promptitude, on envoyait dans les chefs-lieux par où elle devait passer un courrier porteur de lettres closes du grand maître, qui ordonnait de tenir prêts

les chevaux nécessaires pour conduire d'une ville à une autre les pièces et leurs munitions.

D'après ce qui précède, on pourra se convaincre que l'artillerie de Charles VIII méritait la haute réputation qu'elle acquit dans toute l'Europe, et que c'est à cette époque qu'il faut fixer la fondation définitive de notre artillerie. On trouvera dans le second volume plus de détails techniques et en même temps plus de preuves historiques à l'appui de ce que nous avançons. Mais disons dès à présent qu'il ne faut adopter qu'avec défiance la description de l'artillerie de Charles VIII qui se trouve à la fin du *Voyage littéraire* de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, publié à Paris en 1724, et qu'a citée M. Carlo Promis, dans son ouvrage sur les œuvres de l'architecte Francesco di Giorgio; car le nombre des troupes, le nom et le nombre des pièces, la longueur extraordinaire de quelques-unes, les soixante chevaux ou paires de bœufs dont elles sont attelées, sont complétement en contradiction avec ce que disent Paul Jove et tous les autres écrivains de l'époque, soit italiens, soit français. Mais cette description est curieuse parce qu'elle est écrite, en Italie, au moment où l'armée française se mettait en marche, et qu'elle signale l'existence de ces bruits exagérés qui précèdent toujours l'ar-

rivée des armées d'invasion. En effet, l'écrivain bolonais avoue que tous les détails qu'il donne lui ont été rapportés par quelqu'un qui venait de France, avait passé par Lyon, et affirmait avoir vu tout ce qu'il écrit.

Effets de l'artillerie dans les batailles.

L'artillerie de Charles VIII produisit un grand effet dès 1488, à la bataille de Saint-Aubin du Cormier contre le duc de Bretagne. Il paraît que les canons, parmi lesquels on comptait douze faucons, avaient été placés de manière à prendre d'écharpe les troupes auxiliaires anglaises et allemandes qui se trouvaient dans l'armée du duc de Bretagne, et qu'ils firent un horrible carnage. Mais ce fut surtout dans l'expédition de Naples que l'artillerie française acquit une grande réputation. Avant de parler de l'effet qu'elle produisit, nous devons nous arrêter un moment pour vérifier le nombre exact de canons que l'armée de terre amena avec elle. Voyons d'abord à quel nombre montait cette armée.

En 1494, Charles VIII rassemble à Lyon une puissante armée composée de seize cents hommes d'armes; de dix mille Suisses et lansquenets, dont

six mille piques, deux mille coulevriniers et deux mille hallebardiers; de six mille hommes d'infanterie française, archers et arbalétriers, dont la moitié étaient Gascons. Avec les archers écossais et les archers de la garde, les cent gentilshommes *à la manche large,* les cinq cents hommes d'armes de Ludovic Sforce, cette armée se montait à environ trente mille hommes, sans compter la division réunie à Gênes, et qui devait s'embarquer sur la flotte. Quant à l'artillerie qu'elle traînait avec elle, le nombre en a été tellement exagéré par tous les auteurs modernes qui ont écrit sur l'expédition de Naples, que nous devons nous y arrêter un moment, afin de réfuter une erreur qui dure depuis longtemps.

On lit dans l'*Histoire de Charles VIII,* édition Godefroy, p. 177, que Charles VIII amena avec lui deux cent quarante pièces de canon et deux mille quarante pièces de campagne! M. Philippe de Ségur, M. de Rocquancourt, dans son cours d'*Histoire sur l'art de la guerre,* M. le capitaine Favé, dans son intéressant ouvrage sur la *Tactique des Trois Armes,* M. le capitaine Bach, dans le n° VI du *Mémorial de l'Artillerie,* 1845, le capitaine Brunet, dans son *Histoire de l'Artillerie,* le général Bardin, dans son *Dictionnaire de l'Armée de terre,* font tous mention d'un nombre aussi considérable de pièces légères,

sauf à faire varier le nombre de six mille à douze cents! Nous allons indiquer d'où provient cette erreur.

Robert Gaguin, auteur contemporain, puisqu'il fut employé au traité de paix entre Charles VIII et Henri VII, en 1492, s'exprime ainsi :

« En ce voyage et convoy, *cent quarante grosses* « *pierres* pour artillerie, et bastons à feu mille, et « *deux cents grosses bombardes,* vastardeurs six mille « deux cents, et à la conduicte de ce estoient deux « cents maistres experts pour acoustrer artillerie, et « six cents maistres charpentiers, maistres et gens « moult bien sçavans pour abatre murailles. Trois « cents maistres pour pierres de fonte grosses, « moyennes et petites, onze cents maistres charbon- « niers pour faire charbon, deux cents maistres « pour faire cordes, chables, six vingt et quatre « mille charretiers pour conduire huit mille che- « vaux, lesquels menoient l'artillerie. »

D'un autre côté, on lit dans le Panégyrique de Loys de la Trémoille, par Jean Bouchet, la description suivante : « *L'artillerie estoit de mille quarante* « *grosses pièces, cent quarante bombardes,* douze « cents vastardeurs. » Enfin, l'*Histoire de la Conqueste de Naples,* publiée par M. Gonon, fait mention de : « *Pierres grosses cent quarante,* bom- « bardes douze cents, vastardeurs six mille deux

« cents. » Sans nous occuper maintenant de la signification du mot *vastardeur*, dont nous parlerons plus tard, nous voyons clairement que dans chacune des citations précédentes, il y a une erreur de copiste. Ainsi, dans l'écrit de Robert Gaguin, on a mis *pierres* au lieu de *pièces*, et dans celui de Jean Bouchet, on a mis le chiffre de mille quarante au lieu de cent quarante. L'artillerie était donc composée de cent quarante grosses pièces, de deux cents bombardes (terme générique pour les gros calibres), et de mille haquebutes ou espèces d'armes à feu portatives qui pesaient alors environ cinquante livres. De plus, comme Robert Gaguin nous apprend qu'une partie de cette artillerie avait été dirigée sur le Rhône pour être embarquée sur la flotte, et que l'autre suivait l'armée par terre, on voit que le nombre de canons que Charles VIII avait avec lui ne se montait qu'à cent quarante au plus, ce qui est déjà un nombre assez considérable pour une armée de trente mille hommes; car cela fait près de cinq pièces par mille hommes. Ce chiffre est d'autant plus exact que Paul Jove, en faisant la description de l'entrée de Charles VIII à Rome, ne parle que de trente-six charrettes, et nous croyons qu'il ne veut parler que de grosses pièces, puisque le duc d'Ascoli se sert, comme nous l'avons vu, de la

même expression de *charrettes* pour désigner les gros calibres. Philippe de Commines dit qu'au retour du voyage de Naples, au passage des Apennins, il n'y avait que quatorze grosses pièces pour l'armée qui ne comptait plus que neuf mille hommes, et ce petit nombre de gros calibres n'excite nullement son étonnement. Or, en établissant la proportion, on voit que si neuf mille hommes avaient quatorze pièces, trente mille hommes devaient en avoir quarante-sept, chiffre qui se rapproche de celui de Paul Jove. Et si, d'après la proportion employée sous Louis XII, les gros calibres formaient dans le parc le tiers des petites pièces, nous aurons pour l'armée de neuf mille hommes, quarante-deux pièces, et pour l'armée de trente mille hommes, cent quarante et une pièces.

Quant au mot *vastardeur,* nous croyons, avec M. Carlo Promis, qu'il vient de l'italien *guastatore,* mais nous sommes bien loin de croire avec lui qu'on désignât sous ce nom une bouche à feu. Nous partageons encore bien moins l'opinion du général Bardin, qui prétend que vastardeur veut dire pièce bâtarde, car cette dénomination ne fut usitée que plus tard. Vastardeur voulait dire pionnier; guastatore avait cette signification en italien, et encore aujourd'hui il veut dire sapeur. On lit en effet dans

Ducange : *Italice vastatores nuncupantur militum genus fossores munitores castrenses, gallice pionniers;* et cette définition est confirmée par différentes chroniques. François de Rabutin, en parlant des pionniers employés par Charles-Quint au siége de Metz en 1552, les nomme vastadours; de même, on trouve dans les Commentaires de Montluc que, les soldats ayant travaillé en 1545 à des fortifications, leurs camarades les appelaient par dérision pionniers gastadours. Enfin, dans les Chroniques de Nicole Gilles, on retrouve le même paragraphe relatif à l'artillerie de Charles VIII copié de R. Gaguin, si ce n'est que le mot *vastadeur* est écrit *gastadour.*

L'erreur de ceux qui ont écrit sur cette expédition vient donc de ce que jusqu'à présent ils ont pris pour l'énumération des bouches à feu, les pionniers qui étaient destinés aux XVe et XVIe siècles à précéder l'artillerie pour réparer les chemins. En effet, Robert Gaguin, qui énumère tous les hommes employés dans le parc d'artillerie de Charles VIII, ne fait nulle mention de pionniers, quoique nous sachions par André de la Vigne, Jaligny et les Comptes de l'artillerie de Charles VIII, qu'il y en avait un grand nombre dans l'armée française. On nous objectera peut-être que le nombre de chevaux dont les

chroniques font mention est en disproportion avec le nombre de pièces que nous avons fixé. Il est vrai qu'en basant nos calculs sur les données de Philippe de Clèves, qui vécut sous Louis XII, cinq mille cinq cents chevaux et deux mille six cents pionniers eussent suffi pour conduire cent quarante bouches à feu et leurs munitions; mais comme les bagages étaient très-considérables et qu'on traînait à la suite des armées des ponts de bateaux, des tentes, des échelles d'assaut, etc., nous ne croyons pas le chiffre de huit mille chevaux exagéré. Il nous reste encore à prouver que les plus grosses pièces d'artillerie ne firent pas partie, dès le commencement de la campagne, du parc qui cheminait par terre, mais que, mises sur la flotte, elles ne furent débarquées qu'à la Spezzia, évitant ainsi le passage des Alpes et des Apennins. En effet, puisqu'en allant à Naples, comme au retour, l'armée française traversa les Apennins au même endroit, si les gros calibres eussent fait, en allant, partie du parc de campagne, les historiens feraient mention des difficultés qu'on aurait eues à leur faire traverser les Apennins, tandis qu'au contraire ils gardent le silence le plus absolu à ce sujet, et ne parlent que des difficultés qu'on éprouva au retour de Naples. D'un autre côté, nous savons, par Paul Jove, que l'armée avait son

artillerie de gros calibres en entrant dans Rome; où la prit-elle? probablement à Sarzanne près de la Spezzia; car un chroniqueur nous apprend que Charles VIII resta sept jours à Sarzanne et qu'il montra à Ludovic Sforce une *partie* de son artillerie, que celui-ci *prisa moult*. Or, le duc de Milan était resté avec l'armée depuis Asti jusqu'à Plaisance; puisqu'on lui montrait seulement à Sarzanne une partie de l'artillerie comme une chose nouvelle, il fallait nécessairement que cette partie de l'artillerie fût récemment débarquée.

Ainsi donc Charles VIII partit de France avec environ cent pièces de canon de calibres moyens; à Sarzanne, son parc s'augmenta d'environ quarante grosses pièces; mais ayant laissé une grande partie de son artillerie à Naples, il ne repassa les Apennins qu'avec environ quarante-deux bouches à feu, dont quatorze grosses pièces qui seules offrirent de grandes difficultés pour le transport.

Nous nous sommes étendus sur ces détails, parce qu'il est bon de prouver qu'en général ce qui dans l'histoire paraît improbable n'est point vrai.

Cette artillerie était bien faite pour exciter l'admiration des étrangers, et tous les auteurs italiens de l'époque ne manquent pas d'en faire l'éloge. Quand l'avant-garde des Français passa le mont Cenis,

dit Paul Jove, elle traînait après elle un appareil d'artillerie de bronze excitant l'épouvante, parce qu'il n'y en avait jamais eu de semblable; et Philippe de Commines, si réservé dans ses éloges, écrit que les Italiens « n'entendoient pas le fait de l'ar-« tillerie et en France n'avoit jamais été si bien en-« tendu. »

Cependant l'efficacité de l'artillerie se montra surtout contre les forteresses, et elle ne fut pas appelée à jouer un grand rôle sur les champs de bataille. On sait qu'il n'y eut, dans cette expédition, qu'une seule rencontre en rase campagne, au retour de Naples, et dans cette occasion l'artillerie agit plutôt par la crainte qu'elle inspirait que par son effet réel. L'avant-garde ayant déjà traversé les Apennins sous le commandement du maréchal de Gié, avec les pièces légères, se trouvait dans une position critique, car elle était beaucoup trop éloignée du reste de l'armée. Elle fut attaquée par la cavalerie irrégulière albanaise qui était à la solde des Vénitiens et qu'on nommait estradiots; mais « lesdicts estradiots, dit « Philippe de Commines, se trouvèrent bien épou-« vantés de l'artillerie, car un faucon tira un coup « qui tua un de leurs chevaux, qui incontinent les « fit retirer, car ils ne l'avoient point accoustumé. » Ceci prouve que les petits calibres étaient mis à

l'avant-garde, tandis que les grosses pièces marchaient avec le corps de bataille dont elles ralentissaient les mouvements : et, dans cette circonstance, elles faillirent compromettre le salut de l'armée par la difficulté qu'on éprouva à leur faire traverser l'Apennin. Pour faire avancer les quatorze grosses pièces, on ne conserva que le limonier, et les Suisses s'attelèrent deux à deux au nombre de cent à deux cents hommes qui se relevaient souvent. Quant aux boulets, ils étaient portés dans les chapeaux ou dans les mains. La descente offrit autant de difficulté que la montée : on fut obligé d'atteler les chevaux derrière les affûts pour les retenir. On fit sauter des rochers, on combla des fossés, etc. Enfin, on proposa au roi, dit Philippe de Commines, de briser les grosses pièces d'artillerie, mais il ne voulut jamais y consentir.

Bataille de Fornoue.

Arrivé sur le versant septentrional de l'Apennin, Charles VIII occupa Fornoue, et rencontra toute l'armée vénitiènne campée sur la rive droite du Taro pour lui disputer le passage. L'armée française ne comptait que neuf mille hommes. Elle fut divisée en

trois corps placés chacun à la distance d'un jet *de boule l'un de l'autre* (à un quart de mille, dit Paul Jove); trois mille Suisses étaient à l'avant-garde, ayant devant eux les grosses pièces d'artillerie. Leur bataillon carré était flanqué par les arbalétriers gascons et les archers de la garde qui avaient mis pied à terre; trois cents hommes d'armes étaient sur le côté. Tous les bagages, portés par six mille sommiers, défilaient sur la gauche de l'armée.

Les Vénitiens avaient divisé leur armée, forte de vingt à trente mille hommes, en huit corps, dont deux en réserve pour entourer les Français; le premier rang de l'infanterie italienne était composé de piquiers, le second d'hommes armés de pertuisanes, et le troisième d'arbalétriers; mais les Suisses se mirent à rire, dit Paul Jove, en voyant une telle ordonnance, et en un clin d'œil ils renversèrent l'infanterie ennemie. La cavalerie italienne combattit mieux, et même le grand nombre des ennemis eût pu compromettre le succès de la journée, si les estradiots ne se fussent pas occupés à piller les bagages des Français au lieu de combattre. L'artillerie française, bien placée, puisqu'elle tira presque tout le temps de la bataille, même au risque d'atteindre amis comme ennemis, ne produisit pas de grands effets, parce que les canonniers adoptèrent dès lors

la funeste habitude de diriger leur feu contre l'artillerie, au lieu de le diriger contre les troupes de cavalerie et d'infanterie. Cette habitude, que tous les généraux distingués ont blâmée, et que l'empereur Napoléon disait tenir à un sentiment naturel, mais mal compris, de propre conservation, s'est maintenue jusqu'à nos jours. Un auteur contemporain prétend que l'effet de l'artillerie fut diminué par la pluie qui survint. Philippe de Commines dit que l'artillerie des deux armées ne tua pas dix hommes. Guichardin avance le même fait. Cependant elle tira avec une extrême précision : car, du second coup, un canon français démonta l'artillerie ennemie et tua les canonniers.

Après Fiorenzole, la pluie ayant détrempé les chemins, il fallut, pour tirer une seule pièce, quarante à cinquante chevaux et autant de pionniers; aussi Philippe de Commines dit-il à cette occasion : « Nous n'allions pas plus fort que les grosses pièces « d'artillerie où souvent y avoit à besongner à leurs « affaires et grande faute de chevaux; mais à toute « heure qu'il en estoit besoin, s'en recouvroit en « l'ost par les gens de bien qui volontiers les bailloient. Et ne se perdit une seule pierre (alors « synonyme de boulet) ni une livre de poudre. Et « croy que jamais homme ne vit passer artillerie de

« telle grosseur ni de telle diligence par le lieu où « passa cette-cy. » Paul Jove dit au contraire que les Français enfouirent en terre deux gros canons qu'ils ne purent emmener parce que les roues se brisèrent. Si ce fait n'est point vrai, au moins est-il très-probable; car, encore aujourd'hui, il serait très-difficile de mener par le même chemin quatorze pièces de cinquante sur leurs affûts.

Les armes à feu à chevalet furent extrêmement utiles pour protéger la retraite de l'armée française, qui était sans cesse attaquée par les estradiots, véritables Cosaques du xve siècle. Aussi les Suisses faisaient-ils un fréquent usage de leurs coulevrines, et même, pour éloigner davantage les assaillants, ils se servaient de haquebutes qui étaient transportées sur des chevaux. L'armée parvint en France sans autres accidents.

Montpensier, resté comme vice-roi à Naples, et d'Aubigny, resté en Calabre, eurent bientôt à lutter contre les insurrections et contre Ferdinand de Naples, qui avait appelé les Espagnols à son aide. Dans une rencontre qui eut lieu dans les Abruzzes, Camille Vitelli, qui était entré au service de France, employa, pour la première fois, des arquebusiers à cheval. Les Espagnols, qui prirent alors part à la lutte, avaient une assez bonne infanterie; cependant

ils n'avaient point encore de piques, mais des pertuisanes courtes; ils portaient des rondelles ou boucliers ronds. Leur cavalerie ne pouvait pas non plus se comparer à la gendarmerie française, et, à ce propos, Paul Jove dit : « On vit à Seminara, en 1495, « que les cavaliers espagnols ne pouvaient être com- « parés aux hommes d'armes français, car ils ne « portaient pas de casques alors, mais des bonnets « de lin (*sic*) et des boucliers de cuir bouilli en « forme de cône, et une lance de frêne très-longue « qui donnait des coups mortels à ceux qui étaient « désarmés, mais qui était à mépriser pour des « hommes munis d'armes défensives. »

L'expédition de Charles VIII donna une nouvelle impulsion à l'art militaire; toutes les puissances cherchèrent à améliorer leur artillerie, à avoir une infanterie organisée à l'instar des Suisses et des lansquenets; et comme en France on avait été frappé des embarras que les escarmouches sans cesse renaissantes de la cavalerie irrégulière albanaise avaient occasionnés à l'armée dans la retraite, par la suite Louis XII prit des estradiots à son service.

Réflexions sur l'expédition de Charles VIII.

Il n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé de décrire stratégiquement les campagnes pendant lesquelles eurent lieu les bâtailles qui nous occupent dans ce livre. Cependant, comme toutes les connaissances humaines marchent de concert, il ne sera pas inutile de prouver que la création de notre artillerie coïncide avec la renaissance de meilleurs principes stratégiques. Nous réfuterons ainsi le dire des auteurs qui représentent la conquête du royaume de Naples comme une de ces expéditions conçues imprudemment et conduites sans calcul et sans réflexion.

Charles VIII, avant de pénétrer en Italie, étudie le terrain qu'il va parcourir; il sait pouvoir compter sur le concours de la duchesse de Savoie, de Gênes, de Ludovic Sforce, déjà presque duc de Milan, et du duc de Ferrare; il s'assure de la neutralité de Venise, de Florence et de Rome, où il envoie Perron de Basche comme ambassadeur.

Il conclut un traité de paix avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne, et Maximilien jure sur l'hostie de ne point l'inquiéter pendant son expédition.

Assuré des bonnes dispositions des princes, Charles sait aussi que tous les peuples d'Italie l'appellent à grands cris et que partout les sympathies populaires salueront son passage et appuieront ses prétentions. Il était impossible de lui résister, dit un auteur contemporain, tant les peuples l'appelaient de leurs vœux.

Sans compter les troupes rassemblées à Lyon et dont nous avons parlé, il réunit à Gênes un autre corps d'armée fort de dix mille hommes, sous les ordres du duc d'Orléans; ces troupes devaient agir sur la côte ou s'embarquer sur la flotte, réunion de galères et de barques très-considérable pour l'époque.

Le roi Alphonse de Naples, pour éloigner la guerre de ses États, avait envoyé deux corps d'armée à la rencontre des Français. L'un s'était rendu en Romagne; l'autre, monté sur des vaisseaux, devait débarquer dans la rivière de Gênes. Ces deux divisions menaçaient, pour ainsi dire, les deux ailes de l'armée française marchant vers les Apennins. Mais Charles VIII, qui avait réuni son armée à Asti, ne voulut pas s'aventurer plus avant dans l'intérieur de l'Italie sans avoir couvert ses deux flancs. Il n'avança sur le Pô qu'après que le duc d'Orléans eut défait à Rapallo la flotte et les troupes napolitaines qui

avaient débarqué, et il ne traversa les Apennins à Pontremoli que lorsque d'Aubigny et le comte de Cajasse eurent chassé le duc de Calabre de la Romagne. Enfin, il laissa le duc d'Orléans à Asti à la tête d'un corps d'armée qui devait surveiller le duc de Milan et assurer une retraite facile à l'armée française. Pour s'assurer encore mieux de la neutralité des Vénitiens, il envoya Philippe de Commines à Venise. D'un autre côté, la flotte devait longer la côte occidentale de l'Italie, et être à portée d'approvisionner son armée d'hommes et de munitions.

Partout où Charles VIII passe, il prend par force ou se fait céder les forteresses qui commandent les passages importants; et il y laisse des garnisons françaises. Les Florentins lui rendent toutes leurs places fortes. En occupant tous les points de la côte, tels que Sarzana, Pietra-Santa et Pise, il se trouve en communication avec sa flotte; et à Florence, d'Aubigny vient le rejoindre après avoir traversé les Apennins à Castrocaro.

En marchant sur Rome, il s'empare des positions importantes, telles que Montefiascone, Viterbe, Bracciano; il y laisse garnison; et l'enthousiasme que lui montrent à son passage les habitants de Lucques, de Pise, de Poggibonsi, de Sienne, lui prouve

qu'il laisse derrière lui non-seulement des forteresses, mais encore des amis.

Dans la ville sainte même, un parti puissant, à la tête duquel se trouve la famille Colonne, lui offre un appui certain. Il envoie de Bracciano plusieurs centaines de Suisses à Ostie, et facilite ainsi l'entreprise des Colonne, qui se sont emparés de cette ville. Sa flotte, qui a touché à Porto-Ercole, y débarque des soldats qui vont le rejoindre à Rome. Le Capitole tremble devant un nouveau Brennus; les canons français sont braqués devant le fort Saint-Ange, et le pape abandonne à Charles VIII ses principales forteresses, entre autres Terracine et Civita-Vecchia. Tous les points de la côte depuis Gênes jusqu'à Gaëte sont au pouvoir des Français.

Charles VIII, pour marcher sur Naples, prend la route des montagnes; il traverse Velletri, Val-Montone, Ceprano, et veut enlever la position importante de San-Germano, où le roi de Naples avait rassemblé toute son armée. Afin de tourner cette position formidable, il envoie à Aquila une colonne de troupes qui protége sa gauche et doit arriver sur les derrières de l'armée ennemie.

Toutes ces dispositions, on ne peut le nier, indiquent un plan bien conçu et bien exécuté. Cependant il est certain que, si l'armée française n'eût pas

compté sur les sympathies populaires, elle n'eût pas été assez nombreuse pour soumettre toute l'Italie; mais partout le peuple accourait en foule au-devant de nos soldats. En Romagne, les soldats isolés du duc de Calabre étaient assassinés par les paysans. Les habitants criaient les larmes aux yeux : Liberté! liberté! A San-Germano comme à Capoue, la population s'oppose à toute résistance, et, suivant l'expression d'un auteur vénitien de l'époque, les Napolitains se portent avec empressement en dehors de leurs villes pour recevoir *leur roi français*. Dans tout le royaume de Naples jusqu'à Tarente, le peuple, dit Philippe de Commines, venait au-devant de nos gens à *trois journées des cités pour se rendre*. Ainsi donc, il n'est pas juste de taxer d'imprudence une expédition, où l'armée d'invasion a sa retraite assurée par une armée d'observation; où elle a des alliés et des postes nombreux; où ses flancs sont appuyés, d'un côté, à une chaîne de montagnes, de l'autre, à la mer où ses vaisseaux dominent, et qui enfin voit les populations favoriser sa marche et applaudir à ses progrès.

Maîtres de Naples, les Français ne songèrent plus qu'à jouir de leur conquête. La conduite politique de Charles VIII fut déplorable; elle ne répondit en rien aux espérances que les peuples d'Italie avaient

conçues; et ceux-ci voyant qu'ils n'avaient fait que changer de joug, pensèrent qu'un maître du pays valait encore mieux qu'un maître étranger.

Quoique la défection du duc de Milan et des Vénitiens l'eût forcé à retourner en France, Charles VIII trouva jusqu'aux Apennins la route ouverte, grâce aux garnisons qu'il avait laissées en arrière et aux sentiments bienveillants des populations. Jusqu'aux Apennins, le retour de l'armée française ne fut pas une de ces retraites malheureuses qui se font au milieu de la malédiction des peuples, mais un mouvement réglé, s'exécutant au milieu d'amis contristés. A Sienne, les habitants implorent avec instance le maintien d'une garnison française. A Pise, les supplications vont jusqu'au désespoir; et, tant a toujours été grande la sympathie des Français pour les opprimés, toute l'armée s'émeut en faveur des Pisans. Hommes d'armes, fantassins, viennent prier le Roi de ne point livrer Pise à la domination de Florence. Tout le monde s'en mêlait, dit Philippe de Commines, même les archers et les Suisses, et cinquante gentilshommes de la garde vinrent jusque dans la chambre du Roi, la hache sur l'épaule, lui faire des représentations.

Cette noble compassion pour les souffrances d'autrui faillit gravement compromettre le salut de

l'armée : car le Roi, qui ne voulut pas abandonner entièrement ceux qui l'imploraient, affaiblit considérablement ses forces en laissant des garnisons à Sienne et à Pise; il eut ensuite le tort plus grave d'envoyer, étant à Sarzanne, cinq mille hommes à Gênes. La flotte, quoique grandement affaiblie, suivait toujours la côte, elle toucha à la Spezzia; mais elle fut battue près de Gênes, ville qui avait suivi la défection du duc de Milan.

C'était au moment où Charles VIII allait repasser les Apennins, que l'armée laissée sous le commandement du duc d'Orléans pouvait être d'un grand secours; mais ce prince avait agi avec une irrésolution qu'on rencontre souvent dans les moments difficiles même chez les hommes énergiques. Il avait fait trop ou trop peu. Avant le retour de l'armée de Naples, il pouvait, ainsi que l'assure Philippe de Commines, s'emparer de Milan et de Pavie, détrôner Ludovic Sforce, qui était détesté, et tenir ainsi en échec Venise, qui n'eût pas osé bouger. Mais craignant qu'un échec ne compromît le retour de l'armée, il resta tranquillement à Asti. Cependant, il ne put résister au désir de s'emparer d'une ville qui s'offrait à lui; il se porta donc sur Novare, où, bloqué par des forces supérieures, il ne fut plus d'aucune utilité à Charles VIII, qui, malgré ce contre-

temps, revint en France, en se faisant jour à travers ses ennemis.

On nous pardonnera cette digression; elle nous a paru utile pour prouver que si, pendant l'expédition de Naples, de grandes fautes furent commises, néanmoins on était loin des temps d'ignorance où le roi Jean trouvait sur ses derrières l'ennemi qu'il cherchait devant lui, et où le duc de Bourgogne, voulant assiéger Calais, arrivait devant Saint-Omer.

Louis XII. — Organisation de l'infanterie.

Sous Louis XII, l'organisation de l'armée suivait l'impulsion que lui avaient donnée Charles VII et ses successeurs. L'infanterie française continuait à acquérir de la consistance, et des hommes tels que Bayard tenaient à honneur de combattre à sa tête. Elle était divisée en compagnies de cinq cents ou de mille hommes. Lorsque Louis XII proposa au chevalier sans peur et sans reproche de lui confier un commandement d'infanterie, celui-ci demanda au Roi combien il voulait lui donner d'hommes à conduire. « Mille hommes, dit le Roi, et il n'y a homme « qui en ayt plus. » — « Sire, répondit le bon che-

« valier, c'est beaucoup pour mon sçavoir, vous
« suppliant que j'en aye cinq cents; et si me semble
« que pour ung homme seul, c'est bien grosse
« charge quand il veult faire son debvoir. »

Quoique nous sachions par Machiavel que l'organisation des francs archers existait encore, l'infanterie française était généralement composée de Gascons et de Picards. Les premiers, beaucoup plus nombreux, étaient munis d'arbalètes. Ils portaient la salade, une espèce de corselet de fer appelé halecret, et l'arbalète pendue au cou. Les seconds étaient armés de piques. L'armement de l'infanterie française différait donc essentiellement de l'armement des Suisses et des lansquenets; car ceux-ci avaient le quart, et même seulement le sixième de leurs soldats armés d'arquebuses.

L'emploi des bataillons carrés était dans toute sa vigueur. Cependant, suivant le terrain qu'on devait occuper, la profondeur de l'infanterie variait de dix-sept à quatre-vingts files. Les bataillons carrés pleins avaient, sur toutes les faces, leurs quatre premiers rangs armés de piques; les deux suivants étaient armés de hallebardes; venaient ensuite plusieurs rangs de piques; enfin, le centre était composé de hallebardiers. Les arquebusiers étaient placés aux flancs du bataillon sur quatre de front, afin

que les piques pussent les protéger en les dépassant. On conçoit que, pour faire usage de leurs armes à feu, les rangs des arquebusiers devaient successivement se remplacer, c'est-à-dire que, lorsque le premier rang avait tiré, il se retirait à la queue, découvrant le second rang qui avançait, et ainsi de suite. Les Suisses mettaient quelquefois les arquebusiers derrière le bataillon; ceux-ci sortaient des rangs pour tirer et y rentraient ensuite. Du moins telle était leur ordonnance, lorsqu'en 1510 ils marchèrent de Bellinzona sur Varèse. On plaçait devant chaque bataillon cent à cent vingt hommes comme tirailleurs.

Les Anglais, à ce que nous apprend Philippe de Clèves, avaient conservé leur ancienne coutume : ils disposaient leurs archers en herse comme à Crécy, les plaçant en première ligne sur un ou deux hommes de profondeur, protégés par les pieux et par des chariots d'orgues.

Les retranchements de charrettes étaient souvent employés, et toujours conseillés par les écrivains militaires. Philippe de Clèves propose de séparer le charroi en deux bandes suivant l'artillerie. Ces deux bandes, dont l'une doit marcher sur le flanc droit, et l'autre sur le flanc gauche, laissent entre elles l'espace que l'on juge convenable de donner au front

de l'armée. L'artillerie est en avant, et foudroie l'ennemi pendant qu'on se place en bataille, et que les capitaines des charrois font doubler les files de voitures. Philippe de Clèves, qui fit ses premières armes à Guinegatte, en 1479, et qui servit sous Louis XII, dit qu'il combattit souvent de cette sorte, avec avantage, des ennemis supérieurs en nombre. Cela prouve combien le front des armées avait peu d'étendue.

Ces sortes de retranchements, dont nous avons déjà signalé l'emploi au XIVe siècle, et qui étaient appelés en allemand *wagenburg*, sont décrits en détail par Fronsberger et surtout par Senfftenberg dans son *Traité d'artillerie;* quoique ce dernier auteur constate qu'à l'époque où il écrivait (1560), ils étaient déjà tombés en désuétude.

En 1512, à la bataille de Ravenne, Pierre de Navarre avait entouré son retranchement de trente charrettes munies d'arquebuses à croc et armées de longues lances. Ces charrettes étaient en tout semblables aux *ribaudequins* dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Un témoin oculaire en fait la description suivante : « Ces charrettes étaient à deux « roues, faites de bois très-léger avec un timon « long de six pieds. Il y avait sur le front de ces « voitures des piques longues environ comme une

« lance ordinaire, très-aiguës, et dessus étaient « clouées quelques grosses arquebuses. Ces chars « étaient mis devant l'infanterie et étaient si légers « que les soldats pouvaient, en les tenant par les « poignées, les tirer partout, et en mettant le timon « à terre, les piques, se trouvant pointées en l'air, « formaient un rempart sûr contre la fougue fu- « rieuse des gens d'armes français que seuls ils « craignaient. »

En 1513, le seigneur de Sedan avait inventé, dit Martin du Bellay, « un camp en charpenterie qui « se traînoit par chariot pour clore armée si la né- « cessité d'aventure leur survenoit de soutenir une « bataille en endroit peu avantageux. » D'après Paul Jove, qui dit avoir vu ce retranchement portatif, il était composé de poutrelles perpendiculaires et horizontales, formant des rectangles dont la hauteur allait jusqu'à la ceinture. Ces rectangles s'unissaient les uns aux autres par des gonds, afin de pouvoir se replier sur eux-mêmes; cent arquebuses à croc étaient placées de distance en distance pour fortifier toute cette enceinte.

Toutefois, comme il était facile de le prévoir, cette invention occasionna beaucoup de dépenses, sans offrir aucun avantage. Du Bellay prétend que ce retranchement aurait pu être utile à Novare,

mais on n'eut pas le temps de le dresser. C'est ce qui a toujours lieu pour les inventions compliquées; elles sont en théorie d'un merveilleux effet, mais il arrive toujours qu'en pratique on n'a pas le temps de s'en servir. Cependant, cette recherche de moyens de défense indique que rien n'était si redoutable alors que le choc de la cavalerie.

Cavalerie.

La gendarmerie d'ordonnance était toujours divisée en compagnies de cent hommes. Le connétable seul avait une compagnie de quatre cents hommes d'armes; la lance fournie comprenait toujours huit chevaux. Cependant les grands seigneurs qui conduisaient leurs propres troupes avaient un plus grand nombre de suivants; car, lorsqu'en 1510 le seigneur de Sedan alla rejoindre Louis XII à son passage à Lyon, il amena cent hommes d'armes qui comprenaient douze cents chevaux. La cavalerie allemande, au contraire, composée en grande partie d'hommes du peuple, n'avait point de suivants, et chaque cavalier soignait son cheval; organisation que Machiavel vante avec raison. Elle combattait par escadrons profonds, tandis que la cavalerie fran-

çaise chargeait toujours en haie, mais sur plusieurs lignes qui donnaient les unes après les autres, de sorte que la gendarmerie, en s'avançant sur le champ de bataille, formait des escadrons profonds; ce qui explique pourquoi Paul Jove, parlant de l'ordonnance de la cavalerie française, la représente sans cesse serrée en escadrons. Cette grosse cavalerie bardée de fer et que la discipline avait rendue plus dangereuse, en réglant sa fougue, produisait des chocs souvent irrésistibles.

En 1501, vingt-cinq hommes d'armes français renversèrent cent Suisses. En 1502, près de Cérignole, dans le royaume de Naples, douze hommes d'armes français culbutèrent deux cents hommes de pied et soixante cavaliers. Enfin, nous les verrons enfoncer, à Ravenne et à Cérisoles, l'infanterie espagnole, et à Marignan, l'infanterie suisse.

La cavalerie légère albanaise, armée d'un javelot appelé zagaie, n'avait point d'armure, mais une espèce de jacque; et, ainsi que les archers à cheval, elle rendait de grands services, soit dans les escarmouches, soit dans les opérations secondaires du champ de bataille. A cette époque, l'exemple que Camille Vitelli avait donné commençait à être suivi, et l'usage des armes à feu se répandait de plus en plus dans la cavalerie.

La gendarmerie mettait encore parfois pied à terre lorsqu'il s'agissait de monter à l'assaut ou d'emporter une position difficile : ce qui eut lieu au siége de Canosa, dans la Pouille, en 1502. Au siége de Padoue, en 1509, la gendarmerie française qui servait comme auxiliaire dans l'armée de Maximilien, allait monter à l'assaut avec les lansquenets, lorsque Bayard fit observer qu'elle ne devait y monter qu'autant que la gendarmerie allemande consentirait elle-même à en faire autant, ce qu'elle refusa. Au siége de Brescia, Bayard conseilla à Gaston de Foix de mettre cent à cent cinquante hommes d'armes à la tête de ses colonnes pour résister aux haquebutes des Vénitiens : « parce que, « dit-il, ils sauront beaucoup mieux soutenir le « faix que les gens de pied, qui ne sont pas ainsi « armés. »

Au siége de Ravenne, la même chose eut lieu, et le jeune et héroïque duc de Nemours mit, à la tête de chaque colonne qui devait monter à l'assaut, dix hommes d'armes armés de toutes pièces. Ces hommes étaient ainsi presque invulnérables; car, à ce siége, le vicomte d'Estoge et le seigneur Frédéric de Bozzolo furent plusieurs fois jetés du haut des fossés en bas, sans qu'ils parussent avoir été blessés. Au siége de Novare, en 1513, « l'assaut fut présenté aux lans-

« quenets, lequel ils prindrent bien volontiers, « jaçoit qu'il fust bien mal aisé, mais ils voulurent « avoir aultres gens d'armes avec eux comme un « homme d'armes ou un archer avec chaque lans- « quenet pour ce qu'ils estoient mieux armés pour « soutenir un gros faict qu'un piéton qui est tout « nud. » Nous reviendrons plus tard sur ces exemples, qui prouvent combien on attachait d'importance aux armes défensives pour résister aux coups de feu.

Artillerie.

L'artillerie de Louis XII devait peu différer de celle de son prédécesseur; cependant ce n'était plus la même, puisque Charles VIII, à son retour d'Italie, fit cadeau à la ville de Lyon de ses canons de bronze pour en faire des cloches.

Nous avons dit plus haut que l'artillerie de Charles VIII faisait usage, non-seulement de boulets de fer, mais peut-être même aussi de boulets de bronze. Plusieurs raisons nous ont porté à avancer ce fait : d'abord, dans le journal d'André de la Vigne, on dit qu'au passage des Apennins, M. de la Trémoille « mettoit la main à porter grosses boulles de *fonte*

« (bronze), de plomb et de fer. » Nous avons vu qu'en Italie aussi le *basilique* lançait un boulet de bronze de vingt livres, et, en 1499, Louis XII envoya aux Suisses engagés dans la guerre de Souabe l'artillerie suivante : « huit grosses pièces, deux cents quin- « taux de poudre, trois cents boulets d'airain, deux « mille carreaux remplis de plomb, deux fondeurs « de pièces et de boulets, douze canonniers, cin- « quante voitures portant des pioches, hoyaux, pel- « les, traînées par deux cent soixante-dix chevaux. » Les carreaux dont il est ici question étaient sans doute des dés de fer recouverts de plomb, appelés *bloquereaux*, semblables à ceux dont nous avons déjà parlé. Quant aux boulets de bronze, on pouvait s'en servir avec avantage, puisque le bronze est plus dense que la fonte de fer, mais ils étaient beaucoup plus chers. Du temps de Henri IV, il est encore fait mention de boulets de bronze.

A cette époque Philippe de Clèves compose un parc des pièces suivantes, fondues à Malines par Hans Poperiter.

	Poids du boulet.	
Quatre doubles courtaulx. . . .	80	fer.
Douze courtaulx.	50	fer.
Quatre doubles serpentines. . . .	33	fer.
Huit moyennes serpentines. . . .	12	fer.
Vingt-quatre faucons	6	plomb.

Les parcs d'artillerie français étaient toujours aussi nombreux que sous le règne précédent. Le nombre des bouches à feu s'élevait à trois ou quatre pièces par mille hommes. Ainsi, en 1499, pour quatre cents hommes d'armes, trois mille cinq cents Allemands et douze cents Gascons, il y avait vingt et une pièces d'artillerie. En 1502, à Naples, pour six mille chevaux et trois mille cinq cents piétons, on comptait vingt-six pièces, savoir : « quatre ca-« nons, deux grosses coulevrines, six moyennes, « nommées les *Sacres*, et quatorze faucons. »

Lorsque Louis XII marcha, en 1507, contre Gênes, qui s'était révoltée, son armée, forte d'environ vingt mille hommes, comptait, d'après Robert de La Mark, seigneur de Fleurange : « soixante grosses pièces « d'artillerie dont il y avoit vingt canons renforcés « et douze doubles et cinq cents acquebuttes à cro-« chets bien attelés de chevaulx, de poudre et boulets « pour un demi-an, et sept vingt canonniers tant « ordinaires qu'extraordinaires ; et pour accompa-« gner tout cela, deux mille cinq cents pionniers « françois les meilleurs qui fussent en toute la Bre-« tagne. »

Le même auteur ajoute encore les détails suivants sur l'organisation de l'artillerie de Louis XII : « Premièrement, le maystre d'artillerie a six mille

« francs d'estat; en chaque partie du pays, il a com-
« missaires, comme lieutenans qui sont bien au
« nombre de cinquante, et chascun desdicts commis-
« saires, dans ses pratiques, a huit cens francs
« d'estat; et quand l'armée marche, lesdicts com-
« missaires ont aultres commis sous eux où ils ont
« regard; et veulx bien donner ceste louange au roy,
« qu'il n'y a prince au monde qui cela manie comme
« luy, car il n'y a prince qui tienne la despense
« ordinaire comme luy. »

A la même époque l'artillerie allemande était pesante et encombrée d'immenses calibres qui, par leur multiplicité, créaient la confusion. En 1507, l'historiographe de Bayard s'exprime ainsi sur l'artillerie de Maximilien : « Ung grand défaut estoit « quant à l'artillerie, car n'y avoit équipage que « pour la moytié, et quand on marchoit, estoit « forcé qu'une partie de l'armée demourât pour la « garder jusques à ce que la première bande fust « déchargée au camp où l'on vouloit séjourner, et « puis le charroy retournoit quérir l'autre, qui « estoit grosse fascherie. » Au siége du château d'Osopo, dans le Frioul, en 1513, l'armée de Maximilien avait vingt-neuf grosses pièces de cinquante et de cent cinquante livres de fer.

Ordre de bataille.

Quoique l'ancien ordre de bataille fût toujours en usage, cependant on commençait à imiter les Suisses et à mettre les trois divisions, appelées avant-garde, bataille, et arrière-garde, en échelons ou même sur une ligne. Au combat de Cérignole, en 1503, les trois divisions de l'armée française étaient rangées tant soit peu en échelons, affectant, dit Paul Jove, la forme des trois derniers doigts de la main. L'armée italienne était rangée sur une ligne. Philippe de Clèves décrit ainsi les ordres de bataille : « Pre-
« nez que je veuille combattre avant-garde, bataille
« et arrière-garde, comme j'ai dit dessus si voudroys
« avoir trois bons osts de gens de pied, ainsi que
« j'ai dit dessus en l'ordonnance des autres batailles
« et en la façon que l'on combat à cette heure, et
« voudroys avoir trois bons osts de gens de cheval
« mis en point à la façon d'Allemagne, et voudroys
« avoir mon artillerie devant mon avant-garde, et
« assise en tel lieu où elle pourroit le plus grever à
« mon ennemi, et si les dis ennemis marchoient pa-
« reillement en trois batailles, voudroys aborder
« chaque bataille à la bataille, assavoir l'avant-

« garde à l'avant-garde, la bataille à la bataille, et « l'arrière-garde à l'arrière-garde, et, au surplus, « on laisse à Dieu donner la victoire là où il lui « plairoit, et si vos ennemis ne viennent qu'à deux « batailles, je serai d'opinion que vos deux batailles « abordassent et que la tierce demourast quoy jus- « qu'à ce qu'ils vissent que vous eussiez quelque « peu du pire; car, alors, pourroit marcher et donner « dedans et me semble qu'ils en auroient bon mar- « ché. »

Ainsi, Philippe de Clèves signale l'avantage de ne pas engager toutes ses forces à la fois, et conseille, tout en plaçant les divisions sur une même ligne, d'en garder une en réserve.

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille.

La terreur que l'artillerie de Charles VIII avait inspirée en Italie était sous Louis XII dans toute sa force, et contribua grandement, en 1499, à la rapide conquête du duché de Milan; et, quoique cette conquête ait été perdue bientôt après, l'artillerie arrêta les soulèvements et les attaques de Ludovic Sforce. Milan s'étant révolté, les Français se retirèrent dans la citadelle. Le comte de Ligny arriva de

Côme avec un petit nombre de troupes, traversa Milan et réprima un moment la révolte, grâce à deux faucons que l'on fit jouer dans les rues.

Dans les circonstances ordinaires, l'artillerie commençait à ne plus entraver autant la marche de l'armée. Ainsi, en se retirant de la Lombardie, le comte de Ligny disait, en 1499 : « Au regard de « l'artillerie tant à main lui est le charroy que de « léger sauver se pourra. » En 1501, l'armée française marchant vers Naples, ne mit que cinq jours de Pise à Rome, *sans que le charroy de l'artillerie feist détour ou empeschement*. En 1510, la neige ayant rendu les chemins de Vérone à Parme impraticables, Pierre d'Ognot, maître de l'artillerie, fit placer et conduire les canons sur traîneaux. Mais, dans les circonstances critiques, le peu de mobilité des grosses pièces se faisait grandement sentir. Dans la lutte qui survint entre les Espagnols et les Français dans le royaume de Naples, en 1503, on vit l'artillerie française, si efficace pour défendre ou pour attaquer un retranchement, ne pas pouvoir suivre tous les mouvements d'une armée qui devait, par la rapidité de sa marche, faire face à un ennemi supérieur et résister à un général expérimenté. Aussi, lorsque s'étant retiré à Seminara, derrière le fleuve qui coule à Gioja, d'Aubigny voulut se porter

avec rapidité à la rencontre des Espagnols qui avaient passé le fleuve en amont, il ne put emmener son artillerie avec lui.

Au combat de Cérignole, entre le duc de Nemours et Gonzalve (1503), l'artillerie française ne fit pas grand effet parce que le pays était couvert et sillonné de fossés. Le canon des Espagnols, d'abord assez meurtrier, se tut bientôt, le feu s'étant mis aux poudres. Les Français perdirent la bataille; cependant les ennemis reconnurent qu'ils ne devaient la victoire, ni au courage de leurs soldats, ni à l'habileté des généraux, mais aux fossés dont la berge avait été disposée en parapet, ce qui paralysa l'attaque de la gendarmerie française et l'effet du canon du duc de Nemours.

La même année, l'artillerie, postée avantageusement sur la rive droite du Garigliano, repoussa toutes les attaques qui furent faites de front contre les retranchements et contre le pont. En parlant de ce combat, Don Hugo de Moncade dit lui-même à Paul Jove qu'il n'avait jamais vu de lutte aussi terrible; qu'en avançant contre l'artillerie, qui renversait hommes et chevaux, il croyait marcher à une mort certaine. Mais les Espagnols ayant tourné la position, les Français furent obligés de battre en retraite, et d'abandonner neuf grosses pièces. Dans

cette marche rétrograde, l'artillerie fut cause de la déroute. Elle marchait en tête; après elle venait l'infanterie, puis la cavalerie qui s'efforçait de protéger la marche de l'armée. Arrivé près du pont qui est devant Mola di Gaeta, le marquis de Saluces fit arrêter sa troupe afin de donner aux canons le temps de passer. Alors le désordre se mit dans la colonne, et tout fut perdu malgré les héroïques efforts de Bayard.

Ainsi, plus la stratégie et la tactique se perfectionnaient, plus on voyait ressortir les inconvénients d'une artillerie que les troupes devaient sans cesse protéger dans ses mouvements lents et incommodes.

Cependant les petits calibres de l'artillerie française étaient assez mobiles pour pouvoir prendre promptement, pendant le combat, des positions avantageuses; aussi étaient-ils toujours placés à l'avant-garde, les grosses pièces marchant avec le corps de bataille sous la protection des Suisses. Les généraux sentaient toute l'importance qu'il y avait à les mettre en position sur les ailes, ce qui permet de battre en écharpe la ligne ennemie. Lorsque Louis XII s'avança, en 1507, contre Gênes, les Italiens élevèrent sur une colline appelée il Promontorio une grande redoute ou bastille; et pour en défendre les approches, ils mirent leur infanterie en avant,

à mi-côte de la colline. Protégés par le canon de la redoute et par le terrain, les Génois occupaient une position formidable dont l'attaque de front offrait de grandes difficultés; déjà les Français avaient éprouvé des pertes sensibles, lorsque Chaumont fit amener à l'aile droite deux canons qui, enfilant la ligne ennemie, l'obligèrent à reculer, ce qui fut le signal de la déroute générale.

Bataille d'Agnadel.

L'artillerie joua un assez grand rôle dans la rencontre qui eut lieu, en 1509, dans la vallée de la Ghiara d'Adda. L'armée vénitienne ne voulait pas livrer bataille et se retirait devant l'armée française, dont l'avant-garde, l'atteignant près du village d'Agnadel, la força au combat. Le pays était entrecoupé, comme il l'est encore aujourd'hui, d'arbres et de festons de vigne. Alviano, chef de l'arrière-garde italienne, fit placer sur une hauteur six canons qui arrêtèrent les Français; là, la lutte fut un moment douteuse; mais l'artillerie française survint, prit une position avantageuse, foudroya l'ennemi et fit reculer les Italiens dans un lieu découvert; alors la cavalerie put donner, et tailler en pièces la

partie de l'armée italienne qui avait été engagée. Les Vénitiens avaient à cette bataille soixante grosses pièces de canon ; mais, dit Fleurange, « l'artillerie « des Vénitiens ne fit guères de mal aux François, « mais trop bien celle des François à eux. »

Les Italiens cependant avaient bien profité de l'exemple de Charles VIII, et le duc Alphonse de Ferrare, entre autres, avait construit une artillerie excessivement mobile et efficace. Dès 1509, il avait détruit toute la flotte vénitienne qui avait remonté le Pô pour l'attaquer. En 1510, il avait mis son artillerie au service de Chaumont. En 1512, il la prêta encore à l'armée française commandée par Gaston de Foix. Ce jeune général, qui tint tête à des ennemis beaucoup plus nombreux, ne se laissa jamais entraver dans ses mouvements par les voitures, et trouva moyen, probablement en doublant les attelages, de donner à son artillerie une telle mobilité, qu'elle suivait avec facilité non-seulement l'infanterie, mais même la cavalerie. En 1512, il avait rassemblé ses troupes à Finale, sur les frontières du Modénais; et, ayant appris que le pape et les Espagnols faisaient le siége de Bologne, il vint ravitailler la place, et obligea l'ennemi à la retraite. Puis, voulant délivrer la garnison française du château de Brescia qui était attaqué par l'armée vénitienne, il

vola à son secours, et défit en route Jean-Paul Baglione. Arrivé à Brescia, à la tête de six mille hommes d'infanterie et de quatre cents hommes d'armes, il reprit la ville.

Cet assaut est ainsi décrit par un témoin oculaire : « Cinq cents hommes d'armes, que Gaston « de Foix avait fait mettre à pied, s'avancèrent con- « tre la ville, ayant chacun une hache en main. « Derrière eux venait une grande compagnie d'ar- « quebusiers qui, tour à tour, tiraient contre ceux « de la ville avec un ordre merveilleux, car chaque « fois qu'ils voulaient faire une décharge, à un com- « mandement de l'un d'eux, les hommes d'armes « se couchaient tous à terre, et dès que les arque- « busiers avaient tiré, ils se relevaient, et ainsi de « suite. »

Tous ces événements s'étaient passés en quinze jours. Pour marcher avec tant de promptitude, Gaston devait avoir laissé en arrière sa grosse artillerie. Dans sa marche sur Ravenne, il resta quatre jours entre Cotignola et Granarola pour attendre douze canons et douze pièces plus petites que le duc de Ferrare lui envoyait.

Bataille de Ravenne.

L'armée espagnole-italienne s'étant approchée pour défendre Ravenne, Gaston de Foix lui livra bataille. L'armée française était forte de dix-huit mille hommes d'infanterie et de dix mille chevaux. L'infanterie était composée de lansquenets, d'aventuriers et de Picards; ces derniers jouissaient, selon Guicciardini, d'une grande réputation parmi les Français. L'armée espagnole était à peu près aussi considérable et avait vingt pièces d'artillerie, sans compter les trente chariots à orgue de Pierre de Navarre, décrits précédemment.

« Il avoit esté entendu, dit l'historiographe de « Bayard, par tout plein de prisonniers que les Es- « pagnols ne feroient qu'une troppe de tous leurs « gens de pied et deux de leurs gens de cheval, et « que sur cela se falloit ranger; ce qui fut faict de « cette sorte : c'est que les lansquenets, les gens de « pied des capitaines Molart, etc... jusqu'au nom- « bre de dix mille hommes marcheroient tous en « une flotte, et les deux mille Gascons du capitaine « Odet et du capdet de Duras à leur costé; lesquels « tous ensemble iroient eulx parquer à la portée

« d'ung canon des ennemys, et devant eux seroit « mise l'artillerie, et puis à coup de canon, les « ungs contre les autres, à qui presmier sortiroit de « son fort. »

Ces paroles expriment mieux que nous ne pourrions le faire la manière de combattre de cette époque, et le rôle que l'artillerie était appelée à jouer.

Deux armées s'approchent, se retranchent, en profitant habilement de la disposition du terrain; puis c'est à qui forcera à coups de canon son adversaire de quitter en désordre la position avantageuse qu'il a choisie.

L'armée espagnole se tenait immobile dans ses retranchements; son infanterie était couchée à terre afin de donner moins de prise aux boulets; l'armée française s'avance jusqu'à deux cents pas du fossé qui couvre une partie du front ennemi; mais voyant que les Espagnols ne bougent pas, elle s'arrête, et ne veut pas donner un avantage qu'elle est venue chercher. Les deux armées sont en présence; pendant deux heures une effroyable canonnade fait, de part et d'autre, d'immenses ravages. Bayard et d'Allègre ont braqué un canon et une longue couleuvrine qui, prenant en flanc la cavalerie de Fabrice Colonne, lui tuent trois cents hommes d'armes :

un seul coup emporte trente-trois hommes; d'un autre côté, l'artillerie espagnole tue deux mille hommes de pied français avant qu'ils en soient venus aux mains.

Les auteurs italiens prétendent que ce fut le duc de Ferrare qui, plaçant toute son artillerie à l'extrême gauche de l'armée française, commença à battre d'écharpe et de revers la cavalerie ennemie avec un tel succès, que presque toute l'avant-garde fut détruite. Quoi qu'il en soit, la cavalerie ennemie, ne pouvant plus résister aux coups de l'artillerie, s'élance en avant; et Pierre de Navarre est également obligé de sortir de ses retranchements à la tête de son infanterie; les Gascons s'avancent et lancent tous leurs traits, mais ils sont repoussés ainsi que les Picards. Les lansquenets arrivent et font face à l'infanterie espagnole; celle-ci est un moment arrêtée par les piques des Allemands, qui sont plus longues que les siennes; mais bientôt les Espagnols approchent à la longueur des épées, et, couverts par leurs boucliers, ils se jettent dans les jambes des lansquenets, qui n'ont point d'armures défensives, et les tuent avec leurs poignards. Leurs hommes de trait cherchent à tuer les chevaux, parce que, dit le *Loyal serviteur*, selon le proverbe : « Muerto el cavallo, perdido es l'hombre d'armas. »

Cependant la lutte est toujours très-acharnée et la victoire encore incertaine, lorsque la gendarmerie française, après avoir renversé la cavalerie italienne, se retourne contre l'infanterie espagnole et la met en fuite. Deux mille hommes de ces vieilles bandes se retirent en bon ordre. Gaston de Foix croit qu'il n'a rien fait tant qu'il lui reste quelque chose à faire, il veut achever sa victoire; il perd la vie dans ce glorieux mais inutile exploit.

A cette bataille, un lansquenet au service de France renouvela le dévouement de Winkelried à la bataille de Sempach. Cependant, le nom de ce dernier est resté dans l'histoire comme celui d'un héros populaire, tandis que le nom du lansquenet est tout à fait inconnu. Nous plaçons ici ce fait, non-seulement parce qu'il se rattache à notre sujet, mais aussi parce qu'il est bon de ne pas oublier les traits de bravoure d'hommes qui moururent pour la France. « Il y avoit, dit le Loyal serviteur, soubz le cappi« taine Jacob des Allemands, un nommé Fabien, « un des grands et baulx hommes qu'on vit jamais, « lequel, lorsqu'il aperçut son bon maistre mort, « ne voulut plus vivre, et bien fist une des plus « grandes hardiesses qu'oncques homme sceut faire, « car ainsi que les Espaignols avoient un gros hoc « de picques croysées au bout de leur fossé qui gar-

« doit que les François ne pouvoient entrer, ce capi-
« taine prins sa picque en travers et la tenant ainsi
« la mist dessus celles des Espaignols qui estoient
« couchées (croisées), et de sa grande puissance
« leur fist mettre le fer en terre. » Il fut tué, mais
il ouvrit ainsi la brèche à ses compagnons.

C'est la nécessité de faire une trouée dans les bataillons carrés qui amena la cavalerie à employer les armes à feu; car, malgré la valeur de la gendarmerie, il était bien difficile d'enfoncer une infanterie aussi compacte, si elle n'avait pas été préalablement mise en désordre par la mort des capitaines, ou des meilleurs soldats, qui étaient toujours au premier rang.

Dès 1501, on voit que la gendarmerie sentait le besoin d'avoir des armes de jet pour enfoncer les Suisses. « Car ceux-ci étant descendus en Lom-
« bardie, quelques hommes d'armes françois allè-
« rent au-devant d'eux pour leur adresser une
« escarmouche, et pour ce, montèrent à cheval, et
« la plupart prit grosses arbalètes bandées et le
« trait dessus, et eux dehors furent voir lesdits
« Suisses de si près, que de la longueur des piques
« les approchèrent le trait en visée. Les dits Suisses
« délâchèrent plusieurs hacquebuttes sur les Fran-
« çois, qui de rien ne les endommagèrent, car leurs

« coups passèrent par-dessus ; mais eux à coups de « traits furent chargés de tant, que six d'iceux fu- « rent mortellement empennés. »

L'artillerie, il est vrai, était l'arme par excellence pour produire le résultat dont nous venons de parler, et pour ouvrir de larges brèches dans ces bataillons de piques ; mais son peu de mobilité, et surtout la difficulté de la disposer sur le champ de bataille d'une manière toujours avantageuse, paralysait ses effets. Placée sur les ailes, elle risquait d'être facilement enlevée ; placée dans les intervalles des gros bataillons, elle nuisait aux charges de cavalerie. On se contentait donc généralement de la disposer sur le front de l'infanterie, mais alors, dès que celle-ci marchait, les canons devenaient inutiles ; aussi les auteurs de l'époque, tels que Machiavel et Guillaume du Bellay, prétendent-ils que l'artillerie doit se borner à faire une seule décharge avant d'en venir aux mains.

Néanmoins, lorsque les troupes étaient exposées quelque temps à ses coups, elles éprouvaient des pertes épouvantables, c'est pourquoi les Suisses cherchaient toujours à s'emparer avant tout de l'artillerie ennemie ; et ce n'était plus en troupe, mais en tirailleurs qu'ils s'avançaient contre les batteries, présentant ainsi bien moins de prise au canon.

C'était généralement une troupe d'élite combattant sans ordre et appelée enfants perdus, qui commençait le combat et se jetait sur l'artillerie. A Novare (1513), les Suisses lancèrent leurs enfants perdus contre l'aile gauche des Français, défendue par six cents lansquenets et vingt-deux pièces d'artillerie. La gendarmerie les repoussa; alors la grosse troupe s'attaquant aux lansquenets, les culbuta et s'empara de l'artillerie française. Les lansquenets se rallièrent deux ou trois fois; mais le canon français, dont les Suisses s'étaient emparés, commença « si fort à battre dedans eulx, que cela les découragea tous. »

Ainsi les Suisses, avec leurs carrés de piques flanqués de leurs arquebusiers, se rient de la cavalerie, et quoiqu'ils répètent que dans les batailles ils n'ont d'autre ennemi que le canon, ils croient, ces fiers soldats, pouvoir toujours affronter avec succès une artillerie destinée à devenir la proie de celui qui ose arriver jusqu'à elle.



CHAPITRE TROISIÈME.

DE FRANÇOIS Ier A HENRI IV, OU DE 1515 A 1589.

Organisation militaire.

Si l'état politique d'une société domine les institutions militaires, celles-ci à leur tour réagissent sur la société elle-même. L'histoire de France fournit plusieurs preuves de cette vérité. Ainsi, avant l'établissement des troupes organisées d'une manière permanente, l'esprit militaire était répandu au plus haut degré dans la noblesse. Celle-ci ne possédait ses fiefs qu'à la condition de servir le roi par les armes. La guerre était son métier, son devoir, son élément. Elle fournissait une cavalerie très-nombreuse, qui s'éleva souvent de huit à dix mille

12.

hommes d'armes; mais la création de la gendarmerie d'ordonnance, par Charles VII, produisit cet effet inhérent à l'organisation de tout corps spécial, de circonscrire dans un petit nombre l'esprit militaire, qui était précédemment l'apanage de tous. Ainsi déjà sous François Ier, la portion de la noblesse qui pouvait trouver place dans les compagnies régulièrement organisées d'infanterie et de cavalerie, se livrait seule au métier des armes. Le fait est clairement expliqué dans le livre *de la Discipline militaire*, attribué au seigneur de Langey, et écrit vers 1540. « La raison, dit cet auteur, de la décadence de « l'arrière-ban provient de ce que chacun veut « estre des ordonnances pour s'exempter de l'arrière-« ban, de sorte que les gouverneurs qui souloient « faire cinq et six cents hommes d'armes, n'en « pourroient à grand'peine mettre maintenant cent « ensemble, et ceux encore qu'ils y mettent se trou-« veront si mal en point, qu'il seroit chose impos-« sible d'en voir de plus pieteument équippez. « Autrefois les plus grands seigneurs tenoient à « honneur d'en faire partie, et aujourd'hui tout le « contraire. »

Or, cette décadence de l'arrière-ban, c'est-à-dire de la chevalerie territoriale, devait entraîner, à son tour, la décadence de la noblesse. En s'exemptant

du service militaire, la noblesse perdait son prestige; car le prestige ne dérive pas du privilége, mais des devoirs que le privilége impose.

D'un autre côté, le peuple en France n'acquérait que difficilement l'esprit militaire; et quoique Charles VII et ses successeurs, en exemptant les archers des tailles, les eussent traités comme les nobles, l'organisation des francs archers avait été comprimée par l'adoption d'infanteries étrangères.

Au commencement du règne de François Ier, l'infanterie française ne consistait qu'en compagnies d'aventuriers et en compagnies levées par commissions, en Languedoc, en Gascogne et en Picardie. On les appelait les vieilles bandes, et les guerres continuelles les avaient rendues permanentes.

Chantereau, vieil officier d'infanterie, qui fit ses premières armes à Ravenne, en 1512, et dont on a un manuscrit écrit en 1540, nous donne de précieux détails sur l'organisation et les manœuvres de l'infanterie de ce temps. En France, en Espagne et en Italie, l'unité élémentaire était toujours l'enseigne ou compagnie composée de deux à trois cents hommes. En Allemagne, les enseignes étaient ordinairement de quatre cents soldats, et vingt-cinq enseignes formaient une unité de commandement à laquelle on avait donné le nom de régiment. En

France, chaque compagnie était commandée par un capitaine, un lieutenant, deux sergents de bande, comme aides du capitaine, et que, par honneur, dit Chantereau, on appelait aussi sergents-majors, et un cap d'escouade par vingt-cinq hommes. Il y avait dans chaque compagnie des appointés qu'on nommait *Lanspessades* ou *Anspessades,* qui étaient gentilshommes, et auxquels il était permis d'avoir pages et chevaux.

Nous voyons, d'après Montluc et Rabutin, que les compagnies étaient quelquefois presque entièrement composées de gentilshommes. Néanmoins, on donnait toujours le pas aux troupes étrangères, distinction qui blessait profondément l'amour-propre national. Et Chantereau, comme le seigneur de Langey, exprime la peine qu'ils éprouvent du refus qu'on faisait à l'infanterie française de garder le canon, ce qui était toujours considéré comme un grand honneur.

C'est qu'il faut avouer que les lansquenets et les Suisses s'acquittaient admirablement bien de cette charge, et les habitants de cet étroit espace de terre, renfermé dans les Alpes, faisaient toujours trembler l'Europe, parce que, malgré leur petit nombre, les Suisses seuls formaient un peuple de soldats.

En 1513, ils descendirent en France et firent le

siége de Dijon. La terreur qu'ils répandirent fut si grande, qu'on croyait que la France, ce grand pays, allait devenir la proie des petits cantons! et l'auteur de la *Discipline militaire* dit à cette occasion : « Une « seule partie a mis la France, n'a pas trop long- « temps, en grant effroy, assavoir les Suisses lors- « qu'ils descendirent en Bourgogne, et tant manqua « que nous eussions la hardiesse de nous présenter « ou point pour les recevoir, que la grand part « s'attendoit *à leur faire place et vuyder le pays,* « et cela pour vingt ou trente mille Suysses tous à « pié et mal fournis d'artillerie. » On détourna cet orage avec de l'argent; mais, néanmoins, ce fait prouve toute la faiblesse de l'organisation militaire du temps. Aussi l'homme qui donna son nom à son siècle, en encourageant les sciences et les arts; le souverain qui voulut acquérir Raphaël à la France, et dans les bras duquel mourut Léonard de Vinci, devait nécessairement chercher à faire revivre en France les grandes institutions militaires des Romains, que l'époque de la renaissance remettait en honneur.

En 1534, François Ier créa sept légions provinciales, chacune forte de six mille hommes. Il y avait six capitaines dans chaque légion; l'un d'eux avait le titre de colonel et commandait, outre ses mille

hommes, toute sa légion. Chaque capitaine avait sous lui deux lieutenants dont chacun commandait cinq cents hommes. Il y avait une enseigne par chaque cinq cents hommes, un centenier par chaque centaine d'hommes : pour chaque bande de mille hommes, il y avait quarante caps d'escouade, quatre fourriers, six sergents, quatre tambours et deux fifres.

Malgré les efforts de François Ier et ceux de Henri II, qui en 1558 rendit une ordonnance pour perfectionner l'organisation des légions, cette institution ne rendit pas les services qu'on en attendait. Le peuple en France avait été trop opprimé pour acquérir tout à coup ce sentiment de sa dignité et de son honneur, qui, à lui seul, fait les bons soldats. Les vieilles bandes, aguerries par de nombreuses campagnes, s'étaient souvent battues avec courage; mais, en général, l'infanterie française ne sentait pas en elle cette confiance qui engendre la valeur. Chose qui aujourd'hui paraît presque incroyable, l'infanterie française ne voulait pas se battre, si elle n'avait avec elle des lansquenets ou des Suisses. En 1536, François Ier fut obligé de casser la légion du Dauphiné à cause de son indiscipline. En 1543, dix mille légionnaires, assemblés près de Luxembourg, se mutinèrent et retournèrent en France. Il ne resta

sous les drapeaux que les capitaines et trois cents hommes. Enfin, à Metz, en 1557, le maréchal de Vieilleville fit tailler en pièces par sa gendarmerie et ses arquebusiers, plusieurs centaines de soldats des légions qui s'étaient révoltées; et à cette occasion on lit dans ses Mémoires : « Aussi les légionnaires ne « sont pas tenus ny repputés pour gens de guerre, « ains sortent du labouraige pour s'affranchir des « tailles en servant quatre ou cinq mois ou quelque « aultre espace de temps; et apportent certificat de « leur service, que l'on appelle *attestation du ser-* « *viny* (*sic*), qui est enregistrée aux greffes des ju- « risdictions ausquelles ils sont subjects. Le roy « François le Grand leur donna ce nom de *légion-* « *naires* à l'ancienne façon des Romains, car ils « s'appeloient au temps passé *francs archiers*, et « en Bretaigne *francs taupins*. Mais, voyant que le « service de telles gens mal aguerris estoit du tout « inutile, on commua cela en argent; et appelle- « t-on ceste taille *la solde de cinquante mille hommes* « *de pied*, à laquelle tous les roturiers universelle- « ment du royaume sont contribuables et subjects; « et de cest argent on en façonne de braves hommes « et vaillants capitaines. »

Ainsi, après avoir affranchi le peuple d'impôts pour l'engager à servir, on en était venu à lui im-

poser une lourde charge pour payer des hommes de guerre.

Armement de l'infanterie.

L'infanterie était toujours armée de piques, de hallebardes, d'arbalètes et d'arquebuses. Les piques des Allemands et des Suisses étaient plus longues que celles des autres nations. Les Suisses tenaient la pique à deux mains par le milieu, comme on tient aujourd'hui le fusil en croisant la baïonnette. Les lansquenets, au contraire, la tenaient par l'extrémité de la hampe et la manœuvraient avec un grand art.

Au commencement du règne de François Ier, quoique les lansquenets et les Suisses eussent environ le quart de leurs soldats munis d'armes à feu portatives, en France on avait toujours conservé l'arbalète.

Montluc contribua beaucoup en 1523 à substituer l'arme à feu à l'arbalète. Les succès des arquebusiers espagnols, à la bataille de Pavie, accélérèrent également l'emploi des arquebuses; et en 1534, lors de l'institution des légions, sur quarante-deux mille hommes il y avait douze mille arquebusiers. On sera

peut-être étonné de voir que nous ayons conservé si longtemps les anciennes armes de jet : cependant, si on ne considère que la régularité du tir, il faut bien le reconnaître avec tous les généraux de l'époque, l'arbalète était encore préférable à l'arme à feu; Langey, Vigenère, tous deux hommes d'expérience, proclament hautement cette vérité. L'arquebuse à mèche avait le grave inconvénient de devenir inutile dès qu'il pleuvait; aussi, « lorsqu'en 1541, « dit Senfftenberg, feu l'empereur Charles-Quint, « d'heureuse mémoire, fit son expédition d'Alger, « les archers maures et turcs étaient bien supérieurs « à nos arquebusiers, et quoique l'Empereur eût « fondé de grandes espérances sur ces derniers, les « temps pluvieux les avaient rendus inutiles, et ils « furent repoussés honteusement par l'ennemi. Aussi « l'Empereur se plaignit hautement et regretta sou- « vent de n'avoir pas emmené avec lui d'Espagne « quelques milliers d'archers qui lui eussent été « bien plus utiles que les arquebusiers. » Il est également curieux de voir le panégyriste du maréchal de Vieilleville avouer qu'en 1549 l'armée victorieuse de Henri II, ayant été assaillie dans la plaine de Boulogne par une tempête affreuse qui dura deux jours, fut obligée de se retirer parce que, dit-il, « l'arquebuserie ne pouvoit plus tirer,

« et que l'armée eût été ruinée, voir même *exter-*
« *minée de flechades* de mille à douze cents archers « anglois renfermés dans Boulogne! » Quelles étaient donc les raisons qui faisaient que le sentiment général était pour l'adoption de l'arme à feu portative? C'est que l'arquebuse était plus commode à manier et plus légère que l'arbalète; c'est qu'elle permettait au soldat de porter avec lui bien plus de munitions; c'est que chacun pensait pouvoir intimider son ennemi par le bruit de la décharge. Et puis enfin, c'est que le sentiment public qui a aussi son génie, car il devine de quel côté est le progrès, sentait que les armes à feu allaient sans cesse en se perfectionnant, tandis que les anciennes armes de jet déclinaient de jour en jour. Ainsi, Holinshed écrivait sous Élisabeth, « que les archers de son « temps ne pouvaient plus bander d'arcs longs et « forts, mais tiraient de près, ce qui était honteux « en comparaison de ce que faisaient leurs an-« cêtres. »

Cependant la simple arquebuse était une arme encore défectueuse; quoique ne pesant que douze à quinze livres, on ne l'avait rendue facile à porter qu'en lui donnant un calibre extrêmement faible; ce qui faisait que ses balles étaient très-peu meurtrières. Mais sous François Ier, les Espagnols adop-

tèrent de nouvelles armes à feu, ou plutôt modifièrent une arme déjà connue, qui ne manqua pas de produire de grands effets.

Nous avons déjà dit qu'il existait au siècle précédent deux espèces d'armes à feu portatives : l'une appelée d'abord coulevrine, puis haquebute, puis arquebuse, qui se tirait à main libre; l'autre appelée haquebute à croc ou à crochet et qu'on tirait posée sur un chevalet.

Or, vers 1520, les Espagnols ayant rendu ces haquebutes à croc tant soit peu plus légères, imaginèrent de les tirer sur une fourchette, ce qui les rendit beaucoup plus maniables. Dès lors les soldats chargés de tirer ces nouvelles armes furent nommés haquebutiers, et ceux qui tiraient l'arme à feu de petit calibre arquebusiers. On voit, en effet, par une ordonnance de François Ier, datée de Vincennes, le 26 mai 1527, que « les *harquebousiers* auront « oultre leurs places ordinaires ung sol par chascun « moys, et les *hacquebutiers* dix sols. » Plus tard, on donna en France à cette arme le nom espagnol de mousquet, et les haquebutiers furent nommés mousquetaires. Le biographe du maréchal de Vieilleville fait honneur à son héros d'avoir inventé cette nouvelle arme, ce qui n'est pas tout à fait exact. M. de Vieilleville, dit-il, fit « démonter environ

« soixante-dix harquebuses à croq de dessus leurs « chevalets, et les fit porter par ses gardes qui es- « toient grands et puissants hommes, et d'aultres « qu'il fist choisir parmy les bandes, invention qui « a toujours esté depuis pratiquée aux gens de pied « de ce royaume que l'on appelle mousquetaires. » Cette nouvelle arme devait nous être funeste; car leur premier effet fut de tuer deux de nos meilleurs capitaines, le seigneur de Vendenesse et le fameux Bayard, à la retraite de Rebeck, en 1524, et on verra bientôt les mousquetaires espagnols contribuer puissamment au désastre de Pavie.

Ordonnance de l'infanterie.

L'infanterie sur le champ de bataille était toujours rangée en gros bataillons carrés ou rectangulaires de trois mille à dix mille hommes, et composée de piquiers, hallebardiers et arquebusiers, dans des proportions assez variables.

On distinguait deux espèces de carrés, les *carrés d'hommes* et les *carrés de terrain*. Les premiers avaient sur chaque côté un nombre égal d'hommes; les seconds, au contraire, avaient moins d'hommes en profondeur que sur le front; mais comme on

laissait plus d'espace entre les rangs qu'entre les files, les soldats, ainsi rangés, occupaient, en surface, un carré parfait. Pour former les premiers bataillons, il suffisait, le nombre d'hommes étant donné, d'en prendre la racine carrée, et comme il se trouvait souvent que le nombre n'était pas un carré parfait, on plaçait dans les rangs des enseignes tous les surnuméraires. Pour former les seconds bataillons, on se servait de ce calcul inutilement compliqué : soient par exemple trois mille six cents soldats qu'il faut ranger en carré, en laissant à chaque soldat une distance de trois pieds, et un intervalle de sept. On multipliait 3600 par 49, qui est le carré de 7, le produit 176400 étant alors divisé par 21 ou 3×7, on a 8400 dont la racine carrée est 91. Il y avait donc 91 hommes au premier rang; en faisant un calcul analogue, on trouvait 39 pour le nombre de rangs formant la profondeur, il restait 51 hommes à mettre dans les rangs des enseignes.

Souvent aussi les bataillons étaient rectangulaires; ils s'appelaient alors *proportionnés*, parce qu'il s'agissait de disposer les hommes de manière que le front du bataillon fût à la profondeur dans un rapport constant, comme, par exemple, de 4 à 3. Dans ce cas, voici, d'après un manuscrit

de l'époque, le calcul que faisaient les sergents-majors.

Soient 3600 hommes à former en bataillon plein, de manière que le front soit à la profondeur comme 4 : 3. Quel sera le nombre des rangs et des files?

On multiplie 4×3=12, puis 3600 par 12=43200, de ce dernier nombre, on prend la racine carrée qui est 207, et alors divisant 207 par 3, on aura 69, qui sera le nombre de files ou d'hommes mis sur le front; et en divisant 207 par 4, on aura 51, qui sera le nombre de rangs, ou la profondeur. Il reste, dans ce cas, 81 hommes, qui se placent sur les flancs des enseignes.

On conçoit maintenant pourquoi Chantereau nous dit que quelquefois les sergents de bande demeurent longtemps à *dresser les batailles dont se sourdent grands cris et murmures.*

On citait comme soldats parfaitement disciplinés ceux qui pouvaient se former en bataille sans les soins du sergent-major.

Les figures de deux bataillons, qu'on trouve dans le manuscrit de Chantereau, fournissent matière à deux remarques : non-seulement elles font voir que les soldats recouverts d'armures étaient dans une proportion très-faible, qui variait environ du neu-

vième au treizième du nombre total des piques, mais elles réfutent de la manière la plus complète cette assertion d'écrivains modernes, que l'infanterie française n'adopta jamais l'ordonnance des Suisses et des Espagnols, et qu'au contraire elle ne se rangeait que sur dix rangs.

Les bataillons *carrés d'hommes* n'étaient pas non plus serrés en masse, mais devant l'ennemi on laissait un *intervalle* d'un pas entre les files, et à peu près la même *distance* entre les rangs. Cet espace servait à donner passage aux hallebardiers, qui, ayant une arme plus courte, venaient dans la mêlée secourir les piquiers. Cependant Montluc, homme de guerre expérimenté, préférait, à ce qu'il paraît, opposer à ses ennemis une masse compacte sans distances, car à Cérisolles, il commanda à ses sergents de crier sans cesse aux derniers rangs de pousser les premiers; ce qu'ils exécutèrent avec tant de force, que lui-même, placé au premier rang, fut jeté par terre.

Dans les marches, ces carrés étaient rompus en plusieurs sections, de manière que ces sections n'eussent plus qu'à faire un *avant en bataille* pour former le carré. « Ainsi, soient, dit Walter Rivius, « quatre-vingt-un piquiers à disposer en ordre de « marche, comme la racine carrée de 81 est 9, on

« divisera les soldats en trois sections qui marche-
« ront sur trois de front et neuf de profondeur, et
« ces trois sections mises les unes à côté des autres
« formeront le carré parfait. »

Les arquebusiers étaient ordinairement divisés en deux troupes, comme dans l'exemple ci-dessus, ou bien on en formait le premier et le dernier rang du bataillon. Quelquefois aussi ils étaient lancés en tirailleurs, et, dans ce cas, dit Chantereau, « cent « harquebusiers sont divisés en cinq escouades dont « l'une se met au milieu sans tirer pour remplacer « les autres. »

On commençait aussi à entremêler les arquebusiers avec la cavalerie, et nous en trouvons des exemples à la bataille de Pavie (1525), en Italie, en 1543, à Cérisolles (1544), en Allemagne, dans la guerre de Smalcalde (1546). Ce ne furent donc pas Gustave-Adolphe, comme le prétendent les auteurs allemands, ni Henri IV et Coligny, comme le prétendent les auteurs français, qui inventèrent cette ordonnance, mais ce furent les Espagnols.

Les arquebusiers français, après avoir tiré, mettaient l'épée à la main et chargeaient tête baissée. Ils étaient moins pesamment armés que les piquiers, ce qui les rendait plus lestes. En Allemagne, au

« Premièrement, l'homme d'armes sera armé de
« soullerets (armure de pied), grèves entières, cuys-
« sots, cuyrasse avec les tassettes, gorgerin, armet
« avec les bavières, gantelez, avant-bras, gousset
« et grandes pièces. Les chevau-légers seront bien à
« cheval armez de haussecol, de hallecret, avec les
« tassettes jusques au-dessous du genou, de gante-
« lez, d'avant-bras et grandes espaulettes, et d'une
« salade forte et bien couverte à veue (visière) coup-
« pée, leurs cazaques seront de la couleur de l'en-
« seigne; ils doivent porter l'épée, la masse à l'arçon
« et la lance bien longue au poing. Les estradiots
« comme les chevau-légers, sauf des bras au lieu
« d'avant-bras et de gantelez. Ils auront des man-
« ches et des gants de maille, l'épée large au costé,
« la masse à l'arçon et une zagaye au poing, longue
« de dix ou douze pieds, ferrée par chascun bout
« d'un fer bien aigu et tranchant, ou bien ils por-
« teront aussi la lance comme les autres; leur ac-
« coustrement sur le harnais doit estre assez court
« et sans manche et de la couleur que dessus. Les
« estradiots peuvent servir pour les escarmouches,
« et font grand eschec de gens desarmez et de che-
« vaux avec leur dite zagaye, et aucune fois s'il faut
« mettre pié à terre, peuvent faire le mesme effet
« que les piquiers; s'il advient qu'ils portent lances,

« ils s'en pourroient ayder comme les autres. Les « harquebuziers aussi seront bien montez et leur « harnois sera pareil à celuy des estradiots, réservé « la salade, car ceux-cy auront seulement un ca- « basset, afin de viser mieux, et avoir la teste plus « délivre, l'espée au costé, la masse à l'arçon d'une « part, et l'harquebouze de l'autre dedans un four- « reau de cuir bouilli, lequel tienne ferme sans « bransler. Ladite harquebuze pourra estre de deux « pieds et demi de long ou de trois au plus et qu'elle « soit légère. Les gages des harquebuziers pour- « roient estre de trois escus en temps de paix pour « chacun mois, et de l'estradiot quatre, du chevau- « léger cinq, et de l'homme d'armes sept. »

A cette époque, les chevau-légers hongrois étaient très-estimés dans l'armée de Charles-Quint. Voici la description qu'en fait Louis d'Avila. « Le « roy admena neufz cens chevaulx hongrois, que à « mon jugement sont des meilleurs chevaulx-légiers « du monde, comme bien le monstrèrent en la « guerre de Saxen l'an passé quinze cens quarante- « six, et maintenant en ceste de l'an mil cincq cens « quarante-sept : les armes qu'ilz portent sont lon- « gues lances creuses et assez grosses avec lesquelles « ilz donnent grand rencontre, ilz portent des escuz « ou targes estant par bas larges jusques à lendroit

« du milieu d'icelles et dois la elles vont estroissi-
« sant par devant en poincte laquelle leur passe par-
« dessus la teste et sont si crombes et tornées comme
« pavois; en ces targes ou escuz, ils portent painctes
« divises à leur mode, ce qu'il faict beau voir; au-
« cuns d'iceulx Hongrois portent jaques de maille,
« et plusieurs portent cymitarres et joinctement es-
« tocz et certains marteaulx à longues manches dont
« ils s'aydent très-bien. »

Nous avons vu dans le dernier chapitre qu'en 1495 on avait introduit dans l'armée française des arquebusiers à cheval; or, vers 1544, la cavalerie avait adopté une petite arquebuse de gros calibre, qu'on appelait pistole, non parce qu'elle avait été inventée à Pistoja, mais parce qu'elle avait le calibre de la pièce de monnaie, alors très-usitée, qui portait ce nom. Cette arme était très-dangereuse parce qu'on la tirait à bout portant. Les cavaliers allemands appelés d'abord *noirs harnais* et plus tard *reitres* ou *pistoliers*, étaient déjà en grande réputation en 1545. Aussi les auteurs qui signalent la supériorité de l'arbalète sur l'arquebuse, se gardent bien d'établir cette même supériorité sur les pistoles ou pistolets, et Vigenère s'exprime ainsi : « Quant
« aux pistoliers, c'est un cas à part, car de se mêler
« parmi eux je ne cuide pas qu'il y fasse guère

« bon. » Néanmoins, Paul Jove fait dès lors à la cavalerie allemande le reproche qu'on lui adresse encore de nos jours, de ménager trop ses chevaux.

En 1558, chaque compagnie de gendarmerie avait cinquante arquebusiers à cheval qu'on appelait argoulets en France, et carabins en Espagne. Il y avait également des arquebusiers qui étaient considérés comme infanterie à cheval; car Paul Jove parle de cinq cents excellents arquebusiers que près de Landrecies, en 1543, Pierre Strozzi avait mis à cheval *afin qu'ils ne se fatiguassent pas*. Voilà donc l'origine des dragons.

En Allemagne, les escadrons de deux mille chevaux comptaient quatre cents arquebusiers et mille six cents lances; parmi ces derniers, il y en avait au moins cent appelés cuirassiers armés de pied en cap et dont les chevaux étaient bardés. Les compagnies étaient de trois cents chevaux, commandés par un capitaine appelé Rittmeister, un lieutenant, un porte-enseigne et un fourrier. Et pour chaque cinquante chevaux, il y avait un chef de file (Rottmeister).

La cavalerie se plaçait sur le champ de bataille en carrés comme l'infanterie. Cependant, la cavalerie espagnole de Charles-Quint n'avait pas adopté un ordre aussi profond que l'infanterie, car Louis d'A-

vila dans son récit de la guerre de Smalcalde, en 1546, s'exprime ainsi : « Nos esquadrons estoient « ordonnez autrement que ceulx des Allemands, car « ilz font fort estroict le front des esquadrons de « leurs gendarmes et les costez fort larges, mais « l'Empereur ordonna les siens de dix-sept chevaulx « de front, parquoy ledict front estoit bien large, « démonstrant qu'il fusse de plus grand nombre de « gens, et se représentant très-belle veue, et, à « mon jugement, c'est le meilleur et plus seure or- « dre, quant la disposition du lieu le permet, car « ung esquadron de gens de cheval estant large de « front, ne se peult bien environner par les costez, « ce que facilement on peult faire estant l'esquadron « estroict de front. Et pour le choc souffisent dix- « sept rangées, car, ainsi l'on peult chocquer et « donner en autre esquadron, de ce que s'est veu « l'exemple manifeste en la bataille que les gen- « darmes de Flandres gaignèrent à ceulx de Clèves « auprès de la ville de Zittard (Sittard), l'an mil « cinq cens quarante-trois. » Nous avons encore, comme preuve du même fait, un autre témoignage important, c'est celui de Saint-Luc. Cet auteur dit dans ses *Observations militaires*, que le duc d'Albe ayant trouvé les escadrons des reitres trop profonds, voulut que les siens eussent le front deux fois plus

large que la profondeur. Aussi comptait-il, en supposant que chaque cheval occupât un espace de six pas sur deux, qu'un escadron de mille sept cents chevaux sur dix-sept rangs occuperait un rectangle de cent deux pas sur deux cent quatre.

Ainsi, les auteurs modernes qui avancent que Charles-Quint introduisit l'usage des gros escadrons se trompent complétement; non-seulement Charles-Quint trouva dans ses troupes allemandes l'usage depuis longtemps établi des escadrons carrés, mais ce fut lui qui diminua la profondeur de ces escadrons.

Notons ici en terminant cette digression, qu'une grande partie de la cavalerie était, à cette époque, en Allemagne surtout, employée à la guerre de tirailleurs, combattant éparpillée, comme les enfants perdus de l'infanterie.

Artillerie.

L'artillerie française reçut sous François Ier de puissants accroissements et une organisation plus centrale. Nous n'avons pas connaissance de tout ce qui fut fait alors dans ce but, mais nous savons, par le manuscrit d'Abra de Raconis, que François Ier

fit fondre à Paris cent grosses pièces d'artillerie de bronze; ce qui était alors une assez forte dépense.

A cette époque, les pièces démesurément longues étaient en grande faveur, et on les employait à la défense des places. Cependant les équipages de siége et de campagne étaient composés de pièces assez courtes et réduites à un petit nombre de calibres, ainsi qu'il suit :

Désignation des pièces.	Poids des boulets.
Grand basilique	80 livres.
Double canon.	42
Canon serpentin.	24
Grande coulevrine	15
Coulevrine bâtarde	7
Coulevrine moyenne.	2
Faucon.	1
Fauconneau	14 onces.

Pour rendre les *moyennes* plus mobiles, on en doublait souvent l'attelage. Nous en verrons un exemple à Cérisolles.

Ce petit nombre de calibres avait procuré de grands avantages contre les artilleries ennemies, qui étaient toujours encombrées d'une infinité de bouches à feu de différents calibres. Aussi Latreille, commissaire d'artillerie sous Henri II, en vantant la

simplicité de l'artillerie française, dit que « Charles-« Quint expérimenta bien la confusion d'un trop « grand nombre de pièces. » En effet, l'artillerie de Charles-Quint était à la fois allemande, espagnole et italienne.

Fronsperger, qui décrit l'artillerie allemande de cette époque, parle de pièces tirant des boulets de fer de 100, 75, 50, 25 liv. traînées sur chariots porte-corps; d'autres lançant des boulets de 18, 8, 5 et de 2 livres, soit en fer, soit en plomb, traînées sur affût; il fait mention de canons à feu (feuerbuchsen), espèce d'obusiers qui n'avaient que quatre pieds de longueur, mais dont l'âme avait quelquefois jusqu'à un pied de diamètre; on les menait en campagne pour lancer, soit contre une ville, soit sur un gros de troupes, des balles à feu, des grenades, des boulets creux ou de la mitraille composée de petites pierres; enfin, il parle de mortiers et d'orgues faits de plusieurs arquebuses, mis ensemble sur un train.

Sous Charles-Quint, on perfectionna en Espagne la fonte et les proportions des pièces de bronze. Les douze bouches à feu que l'Empereur fit fondre à Malaga pour son expédition de Tunis étaient des canons ayant 45, de 18 calibres de longueur, et pesant 7,000 livres; ils furent nommés les douze Apôtres, et restèrent longtemps comme les meil-

leurs modèles des grosses pièces. On avait adopté en Espagne les calibres de 40, 24, 12, 6 1/2, 3.

Diego Ufano dit que Charles-Quint avait voulu que ses calibres fussent plus grands que ceux de ses ennemis, afin de pouvoir se servir de leurs boulets. Nous ne voyons guère que cela pût s'appliquer aux boulets de calibres français. D'ailleurs, malgré les perfectionnements que reçut l'artillerie espagnole, elle fut toujours au XVIe siècle bien inférieure à l'artillerie française.

En 1540, François Ier créa onze magasins et arsenaux distribués par provinces. En 1543, ces magasins furent portés au nombre de quatorze. Ces arsenaux devaient contenir les pièces, les poudres, les salpêtres et approvisionnements nécessaires à l'artillerie et à la fabrication de tout ce qui a rapport à l'arme; ils étaient sous la surveillance du grand maître et du contrôleur de l'artillerie ou des hommes délégués par eux. Tous les hommes employés à l'artillerie, tels que les lieutenants, commissaires, canonniers, fondeurs, prévôts, chirurgiens, apothicaires, fourriers, charpentiers, charrons, forgeurs, déchargeurs, capitaines et conducteurs du charroi, devaient être brevetés du grand maître. L'unité s'établissait donc de plus en plus dans l'administration de l'artillerie.

Paul Jove fait de la manière suivante l'éloge de l'artillerie de François Ier, réunie à Grenoble avant la campagne de 1515 : « Les Français n'attèlent pas « à leurs voitures de faibles chevaux ni les premiers « venus; mais ils achètent à grand prix les plus « forts et les plus fougueux, et les nourrissent bien, « afin qu'ils puissent vaincre les obstacles de ter- « rain. Ils ont une grande considération pour les « maîtres de l'artillerie et pour les canonniers à « cause de l'adresse que l'expérience leur a donnée « et des dangers auxquels ces hommes sont expo- « sés. Ils leur donnent de grosses paies, et ils ont « organisé dans toute la France un grand nombre « de jeunes gens qui s'adonnent avec zèle à cet « art, l'apprennent des plus âgés, et peu à peu ac- « quièrent le grade et la solde de leurs anciens. « (L'historien italien veut parler ici des canonniers « ordinaires et extraordinaires.) Comme, par la « libéralité des rois, le courage fut toujours récom- « pensé, et que ces hommes reçurent toujours, en « temps de paix comme en temps de guerre, de « très-gros salaires, cette habitude de ne jamais « épargner l'argent pour l'artillerie a rendu les « Français très-redoutables, et a été la cause d'un « grand nombre de leurs victoires; car, quoique les « Espagnols, les Italiens et les autres nations aient

« appris à fondre des canons avec un grand art, et « qu'ils en aient fait un grand approvisionnement, « cependant, quand le moment vient de s'en servir, « ils le font avec peu de succès, surtout à cause de « la lenteur des bœufs et de la crainte de l'énorme « dépense que cela nécessite, et enfin à cause de « l'ignorance de ceux qui gouvernent l'artillerie, et « qu'on trouve même en petit nombre, parce qu'il « est difficile de se procurer des hommes qui veuil- « lent s'exposer à un danger manifeste si on ne « leur donne de grosses paies. »

Les dépenses que nécessitait l'artillerie étaient déjà très-grandes, car Fronsperger dit que si un souverain calcule les frais d'une campagne à 300,000 florins, il faut qu'il compte un tiers pour l'infanterie, un tiers pour la cavalerie et un tiers pour l'artillerie.

Quoique en France, comme dans les pays étrangers, on traînât en campagne à la suite des armées des pièces de siége, souvent on séparait les bouches à feu de campagne du grand parc. Nous en verrons un exemple en 1515.

De plus, l'artillerie française était toujours divisée par *bandes*, fractions qui facilitaient l'administration et la mobilisation des parcs.

Le nombre de voitures était aussi considérable

que par le passé. En 1515, le connétable de Bourbon avait, pour un corps d'armée de seize mille hommes, six mille individus employés aux bagages, et en 1524 l'armée italienne et espagnole, commandée par le marquis du Guast, avait douze mille voitures.

Ordres de bataille.

L'usage, adopté pendant le moyen âge, de ranger l'armée sur trois lignes, était un reste de la tradition romaine. Cet ordre de bataille devait durer jusqu'à nos jours; mais, au XVIe siècle, comme les troupes étaient encore massées en carrés, cette disposition avait le désavantage de mettre trop peu de monde à la fois en action. Aussi a-t-on vu que déjà sous Louis XII on dérogea à cet usage en adoptant l'ordre sur une seule ligne; cependant, jusque vers le milieu du XVIe siècle, on employa alternativement les deux ordres de bataille. Machiavel signale comme une disposition avantageuse la position des bataillons suisses, qui se plaçaient en échelons, et non les uns derrière les autres. A Marignan, l'armée française fut rangée le premier jour sur trois lignes, et le second jour sur une seule. Au combat de la Bicoque, en 1522, on voit, d'après l'ancien plan

reproduit par M. le capitaine Favé dans son *Traité de la tactique des trois armes*, que les troupes étaient encore disposées sur trois lignes. Mais, en 1528, Lautrec, en marchant près de Troja, dans le royaume de Naples, contre l'ennemi, s'avançait sur une ligne formée de gros bataillons espacés de deux cents pas, ayant la cavalerie sur les flancs de chaque bataillon, et l'artillerie dans les intervalles. Et Carloix, qui relate le même fait, a bien soin de faire remarquer comme une chose peu ordinaire, que M. de Lautrec fit marcher l'avant-garde, bataille et arrière-garde *tout d'un front*. En 1543, lorsque François Ier alla faire lever le siége de Landrecies, on revint à l'habitude des trois batailles, qu'un auteur contemporain définit ainsi : « Le roi « étant à moins de deux lieues des ennemis, et « voyant que s'il advenait que la bataille fût lon- « gue, et cette armée rompue, il ordonna une tierce « partie d'icelle se tenir à l'escart preste et fraiche « pour secourir les autres, et servir de triaires à la « manière des Romains, et par ce moyen était or- « donnée cette armée en trois batailles contre la « coustume. » Enfin, dans la *Discipline* de Langey, on lit ce qui suit : « En somme nos dits soldats « d'aujourd'huy se rangent de telle sorte si mal à « leur advantage, qu'ils rangent leurs batailles en

« l'une de ces deux formes; car, ou bien ils les or-
« donnent de trop grande largeur, et les mettent
« l'un au flanc de l'autre pour faire leur front de
« tant plus grande estendue, et en ce cas les ba-
« tailles se font trop grandes, par quoy elles sont
« en péril d'estre enfoncées à peu de difficulté, ou
« en mettant une *bataille après l'autre* comme on
« a accoustumé, si elles n'ont l'art de savoir retirer
« l'une dedans l'autre, et se recevoir sans désordre,
« vous pouvez estre certain que l'exercice se con-
« fondra. » Néanmoins, depuis François Ier jusqu'à Louis XIII, les troupes furent généralement, en France, rangées sur une seule ligne. Mais on conserva toujours les anciennes expressions pour désigner les trois divisions de l'armée, et alors l'avant-garde devint l'aile droite, la bataille le centre, et l'arrière-garde l'aile gauche. Cette dénomination vicieuse, qui dura jusqu'au XVIIe siècle, a induit en erreur plusieurs écrivains militaires.

Il paraît que les troupes de Charles-Quint avaient conservé l'ancien ordre de bataille, et que, par exception seulement, la bataille et l'avant-garde s'avançaient quelquefois sur une seule ligne. Aussi Louis d'Avila dit-il, en parlant de la bataille de Muhlberg, en 1547, que souvent l'avant-garde entraîne dans sa défaite les divisions qui sont derrière elle.

L'artillerie était toujours mise en avant pour commencer la bataille; « les petits calibres placés der-
« rière les pelotons d'infanterie et de cavalerie qui
« escarmouchent doivent être prêts, dit Fronsper-
« ger, à tirer et à recharger promptement, afin de
« pouvoir toujours précéder les bataillons. »

Dans les marches rapprochées de l'ennemi, on plaçait la colonne d'artillerie avec les voitures au centre, l'infanterie à la droite et la cavalerie à la gauche.

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille.

Le succès engendre l'orgueil, et l'orgueil donne toujours une opinion exagérée de ses forces. Dans le siècle précédent, la chevalerie croyait pouvoir se passer d'infanterie; au commencement du XVIe siècle, les Suisses sans artillerie et sans cavalerie croyaient aussi pouvoir tout renverser avec leurs phalanges de piques. D'un autre côté, la noblesse française, malgré le grand cas qu'elle faisait de l'artillerie, paralysait souvent l'effet du canon par trop de témérité. Deux grandes batailles vont donner à chacun une sévère leçon. Marignan va châtier les premiers et Pavie les seconds.

Bataille de Marignan.

En 1515, François Ier se dirige vers l'Italie à la tête d'une armée nombreuse composée de dix-huit mille lansquenets, parmi lesquels il y avait une légion de six mille hommes de vieux soldats fameuse par sa bravoure, appelée la bande noire; de six mille aventuriers français; de quatre mille Gascons; de deux mille cinq cents hommes d'armes; de mille cinq cents chevau-légers, et, de plus, des gentilshommes de la maison du roi et des archers de la garde.

L'artillerie était composée de soixante-douze à soixante-quatorze grosses pièces, de deux mille cinq cents pionniers, et de cinq mille chevaux. Il y avait, en outre, quelques petites pièces à orgues; car on lit dans les Mémoires de Fleurange, « que « Pedro Navarre avoit fait faire une manière de parc « auquel avoit une façon d'artillerie que le jeune « adventureux avoit appris et n'étoit pas plus lon- « gue de deux pieds et tiroit cinquante boulets à « un coup et servit fort bien, et en fit faire ledict « adventureux trois cents pièces à Lyon qui se por- « toient sur mulets, quinze jours avant que le Roy

« partist, par l'ordonnance dudict seigneur Roy, et « est une façon d'artillerie de quoy on n'a pas encore « usé. » C'est en s'appuyant sur ce passage que les capitaines Brunet et Moritz Meyer prétendent que le tir à mitraille fut employé sur le champ de bataille de Marignan; que, d'un autre côté, M. le capitaine Bach établit comme un fait, que trois cents canons, tirant cinquante balles à la fois, faisaient partie de l'artillerie de François Ier. Nous ne saurions être de leur opinion; suivant nous, le passage ci-dessus ne prouve qu'une chose: c'est que Robert de la Marck, seigneur de Fleurange et de Sedan, avait fait fabriquer à l'instar des chars employés par Pierre de Navarre à Ravenne, de ces petites pièces qui, placées en grand nombre sur un train ou sur un chevalet, étaient déchargées toutes à la fois; ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que nous avons retrouvé la trace de cette même machine dans l'inventaire de l'artillerie du château de Sedan, fait le 10 octobre 1642; on y signale l'existence de « deux cent cinquante petits canons de fer de la « longueur des pistoles avec vis à la culasse pour « *orgue.* » Or, il est probable que cet instrument, dont l'invention fut attribuée au seigneur de Sedan, avait été conservé dans son château jusqu'à cette époque.

Les Suisses occupaient du côté du Piémont tous les passages connus des Alpes, et il était difficile de franchir les montagnes avec toute l'armée et toutes les voitures en présence de soldats aguerris. Sur le conseil de Trivulce, on se décida à tourner leur position.

Les seules routes pratiquées jusqu'alors par les armées françaises pour descendre en Italie, étaient le mont Cenis et le mont Genèvre.

François Ier résolut de traverser le col d'Argentière et de déboucher en Italie par la vallée de la Stura. Dans ce but, il divisa son artillerie en deux parcs, n'emmena avec lui que les pièces de campagne, et envoya les grosses pièces, sous bonne escorte, par la route que Charles VIII avait prise autrefois, et qui, traversant le mont Genèvre, débouche à Suse.

Quoique le principal corps d'armée n'eût avec lui que des pièces légères, le passage des montagnes offrit de grandes difficultés. Il fallut faire sauter des rochers, démonter les pièces, les porter à bras, leur faire franchir des ravins en attachant aux arbres des câbles sur lesquels roulaient des poulies qui, liées aux pièces, étaient tirées au moyen de treuils.

Les Suisses doutaient de la venue des Français, parce qu'ils ne croyaient pas, dit Paul Jove, que les Français, qui mettent ordinairement l'espoir de la

victoire dans leur artillerie, pussent lui faire traverser le col des Alpes. Mais, apprenant que les Français étaient heureusement descendus dans les plaines d'Italie, ils se retirèrent vers Turin, traînant eux-mêmes leurs canons avec une peine extrême, faute de chevaux. Arrivés près de la petite ville de Chivasso, ils ne trouvèrent pas de bateaux pour traverser la petite rivière d'Orca, et, si l'on en croit les chroniques de l'époque, ils firent un pont de cordes sur lequel ils passèrent leur artillerie. L'armée française les suivit de près, campant tous les soirs dans l'ordre de bataille; mais elle était souvent arrêtée par *le bagage qui alloit tousiours deuant.*

Arrivé dans les plaines de la Lombardie, François Ier, pour empêcher les Suisses qui s'étaient retirés à Milan de se réunir aux troupes papales et espagnoles rassemblées à Crémone, et faciliter en même temps sa jonction avec l'armée vénitienne qui était à Lodi, établit son camp à cheval sur la route qui va de Marignan à Milan.

L'armée française, dont la droite s'étendait jusqu'à la petite rivière du Lambro, se forma sur trois lignes. L'avant-garde fut établie près du village de San-Giuliano, en un lieu appelé *Genille* par Pasquier, dit le Moine sans froc; la bataille com-

mandée par le Roi s'appuyait à la Cassine de Sainte-Brigite; l'arrière-garde était à une portée d'arc plus en arrière. Chaque division, formée de quatre à neuf mille hommes d'infanterie, avait la cavalerie sur les ailes; et l'artillerie divisée en batteries *battait les avenues*. Pierre de Navarre, avec les arbalétriers gascons, était sur la droite de la grande route retranché derrière les fossés qu'il avait hérissés de pieux. Le terrain, sillonné par des ruisseaux servant aux irrigations, offrait des retranchements naturels derrière lesquels se tenait l'artillerie de l'avant-garde. Depuis la défaite de Novare, comme on craignait l'impétuosité des Suisses, on croyait plus prudent de toujours placer l'artillerie derrière quelque obstacle.

Les Suisses, au nombre d'environ trente mille hommes, suivis de quelques Milanais et de quelques hommes de cavalerie, sortirent de Milan pour attaquer l'armée française, n'ayant avec eux que dix petites pièces d'artillerie. On comptait dans leurs rangs plusieurs vieux soldats qui avaient combattu à Morat et à Nanci.

Pour être plus libres dans leurs mouvements, ils avaient ôté leurs bonnets et leurs souliers. Ils étaient divisés en trois gros bataillons de huit à dix mille hommes; une petite troupe servait à couvrir les ca-

nons. Le bataillon du centre avait devant lui deux mille enfants perdus; nom glorieux, dit Paul Jove, parce que ces soldats d'élite, s'avançant témérairement les premiers, étaient censés marcher à une mort certaine.

Cette troupe, soutenue par quatre pièces d'artillerie postées sur la grande route près d'une cassine, commence l'attaque et court droit à l'artillerie croyant pouvoir s'en emparer comme à Novare. Déjà elle a mis le désordre dans la cavalerie de l'avant-garde, et se serrant en masse, elle a repoussé les lansquenets et les Gascons; déjà elle a pris sept pièces de canon, lorsque les aventuriers français et la gendarmerie surviennent : la gendarmerie renverse facilement les rangs peu épais des enfants perdus; mais arrivée devant la phalange de piques du centre, elle s'arrête. Les Suisses élargissent leur front pour l'envelopper. Alors, le terrain entrecoupé ne se prêtant pas à son action, elle se retire en désordre. Cependant les intrépides enfants des Alpes s'avancent sans cesse malgré les pertes que leur cause le canon. Les lansquenets retournent à la charge, et traversent le fossé, les Suisses laissent passer sept ou huit rangs, puis les renversent. Tandis que la confusion la plus grande règne au centre, un autre bataillon suisse se trouve aux prises sur la droite avec Pierre de Na-

varre, et un troisième, intimidé par le canon, cherche à se mettre à l'abri derrière un pli de terrain pour tourner la gauche de l'armée française.

L'avant-garde des Français, qui a été repoussée, se voit obligée de se replier derrière la seconde division. Alors, le Roi s'avance à la tête du corps de bataille, composé d'un grand nombre de gendarmerie et de la bande noire des lansquenets, recommandant au duc d'Alençon de le suivre à peu de distance avec l'arrière-garde. Il fait établir une forte batterie sur son flanc pour prendre d'écharpe le bataillon ennemi. La mêlée devient générale; quatre mille Suisses se sont détachés de la grosse bande; François Ier à la tête de deux cents gendarmes les renverse; enivré par ce succès, il se retourne contre un autre bataillon de huit mille hommes qui voulait tourner sa position, mais il ne peut l'entamer; car, suivant son expression, les premiers rangs lui présentent *six cents piques au nez*. Ces alternatives de succès et d'échecs mettent le désordre dans les deux armées; heureusement pour les Français, le sénéchal d'Armagnac, grand maître de l'artillerie, fait retirer tous les canons qui étaient exposés en première ligne et les braque plus en arrière; ces canons deviennent alors un point de ralliement; François Ier se réfugie sous leur feu à la tête de vingt-cinq

gendarmes, et s'efforce de réunir sur ce point ses troupes éparses.

Le soleil a disparu et le combat dure encore sur plusieurs points à la faveur de la clarté douteuse de la lune; enfin celle-ci se voile, et chacun reste immobile à sa place de peur de tomber entre les mains de son ennemi. Les Suisses campent tout à côté de l'artillerie française, sans savoir qu'elle est si près d'eux.

François Ier fait éteindre tous les feux; mais les Suisses en ayant allumé un, autour duquel ils assemblent un conseil de guerre, fournissent ainsi un point de mire à l'artillerie française, qui se remet à tirer, et vient jeter l'effroi au milieu d'eux.

Le lendemain au jour, François Ier recule un peu sa position, et place au centre, derrière un fossé, la plus grande partie de son artillerie, sous la garde de six mille lansquenets. Les canons sont disposés de manière à croiser leur feu en avant du camp français. Le Roi réunit autour de lui la gendarmerie, et ordonne au connétable de Bourbon et au duc d'Alençon de se placer l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, déployant ainsi sur une ligne les deux divisions qui formaient ordinairement l'avant-garde et l'arrière-garde. L'armée ainsi disposée, dit Paul Jove, avait deux ailes. Quant à Pierre de Navarre,

il est resté sur la droite, presque abandonné à lui-même. Le bas-relief de Primatice, qui est sur le tombeau de François Ier à Saint-Denis, représente ce moment de la bataille.

Les Suisses rallient également pendant la nuit tout leur monde; ils se décident à renouveler l'attaque avec leurs trois gros bataillons. Le bataillon de droite doit faire un détour et tomber sur la gauche du duc d'Alençon; le bataillon du milieu doit enfoncer le centre; tandis que le bataillon de gauche en viendra aux mains avec la droite de l'armée française, commandée par le connétable de Bourbon.

Dès que le jour paraît, la plus grande bande du centre, au milieu de laquelle flotte l'étendard de Zurich, s'avance droit contre la bataille du Roi; les Français la laissent approcher jusqu'à une portée d'arc; mais alors l'artillerie, faisant une décharge générale, ouvre de larges brèches dans ces dix mille hommes serrés en masse; Bayard lui-même va trouver le maître de l'artillerie, et lui recommande de tirer sept à huit pièces par salves. Ce gros bataillon intimidé s'arrête; les Suisses font alors avancer leur artillerie, qui, suivant l'expression de François Ier, fit baisser beaucoup de têtes. Pendant qu'au centre les deux armées se tirent des coups de canon, sans

qu'aucune d'elles ose quitter sa position, l'aile gauche des Français est mise en désordre; trois mille Suisses pénètrent même jusqu'aux bagages réunis à Sainte-Brigite; mais heureusement d'Aubigny rallie les troupes, et Alviano, chef de l'armée vénitienne, accourant au bruit du canon à la tête d'une compagnie de gendarmes, rétablit le combat. Les Suisses, repoussés jusqu'à un village, y sont foudroyés par l'artillerie et consumés par le feu.

A la droite de l'armée française, le connétable de Bourbon avait également contenu l'ennemi avec les aventuriers français, les Gascons de Pierre de Navarre et la cavalerie légère, qui, cachant derrière elle son artillerie, s'ouvrait tout à coup pour faire des décharges successives dans les rangs des ennemis.

Cependant le combat continuait toujours au centre avec une égale fureur; car les Suisses s'étaient avancés malgré l'artillerie française; ils avaient repoussé la gendarmerie, et un de leurs soldats avait eu même la hardiesse de venir toucher de sa main l'artillerie du Roi; mais alors les deux ailes de l'armée française, n'ayant plus rien à craindre, viennent se précipiter sur le centre. Le connétable de Bourbon avec sa cavalerie cherche à entamer les Suisses par leur flanc gauche; la grosse phalange

se divise en deux, afin d'opposer un front plus large aux Français et de faire face de tous les côtés. Un moment elle lutte avec avantage; les arbalétriers gascons surviennent à leur tour, et, se réunissant aux arquebusiers, ils font des décharges successives de flèches et de balles. Vaincus par le nombre, ces héroïques soldats se retirent, mais les cinq mille hommes qui étaient le plus engagés sont presque tous tués. « Ils furent, dit François I[er], si bien re- « cueillis de coups de haquebutte, de lance et de « canon, qu'il n'en réchappa la queue d'un, car tout « le camp vint à la huée sur ceux-là et se rallièrent « sur eux. »

Quoique battus, les Suisses qui ont échappé au carnage se retirent en bon ordre sur la route de Milan.

Dans cette bataille, l'artillerie joue un grand rôle: non-seulement elle protége le centre de l'armée contre le choc des phalanges suisses, et fait éprouver à celles-ci des pertes énormes, mais, pendant la bataille, elle change rapidement de position, flanque les colonnes d'attaque, combat avec la cavalerie, renverse enfin les derniers obstacles derrière lesquels s'abritent les vaincus. Aussi François I[er] écrivait-il à sa mère : « Madame, le sénéchal d'Arma- « gnac, avec son artillerie, ose bien dire qu'il a été

« cause en partie du gain de la bataille, car jamais « homme n'en servit mieux; » et Guicciardin affirme de son côté que sans l'aide de l'artillerie la victoire serait restée aux Suisses.

Charles le Téméraire venait d'être vengé; le canon avait triomphé des gros bataillons de Granson et de Morat; le fameux et antique cor d'Uri, qui avait retenti d'une manière si terrible aux oreilles des Bourguignons à Nanci, s'était même perdu dans la mêlée. Cette bataille, que Trivulce appelait le combat des géants, n'est donc pas, comme le prétend Servan, une lutte à coups de poings; elle offre au contraire un exemple remarquable des progrès immenses qu'avaient faits et l'artillerie française et l'art de ranger les troupes et de les mettre en action.

Le danger que présentaient les gros bataillons en présence de l'artillerie venait d'être de nouveau démontré, aussi le seigneur de Langey écrivait-il quelques années plus tard (1537) : « Et le meilleur « expédient que j'y voie est l'aller assaillir viste- « ment sans tenir ordre et sans y aller lentement « en troupe, car, au moyen de la vitesse, vous ne « lui donnez pas le temps de redoubler le coup. Et « pour ce que vous estes espars, elle rencontre « moins de gens quand elle tire. »

Réconciliés avec la France, les Suisses revinrent sous nos drapeaux, mais ils firent souvent payer bien cher leurs services. Connaissant le besoin qu'on avait d'eux, ils obligèrent plusieurs fois les généraux à subir leurs volontés; ils refusaient de faire aucune corvée, de combattre dans les escarmouches ou de monter à l'assaut.

Ainsi, en 1522, M. de Montmorency ayant ouvert la brèche à l'enceinte de Novare, il lui fut impossible de décider les Suisses à monter à l'assaut. Ceux-ci répondirent que ce n'était pas leur métier de prendre les places. Pour être juste, il faut dire aussi que leur armement les rendait très-peu propres à ce service. Privés d'armure défensive, munis d'une pique de dix-huit à vingt pieds de longueur, ils ne pouvaient rien dans un combat corps à corps, et leur supériorité, qui dépendait de leur ordonnance compacte, disparaissait dans un assaut.

Combat de la Bicoque.

A la Bicoque, en 1522, le maréchal de Lautrec se trouvait en présence de l'armée espagnole et italienne; celle-ci était, pour ainsi dire, enfermée dans un retranchement naturel, ayant sur son front

un chemin creux, sur sa droite un fossé, sur sa gauche et sur ses derrières une petite rivière creusée à main d'homme. Ce camp ne communiquait avec le dehors qu'au moyen d'un pont placé sur le côté opposé au front. Cette position était rendue plus redoutable encore par les dispositions suivantes: l'artillerie était placée en batterie sur une ligne, les pièces chargées de boulets enchaînés; derrière était l'infanterie, également rangée sur une ligne; les arquebusiers se tenaient aux premiers rangs, et le marquis de Peschière avait ordonné au premier rang de se jeter à genoux dès qu'il aurait tiré, afin de recharger les armes pendant que le second rang tirerait ainsi par-dessus le premier.

Enlever de front une telle position était un coup hardi; le tenter sans l'artillerie était une grande témérité. Le maréchal de Lautrec ne voulait point risquer l'entreprise; les Suisses l'y obligèrent. Le général français, se voyant commandé, suivant l'expression de du Bellay, par ceux-là qui devaient lui obéir, marcha à l'attaque des retranchements. Les huit mille Suisses commandés par le seigneur de Montmorency n'attendirent pas que l'artillerie française, qui arrivait, eût fait taire les canons ennemis; ils s'opiniâtrèrent à se précipiter en avant. Ils étaient disposés en trois corps placés les uns der-

rière les autres, et offraient par conséquent un but immanquable à l'artillerie ennemie; aussi, avant qu'ils eussent atteint le bord du ravin, l'artillerie des Espagnols leur avait déjà enlevé plus de mille hommes, et lorsque enfin ils arrivèrent au retranchement, ils le trouvèrent si haut que l'extrémité de leurs piques n'atteignait pas même la crête du parapet. Cependant Lescu était entré avec sa cavalerie dans le retranchement par le pont dont nous avons parlé; et les ennemis, se voyant attaqués par derrière comme en face, perdirent contenance; mais à ce moment décisif, les Suisses, qui ont vu tomber leurs principaux officiers et un grand nombre de soldats, se découragèrent, et l'entreprise échoua. Lautrec eut beau leur proposer le lendemain de placer sa gendarmerie à pied à leur tête, il ne put parvenir à les reconduire à l'assaut.

Cette orgueilleuse infanterie venait donc de recevoir à Marignan et à la Bicoque deux graves échecs, qui lui prouvaient qu'elle ne pouvait rien sans artillerie; la chevalerie va à son tour recevoir à ses dépens la preuve que son courage ne doit pas l'entraîner trop tôt dans la mêlée, et qu'elle ne peut enfoncer une bonne et solide infanterie que lorsque celle-ci a été désorganisée et démoralisée par le boulet.

Bataille de Pavie.

Pendant l'hiver rigoureux de 1524 à 1525, François Ier s'acharnait au siége de Pavie, qu'il entourait de tous les côtés au moyen de lignes de circonvallation et de contrevallation. La garnison, commandée par Antoine de Lève, était réduite aux dernières extrémités. Le marquis de Peschière et le duc de Bourbon, alors chefs de l'armée espagnole et italienne, résolurent de tenter un effort décisif pour débloquer la place.

A la nouvelle de l'approche de l'armée de secours, qui arrivait par la rive gauche du Pô, François Ier porte toutes ses forces vers la partie orientale de la ville; il place son camp au milieu d'un parc de plaisance ayant seize milles d'étendue et entouré d'un épais mur d'enceinte. Ce mur, qui s'approchait de Pavie dans une direction de l'est à l'ouest, offrait un obstacle à l'ennemi venant de Lodi.

A l'est de Pavie et au milieu du parc se trouvait le château de Mirabelle, rendez-vous de chasse, servant alors de magasin de dépôt. Ce fut ce point que l'armée espagnole résolut d'occuper pour opérer sa jonction avec les assiégés.

Après être resté près de vingt jours en présence de l'armée française, le marquis de Peschière se décida à tenter une surprise afin de ravitailler la place. Pour ne point donner l'alarme, il fit, pendant la nuit, enfoncer en trois endroits le mur d'enceinte du parc avec des poutres servant de béliers; mais, quoiqu'on employât à chaque poutre une compagnie entière, les brèches de cent brasses ne purent être achevées qu'au jour. Alors l'armée espagnole déboucha dans l'ordre suivant : mille arquebusiers marchaient en tête avec quelques chevau-légers, puis venaient quatre bataillons d'infanterie, chacun de quatre à cinq mille hommes, ayant la gendarmerie sur les flancs. L'artillerie suivait, mais le mauvais état du chemin ne permit le passage qu'à trois pièces. Averti de cette attaque, François Ier retira toutes ses troupes en deçà du mur du parc, laissant à la garde de ses retranchements un corps de réserve composé de huit mille Gascons et Bretons. Dans cette position il avait la ville à sa droite, et sa gauche s'étendait vers la route de Milan.

L'artillerie fut attelée avec une promptitude extraordinaire et conduite en avant. Toute l'armée française fut disposée sur une ligne. L'infanterie était formée en trois bataillons; l'un, composé de quatre

mille Suisses, était placé à l'extrême gauche; quatre mille lansquenets de la bande noire formant le second bataillon étaient placés au centre, et le troisième, composé de trois mille Italiens et Provençaux, occupait la droite et s'appuyait aux tranchées faites devant Pavie. La cavalerie, divisée en trois escadrons, se tenait sur les flancs des bataillons; enfin, l'artillerie, partagée en trois batteries, était dans les intervalles.

Le but principal des Espagnols n'étant pas de livrer bataille, mais de secourir la garnison, dès qu'ils eurent pénétré dans le parc, ils tirèrent droit vers Mirabelle, et défilèrent devant l'armée française rangée en bataille, exécutant ainsi la marche de flanc la plus téméraire.

La position des deux armées explique pourquoi l'arrière-garde espagnole fut attaquée la première. Elle était occupée à dégager cinq pièces qui s'étaient embourbées, lorsque le duc d'Alençon, placé à la droite de l'armée française, tomba sur elle et la tailla en pièces. En même temps l'artillerie française ouvrit son feu; une batterie tirant sur la cavalerie, une autre tirant sur l'infanterie espagnole, y produisirent des ravages terribles. « Jacques Galliot, « seigneur d'Acié, séneschal d'Armignac, grand « maître de l'artillerie de France, avoit, dit du Bel-

« lay, logé son artillerie en lieu si avantageux pour
« nous, qu'au passage de leur armée ils estoient
« contraints de courir à la file pour gaigner un val-
« lon, afin de s'y mettre à couvert de ladite artil-
« lerie, car coup à coup elle faisoit des brèches
« dedans leurs bataillons, de sorte que n'eussiez veu
« que bras et testes voler. » En effet, les Espagnols, pour éviter les coups de l'artillerie, avaient gagné à plat-ventre un lieu où les plis du terrain pouvaient les mettre à couvert. Alors le Roi voyant le succès obtenu par sa droite, et le désordre produit par le canon au centre de l'ennemi, crut pouvoir surprendre l'armée espagnole *en flagrant délit;* il s'élança en avant, à la tête de sa gendarmerie, masquant ainsi le tir de ses pièces et ne donnant pas le temps à son infanterie de le suivre. Il pensait sans doute que déjà toute l'armée espagnole avait été engagée; mais les troupes qui s'étaient emparées de Mirabelle avaient fait un changement de front; elles retournent sur leurs pas, et s'avancent en bon ordre contre les Français. Cependant, rien ne résiste au premier choc de notre gendarmerie, qui bientôt a fait reculer les premiers escadrons espagnols. Mais le marquis de Peschière avait entremêlé parmi sa cavalerie deux mille arquebusiers divisés en pelotons de quinze à trente hommes parmi lesquels se trou-

vaient huit cents mousquetaires. Ces troupes, protégées par quelques piquiers, portent le désordre et la mort dans les rangs des escadrons; leurs balles de deux onces traversent non-seulement les armures, mais quelquefois deux hommes et deux chevaux. Pour se soustraire à l'effet des armes à feu, la cavalerie se débande et perd ainsi sa force de cohésion. La Palice veut charger les mousquetaires; ceux-ci se serrent en bataillons ronds, et, protégés par les piques, ils repoussent toute attaque.

C'était le moment où l'infanterie pouvait encore rétablir le combat; mais, chose incroyable, dit Paul Jove, les Suisses, qui jusqu'alors avaient montré tant de courage et de dévouement, sont saisis de terreur. Ni l'exemple de leurs officiers qui se font tuer, ni le désespoir de Diesbach leur chef, qui seul se précipite au milieu des ennemis, ne peuvent les faire avancer d'un pas. Ils jettent leurs piques et s'enfuient. Depuis Marignan, dit Guicciardin, ils n'avaient plus le même dévouement pour la France; depuis l'affaire de la Bicoque, ils n'avaient plus en eux la même confiance. Dans ce moment suprême, Fleurange voulant combler le vide qu'ont fait les Suisses, fait mettre pied à terre à sa compagnie de gendarmes. De son côté la bande noire des lansquenets, suivie des Italiens et des Provençaux, voyant

la victoire qui échappe aux Français, se résout à faire la plus héroïque défense et à soutenir la lutte la plus inégale. Quoiqu'elle ait devant elle l'infanterie espagnole et allemande triple en nombre, elle marche imperturbablement à une mort certaine; bientôt, entourés de tous les côtés, ces cinq mille hommes se font tuer jusqu'au dernier. Le désordre est partout; et il est encore augmenté par la nouvelle qui se répand que le Roi court des dangers. Alors tous ceux qui ont l'honneur à cœur ne pensent plus qu'à mourir pour secourir leur chef et leur souverain; ils abandonnent leur rang, leur commandement, et volent à la défense de François Ier, qui, à pied, au milieu de la mêlée, combattait avec acharnement. Les premiers capitaines de l'armée sont tombés morts aux pieds du Roi qu'ils défendent de leur corps. Le duc d'Alençon seul s'enfuit avec quatre cents lances. Les Français, attaqués de front et du côté gauche par l'armée victorieuse, et pris à dos par Antoine de Lève qui fait une sortie à la tête de la garnison, sont anéantis ou dispersés. Le courage doit céder au nombre. *Tout est perdu fors l'honneur.*

Les Espagnols attribuent le succès de cette journée à l'effet que produisirent leurs mousquetaires. Les auteurs français signalent comme cause de la

[illegible] l'attaque trop précipitée que conduisit le Roi à la tête de sa gendarmerie, mais François Ier, lorsqu'il parla de cette bataille à Paul Jove, prétendit que toutes ses dispositions avaient été bien prises, et que la perte de la bataille était due à la défection des Suisses, aux rapports des capitaines de son infanterie italienne, qui, dans un but de gain, grossissaient faussement l'effectif des hommes présents sous les armes, et enfin à la retraite précipitée du troisième escadron de gendarmerie. Quant à nous, tout en blâmant le mouvement en avant exécuté trop tôt, nous dirons avec François Ier, que ses mesures étaient bien prises, et que même, malgré sa précipitation, il eût pu remporter la victoire, si, dans ce grand jour, tout le monde avait fait son devoir.

Heureusement la fortune est inconstante, et vingt ans ne se passeront pas avant que nous ayons pris notre revanche sur le champ de bataille de Cérisoles.

Bataille de Cérisoles.

M. d'Enghien, la veille de la bataille, était allé se poster sur une hauteur qui dominait la plaine de Cérisoles afin de reconnaître l'ennemi. Dans ce but, il avait emmené avec lui les chevau-légers,

mille à douze cents arquebusiers et « trois moyennes « à double esquippage pour diligenter aussitôt que « la cavalerie. » Malgré cette expression, il ne faudrait pas considérer cette artillerie plus mobile comme un commencement d'organisation d'artillerie à cheval; pour prouver combien la construction en était imparfaite, il nous suffira de dire que les pièces appelées moyennes ne lançaient qu'un boulet de deux livres et que, cependant, leur attelage ordinaire était de quatre chevaux. Et si, dans ce cas particulier, on avait doublé l'attelage, le nombre des chevaux était donc porté à huit. Avec un pareil nombre on traînerait aujourd'hui facilement une pièce de douze. Néanmoins, c'était alors un progrès; et Montluc signale le fait, que M. de Mailly, commissaire de l'artillerie, arriva en place aussitôt que la cavalerie.

L'armée ennemie, commandée par le marquis du Guast, s'était avancée; mais les trois pièces françaises la firent retirer; et, ce qui est digne de remarque, c'est qu'au moment où l'artillerie française donnait une preuve de sa mobilité en marchant à l'avant-garde avec la cavalerie, l'armée du marquis du Guast se trouvait compromise et disséminée, parce que toute l'infanterie espagnole était allée à la recherche de deux canons qui s'étaient embourbés.

défaite l'attaq [illegible] ne profita pas de
à la tête de s [illegible] a fortune, mais le len-
qu'il parla d [illegible] t sa faute. Le 11 avril
que toutes s [illegible] rouvèrent en présence :
et que la pe [illegible] mille hommes d'in-
des Suisses [illegible] et vingt pièces d'artil-
fanterie ita [illegible] vait dix-huit mille hom-
sissaient l [illegible] uatorze cents chevaux et
sous les a [illegible] chaque côté, l'infanterie
troisième [illegible] ataillons disposés sur une
tout en bl [illegible] sur les flancs des batail-
tôt, nous [illegible] trois batteries, se trou-
étaient b [illegible]
pitation, [illegible] a droite, commandée par
grand j [illegible] ui, en récompense de sa
Heur [illegible] our, fut nommé plus tard
ans ne [illegible] se composait de quatre
pris no [illegible] bandes françaises en un
risolles [illegible] lancs deux compagnies de
[illegible] evau-légers, et huit pièces

[illegible] par le duc d'Enghien, était
Le [illegible] Suisses, d'une compagnie de
s'emp [illegible] chevau-légers et de huit
Céris [illegible]
but, [illegible] d'Italiens, de Proven-

çaux et de Gruiens, formant un total de quatre mille hommes d'infanterie, d'une compagnie de gendarmes avec quatre pièces. Les Gruiens, quoique faisant partie de la Suisse, étaient loin de jouir de la réputation qui honorait leurs compatriotes.

Le bataillon du centre espagnol était composé de neuf à dix mille lansquenets, qui, par extraordinaire, étaient tous couverts d'armes défensives, que leur chef Alisprand de Mabruce avait prises à Milan.

Toute l'arquebuserie française avait été retirée des bataillons et mise sous le commandement de Montluc, qui l'accepta comme un grand honneur. Ce simple fait prouve combien est dénuée de fondement cette opinion si répandue, que la chevalerie de cette époque dédaignait les armes à feu; et c'est avec peine que nous avons vu dans le Cours d'histoire militaire de M. Rocquancourt, quelques phrases de Montluc citées comme preuve de son aversion pour les armes à feu, tandis qu'au contraire aucun capitaine avant lui ne s'en était aussi bien servi, et que, à en juger par ses propres paroles, il faisait grand cas de l'arquebuserie.

A cette bataille de Cérisolles, l'escarmouche des tirailleurs dura de trois à quatre heures. Ensuite, des deux côtés, les arquebusiers se retirèrent avec les cavaliers pour combattre entremêlés parmi eux.

Au bataillon de centre, Montluc composa tout le second rang d'arquebusiers, « afin qu'à l'abordée « tous les chefs qui se trouvaient au premier rang « fussent tués, et le bataillon par là désorganisé. » Mais il se trouva que les Espagnols avaient agi de même.

Les armées restaient toujours longtemps avant d'en venir aux mains; l'artillerie était chargée de les y forcer, en les frappant de loin pour les chasser de leur position.

Les bataillons suisses s'écriaient « que le naturel « de leur nation n'était pas d'endurer la batterie de « l'artillerie, mais d'aller droit pour la gagner. » Et les soldats de Montluc lui disaient : « Menez-« nous au combat, monsieur; il nous vaut mieux « mourir main à main que d'être tués à coups d'ar-« tillerie. » Aussi l'infanterie s'était-elle couchée par terre pour offrir moins de prise aux boulets. Mais l'artillerie française, de son côté, ne restait pas oisive, « car elle commença de faire tel dom-« maige en troys volées qu'elle fut laschée, que les « ennemis en furent, du commencement, très fort « estonnez : puis, voyant qu'elle faisoit à leur dés-« avantaige grand'exécution et estoit pour conti-« nuer, prennent couraige, et sur ce marche leur « avant garde, qui estoit le bataillon de neuf mil

« lansquenets, lesquelz, venant furieusement la teste « baissée contre icelle, la font abandonner à nos « gentz, et tuent les chevaulx et partie des canon- « niers, et bruslent entièrement toutes les pouldres « de cette bande d'artillerie. »

Puis ce gros bataillon se dirige contre le bataillon des six mille Suisses. Pendant ce temps la cavalerie impériale, en cherchant à attirer les chevau-légers de la droite française hors de la protection des gens d'armes, commence à exécuter une manœuvre qui plus tard fut souvent répétée par les reîtres, et qui consistait à s'avancer sur une longue colonne et à décharger les pistolets presque à bout portant en faisant une conversion. Les Français, étonnés d'abord de cette manœuvre, restent immobiles; mais bientôt les gens d'armes se serrent, tombent sur le flanc de cette cavalerie, la repoussent sans effort, et elle va porter le désordre dans ses propres troupes.

Le centre français, où se trouvaient les Suisses, courait le plus grand danger; mais de Thays, s'apercevant que la gauche de l'ennemi, qui lui est opposée, est paralysée par la charge heureuse de la cavalerie, oblique à gauche pour appuyer le bataillon du centre. Alors la grosse troupe des lansquenets ennemis, qui voit ces deux bataillons venir contre elle, se divise en deux et présente à l'infan-

terie française un front plus étendu que le sien; de Thays, par une manœuvre habile qu'il est bon de signaler, augmente à l'instant même son front des deux derniers rangs de son bataillon. La batterie du centre, masquée un moment par les troupes, prend sur la gauche une position d'où elle peut tirer. Les lansquenets sont mis en déroute par la cavalerie, qui les poursuit avec avantage.

Mais, pendant que le centre et l'aile droite de l'armée française étaient victorieux, la gauche avait été complétement enfoncée; car les Gruiens, les Provençaux et les Italiens, voyant venir le bataillon espagnol composé des plus vieux soldats et des hommes d'élite, avaient lâchement pris la fuite, sauf tous les capitaines et les lieutenants, qui, postés au premier rang, s'étaient fait tuer en restant à leur poste. Le duc d'Enghien avait eu beau charger avec sa cavalerie ce bataillon invincible; trois fois il avait passé à travers, trois fois ces vieux soldats s'étaient reformés et avaient renversé tout ce qui s'était présenté devant eux.

Il croyait la bataille perdue, car un mamelon le séparait du reste de ses troupes victorieuses. Sur ces entrefaites arrivent au galop trois compagnies d'arquebusiers italiens auxiliaires qu'il avait laissées à Raconigi, et qui, entendant le canon, s'étaient por-

tées en toute hâte sur le champ de bataille. Elles mettent pied à terre et forment un noyau autour duquel les fuyards se rallient. En même temps, le bataillon espagnol, apprenant que tout le reste de l'armée est en déroute, se retire en toute hâte, et la victoire la plus complète reste à l'armée française.

A cette bataille, on le voit, les armes à feu furent très-habilement employées; et l'artillerie joua un rôle important digne de ses exploits passés de Marignan et de Pavie.

Dans les guerres de Charles-Quint, l'artillerie semble n'avoir jamais produit de grands effets, et avoir toujours été mal employée. Cependant, sous les murs de Vienne en 1529, elle sauva la capitale de l'empire, et cette artillerie, que l'Empereur avait achetée à Nuremberg, fut beaucoup plus efficace que celle des Turcs, quoique celle-ci fût très-considérable; Paul Jove prétend que Soliman avait trois cents bouches à feu, mais d'un calibre extrêmement faible; les plus grandes ne lançaient qu'un boulet gros à peine comme un œuf d'oie et chaque pièce était portée sur un chameau.

A ce même siége de Vienne, l'armée impériale, pour résister aux Turcs, était disposée de la manière suivante :

« Les troupes, rangées sous les murs de la ville

« dans une vaste plaine, formaient trois bataillons « carrés de piquiers disposés sur une ligne, et la « cavalerie, divisée en deux corps, était placée dans « les intervalles très-considérables laissés entre les « bataillons. On avait adopté cet ordre, afin de « protéger l'infanterie contre l'innombrable cavalerie « turque. Les chevau-légers arquebusiers, au nom- « bre de vingt mille, entouraient, à trente pas de « distance, les bataillons de piquiers; ils étaient sur « cinq rangs de hauteur, les files espacées, afin que « les rangs étant libres et non pressés, le premier « rang pût tirer son coup de feu avec promptitude « pendant que le second chargerait; de telle sorte « qu'en alternant ainsi la grêle de balles fût con- « tinuelle. Peu importait que l'ordonnance ne fût « guère profonde, parce que les arquebusiers, « quand ils y étaient forcés, pouvaient se retirer « entre les piquiers, qui n'étaient pas éloignés. La « cavalerie légère environnait donc le front, les « flancs et les derrières des piquiers, en suivant « l'ordonnance générale, et laissait deux grands « intervalles, afin que les chevaux serrés en masses « pussent sortir librement sans déranger l'infanterie.

« On avait mis l'artillerie devant les chevau- « légers; et, lorsque les canons échauffés par le tir « cessaient leur feu, ils servaient de rempart ou de

« retranchement contre les attaques ennemies. Les « Hongrois, conduits par leurs capitaines Valentin et « Paul, s'étaient seuls offerts pour combattre en « dehors de ces retranchements. »

Dans son expédition de Tunis en 1535, Charles-Quint, pour attaquer les Turcs, n'attendit pas son artillerie, qui, traînée à bras, s'enfonçait dans les sables, et ne pouvait arriver assez promptement. Les historiens militaires le louent avec raison d'avoir profité de l'occasion favorable qui se présentait d'attaquer l'ennemi, tandis qu'il l'eût laissée échapper en attendant son artillerie, qui ne lui était pas indispensable pour agir contre des troupes disséminées et n'offrant que peu de prise au canon.

En effet, Fronsperger et Senfftenberg, qui se battirent à cette époque contre les Turcs, disent que ceux-ci fractionnent bien plus leurs troupes que les chrétiens, qu'ils les disposent sur un front plus large, que leur discipline est plus sévère; et le premier ajoute : « Quoique les Turcs n'aient ni notre « artillerie, ni nos armes défensives, ni nos appro- « visionnements, cependant ils valent mieux comme « soldats et tombent sur nous comme la grêle sur « la pluie. »

En 1546, la ligue protestante connue sous le nom de ligue de Smalcalde comptait quatre-vingt-

quatre mille hommes, seize mille chevaux, six mille pionniers, huit mille arquebusiers, cent quarante grosses pièces d'artillerie, trois cents barques pour faire des ponts et huit cents chariots de munitions.

Il y avait parmi cette artillerie une pièce à *orgue*, qu'on reproduisait encore comme une nouvelle invention, et qu'on cachait même à tous les regards comme un secret merveilleux.

Si cette armée se fût avancée promptement contre Charles-Quint, qui était à Ratisbonne, elle l'eût écrasé avant que l'Empereur eût pu rassembler les contingents qu'il levait en Allemagne, ou qu'il faisait venir de Lombardie, de Hongrie et des Pays-Bas. Charles-Quint pouvait être attaqué avant même que son artillerie, qu'il attendait de Vienne, fût arrivée. Mais, à cette époque, les mouvements des armées étaient extrêmement lents, et la guerre consistait bien plus dans des marches et contremarches, dans l'occupation de positions avantageuses, où l'on attendait son ennemi, qu'en opérations décisives.

Près d'Ingolstadt, l'armée de l'Empereur, quoique déjà affaiblie, se montait à huit ou neuf mille chevaux, et à vingt-neuf mille piétons. Les deux armées restèrent quelque temps en présence, se

retranchant toutes les deux avec le plus grand soin, soit au moyen de chariots, soit au moyen de parapets en terre, et se bornant à des escarmouches ou à quelques efforts pour déloger l'ennemi à coups de canon. Les historiens remarquent qu'un jour les protestants tirèrent en neuf heures sept cent cinquante boulets. Une autre fois, on en ramassa dans le camp impérial dix-sept cents. Et Antoine de Vera dit qu'on n'avait jamais vu l'exemple d'une canonnade aussi terrible. Ces faits prouvent combien le tir de l'artillerie était encore lent, si l'on pense qu'aujourd'hui on tire en quelques heures dans une bataille quatre-vingt mille coups de canon.

Cependant il faut remarquer que l'armée allemande de cette époque avait une artillerie très-perfectionnée et que les petits calibres manœuvraient toujours avec la cavalerie. En marchant en avant contre l'ennemi en 1546, l'artillerie protestante s'avançait en bataille, les pièces sur une ligne dans les intervalles des escadrons. Dans les mouvements de retraite, toute l'infanterie prenait les devants avec les grosses pièces, et la cavalerie formant l'arrière-garde était appuyée par la totalité de l'artillerie de campagne.

En 1547, le passage de l'Elbe à Mühlberg par Charles-Quint, en présence de l'armée protestante,

est une opération de guerre remarquable, qui prouve qu'une attaque bien dirigée peut triompher d'un ennemi supérieur en nombre, même lorsqu'il est établi dans une position défensive avantageuse. Les protestants occupaient Mühlberg sur la rive droite de l'Elbe, et de leur côté la rive plus élevée était fortifiée par de nombreuses batteries. Mais Charles-Quint, à la faveur d'un bois qui arrivait jusqu'au bord de l'eau, envoya un grand nombre d'arquebusiers espagnols, qui, soutenus par quelques pièces de canon, éloignèrent l'ennemi et protégèrent la construction d'un pont. En même temps, ayant découvert à quelque distance un gué par où la cavalerie pouvait passer, ce prince s'élança à la tête de sa gendarmerie, dans laquelle il y avait douze cents arquebusiers à cheval et deux mille lances; il renversa l'ennemi, fit le duc de Saxe prisonnier, et s'empara de toute l'artillerie.

Les pièces qui furent prises par l'Empereur dans cette guerre, se trouvent représentées dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain, n°s 104 et 164.

Henri II. — Artillerie.

Au commencement de ce chapitre, nous avons déjà empiété par quelques détails sur le règne de Henri II; nous ne dirons donc rien ici de l'organisation de l'infanterie et de la cavalerie par ce prince, si ce n'est que déjà le nom de régiment avait en partie remplacé celui de légion, pour désigner, sous un seul commandement, la réunion de plusieurs enseignes, et qu'on réunissait en un escadron, sous un étendard nommé la *cornette blanche*, tous les volontaires gentilshommes, qui accouraient toujours en foule dès qu'il s'agissait d'acquérir de l'honneur.

Mais si, sous ce règne, la transformation que subirent l'infanterie et la cavalerie n'est pas assez importante pour mériter d'être traitée séparément, l'artillerie, au contraire, entra à cette époque dans une nouvelle phase de perfectionnement.

Le nombre des calibres fut réduit à 6, et au lieu du double canon qui était trop lourd, et du canon serpentin qui était trop court, on adopta le canon renforcé de 33 qui tenait le milieu entre les deux. C'est donc bien à tort que les auteurs modernes, se

bornant à copier les Mémoires de Saint-Remy, font honneur à Charles IX d'avoir fait régulariser les calibres. L'ordonnance de 1572 n'était que le rappel de l'ancienne loi tombée en désuétude pendant la guerre civile, comme le prouve non-seulement l'ordonnance elle-même, mais encore une lettre patente postérieure.

Et en effet, il eût été étonnant que la simplification et la régularisation de l'artillerie datassent d'une époque de trouble, où il ne s'agissait pas d'innover, mais de se servir de tout ce qu'on avait sous la main.

Les calibres réguliers avaient donc été fixés sous Henri II de la manière suivante :

Canon de	33 livres.
Grande coulevrine de	15
Coulevrine bâtarde de	7
Coulevrine moyenne de	2
Faucon de.	1
Fauconneau de.	»

Ces données, qui s'accordent avec celles que fournit Vigenère, sont extraites d'un mémoire sur l'artillerie, faisant suite au discours militaire du

maréchal de Lesdiguières. MS de la Bibliothèque royale (nº 7113-110) qui date de 1550.

Le *Livre du Canonnier*, imprimé en 1561, donne les détails suivants sur la marche de l'artillerie en campagne et sur les soins qu'elle exige : « Premiè-« rement, doibt faire marcher deuant son artillerie, « le maistre du charroy auec un nombre de pion-« niers pour faire les passages, et amender les che-« mins. Item doibt marcher le maistre deuant son « artillerie auec un autre nombre de pionniers. Et « mettre les menues et petites pièces devant, et « qu'il y ait à chacune desdites pièces à l'affust, un « petit coffret pour mettre un petit sac de pouldre, « auec des bouletz, et que les canonniers suivent « lesdites pièces pour tirer si quelque alarme ou « escarmouche survenoit, pour y mener lesdites « pièces si besoing estoit, et seroit bon avoir des « guerrons pour lesdictes pièces, pour en tirer plus « souvent. Et qu'il n'y ait faulte que les pièces ne « soyent fournies de combleaux, chargeoirs, escou-« villons, leviers et coingz, et aussi prendre garde « que les canonniers soyent garniz de bonne amorce « et fine, et qu'il n'y ayt faulte que les noms desditz « canonniers ne soyent mis par escrit à l'affust des « pièces dont ilz tirent, afin que chacun se trouve à « sa pièce quand il survient quelque affaire hastée;

« et pareillement qu'ilz tiennent leurs lumieres de « leurs pieces estouppées avec cire, suif et estoup- « pes, qu'il n'y entre eau ou quelque ordure. Item « quand il y aura quelque mauvais passage, que « ledict maistre s'y tienne auec ses pionniers tant « que toutes les pieces soyent passées. Et s'il de- « meure quelque piece ou charroy en quelque pas- « sage qui face attendre tout le train tout à queüe « l'un de l'autre, et ne souffre qu'aucun charroy ne « bagage se mesle auec ledict train d'artillerie ny « munitions d'icelle. Item apres ladicte artillerie « doit auoir trois charrettes chargées de trois cof- « fres, la première au deschargeur ou seront tor- « ches, cierges, bougies, chargeoirs, cloux, petit « cordage, et autres choses servans à ladicte artil- « lerie, et un petit baril au derrière de la charrette « ou sera l'oingt pour engresser les pieces. Item en « l'autre charrette, oustilz de charrons et charpen- « tiers, la troisiesme charrette ou seront les oustilz « des forgeurs auec l'enclume et souffletz. Item après « une autre charrette ou sera un verin, une esche- « lette, le levier et le traicteau pour leuer les pieces « quand il y a quelque esseul rompu, ou pour en- « gresser les pieces et charroy. Apres lesdictes char- « rettes doivent marcher toutes les charrettes de « pouldre, et auec ce doit estre le deschargeur et

« aucuns canonniers pour prendre garde qu'aucun
« n'approche près avec feu, comme harquebusiers
« ou autres gens qui y pourroyent mal faire : après
« lesdictes pouldres doit auoir aucunes charrettes
« portans roües et esseulx pour remonter les pièces
« et charroy quand il y aura quelque chose rompu :
« apres doivent marcher toutes les charrettes de bou-
« letz servans à toutes pièces, et puis doivent suyvre
« toutes les autres munitions servans au camp, sans
« y laisser mesler auec aucun charroy de vivres ny
« de bagage. Item quand ladicte artillerie sera ar-
« rivée au camp ou doit estre le logis pour la nuict,
« ledict maistre doibt premier regarder de la mettre
« en lieu pour defendre les advenues des ennemis,
« et qu'il y ayt derriere icelle artillerie belle place et
« grande pour mettre gens en bataille : et à l'vn
« des costez sur le derrière au plus fort lieu doit
« mettre toutes ses pouldres et autres munitions, et
« les charrettes du deschargeur, charrons, char-
« pentiers et forgeurs auec leurs oustilz, se mettront
« en autre lieu assez pres, et derriere les pouldres
« et autres munitions. Item doibt arrenger ses char-
« rettes de pouldres pres l'une de l'autre si bien
« qu'on puisse passer à l'aise entre deux charrettes.
« Item apres toutes les charrettes de bouletz et au-
« tres munitions se doivent mettre tout autour des

« pouldres, afin de les enclorre, qu'on ne puisse « approcher pour le danger du feu, et apres faire « un fossé qui environne tout le charroy, et qu'il « n'y ait qu'une entrée ou il aura garde qu'il n'y « entre que ledict maistre, ou le deschargeur, et « bonne garde de hallebardes sur ledict fossé, qu'il « n'y entre aucun qui puisse porter feu. Ítem doibt « ledict maistre tenir ses pièces chargées, et les « dresser de la haulteur de la ceincture d'un homme « à leur portée et ou sont les plus dangereuses ad- « venues : et si on voit qu'il face dangereux de « plouvoir, que ledict maistre ne faille de mettre ses « pièces la bouche en bas, afin que l'eau n'y puisse « entrer, et pareillement que les lumieres desdictes « pièces soyent bien bouschées, comme est dict cy- « dessus, et qu'il n'y ayt faulte que les canonniers « soyent logez pres ladicte artillerie et munitions, « afin qu'ils soyent plus pres aux alarmes qui peu- « vent survenir tant de iour que de nuit. »

Effets de l'artillerie sur les champs de bataille.

L'armée que rassembla Henri II, en 1552, était la plus nombreuse qu'on eût vue depuis longtemps. Elle comptait environ trente à quarante mille hom-

mes de pied, vingt mille chevaux et soixante pièces d'artillerie.

Ce fut presque la dernière fois que la noblesse casanière, comme l'appelait le Roi, répondit en foule, suivant l'ancien usage, à l'appel de l'arrière-ban, et se présenta sous les armes au nombre de dix mille chevaux.

Comme la description de Rabutin est pleine d'intérêt, nous nous bornerons à la copier fidèlement.

« A un petit quart de lieue près de Metz, du costé « de pont Camouson, en une plaine, estoit l'armée « du Roy attendant sa venue, laquelle estoit l'une « des plus belles que jamais prince chrestien meit « ensemble, et qui m'a semblé mériter d'estre cou- « chée par escrit, selon l'ordre que j'ay veu au plus « pres qu'elle estoit estendue, non en grandes tour- « bes d'hommes, mais autant complette de vertueux « et vaillants capitaines et soldats, autant bien et « richement armez, autant bien à cheval, que depuis « mille ans fut armée. De ce que j'en dy, j'appelle « tous ceux qui l'ont veuë à tesmoins, amis et en- « nemis; car, pour commencer premièrement à la « fanterie, il y avoit trois bataillons quarrez, le « premier desquels estoit des vieilles enseignes sol- « doyées et entretenuës dès le temps du feu Roy ès « guerres de Piedmond, de Champaigne et Bou-

« longne, avec d'autres nouveaux capitaines dressez
« au commencement de ces guerres, sans y com-
« prendre aucuns braves soldats et jeunes gentils-
« hommes de maison, lesquels y estoient pour leur
« plaisir et sans solde du Roy : complet, de quinze à
« seize mille hommes, desquels estoient de neuf à
« dix mille armez de corselets, avec les bourgui-
« gnottes à bavieres, brassals, gantelets et tassettes
« jusques au genouil, portans long bois (piques), et
« la plupart le pistolet à la ceinture; et cinq ou six
« mille harquebusiers, armez de jacques et manches
« de maille, avec les maurions autant riches et
« beaux qu'est possible, l'harquebuz ou scopette
« luisante, polie et légère; les fourniments fort ex-
« quis et braves; le reste ayant armes selon la qua-
« lité des personnes. Le second bataillon étoit de
« Gascons, Armignacs, Biscains, Béarnois, Bas-
« ques, Périgourdins, Provençaux et Auvergnacs,
« faisans monstre de dix à douze mille hommes;
« ayans la caire (de l'italien cera, l'air) et le port
« de gens de guerre; ce qui le fait croire est que ils
« sont exercitez, et souvent à la fatigue et combat
« ordinaire avec leurs ennemis, tant par terre que sur
« la marine; desquels il y en pouvoit avoir de huict
« à neuf mille portans long bois, armés de corselets
« et halecrets, et deux ou trois mille harquebusiers

« avec malles et morions. Le troisiesme estoit d'Al-
« lemans, en nombre, comme j'estime, de sept à
« huict mille, desquels estoit colonel le comte Rein-
« grave, gens de guerre et asseurez, comme fai-
« soient cognoistre à leur ordre et marche de ba-
« taille, assez bien armés à leur mode, autant les
« piquiers que harquebusiers.

« Quant à la gendarmerie et cavalerie, elle estoit
« ordonnée par rancs sur les flancs de ces batail-
« lons, et y pouvoit avoir mille ou unze cens hom-
« mes d'armes, avec la suitte d'archers; les hommes
« d'armes montez sur gros roussins ou coursiers du
« royaume, turcs et chevaux d'Espagne; avec les
« bardes peintes des couleurs des sayes que portoient
« les capitaines, armez du haut de la teste jusques
« au bout du pied, avec les haultes pièces et plas-
« trons, la lance, l'espée, l'estoc, le coustelas ou la
« masse, sans encore nombrer leur suitte d'autres
« chevaux sur lesquels estoient leurs coustilliers et
« vallets, et, sur tous, paroissoient les chefs et
« membres de ces compagnies, et d'autres grands
« seigneurs, armés fort richement de harnoiz dorez
« et gravez en toute sorte; leurs chevaux forts et
« adroits, bardez et caparaçonnez de bardes et lames
« d'acier légères et riches, ou de mailles fortes et
« déliées, couvertes de veloux, draps d'or et d'ar-

« gent, orfeveries et broderies et sumptuosité indi-
« cible, les archez armez à la légère, portans la
« demie lance, le pistollet à l'arçon de la selle,
« l'espée ou le coustelaz, montez sur cavallins et
« chevaux de légère taille, bien remuans et volti-
« geans; entre lesquels, selon le pouvoir que chacun
« se sentoit avoir, n'estoit rien oublié qu'il ne fust
« déployé pour se faire paroistre et veoir à qui
« mieux. Quant à la cavallerie légère et arquebu-
« serie à cheval, il y pouvoit avoir près de deux mille
« chevaux-légers, lesquels estoient armez à la légere
« de corselets, brassalz et bourguignottes, la demie
« lance, ou le pistollet ou le coustelaz, si bon leur
« sembloit, ou l'espieu gueldrois, montez sur cava-
« lins, doubles courteaux ou chevaux de légere
« taille et vistes. De harquebusiers à cheval y en
« avoit de douze à quinze cens, armez de jacques
« et manches de maille ou cuirassine, la bourgui-
« gnotte ou le morion, l'arquebuz de trois pieds de
« long à l'arçon de la selle, montez sur bons cour-
« taux, chacun selon sa puissance; estant M. d'Au-
« malle général sur toute ladite cavallerie légere. Il
« y avoit aussi de trois à quatre cens Anglois, les-
« quels estoient partis de leur pays à la conduite
« d'un milord, pour venir à la guerre pour leur
« plaisir, sans commandement, comme je croy, de

« leur Roy; desquels la pluspart estoit à cheval sur
« guildins (chevaux hongres) et petits chevaux
« vistes et promps, sans estre fort armez, vestus de
« juppons courts, avec le bonnet rouge à leur mode,
« et la lance comme une demie picque, dont ils se
« sçavent fort bien ayder, et sont bons hommes, qui
« vont de sçavoir et adresse à la guerre, comme
« l'ont éprouvé ceux qui y ont esté avec eux..... —
« Après avoir fait bon recueil à plusieurs des grands
« seigneurs et capitaines qui s'y estoient des pre-
« miers avancez; après aussi diverses accollades et
« caresses de ceux qui estoient demeurez avec Sa
« Majesté et des premiers, comme des parens, voi-
« sins et amis, suyvant le chemin droit à la ville,
« fut salué de son artillerie, qui estoit un peu au-
« dessus de son armée, dedans des vignes sur une
« motte : à sçavoir de seize grosses pièces, canons et
« doubles canons, six grandes et longues coulevrines,
« six moyennes et douze bastardes, et deux paires
« d'orgues, estrange et nouvelle façon d'artillerie. »

Rabutin ne fait mention ici que de l'artillerie qui cheminait par terre, car nous savons qu'on envoya par eau à Châlons trente-huit pièces, dont voici le détail d'après un manuscrit de l'époque.

« Seize canons, six grandes couleuvrines, neuf
« bâtardes et six moyennes, une pièce en façon

« d'orgue, cent cinquante harquebuses à croc mon-
« tées et entenaillées de cuivre, six entenaillées de
« fer, six cents pistolets garnis de leur moule et
« clefs. Douze cents flasques amorçoir, dix-sept
« cent soixante cacques doubles de poudre grosse
« grenée, douze cens vingt et un barils doubles de
« poudre moyenne grenée, onze cent quatorze ba-
« rils doubles pour amorce. »

Cette artillerie agit surtout dans l'attaque des places; nous en parlerons dans la seconde partie de cet ouvrage. Quant au petit nombre de batailles qui eurent lieu sous Henri II, nous n'avons pas grand'-chose à en dire. Le combat de Renty, livré en 1554, n'offre pas d'exemple remarquable de l'emploi du canon, si ce n'est que les troupes de Charles-Quint y firent pour la première fois usage de petites pièces montées sur avant-train, qui, conduites par deux chevaux, manœuvraient au galop. Ces pièces, d'après Rabutin, s'appelaient les pistolets de l'Empereur et manœuvraient avec la cavalerie. Mais cette innovation ne fut pas heureuse pour les Espagnols, car les Français s'emparèrent des canons. Dans ce combat, circonstance digne de remarque, la gendarmerie française mit en déroute les reîtres et les arquebusiers ennemis. Le contraire va bientôt avoir lieu à la bataille de Saint-Quentin.

En Piémont, le maréchal de Brissac lutta avec la plus grande habileté contre des forces supérieures aux siennes, et fit un emploi très-judicieux de l'artillerie, tâchant d'accélérer ses mouvements en faisant porter les munitions à dos de mulets, et les boulets quelquefois attachés à la selle des cavaliers. Son artillerie se distingua surtout dans les siéges.

En 1555, il fit lever au duc d'Albe le siége de Santia, et il disposa ses troupes de la manière suivante : « En premier lieu, il faut savoir que Santia « est située, en une grande campagne, traversée, de « long en long et jusqu'au delà de la ville, d'un « profond ruisseau, large de sept à huit pieds, du- « quel les ennemis avoient destourné l'eau. Le ma- « reschal donc, qui l'avoit piéça fort curieusement « recognu à la mesme intention qui se présentoit « lors, avoit délibéré de marcher l'armée tout le « long de ce ruisseau qu'il farciroit d'arquebusiers ; « et que de l'autre costé il couvriroit l'armée par les « flancs avec quarante chariots armés chargés de « vivres, et chacun d'eux accompagné de deux sacres « et dix arquebusiers, qui sortiroient et le retire- « roient par les intervalles qui y auroit d'un chariot « à l'autre. En teste de chacun bataillon il y devoit « avoir, au derrière des deux premiers rangs de « picquiers, cent fort résolus soldats, ayant chacun

« un bouclier et une espée courte et large de quatre « doigts et bien affilée, avec commandement qu'au « mesme temps que les. bataillons s'entrechoque- « roient avec les picquiers, de se courber par- « dessous les nostres, et ainsi courbés se jeter dans « les jambes des ennemis, et leur tailler force jar- « tières rouges; estimant que ce seroit une exécution « et une forme nouvelle de combat, qui donneroit « grand avantage aux nostres et le contraire aux « ennemis, lesquels estant investis, ne pourroient « baisser les picques à leur défence. »

Ce combat n'est pas seulement curieux, il prouve encore que ce fut grâce aux armes à feu et à l'artillerie que le maréchal de Brissac fit échouer les attaques d'une armée bien plus nombreuse que la sienne. Malheureusement, nous n'avons pas toujours des succès semblables à enregistrer; nous tâcherons au moins de puiser dans nos défaites mêmes d'intéressantes leçons.

Bataille de Saint-Quentin.

La bataille de Saint-Quentin, appelée dans le temps la bataille de Saint-Laurent, parce qu'elle eut lieu le jour de la Saint-Laurent de l'année 1557,

nous fournira un de ces enseignements précieux qui ressortent de la défaite. Philippe II assiégeait Saint-Quentin; le connétable de Montmorency sortit de la Fère à la tête d'environ dix mille hommes pour faire entrer un secours dans la ville assiégée. Il avait quinze pièces d'artillerie, dont six canons, quatre longues coulevrines, deux bâtardes et trois moyennes. Arrivé en face du faubourg de l'Isle, vers Rocourt, l'armée française repoussa les avant-postes espagnols, et mettant avec promptitude les pièces en batterie, l'artillerie, dit l'auteur du manuscrit dont nous tirons nos citations, « vint à tonner « si rieusement sur le camp du prince de Piémont, « que l'on voyoit tout le monde fuir de tout côté, et « même cette artillerie donnoit de telle sorte dans « les tentes et pavillons où couchoit le prince, qui « avoit été montré par un archer de ses gardes pris « le matin par nos coureurs, que l'on a sçu depuis « n'avoir eu le loisir de prendre et endosser ses ar- « mes. Étant contraint d'abandonner tentes et toutes « autres choses pour se retirer avec son armée, il « s'alla joindre à celle du prince d'Aiguemont, qui « étoit campée vers le septentrion proche du lieu « appelé Florimond où tous se retirèrent en grand « désordre et confusion. » L'armée de secours se trouvait séparée de Saint-Quentin par un marais, et

de l'armée espagnole par la Somme. Pour faire entrer le secours, on avait amené sur charrettes plusieurs grands bateaux qui devaient transporter les soldats dans la place; mais ces charrettes, au lieu d'être mises en tête, avaient été laissées à la queue de la colonne, de sorte qu'on les attendit deux heures; enfin, les bateaux chargés de soldats ne purent aborder. Tous ces accidents permirent aux Espagnols de revenir de leur première stupeur, et, faisant le tour de la ville, ils débouchèrent près du village de Rouvroy par un défilé qui se trouvait sur la droite des Français, et que le connétable de Montmorency, homme de guerre médiocre, avait oublié de faire occuper. Celui-ci commença alors à se retirer vers la Fère, mais il était trop tard; de plus, dédaignant l'avis de la Rochefoucauld, qui lui conseillait de réunir sa cavalerie en troupe, et de la faire protéger par l'artillerie qui eût repoussé les assaillants, il forma son arrière-garde de deux compagnies de gendarmes étendues sur un seul rang.

Les Espagnols, qui avaient mis leur armée en bataille dans la plaine, voyant la retraite précipitée des Français, lancèrent contre eux leur cavalerie partagée en huit gros escadrons. Deux mille chevaux chargèrent le flanc gauche des Français, mille reîtres et mille hommes d'armes le flanc droit, et trois

mille chevaux le centre. Ces gros escadrons repoussèrent facilement la ligne de cavalerie peu consistante; l'infanterie française fit un moment quelque résistance, mais elle fut enfoncée et taillée en pièces.

Toute l'artillerie fut perdue, à l'exception de deux ou trois pièces qui purent atteindre la Fère; ce qui prouve que l'artillerie avait pris les devants. Cette disposition eût été bonne pour les grosses pièces et à condition toutefois de les mettre en batterie dans des positions avantageuses; mais, pour les petites pièces, il eût fallu les garder et les employer à l'arrière-garde, comme firent les Allemands en 1546; car le comble de la honte pour l'artillerie n'est pas de perdre ses pièces, mais de ne pas s'en servir de peur de les exposer. M. le capitaine Favé, dans son *Histoire de la Tactique des trois Armes,* rapporte que les Espagnols voyant la résistance des lansquenets, firent avancer quelques canons pour les rompre. Nous n'avons pu retrouver aucune trace de ce fait dans les auteurs contemporains ; les Espagnols ne se servirent dans ce combat que de leur cavalerie, et les récits de Meteren et de Rabutin sont tout à fait conformes à celui du manuscrit de Saint-Quentin.

Bataille de Gravelines, en 1558.

Les armes françaises ne furent pas plus heureuses l'année suivante près de Gravelines contre les Espagnols. Emmanuel de Meteren, dans son *Histoire des Pays-Bas*, rend compte de cette bataille de la manière suivante : « Le maréchal de Thermes, gou-« verneur de Calais, avoit amassé des garnisons « voisines environ huit mille piétons, quinze cents « chevaux, onze bouches à feu. Le duc d'Egmont « passa la rivière de Aa, ayant un grand nombre « de chevaux, mais aucune pièce d'artillerie.

« Le maréchal de Thermes mit ses gens en bataille « avec le plus d'avantage qu'il peut du costé du sud « où estoient les dunes, il y fit mettre ses chariots, « son bagage et son butin ; du côté du nord il avoit « la mer, derrière lui la rivière Aa, tellement qu'on « ne pouvoit l'assaillir que par devant, où il fit « planter huit coulevrines et trois fauconneaux, et « sa cavalerie entre deux, et de chaque costé de sa « cavalerie, un certain nombre d'arquebusiers gas-« cons ; derrière estoient les Allemands et François « avec des piques. Le comte d'Egmont fit cinq « troupes de cavalerie ; derrière suivoit l'infanterie.

« Les canons françois firent grand dommage, mais « pour ce que la place estoit large et unie sur le « rivage, ils vindrent main à main, homme à « homme, chevaulx contre chevaulx et bataille « contre bataille, ce qui ne s'estoit point veu aupa- « ravant de longtemps. Les navires anglois de la « Roine firent des décharges sur les François, ce qui « ne leur fit pas grand mal, car les boulets attra- « poient quelquefois les Bourguignons, mais le « moral des ennemis en étoit relevé et diminué aux « François, une troupe de chevaux allemands atta- « quant du côté du sud fit commencer la déroute, « qui fut complète. »

Dans ce combat, l'artillerie française semble n'a- voir pas procuré tout l'avantage qu'on eût pu tirer d'elle; c'est que, quand deux armées se choquent dans un ordre parallèle, le canon se trouve naturel- lement toujours mal placé, à moins de pouvoir dé- border le flanc, comme dans la position qu'occupait la flotte anglaise.

Guerres de religion.

Depuis Charles VII jusqu'à la mort de Henri III le pouvoir central avait toujours été en se fortifiant, et

l'organisation des armées, qui recevait une direction uniforme, secondée par les progrès des sciences et des arts, avait été en se perfectionnant. Mais pendant les troubles qui affligèrent la France, depuis François II jusqu'à Henri IV, le désordre qui régnait dans la société se retrouve également dans les armées, et gendarmerie, infanterie, artillerie, discipline, tout alla en se désorganisant. Cependant, chose singulière, tandis que tous les éléments qui constituent les armées se dissolvaient, la tactique et la stratégie se perfectionnaient sous des chefs habiles. Nous ne verrons plus de si grandes armées, mais nous verrons en revanche de plus grands capitaines.

Cavalerie.

Le caractère distinctif de la guerre de religion en France fut l'accroissement que prirent les armes à feu portatives dans l'armement, tant dans la cavalerie que dans l'infanterie. A cette époque, la cavalerie allemande qui vint servir en France, et qu'on appelait reîtres ou pistoliers, acquit une grande célébrité. Elle dut ses succès non-seulement à la consistance de ses escadrons, mais surtout à l'habitude de tirer les pistolets dont elle était armée presque

à bout portant, de sorte qu'elle tuait les gendarmes malgré leur cuirasse, tandis que ceux-ci, disposés sur une même ligne, ne pouvaient guère enfoncer les reîtres, et ne faisaient que les blesser avec leurs lances.

Les cavaliers allemands étaient réunis en escadrons de quinze cents à deux mille chevaux rangés sur quinze à seize rangs de hauteur. Chaque soldat avait deux pistolets avec lesquels il pouvait tirer de six à sept coups. « Ils ne chargeoient jamais à fond, mais « arrivés près de leurs ennemis, dit Gaspard de « Saulx, le premier rang tourne à gauche, descou- « vre le second qui tire de mesme, et le tiers sem- « blablement l'un après l'autre, faisant *un limaçon,* « et s'éloignant à main gauche pour recharger. »

Cependant les Français ayant pris d'eux l'usage des gros escadrons, les défirent souvent, et la Noue explique ainsi leur défaite : « Les reites ont été « battus, non à cause de leur ordre, mais à cause « d'une mauvaise coustume. La première est, qu'es- « tant à vingt pas des ennemis, ils leur tournent le « flanc et déchargent sur eux leurs salves de pisto- « les, pour ce, disent-ils, que plus de gens peuvent « tirer que s'ils heurtoient de testes, et si lesdits « ennemis s'estonnent et tournent le dos, sans doute « ils les accoustrent mal. Mais s'ils tiennent ferme,

« ils vont refaire un grand circuit pour charger et
« reprendre nouvelles pistolles. Or, il est advenu
« souvent qu'on ne leur a pas seulement donné le
« loisir de retourner teste, et on a interprété leurs
« tours et retours à une fuite, et on les a suivis si chau-
« dement qu'ils ont pris la carrière tout du long.
« Ceste mal inventée façon est plus propre pour
« jouer aux barres que pour combattre. Et m'es-
« bahis que ceux qui les ont conduits ne se sont
« souvenus que la pistolle ne fait quasi nul effet, si
« elle n'est tirée de trois pas, et que les troupes ne
« se rompent point si elles ne sont vivement enfoncées.
« Une aultre coustume qu'ils observent, est que
« lorsque les premiers rangs de l'escadron com-
« mencent à tirer, tout le reste décharge aussi et la
« pluspart en l'air. Par aventure imaginent-ils que
« ce grand bruit fera peur aux ennemis, ce qui ser-
« viroit s'ils ressembloient à des moutons ou à des
« corbeaux. Mais les François et Espagnols ne sont
« pas si aisés à estonner. »

Les reîtres avaient introduit l'usage de ne charger qu'au trot; cependant, quoique cette méthode ait été approuvée par beaucoup d'officiers expérimentés, tels que Langey, la Noue, Saint-Luc, Basta, la gendarmerie française ne la mettait pas toujours en pratique. La Noue dit à cette occasion : « Les François

« prennent carrière de trop loing, car à deux cents « pas ils commencent à galopper, et de cent à cour- « rir à toute bride. » Et Gaspard de Saulx ajoute : « Les François rangés en escadrons à leur exemple « ont obtenu l'avantage sur les reistres qui vire- « voltans, n'enfoncent point; les François, les pre- « nans en ce contour et désordre, passent à travers « avec peu de résistance, n'étant le dernier rang « (des reîtres) que vallets. »

Nous avons vu qu'à Saint-Quentin et à Gravelines les gros escadrons de lanciers espagnols avaient défait la gendarmerie française disposée en haie. Nous verrons, à la bataille de Dreux, en 1562, les escadrons de reîtres renverser la gendarmerie du connétable. A Moncontour, en revanche, la gendarmerie catholique, rangée en gros escadrons de lances, renversa les reîtres et la gendarmerie des huguenots; cette dernière était rangée en haie. Cependant, vers cette époque, les lanciers se formaient généralement sur deux rangs.

Les hommes d'armes du temps de François Ier et de Henri II ne portaient que des armures légères suffisantes pour résister à la balle de l'arquebuse, qui était de très-petit calibre. Mais lorsque les mousquets et les pistolets furent généralement adoptés, on renforça démesurément les armes défen-

sives afin d'offrir un obstacle à des balles de plus gros calibres.

La cavalerie ayant en partie adopté l'usage allemand de ne charger qu'au trot, la lance perdit de ses avantages; car cette diminution de vitesse, jointe au renforcement de l'armure, rendait cette lance inoffensive pour le cavalier. C'est ce qui fait dire à Walhausen que, de son temps, la lance n'enfonçait pas les armures, mais qu'autrefois il n'en avait pas été ainsi. En effet, on voit dans Froissart des lances traverser des hommes recouverts de leurs armures et de leurs boucliers. Cette considération tendait donc à faire préférer le pistolet, quoique, au fond, la lance conservât toute sa supériorité contre l'infanterie. Une autre raison majeure qui contribua à faire abandonner cette arme pendant la guerre de religion, fut la perte très-grande en hommes habitués à cet exercice et en bons et forts chevaux, qui résulta de cette guerre.

Tous les auteurs contemporains reconnaissent qu'à cette époque la gendarmerie française était bien déchue de ce qu'elle était sous François Ier et Henri II. Ainsi donc, il faut bien le remarquer, ce n'était pas par l'ascendant du progrès, mais plutôt par l'épuisement et par l'oubli des bons principes, que la gendarmerie abandonnait la lance.

Il se forma alors une troupe bâtarde nommée cuirassiers, que Walhausen définit très-bien par ces mots : « Otez au lancier sa lance et son bon che-« val, en lui en donnant un moindre pesant et « inutile pour une subite violence, ce sera alors un « corassier, qui est entré en usage, il y a environ « cinquante ou soixante ans. »

Cependant l'ordonnance par escadrons sur deux rangs pour la gendarmerie, sur seize rangs pour la cavalerie légère, était un progrès; et quoique la profondeur sur seize chevaux fût exagérée, elle valait encore mieux que la formation en lignes, quelquefois si étendues, qu'il était impossible de conserver un ordre ferme et régulier. « Au voyage de « Valenciennes, en 1552, dit de la Noue, j'obser-« vai qu'un corps de trois cents d'hommes d'armes « rangés en file tenoient près de mille pas de lon-« gueur, et le reste de la cavalerie tenoit un pays « infini. Mais qui eût mis ces trois cents hommes en « trois escadrons, ils n'eussent pas occupé six vingts « pas de longueur. »

Ainsi donc, pendant la guerre de religion, la cavalerie abandonne en grande partie la lance, renforce son armure, prend l'arme à feu, et ne charge plus qu'en gros escadrons.

Infanterie.

L'infanterie, à son tour, subit des modifications non moins importantes, mais presque opposées. Elle laisse presque de côté la pique et toute armure défensive, ne veut plus porter que l'arquebuse, et diminue de profondeur, afin de combattre surtout en tirailleurs. La noblesse se retire de ses rangs et ne veut plus servir qu'à cheval; un auteur contemporain en explique la raison par ces mots : « Combien « que, à la vérité, ils soient beaucoup deschus de la « valleur que autre fois je les ai veus du temps du « Roy Henry IIe, depuis l'année 1554, que je com- « mençai à porter les armes auprès de ce bon Roy, « parce que depuis nos guerres civiles, on ne les a « payés par faute de moyen, et pour ce, ils se sont « grandement desbauchés et desbordés pour leur « avoir permis de faire tous les maulx exécrables « qu'ils ont peu sans garder l'ordre, la règle ni « discipline militaire et sans crainte d'estre chastiez. « Ce qui a été cause que grande partye de la no- « blesse, qui soulloit, au sortir de page ou de l'es- « cole, se mettre parmy les gens de pied pour son « apprentissage des armes, ne si est plus mis, et les

« jeunes gentilshommes de bonne maison qui sou-
« loient avoir une ou deux compagnies de gens de
« pied ni ont depuis voulu, et les bons soldatz s'en
« sont allez aux garnisons, desdaignant faire la vye
« de volleurs, de sorte qu'il n'est demeuré parmy
« l'infanterye que les soldatz plus desbauchez et vi-
« cieux, lesquels ont desdegné de porter le corcelez
« et la picque pour s'en trouver empesché à courir
« en villes de çà et de là, et n'ont plus voulu porter
« qu'une harquebuze sans morions. » La Noue dit à l'appui de cette opinion que : « Lorsque la guerre
« civile commença, les chefs et les capitaines se res-
» souvenoient encore du bel ordre militaire qui avoit
« esté pratiqué en celles qui s'estoient faites sous le
« Roy François et Henry son fils, mais à Boisgency,
« notre infanterie perdit son pucellage. »

Or, ce fait d'indiscipline et de guerre civile explique suffisamment la répugnance des soldats pour la pique et le corselet. Car ce n'était que par la discipline la plus rigoureuse, et par l'association en bataillons que les piquiers pouvaient produire de grands effets. Tandis que, dans la guerre civile, chacun voulant être indépendant et agir de sa personne, l'arquebuse et l'épée étaient les armes qu'on devait avant tout rechercher. Quant aux armes défensives, comme les soldats n'étaient plus forcés de

[illegible] servir. ils n'en voulaient pas, car il est dans [illegible] humain de préférer s'exposer à un danger [illegible] plutôt que de se soumettre à une gêne de [illegible] moments.

[illegible] aussi avait changé de nature ; les prin-[illegible] actions consistaient en escarmouches, en [illegible] reprises de postes, où l'arquebuse et le [illegible] jouaient un bien plus grand rôle que la [illegible]

[illegible] grande quantité d'armes à feu qui rendait [illegible] lorsqu'elle était privée de piques, inca-[illegible] produire ou de soutenir un choc, était [illegible] abus résultant de la guerre civile bien [illegible] progrès, et la Noue dit à ce propos : [illegible] que M. d'Acier amena aux troi-[illegible] troubles dix-huit mille arquebusiers de la [illegible] et braves. Or, je demande si en [illegible] campagne ils eussent rencontré sept [illegible] lances, si celles-ci ne les eussent mis [illegible] plus croirons oui que non, mais si [illegible] eussent cinq à six mille corselets, [illegible] armée pour les rompre...... En [illegible] arquebuserie sans piques, ce sont des [illegible] jambes sans corps. » Aussi, le même [illegible] que le quart ou le tiers d'arque-[illegible] la moitié de mousquetaires.

Saint-Luc, dans ses *Observations militaires*, compose un régiment de quinze compagnies, et chaque compagnie de deux cents hommes, dont soixante-six corselets, cent arquebusiers, quatorze mousquetaires et vingt piques. Il veut que ces vingt piquiers soient armés à la légère, avec la simple bourguignotte au lieu du corselet, afin d'être plus lestes pour soutenir les arquebusiers dans les escarmouches. Il les dispose sur vingt hommes de profondeur. La Noue, au contraire, compose son bataillon de six cent cinquante corselets et cinq cents arquebusiers sur vingt-quatre rangs, et il place ces derniers sur dix rangs au milieu des piquiers, ayant sept rangs devant eux et sept derrière; il ajoute que : « Si on bailloit à un capitaine mille corselets « pour les mettre en bataille et qu'il n'en fît que « deux ou trois rangs, les goujats des soldats se « moqueroient de lui, pour ce que la raison veut que « un bataillon ait sa convenable épaisseur. »

Le mousquet était confié aux soldats les plus signalés, auxquels on donnait les plus hauts gages. D'après Saint-Luc, « l'arme avait quatorze pieds de « long, et la balle pesait une once et deux gros en- « viron. L'arquebuse avait de longueur quatre « palmes et demie, mesure de Milan, et tirait une « balle pesant un tiers d'once. »

Artillerie.

Si l'armée des huguenots avait des chefs expérimentés, qui par la rapidité des mouvements savaient tenir tête à un ennemi supérieur en nombre, les armées royales avaient toujours sur elle l'avantage immense de posséder une artillerie plus nombreuse et mieux organisée, et des équipages de pont qui, en suivant les armées, facilitaient grandement tous les passages des rivières.

Le prince de Condé n'avait au combat de Saint-Denis que deux canons, et lorsque plus tard il partit d'Orléans pour aller combattre l'armée du duc d'Anjou, il n'en avait pas beaucoup plus. Ce qui fait dire à François de la Noue, « que bien que les ca- « tholiques estiment les huguenotz estre gens à feu, « si sont-ils toujours mal pourvuz de tels instru- « ments. »

Nous avons vu que François Ier avait fait fondre à Paris cent grosses pièces de bronze, qu'il avait établi dans toute la France quatorze arsenaux renfermant les munitions et les approvisionnements nécessaires pour les parcs d'artillerie. Sous Henri II, ces établissements s'étaient encore perfectionnés; et

le personnel, comme le matériel de l'artillerie, soumis à une direction centrale, avait atteint, sous la direction éclairée du grand maître d'Estrées, un haut degré de simplicité et de perfection. Pendant les guerres de religion, toutes ces forces, concentrées naguère dans les mains d'un seul, s'éparpillèrent; et, quoique les armées royales aient eu plus d'artillerie que les armées opposées, la pénurie du trésor les priva souvent de ce puissant auxiliaire, surtout lorsque la capitale se trouva sous la domination de la Ligue. Alors l'uniformité disparut et chaque ville coula des canons comme elle put.

Aussi Charles IX profita de la paix de 1572 pour rendre une ordonnance datée de Blois, du mois de mars, par laquelle il déclare que, la fabrication des poudres et des canons étant un droit souverain, il défend aux particuliers d'en fabriquer et d'en vendre sans sa permission; et afin que les pièces se pussent mieux reconnaître, il ordonne qu'*elles soient marquées des armes de ceux qui les feront faire, avec la marque du fondeur et la date de l'année.*

Les magasins d'artillerie avaient été réduits à treize; en 1582 Henri III en porta le nombre à trente. Il attacha à chaque magasin un commissaire, un contrôleur et un garde; il créa également, à titre d'office, trente trésoriers d'artillerie princi-

paux, chargés de régler la comptabilité de ces magasins.

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille. — Bataille de Dreux.

En 1562, le prince de Condé et l'amiral de Coligny, ayant échoué sous les murs de Paris, cherchèrent à se retirer vers la Normandie; le duc de Guise, le maréchal de Saint-André et le connétable Anne de Montmorency se mirent à leur poursuite pour leur couper la retraite. L'armée royale, forte de quatorze à seize mille hommes d'infanterie, de deux mille chevaux, ayant vingt-deux pièces de canon, passa l'Eure près de la ville de Dreux, et força l'armée du prince de Condé à en venir aux mains. Celle-ci avait quatre mille chevaux, de sept à huit mille hommes d'infanterie, et seulement sept pièces de canon; le reste de son artillerie avait déjà pris les devants.

Le prince de Condé et l'amiral, qui ne croyaient pas l'ennemi si près d'eux, essayèrent d'abord de gagner le bourg de Tréon sur la route du Mans; mais il fallait passer sous le feu de l'artillerie catholique, qui, foudroyant les premiers escadrons de cavalerie, les força de renoncer à ce projet.

L'armée catholique appuyait sa droite à Épinay et sa gauche au village de Blainville; pour fortifier la droite, on y avait placé les chariots de bagages. L'armée, divisée en deux corps appelés avant-garde et bataille, ne formait qu'une seule ligne tant soit peu concave, composée de cinq gros bataillons d'infanterie ayant dans leurs intervalles des escadrons de gendarmes et de chevau-légers. L'avant-garde, ou pour mieux dire la division de droite, était commandée par le duc de Guise et le maréchal de Saint-André; la bataille, ou la division de gauche, était sous les ordres du connétable Anne de Montmorency. L'infanterie espagnole, placée à l'extrême droite, était formée en un seul bataillon d'environ deux mille hommes, qui avait cinquante-huit hommes de front et trente-cinq de profondeur. A trente pas, en avant des bataillons, étaient placés quatre cents arquebusiers. Une batterie de quatorze pièces se trouvait à l'extrême droite, une autre de huit pièces était en avant du centre de l'armée.

Le prince de Condé, obligé malgré lui d'en venir aux mains et surpris dans une marche de flanc (il avait tenté de prendre Chartres et tirait vers la Normandie), fut contraint de former à la hâte son armée en bataille. Il réunit son infanterie en deux

bataillons et en appuya la gauche par une batterie de quatre pièces ; sa cavalerie était divisée en trois principaux escadrons de douze à quinze cents chevaux.

Pendant que les armées se rangent, la canonnade commence des deux côtés ; l'artillerie catholique, plus nombreuse que celle des huguenots, fait en avançant quelques décharges, qui portent le ravage dans les rangs ennemis et obligent les protestants à en venir au combat.

Le prince de Condé et Coligny s'élancent alors à la tête de leurs quatre mille chevaux ; mais intimidés par la batterie catholique qui se trouve en avant des troupes du maréchal de Saint-André, ils laissent celles-ci à leur gauche et viennent fondre sur les cinq mille Suisses qui occupaient environ le centre de la division commandée par le connétable de Montmorency. Le choc est si violent, que les chevaux pénètrent jusqu'aux enseignes. Cependant les Suisses, rompus, reforment promptement leur bataillon carré. Le connétable vient à leur secours avec sa cavalerie et son infanterie française, deux régiments de l'aile droite appuient son mouvement ; mais les protestants culbutent ces derniers et s'emparent de l'artillerie du centre. Le connétable renversé est fait prisonnier, et voit se renouveler pour lui la déroute de Saint-Quentin.

La cavalerie protestante, ne trouvant plus d'obstacle devant elle, se met à la poursuite des fuyards; elle va sur les derrières de l'armée ennemie piller les bagages; puis une partie se rallie et menace de prendre à dos la division encore intacte de la droite, qui avait vu la défaite du connétable sans bouger; mais l'attitude formidable de cette division l'intimide, et elle retourne de nouveau affronter les Suisses. Les chevaux traversent encore les rangs de l'infanterie, sans pouvoir toutefois la mettre en fuite. Les héroïques soldats des Alpes repoussent avec la même intrépidité deux autres charges de cavalerie, une attaque de quatre cents arquebusiers huguenots, et enfin tout un régiment de lansquenets qu'ils renversent et poursuivent.

A ce moment, le champ de bataille présentait un singulier aspect. De toute la gauche catholique, il ne restait plus debout au milieu de la plaine que le bataillon suisse entamé, mais inébranlable comme un roc, et la division de droite qui semblait rester étrangère au combat. Coligny, à la tête de l'infanterie française protestante qui n'avait pas encore donné, ralliait autour de lui les lansquenets si maltraités par les Suisses, et le prince de Condé était à la recherche de sa cavalerie dispersée par sa propre victoire.

Pendant ce temps, l'artillerie du duc de Guise, de même que celle des huguenots, devait nécessairement agir; car, d'après la position qu'elles occupaient réciproquement, rien ne pouvait obstruer leur tir. Cependant les récits de l'époque n'en parlent pas.

Enfin, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, voyant que le moment est venu de prendre l'offensive contre l'ennemi, qu'un premier succès a entraîné trop loin, se préparent à l'attaque. Ils réunissent leur infanterie en deux bataillons dont le front est assez étendu, placent la cavalerie au milieu, et se font précéder d'une troupe d'enfants perdus et de quatre pièces d'artillerie. Arrivés à une portée d'arquebuse, ces pièces font une décharge meurtrière contre l'infanterie protestante, que la cavalerie catholique met aussitôt en fuite. Le prince de Condé, qui avait à peine pu rallier deux cents chevaux, est renversé et fait prisonnier. Toute l'armée protestante, prise en flanc, bat en retraite, et ceux des catholiques qui avaient été dispersés au commencement de la bataille, se rallient sous les étendards du duc de Guise. Les protestants sont poussés l'épée dans les reins. Deux mille lansquenets se réfugient dans un enclos fermé. Mais, pendant qu'on les force à capituler, ce qui un moment arrête les vainqueurs,

Coligny a rallié dans un vallon, à la faveur d'un bois, seize cents chevaux; il se précipite encore à l'improviste sur les catholiques, et leur fait éprouver de grandes pertes. Le maréchal de Saint-André est pris et plus tard massacré. Alors l'infanterie catholique accourt sur le flanc de l'ennemi, fait un habile usage de son feu, et force les protestants à la retraite. Ceux-ci abandonnent sur le champ de bataille quatre pièces légères, mais ils emmènent trois gros canons; ce qui s'explique en se rappelant, d'après ce que nous avons dit plus haut, qu'une partie de l'artillerie avait dès le matin pris les devants, et se trouvait ainsi plus éloignée du champ de bataille.

Le combat dura cinq heures; contre l'habitude, il ne fut point engagé par une escarmouche de tirailleurs. Le prince de Condé et Coligny ne surent se servir ni de leur canon ni de leur infanterie; ils lancèrent leur cavalerie hors de la protection de leur infanterie, laissant chaque arme, privée de l'appui des autres troupes, engager des combats partiels. Le duc de Guise, au contraire, plaça son artillerie et ses troupes de manière à ôter à l'ennemi tout désir de le forcer dans sa position; il attendit le moment décisif pour porter le grand coup sur son ennemi déjà débandé; il augmenta ses forces par le

concours mutuel des trois armes, et fit ainsi pencher la victoire du côté où il y avait plus de génie militaire.

Combat de Saint-Denis.

L'artillerie ne joua pas un grand rôle au combat de Saint-Denis, en 1567, et quoique le connétable de Montmorency, qui y perdit la vie, eût à sa disposition seize mille piétons, deux mille lances et un grand nombre de bouches à feu, contre un ennemi qui n'avait que quatre pièces de canon et dont les forces montaient à deux mille arquebusiers et mille chevaux, il ne sut pas remporter une victoire décisive. Le duc de Guise n'était plus !

A défaut de piques et d'artillerie, les protestants faisaient toujours un grand emploi de leurs arquebusiers, qui étaient en grand nombre, et à propos du combat de Saint-Denis, la Noue rapporte que l'amiral lui dit : « que l'arquebuserie à pied qu'il « avait rangée aux flancs lui servit grandement, et « qu'en tirant à cinquante pas, elle fit beaucoup de « mal à la cavalerie des catholiques. »

Cette supériorité dans l'emploi des armes à feu portatives facilitait grandement aux armées protestantes la défense des retranchements ou des villages,

d'où il était difficile de les déloger. A Jaseneuil, en 1568, le prince de Condé, séparé par une fausse marche de l'amiral de Coligny, se trouve tout à coup en présence de l'armée du duc d'Anjou, bien supérieure en nombre. A l'instant, il prend les dispositions qui doivent assurer le salut de son armée. Il occupe deux petites collines, qui sont à droite et à gauche de la grande route, déploie sa cavalerie dans la plaine, comme s'il ne craignait pas d'engager le combat, et, pendant que la nombreuse artillerie du duc d'Anjou foudroie la plaine, il fait élever un retranchement entre les deux collines; profite des fossés, des levées de terre, des arbres, des vignes dont le pays est couvert pour y placer à l'abri ses six cents arquebusiers gascons et ses quatre pièces de campagne, et faisant ensuite retirer sa cavalerie derrière les collines, il présente à l'armée royale une position qu'elle ne croit pas pouvoir forcer.

Dans ces guerres, on voit la tactique faire des progrès, que l'artillerie ne seconde pas toujours parce qu'elle n'est pas assez mobile.

Combat de Jarnac.

Au combat de Jarnac ou de Bassac, en 1569, où mourut le prince de Condé, l'armée du duc d'Anjou manœuvra avec une grande habileté pour surprendre le passage de la Charente. Coligny avait eu le tort d'éparpiller ses forces en plaçant sur la rive qu'il voulait défendre de petits postes éloignés les uns des autres qui ne pouvaient rien prévenir ni empêcher. Le duc d'Anjou, après avoir fait croire à l'ennemi qu'il tenterait plus bas que Château-Neuf le passage de la rivière, revint précipitamment à cette ville, fit jeter deux ponts et passer toute son armée. Coligny ne put rassembler ses postes épars d'infanterie; il se retira sur Jarnac, où était le prince de Condé. Celui-ci arrive lorsque les troupes de l'amiral se retiraient en désordre; il prend position entre un étang qui protége sa droite et une colline qui couvre sa gauche, et laisse entre ses escadrons un espace libre qui offre une issue aux fuyards, sans qu'il en résulte du désordre pour ses troupes. C'était le cas où quelques pièces de canon bien postées pouvaient sauver l'armée de l'amiral d'une déroute complète; mais il paraît qu'il n'avait pas pu amener d'artille-

rie, tandis que les catholiques avaient huit bouches à feu. Quoique Coligny allât se placer dans la position que Condé lui avait réservée, il fallut céder au nombre, et les arquebusiers catholiques entremêlés à la cavalerie délogèrent l'ennemi; le prince de Condé, qui combattait en désespéré, fut pris et massacré. Coligny se retira pour briller quelque temps encore par son courage et périr plus tard dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Le résultat de ce combat, funeste pour les protestants, prouve que lorsqu'on veut surveiller le cours d'une rivière pour en empêcher le passage, ce n'est point en disséminant ses troupes le long de la rive qu'on y parvient, mais en plaçant la plus grande partie de ses forces en réserve dans une position centrale, là où les routes se croisent. Dans une position semblable, dit Smola, située à une lieue de la rive qu'on veut défendre, on couvre et protége trois lieues du cours du fleuve.

En 1569, l'amiral, se trouvant en force, voulut reprendre sa revanche et attaquer l'armée royale fortement retranchée au poste de la Roche-Abeille. Il fut au moment de se saisir de l'artillerie royale au moyen de ses arquebusiers; mais la pluie étant survenue éteignit les mèches des arquebuses, et la position étant d'ailleurs bien défendue, il fut obligé de se retirer.

La ruine des armées était toujours causée par l'obligation qu'on s'imposait de prendre des places, qui résistaient à des équipages de siége trop faibles, et contre lesquelles les troupes venaient épuiser leurs forces. Ce désavantage était surtout sensible pour l'armée protestante. Coligny s'était acharné au siége de Poitiers, héroïquement défendu par le digne fils du défenseur de Metz. Lorsque l'armée du duc d'Anjou s'avança, après s'être renforcée à Chinon, les troupes protestantes étaient épuisées et entravées dans tous leurs mouvements par leur attirail de siége. Elles s'étaient vues forcées de rester au bourg de la Faye-la-Vineuse, parce que, dit de la Noue, « tous les chevaux de l'artillerie qu'avions furent « envoyés pour ramener à Lusignan partie de celle « qu'avoit servi à battre Poictiers qui étoit demourée « en un chasteau, et retournèrent si à point, que « s'ils eussent encore demouré un jour, nous eus- « sions esté contrains d'abandonner la nostre. »

Bataille de Moncontour, 3 octobre 1569.

Les armées protestantes, toujours moins bien disciplinées que celles du parti adverse, ne se gardaient nullement; aussi étaient-elles souvent surprises en

marche par l'armée catholique. Nous en avons déjà vu un exemple à Dreux, nous allons en voir un autre à Moncontour, en 1569. L'armée de Coligny, qui se retirait vers le bas Poitou, vit tout à coup l'avant-garde catholique, commandée par Biron, paraître sur son flanc. A l'instant, Biron fait tirer quelques coups de canon qui jettent l'effroi parmi les protestants; mais un marais les protége et les deux armées se trouvent en présence à une portée de mousquet seulement. Au milieu du marais, il n'y avait qu'un espace assez étroit qui fût abordable.

« Le duc d'Anjou, dit Davila, jugea le passage « difficile et trop dangereux à la vue des huguenots, « et comme il avait sur eux l'avantage du terrain, il « résolut de les écarter à coups de canon des abords « du ruisseau et du poste avantageux qu'ils occu- « paient. Pour cet effet, Biron, maréchal de camp, « fit promptement avancer l'artillerie de l'armée ca- « tholique, qui consistait en vingt-deux pièces tant « canons que coulevrines, et établit avec beaucoup « d'intelligence deux batteries, l'une à droite et « l'autre à gauche, au pied des collines qui étaient « à portée des ennemis. Ces deux batteries prenaient « les huguenots en flanc. Leur infanterie, postée « dans un terrain bas, mit ventre à terre par ordre « de ses officiers, et souffrit moins du feu de l'artil-

« lerie. Mais le canon faisait un ravage horrible dans « la cavalerie, qui était rangée en bataille sur le bord « du ruisseau au débouché du marais, et qui pou- « vait à peine conserver ses rangs. Elle envoyait à « chaque instant solliciter l'amiral de la retirer d'un « poste où elle périssait misérablement sans pouvoir « donner des marques de son courage. L'amiral n'y « voulut pas consentir, de peur de laisser le passage « et le débouché du marais libres aux ennemis, qui « tomberaient ensuite dans la plaine sur ses troupes « rompues et consternées. Pendant qu'on y escar- « mouchait vivement et que l'artillerie des catholi- « ques tirait sans cesse, les reîtres qu'elle écrasait « surtout commencèrent à lâcher pied. Le prince de « Navarre (depuis Henri IV) piqua vers eux, et s'ex- « posant au feu du canon, il les engagea par sa pré- « sence et ses discours à tenir ferme encore quelque « temps, et à attendre avec constance que la bataille « s'engageât. Tout jeune qu'il était, son génie puis- « sant et le respect qu'on lui portait réprimèrent « l'emportement des Allemands. Mais toutes les res- « sources auraient été inutiles, et le canon aurait « enfin détruit et dissipé l'armée des huguenots, si « la nuit qui survint à propos ne les eût tirés de ce « mauvais pas. » C'était ici le cas exceptionnel où, contrairement au principe général que nous avons

rappelé, l'artillerie des huguenots devait tirer sur l'artillerie ennemie et non sur les troupes : car le but principal était de faire taire le canon des catholiques; mais les canons des huguenots, ayant pris les devants, ne purent être employés.

Il y a ici trois choses à remarquer : premièrement, que, dès que l'avant-garde catholique aperçoit l'ennemi, son artillerie entre à l'instant même en action, ce qui prouve qu'elle avait des pièces légères qui marchaient en tête de l'armée; secondement, quels ravages produisent les bouches à feu bien placées en présence d'un grand nombre de troupes; enfin, quelle fermeté montre Coligny, qui, loin d'imiter la faute du connétable de Montmorency à Saint-Quentin, ne veut pour rien au monde, en présence de l'ennemi, abandonner un défilé qui couvre sa retraite. Il attend, au contraire, patiemment que la nuit soit venue pour décamper, et va se placer dans une position formidable sur la route d'Airvault entre deux petites rivières, la Thoué et la Dive. Deux jours après, l'armée catholique, ayant passé cette dernière rivière, débouche dans la plaine de Moncontour; elle comptait huit mille chevaux, seize mille hommes d'infanterie, quinze pièces de canon. L'armée des huguenots était de sept mille chevaux, seize mille hommes de pied et onze pièces d'artillerie.

Chaque armée était rangée sur une ligne et divisée en deux corps. Dans l'armée catholique, le bataillon suisse était un peu en avant de la ligne, les flancs couverts par deux régiments d'arquebusiers et par des chariots. On ne voulait pas qu'il pût être, comme à Dreux, enveloppé de tous les côtés à la fois. Le maréchal de Tavannes avait établi un corps de réserve derrière les Suisses, et l'artillerie était divisée en deux batteries placées l'une à la droite, l'autre à la gauche.

L'armée protestante avait établi sur sa droite six pièces de canon, et probablement les cinq autres étaient en batterie au centre. La seconde division était composée de quatre escadrons flanqués d'un grand nombre d'arquebusiers.

La bataille commence par une longue canonnade et par l'attaque des enfants perdus. Inquiétée par l'artillerie de Coligny, la cavalerie de la gauche catholique se met à l'abri derrière un pli de terrain, et la droite se voit obligée, pour esquiver les boulets, de se précipiter en avant; elle tombe sur le centre des huguenots, qui plie sous le choc; mais les canons catholiques répandent aussi la mort dans les rangs opposés, et forcent Coligny, qui commande la droite de ses troupes, à avancer contre la cavalerie du duc d'Anjou. Le combat de cavalerie devient

général, tandis que, selon l'habitude, l'infanterie des deux côtés suit les escadrons qui l'ont devancée. Cependant les protestants ont jeté la confusion parmi les catholiques; le cheval du duc d'Anjou est tué, et, avant que le bataillon suisse, que le maréchal de Tavannes fait hâter, soit arrivé, les escadrons se choquent, se dispersent et se rallient plusieurs fois. Enfin, les Suisses arrivent au pas de course. Un gros escadron de reîtres de quinze cents chevaux tombe sur leur flanc, mais il est arrêté par les files de chariots, derrière lesquels trois mille arquebusiers français font pleuvoir sur lui une grêle de balles; alors le maréchal de Tavannes fait avancer la réserve composée d'escadrons de lanciers. Ceux-ci repoussent les reîtres, prennent la cavalerie des huguenots en flanc, et taillent en pièces tous leurs lansquenets, malgré l'artillerie ennemie qui fait encore une décharge à cent pas de distance; le reste de la cavalerie protestante seul se retire, ne faisant plus qu'une troupe des quatre mille chevaux restés debout. Cette bataille, où toute la ligne s'aborde encore à la fois, fut décidée en une demi-heure, sans compter, il est vrai, le temps que dura la canonnade qui précéda la mêlée. Le succès des catholiques fut dû à la prévoyance du maréchal de Tavannes, qui avait établi un peu en arrière de sa ligne

une puissante réserve. Quant à l'artillerie, non-seulement elle servit à précipiter les attaques et à désorganiser la cavalerie avant que les troupes en fussent venues aux mains, mais pendant l'action elle protégea par son feu toutes les attaques de l'infanterie.

Certes, si elle eût été plus mobile, c'était une belle occasion de poursuivre la victoire en tirant quelques coups de canon dans ces quatre mille chevaux qui se retiraient en masse; mais ce mouvement était alors impossible.

Le parti calviniste semblait anéanti; cependant, à l'exemple des huguenots, qui, après le combat de la Roche-Abeille, lorsque leurs forces étaient imposantes, s'étaient épuisés au siége de Poitiers, le duc d'Anjou perdit tous les résultats de la bataille de Moncontour en s'acharnant au siége de Saint-Jean-d'Angely, mauvaise bicoque qui arrêta assez longtemps l'armée française pour donner le temps à l'amiral de Coligny de relever son parti. Coligny, après avoir fait dans l'espace de neuf mois près de trois cents lieues dans l'intérieur de la France, et avoir toujours trompé ses ennemis par la rapidité de ses mouvements, se trouva près René-le-Duc en 1570, en face du maréchal de Cossé, qui avait douze mille hommes d'infanterie, quatre mille chevaux et

douze pièces de canon, tandis que lui n'avait que deux mille cinq cents arquebusiers, deux mille chevaux et pas d'artillerie. Il se posta dans une position où les obstacles de terrain présentaient l'avantage aux armes à feu portatives.

Le maréchal de Cossé voulut le déloger en faisant usage de ses canons; mais l'arquebuserie des protestants fit échouer ses attaques, et Coligny, trouvant précisément un avantage à n'avoir ni canons ni bagage qui arrêtassent ses mouvements, continua sa route vers la Loire et échappa aux poursuites de ses ennemis.

Depuis vingt-cinq ans que les troubles civils duraient en France, les protestants avaient toujours eu le dessous dans toutes les grandes rencontres. Cette infériorité peut être attribuée à l'organisation meilleure des troupes catholiques, à leur matériel plus puissant, à leur discipline, et enfin avant tout à la supériorité de généraux tels que le duc de Guise et le maréchal de Tavannes. Comment douter de l'influence qu'exerce le génie du chef, lorsqu'on voit la fortune changer de camp dès que surgit un nouveau capitaine? En 1587, Henri de Bourbon, roi de Navarre, paraît à la tête du parti huguenot, et la victoire se fixe sous ses drapeaux.

Bataille de Coutras, en 1587.

Le duc de Joyeuse, ayant réuni en Saintonge dix mille combattants, arriva près de la rivière de l'Isle, où il mit son armée en bataille de la manière suivante : la gendarmerie fut rangée sur une ligne très-étendue dans la plaine; à chacune de ses ailes on plaça un bataillon. En seconde ligne étaient tous les chevau-légers et le reste de l'infanterie; l'artillerie se trouvait à l'extrémité de l'aile gauche. Ces troupes, peu disciplinées et peu aguerries, mirent beaucoup de temps à se ranger en bataille; le Roi de Navarre en profita pour les inquiéter avec ses canons, qu'il avait fait placer au bord de la rivière, sur une faible élévation qui dominait la plaine. Son armée, composée de deux mille cinq cents chevaux et de quatre mille fantassins, était partagée en sept corps : quatre de cuirassiers, un de chevau-légers rangés en escadron, et deux d'infanterie. Un bois épais couvrait la droite, et un large fossé protégeait la gauche de l'armée, dont le front s'étendait en croissant. L'artillerie des huguenots exerça de grands ravages dans les rangs des catholiques. Chaque coup de canon enleva douze, quinze et jusqu'à vingt-cinq

hommes. A la première décharge, sept capitaines du régiment de Picardie, qui était le meilleur régiment du duc de Joyeuse, furent tués. L'artillerie des catholiques, au contraire, produisit peu d'effet. Les boulets s'enterrèrent en avant des ennemis. « Lavar« din, dit Davila, qui remplissait dans l'armée du « duc de Joyeuse la charge de mestre de camp gé« néral, sentant que, si l'on donnait à l'ennemi le « temps de faire de nouvelles décharges, ce serait « causer la perte entière de l'armée, déjà si ébranlée « par l'effet du canon et si en désordre qu'à peine « pouvait-elle garder ses rangs, fit sonner la charge. » La cavalerie catholique repoussa d'abord les chevau-légers protestants; mais les forts escadrons du Roi de Navarre, qui ne prenaient le galop qu'à dix pas, renversèrent la ligne flottante des catholiques, dont les chevaux tout essoufflés ne pouvaient garder leurs rangs. La cavalerie catholique défaite, le Roi se jeta sur l'infanterie, qui subit le même sort, faisant avancer ses troupes toutes à la fois, et tombant ainsi avec des forces réunies sur un ennemi divisé.

Ainsi Henri de Bourbon, dès ses premiers pas dans la carrière des armes, se conduisit comme un habile capitaine, et mit en action ces principes invariables de stratégie et de tactique qui, dans tous

les temps, ont donné la victoire à ceux qui ont su s'en pénétrer et s'en servir.

Un combat livré près de Senlis, en 1589, nous offre l'exemple d'un bon emploi de l'artillerie. Le duc de Longueville marcha au secours de Senlis, assiégé par les ligueurs; il rencontra sous les murs de la place les troupes du duc d'Aumale. Celui-ci croyait que ses ennemis n'avaient point de canons, et, en effet, le duc de Longueville, pensant que les espions ne manqueraient pas de rapporter aux ligueurs l'état de ses forces pendant la halte qu'il comptait faire à Verberie sur la route de Compiègne à Senlis, avait donné ordre que son artillerie partît après lui de Compiègne.

Or, les troupes étant arrivées en présence, les canons furent placés derrière l'infanterie, et les ligueurs s'avancèrent à la charge : « Arrivés à deux « cents pas des royaux, dit Palma Cayet, l'infanterie « royale s'ouvrit, et l'artillerie qui estoit au milieu « d'eux perça tout outre son bataillon de Cambrai- « siens, qui, par le grand nombre qu'elle renversa, « furent contraints de s'escarter et reculer un peu « arrière. Le duc d'Aumale, qui avoit creu qu'ils « n'avoient point de canon, fut asseuré du contraire « par le son qu'il en ouyt, ce qui fut cause qu'il « résolut de le gaigner, et commanda au sieur

« Magneville d'aller à la charge, et au sieur de
« Balangy de s'y acheminer, et que luy s'y en alloit
« aussi. Ils donnèrent tous en même temps. L'in-
« fanterie royale s'estant derechef ouverte, le canon
« fit encores jour au travers de leurs troupes; et,
« nonobstant cela, estant advancés à cinquante pas
« près des royaux, ils se trouvèrent encore salués
« d'un nombre de mousquetaires que l'on avoit
« rangés aux flancs de la cavalerie, et qui fut cause
« de la mort d'une grande quantité de chevaux et du
« renversement de beaucoup de cavaliers, lesquels
« en mesme temps se trouvèrent chargés de tous
« costés par la cavalerie royale, et alors la meslée fut
« grande et le combat quelque peu opiniastre; mais
« les gens du duc d'Aumale incontinent commen-
« cèrent à prendre l'espouvante; les royaux, la teste
« baissée, poursuivirent leur pointe, et en mesme
« temps, ceux de la ville de Senlis, qui voyoient le
« combat de dessus leurs murailles, sortirent et
« renversèrent les premières barricades; l'espou-
« vante estant au camp de l'union, ce ne fut plus
« qu'une desroute générale. »

Résumé.

La période que nous venons de parcourir est riche en faits glorieux pour l'artillerie française. Cette arme n'est plus un accessoire, mais une cause réelle de succès lorsqu'elle est dans les mains d'hommes qui savent s'en servir. C'est elle qui décide la victoire de Marignan; c'est elle qui est au moment de la faire pencher pour nous à Pavie; c'est elle qui appuie nos succès à Cérisoles, et qui, mieux employée, nous eût préservés de la défaite de Saint-Quentin. A Dreux, à Moncontour, elle contribue puissamment à la défaite des huguenots. A Coutras, au contraire, elle fixe la victoire sous les étendards protestants.

Deux partis sont dès lors en présence. Les uns, calculant les frais immenses que nécessite l'artillerie, l'embarras de ses longues colonnes, la lenteur de son tir, la difficulté de la mouvoir, déclarent que l'artillerie n'est utile que dans l'attaque et la défense des places, et qu'elle fait plus de bruit que de mal en rase campagne; et des officiers d'artillerie distingués, tels que Vigenère, sont de cet avis. Les autres, au contraire, réfléchissant aux effets décisifs que

l'artillerie produit sur les masses d'infanterie et de cavalerie, quand elle y concentre son feu, l'avantage qu'elle donne à l'assaillant en flanquant les colonnes d'attaque, l'importance qu'elle prête aux positions défensives, proclament hautement sa nécessité dans les batailles, et dans ce but s'efforcent d'augmenter sa mobilité, soit en doublant les attelages, soit en la faisant tirer à bras. Ils tâchent d'accélérer son tir en proposant l'emploi de gargousses, et cette opinion, qui doit prévaloir, compte dès lors parmi ses partisans François de Raconis, commissaire d'artillerie en 1557, qui s'exprime ainsi :

« L'artillerie, bien placée et exploitée, a donné « entièrement le prix seul de la victoire. Si lors le « prudent canonnier aura su choisir, près la place « de bataille, un lieu haut et advantageux qui ne « puisse, ni par la fumée de ses pièces après avoir « tiré, ni de quelqu'autre manière que ce soit, em- « pescher et oster la connoissance de ce que fait l'en- « nemy venant au combat, ne empescher et se « mestre tellement au devant la cavallerie et infan- « terie qu'elle ne puisse aller à la charge; au con- « traire, qu'il ait si bien prévu de placer ladite « artillerie qu'elle puisse, s'il est possible, continuer « de tirer ses coups avec toute diligence et conti- « nuelle promptitude, tant avec balles creuses rem-

« plies de perdreaux, balles ramées et cartouches
« avec lesquelles on fait plus grande diligence,
« tellement que ce continuel tonnère, foudre et massacre, vomi de ces bouches infernales, contraint
« l'ennemi, quelque fort et bien rangé qu'il puisse
« estre, de se rompre et se mettre en désordre. »

Durant cette période, les armes à feu ont pris un grand développement. Les piques ne forment plus dans chaque bataillon qu'un noyau autour duquel voltigent les arquebusiers; et les mousquetaires, qui combattent toujours hors des rangs, servent presque d'artillerie légère pour flanquer l'infanterie.

Quant aux reîtres ou pistoliers, leurs succès et leur réputation vinrent de leur habitude de décharger leurs pistolets presque à bout portant; car le pistolet, tiré à vingt pas seulement, ne vaut ni le sabre ni la lance; mais tiré à quatre pas, il vaut mieux que ces armes, qui ne peuvent produire d'effet à pareille distance. La puissance de la cavalerie consiste, il est vrai, dans le choc, et, sous ce point de vue, la lance était son arme par excellence; mais, malgré l'abandon de la lance et l'adoption du pistolet, la cavalerie n'avait pas complétement changé de nature : le pistolet tiré à bout portant n'empêchait pas les charges à fond, et, d'ailleurs, les cavaliers

avaient toujours la ressource de leurs sabres. Le pistolet était donc un puissant auxiliaire pour le cavalier. Il ne devint inutile que lorsqu'on abandonna l'usage de le tirer de près.

Les succès des reîtres sont la preuve évidente d'un principe qui peut s'appliquer aux armes à feu de tous les calibres : c'est que ces armes ne produisent d'effets décisifs qu'à une petite distance; et on peut ajouter que, pour l'artillerie et la mousqueterie, *cette distance n'excède pas la portée du but en blanc.* En effet, à Pavie les Espagnols, à Dreux les catholiques, à Saint-Denis les protestants, produisirent avec leurs arquebuses un effet remarquable, parce qu'ils les déchargèrent de cinquante à cent pas. Il en fut de même des canons : à Marignan l'artillerie tira à cent cinquante pas contre des soldats qui passaient à juste titre pour la première infanterie de l'Europe, et quelques décharges suffirent pour dompter tout leur courage. La même chose eut lieu à la Bicoque, à Dreux, à Moncontour, à Senlis; tandis qu'au contraire, dans la guerre de Smalcalde, l'artillerie protestante, quoique nombreuse, lança contre les troupes de Charles-Quint une multitude de boulets qui, tirée de trop loin, n'amena aucun résultat. Aussi un officier expérimenté des temps modernes dit-il, avec raison, que *lorsque l'artillerie*

peut entrer en action, à quatre ou cinq cents pas, son feu au bout de quelques minutes a décidé du succès.

Mais malgré le progrès des armes à feu à cette époque, l'ordre profond existe toujours dans l'ordonnance des troupes; et, malgré le ravage que le canon exerce dans ces masses d'hommes et de chevaux, il durera tant que les troupes ne sauront pas manœuvrer, tant que l'infanterie n'aura pas une arme qui soit à la fois arme de jet et arme de choc; c'est-à-dire, l'ordre profond durera tant que les troupes ne sauront pas passer avec promptitude de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, et tant que l'infanterie n'aura pas adopté le fusil à baïonnette, fils de la pique et du mousquet.

De tous ces faits divers on peut tirer la conséquence que si, dans tous les temps, à égalité d'arme, c'est le génie des chefs qui a décidé du succès, c'est à son tour, à égalité de génie, la perfection des armes, de la discipline, de la tactique, qui a été cause de la victoire.

Mais aussi la civilisation, en perfectionnant nos armes, a tout à la fois compliqué la guerre et facilité les conceptions du génie; c'est-à-dire que la guerre est devenue plus difficile pour des esprits ordinaires, pour des hommes privés d'instruction et

de science, tandis qu'elle est devenue plus facile pour les grands capitaines.

Plus l'art de la guerre s'est perfectionné, plus il a été difficile de diriger le mouvement des troupes, de conduire et d'employer ces immenses amas de voitures qui constituent l'artillerie et ses nombreux approvisionnements; mais aussi, plus l'homme de génie a trouvé de facilité à exécuter ses plans, ayant toujours sous sa main ces ressources gigantesques au moyen desquelles il se riait des obstacles, et n'était plus arrêté par des carrés de piques, des fossés, des retranchements, des murs ou des rivières.

Aussi avons-nous vu et verrons-nous toujours les généraux médiocres ne pas savoir se servir de leur artillerie, et, semblables en cela aux peuples peu avancés, regarder comme un embarras ce que des esprits supérieurs considèrent comme un puissant auxiliaire. Au XVIe siècle, l'Europe tremblait devant les Turcs. L'artillerie vint arrêter les progrès de ces redoutables ennemis : c'est assurément une des plus grandes gloires du judicieux emploi de la poudre à canon, que d'avoir rendu à jamais impossible une nouvelle irruption de barbares dans le monde civilisé.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DE HENRI IV A LOUIS XIV, OU DE 1589 A 1643.

La période dans laquelle nous entrons est riche en grands exemples de guerre, car elle est illustrée par les brillantes actions de trois grands capitaines : Henri IV, Maurice de Nassau et Gustave-Adolphe.

Henri IV, génie hardi, quelquefois même téméraire, triomphe par l'habileté de ses mouvements stratégiques, par la promptitude avec laquelle il saisit sur le champ de bataille les circonstances qui lui sont favorables. Il dispose toujours avec habileté des éléments, même insuffisants, qu'il a sous la main, mais il ne modifie et ne perfectionne pas ces éléments.

Le prince Maurice de Nassau, esprit plus métho-

dique, s'occupe surtout de l'organisation de son armée et des moyens d'en perfectionner la tactique; et, quoique doué également du génie militaire, il triomphe plutôt par les soins qu'il apporte dans les manœuvres, dans l'armement, dans la disposition de ses troupes, que par de grands mouvements stratégiques.

Gustave-Adolphe hérite, pour ainsi dire, du génie des deux premiers. Il unit l'esprit de détail à l'esprit d'ensemble, et s'il perfectionne tous les rouages élémentaires de son armée, c'est pour faire triompher à la fois les grands principes de tactique et de stratégie.

Infanterie française, espagnole, hollandaise et allemande

On a vu, dans le chapitre précédent, que, pendant la guerre de religion, en France, l'infanterie, au lieu de s'améliorer, avait considérablement déchu. Sous Henri IV, elle ne se releva que faiblement; et Montgommery, en parlant des troupes de cette époque, dit que si la cavalerie française est la première du monde, l'infanterie ne vaut rien. Au commencement du règne de Henri IV, l'Espagne était toujours la puissance la plus formidable, celle

qui possédait les capitaines les plus renommés et une infanterie réputée invincible. Aussi cherchait-on sans cesse à imiter l'organisation de l'infanterie espagnole avec le même empressement qu'on mettait à s'approprier les avantages de la cavalerie allemande. Les gros bataillons existaient donc encore; et les carrés d'hommes et les carrés de terrain, tels que nous les avons décrits dans les chapitres précédents, étaient toujours recommandés comme la meilleure ordonnance pour l'infanterie. Les carrés *de terrain*, et les carrés *doublés* surtout, étaient désignés sous le nom de carrés espagnols; on appelait carrés doublés ceux dont le front était double de la profondeur. Giovanni Altoni, qui avait servi en France et qui prétendait avoir formé sa théorie d'après les préceptes de Henri IV, recommande toujours ces formations. D'Evoli, dans son *Traité de la Milice*, émet la même opinion, en recommandant l'exemple des Suisses, et il croit nécessaire de réfuter cette opinion répandue en Italie, qu'un nombre impair de rangs portait malheur. Dans le *Traité d'Artillerie* de Vasselieu, écrit sous Henri III, mais présenté au frère de Louis XIII, on voit encore l'infanterie française rangée en gros bataillons carrés pleins; les arquebusiers même sont disposés en triangles. Montgommery, dans son *Traité de la Milice*, donne la

figure d'un bataillon de deux mille cinq cents piques qu'il appelle *escartelé*. Ce bataillon est composé de quatre carrés parfaits de six cent vingt-cinq piques, placés eux-mêmes aux quatre angles d'un carré.

Enfin, Jean de Saulx, qui écrivait, sous Louis XIII, les mémoires de son père, dit que les bataillons *carrés de terrain* composés de trois mille hommes au moins et de cinq mille au plus, sont les meilleurs.

D'après ce qui précède, on voit que l'ordre profond existait encore pour l'infanterie dans les troupes françaises, espagnoles, suisses; il en était de même dans les autres pays. Folard, Hoyer et d'autres auteurs prétendent le contraire, parce qu'ils n'ont pas observé que les écrivains de cette époque, qui recommandent la formation sur dix rangs, ne font que proposer l'exemple du prince Maurice de Nassau, et ne se prononcent qu'avec réserve sur les inconvénients des gros bataillons. En effet, le prince Maurice est le premier qui ait réduit ces gros bataillons carrés tels que nous les avons vus jusqu'à présent, et qui ait adopté pour les piquiers un ordre mince. Les bataillons hollandais n'excédaient pas cinq cents hommes. Ces cinq cents hommes, mis sur dix de hauteur, présentaient

donc un front de cinquante hommes. Les compagnies de cent hommes étaient composées d'un capitaine, un lieutenant, un enseigne, deux tambours, deux fifres. Parmi les soldats, on choisissait les plus capables pour en faire trois sergents, trois caporaux, six aides, dix chefs de file placés au premier rang, dix serre-demi-files placés au cinquième rang, dix chefs de demi-file au sixième, et dix serre-files au dixième. Il ne restait donc que cinquante et un simples soldats. Non-seulement ces bataillons augmentaient leur front facilement en doublant leurs files, mais aussi on voit, par certaines manœuvres, que les troupes commençaient déjà à savoir passer par de simples conversions de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, et réciproquement. Devant l'ennemi, les bataillons serraient les rangs; mais on laissait entre les files un espace de deux pieds. D'après Billon, cet intervalle était nécessaire pour le croisement des piques. Cette organisation et cette ordonnance de l'infanterie ne furent adoptées en France que vers le milieu du règne de Louis XIII, comme nous le verrons plus tard.

Montgommery veut que les compagnies soient de cent piques, cinquante arquebusiers et cinquante mousquetaires. Billon veut, au contraire, un tiers plus de piques que d'armes à feu. Le premier compte

de deux en deux soldats un goujat, et de quatre en quatre un cheval. Il ne veut pas que les soldats portent des effets avec eux comme les Espagnols, « parce que, dit-il, cela est de très-mauvaise grâce. » Cependant, le sac appelé *alforia*, que les Espagnols portaient au cou, devait être d'un immense avantage pour la commodité des hommes et pour la diminution des bagages.

Le sergent-major était toujours l'homme indispensable. Montgommery lui assigne le second rang en autorité après le colonel.

Dans le manuscrit attribué au maréchal de Biron, on vante l'organisation des Suisses, qui ont par régiment trois sergents-majors, un pour les piquiers, un pour les hallebardiers, et l'autre pour les mousquetaires.

Il y avait en tous pays des arquebusiers et des mousquetaires. Les arquebusiers tiraient leur arme à main libre, les mousquetaires l'appuyaient sur une fourchette. Montgommery prétend que les arquebuses lancent une balle d'une once, les mousquets une balle de deux onces. Nous croyons qu'il exagère le calibre, car dans les Pays-Bas la balle de l'arquebuse était de vingt-quatre à la livre, et celle du mousquet de dix à la livre. Dans un manuscrit de l'époque, intitulé *le Maréchal de bataille*, d'Auri-

gnac dit, ainsi que Saint-Luc d'autre part, que la balle de l'arquebuse était de trente-deux à la livre, ce qui donne un calibre extraordinairement petit. L'arquebusier portait sur lui trente balles et le mousquetaire seulement quinze. Les charges de poudre étaient toujours renfermées dans de petites boîtes de bois suspendues par des fils à une bandoulière; les balles étaient mises dans un sac en cuir; au moment de charger, le soldat mettait quatre balles dans sa bouche.

Non-seulement les armes défensives, telles que le corselet, étaient toujours en grande estime, mais il paraît même, d'après Montgommery, que le prince Maurice de Nassau faisait grand cas des rondelles, ou boucliers circulaires.

Gustave-Adolphe et Louis XIV passent pour avoir été les premiers souverains qui aient donné aux régiments un costume uniforme; cependant, comme de tout temps chaque troupe avait cherché à se distinguer de ses ennemis, soit par la couleur des croix brodées sur les casaques, soit par les plumets, de même, on voit que, dès 1589, tous les soldats que conduisait La Noue avaient des casaques rouges.

Cavalerie française et hollandaise.

Sous Henri IV, comme sous Louis XIII, on comptait trois sortes de cavalerie : les gens d'armes, les chevau-légers, et les arquebusiers, appelés carabins ou dragons. Dans les troupes de la Ligue seule il y avait des lanciers; parce que les Espagnols et les Italiens, qui y servaient comme auxiliaires, avaient conservé cette arme. Davila dit, à ce sujet, que Henri IV regrettait que la noblesse française, pendant les guerres civiles, eût abandonné l'usage de la lance; mais Davila étant Italien, il ne faisait peut-être que placer son opinion sous le patronage du héros français.

Voici, d'après Montgommery, quel était l'armement de la cavalerie : « Les gens d'armes estoient « armez d'armes complètes, et portoient des grèves « et des genouillères dedans ou dessus la botte, la « cuirasse à l'épreuve du coup d'arquebuse par « devant et par derrière; et, au lieu de lance, une « escopette qui portoit cinq cens pas, le pistolet à « l'arçon chargé d'un carreau d'acier, l'estoc ou « l'épée longue et roide, sans tranchant; leurs « chevaux estoient armez de champfrein et d'écus-

« son devant le poitral. Chaque gendarme avoit « deux bons chevaux de service avec un fort « maillet.

« Les chevau-légers estoient armez d'armes com- « plètes, d'une cuirasse à l'épreuve, le reste estoit à « la légère, ils portoient le pistolet à l'arçon de la « selle sous la main de la bride, et de l'autre costé « la salade ou habillement de teste. Chacun deux « chevaux, l'un de combat, l'autre pour les gardes « et corvées et pour porter la malle.

« Les carabins avoient pour arme une cuirasse « échancrée à l'épaule droite, afin de mieux coucher « en joue, un gantelet à coude pour la main de la « bride, un cabasset en tête, et pour armes offen- « sives une longue épée, une escopette ou carabine « longue de trois pieds et demy, un pistolet à l'arçon « et des cartouches à la reître.

« Les compagnies de gendarmes de deux cens « maîtres, pour les princes, officiers de la couronne, « gouverneurs des provinces, et, pour les autres sei- « gneurs, de cent, chaque compagnie divisée en « quatre brigades. Pour l'ordre de combat, chaque « brigade doit se mettre cinq à cinq qui sera pour « la compagnie de deux cens hommes d'armes, « vingt de front et dix rangs; au troisième rang le « guidon, l'enseigne au troisième, le capitaine au

« premier rang, le lieutenant et le maréchal des « logis à la queue.

« Ils doivent aller au pas jusqu'à cent pas de « l'ennemi, puis au trot, jusqu'à vingt-cinq ou « trente. Alors, ils tireront l'escopette et ensuite « chargeront à toute bride le pistolet à la main, en « tirant à bout portant au-dessous du bord de la « cuirasse. Le second rang tire entre les premiers; « si le troisième ne peut tirer, ils peuvent s'entre- « bailler de main en main les escopettes et les pis- « tolets comme il fut fait à Arques, où nos chevau- « légers s'entrebaillèrent les pistolets par-dessus « l'épaule, pour tuer les ennemis qui étoient meslés « parmi eux.

« Les compagnies de chevau-légers étoient de « cent mestres, et chaque compagnie avoit cin- « quante carabins. Les chevau-légers sur quinze « de front et sept à huit rangs. Les deux quadrilles « de carabins sur la main gauche trois à trois. »

Quoique Montgommery dise que ces carabins ou arquebusiers à cheval avaient des armes défensives, il paraîtrait, d'après Billon, qu'il n'en était pas ainsi, et que cette dernière troupe, qui devait souvent combattre à pied, ne jouissait pas d'une grande réputation. Aussi Billon vante-t-il beaucoup l'organisation des Hollandais, qui n'avaient adopté que

deux espèces de cavalerie, les gens d'armes et les carabins. Il dit à ce sujet : « Nos roys ont voulu « depuis un long temps se servir de trois sortes de « gens de cheval, gens d'armes, chevau-légers et « arquebusiers à cheval, afin que par la première « espèce, ils contentassent les grands seigneurs, et « par la seconde, les autres moindres gentils- « hommes, ou gens de mérite, et les arquebusiers « à cheval ont toujours servy pour gaigner les pas- « sages, courir au loing et faire toutes sortes de « corvées; mais ceste troisième *espèce est inutile,* « *parce qu'ils n'oseroyent se mesler parmy la cava-* « *lerie, et ne peuvent rendre nul bon combat à pieds,* « *n'ayant ny piques, ny cuirasses, ny morions,* si « ce n'est parmi quelque haye ou à un passage bien « fortifié, encore ne font-ils pas grand effet avec « leurs petites arquebuses.

« Mon opinion est donc qu'il ne faudroit que les « deux sortes de gens de cheval que j'ay dit, gens « d'armes et carabins : car les gens d'armes fe- « royent le mesme office, et rendroyent le mesme « service qu'ils ont accoustumé; et les carabins « combattroyent aussi par tout où il seroit besoin à « cheval, soit au mesme ordre que les gens d'armes, « ou bien au costé, ou à la teste de leurs escadrons, « rangez en un rang ou deux, ou en deux files pour

« tirer, faisant le caracol par-devant les ennemis.
« Lesdits carabins peuvent, outre cela, faire l'office
« des chevau-légers et des arquebusiers à cheval
« tout ensemble, en quelque action de guerre que
« ce soit; pour estre logez au loing, et entretenir
« l'ennemy; et se retirant, ou advançant, pour
« marcher autour de l'armée aux gardes et des des-
« couvertes; pour faire les retraittes ou arrester
« l'ennemy; pour commencer les combats ou escar-
« mouches; pour faire les guets et gardes plus es-
« loignées et plus pénibles; pour faire les grandes
« corvées, cavalcades et convois; pour garder les
« passages ou les gaigner; pour mettre pied à terre
« la pluspart d'iceux à attaquer, deffendre contre
« l'ennemy. Les carabins dont je parle s'appelleront,
« si l'on veut, chevau-légers, puisqu'on trouve ce
« nom plus honorable. »

En Hollande, les gens d'armes et les carabins étaient ordonnés par régiment. Chaque régiment était composé de quatre cornettes de cent chevaux chacune, qu'on formait en deux escadrons sur dix de hauteur; mais « lorsqu'il est question de com-
« battre, dit René le Normand, on double par demi-
« files ou par serre-files, afin qu'il ne reste que cinq
« files (rangs), qui est le nombre de hauteur que les
« Hollandais donnent aux plus grands escadrons. »

Là, comme en France, les carabins mettaient souvent pied à terre. Aussi René le Normand dit-il qu'un capitaine de carabins doit savoir les fonctions d'un capitaine d'infanterie.

Si en France l'infanterie était toujours rangée en gros bataillons, il n'en était pas de même de la cavalerie, et Henri IV, voyant d'un côté combien les gros escadrons de quinze cents à deux mille chevaux étaient peu mobiles, et, d'un autre côté, combien les charges faites sur un seul rang étaient faibles, avait adopté des escadrons de trois cents à six cents chevaux au plus, rangés sur cinq de hauteur.

Cependant, la formation sur cinq rangs n'était pas constante, car, on a vu que Montgommery veut que les gens d'armes soient sur dix rangs, les chevau-légers sur sept; et Billon dit que la profondeur des escadrons doit toujours être le quart du front. Ainsi, un escadron de cent chevaux aurait eu vingt chevaux de front sur cinq rangs, et un escadron de deux cents chevaux, vingt-neuf de front sur sept rangs. Les escadrons, dans les combats, serraient les rangs et les files. Au sujet des petits escadrons, Montgommery dit : « On a enfin reconnu « qu'il vaut mieux que la cavalerie charge par petites « troupes qu'en gros escadrons, car chaque chef « peut alors répondre de ses soldats; le dernier ma-

« réchal de Byron, quand il n'eût eu que cent che-
« vaux, il les eût partis en trois troupes dès que
« l'une ne combattoit point sans grande nécessité,
« ains demeuroit ferme sur la main pour tenir l'en-
« nemi en échec. »

Or, nous trouvons dans le livre attribué au maréchal de Biron le conseil suivant : qu'il faut diviser sa cavalerie en plusieurs troupes pour combattre les reîtres avec avantage. Cette coïncidence d'opinion est une preuve de plus que le traité de la guerre attribué au maréchal de Biron est bien réellement de lui. En effet, on lit : « Pour défaire les reîtres
« qui vont en troupes, mettez votre cavalerie en
« deux, c'est-à-dire s'il y a une cornette de reîtres
« qui sont la plupart du temps trois cents chevaux,
« que vous en ayez deux cent cinquante, mettez du
« premier rang cinquante chevaux armés en premier
« du pistollet, puis soixante pas plus loin de ceux-
« là un autre rang de cinquante chevaux aussi des
« mieux armés, et soixante pas plus loin de ceux-
« là, ung aultre rang de quarante chevaux, puis
« mettez un rang en la mesme distance de trente
« chevaux, et des quatre-vingts qui vous restent,
« mettez-en quarante de chaque côté sur les ailes au
« même endroit du troisième rang, lesquels doivent
« être les plus légèrement armés, et faut qu'au

« même temps que les reîtres viendront vous assaillir,
« qu'au même rang vos gens cheminent sans quitter
« leur ordre, car les reîtres venant vous charger et
« ayant passé le premier rang, puis le second, estans
« venus au troisième, là faudra que les quatre-
« vingts chevaux qui sont sur les ailes chargent par
« flanc lesdits reîtres, qui sera cause de les défaire
« avec les autres du premier et du second rang, qui
« n'auront été portés par terre d'autant qu'il n'y
« aura que le milieu de leur rang qui soit défait, et
« le reste demeurera sur pied et servira à les charger
« par flanc ou par derrière. »

Non-seulement les carabins ou dragons mettaient pied à terre, mais la gendarmerie et les chevau-légers avaient conservé cette habitude dans les circonstances graves. Ainsi, à Dieppe, Henri IV fit combattre deux cents chevau-légers à pied armés de hallebardes. Il en fut de même dans beaucoup d'autres circonstances; aussi Montgommery dit-il que : « La gendarmerie françoise, comme on l'a vu
« dans les guerres civiles, met pied à terre pour
« quelque grand effet. Car, quand nous mettons
« dans chaque régiment françois deux cens gentils-
« hommes et cent carabins à pied, la picque à la
« main et le pistolet en écharpe, il n'y a bataillon
« d'Espagnols ni même de Wallons, lesquels je

« crois être des meilleurs fantassins du monde (pour « l'avoir entendu dire au défunt duc de Parme) qui « n'en fût faussé, témoin le convoy de Laon. »

En effet, à ce combat que décrit Sully, l'infanterie française et suisse n'ayant pas pu enfoncer un bataillon espagnol qui défendait un convoi qui se dirigeait sur la Fère, en 1594, le maréchal de Biron ordonna à cent gentilshommes de mettre pied à terre, de prendre la pique en main et de se placer à la tête de l'infanterie; cet expédient décida la déroute des ennemis.

Artillerie de Henri IV.

Pendant les guerres civiles, les armées belligérantes, royales, protestantes, ou de la Ligue, s'efforçaient d'avoir autant d'artillerie que leurs ressources le leur permettaient; ces ressources variaient suivant la fortune de la guerre et l'importance des villes qui leur servaient d'arsenal. Le parti qui était maître de la capitale possédait presque toujours le plus grand nombre de bouches à feu. Henri IV n'ayant que peu de ressources, tant qu'il n'eut pas soumis Paris, tirait ses canons et ses munitions d'Angleterre. Mais lorsqu'il eut pacifié la France et

mis Sully à la tête de l'artillerie, en faisant de la charge de grand maître une des plus hautes dignités de l'État, les choses changèrent de face, le grand ministre réorganisa l'artillerie *sur l'ancien pied.* Rien ne fut changé : les calibres restèrent tels qu'ils avaient été fixés sous Henri II.

M. le capitaine Moritz Meyer, dans sa *Technologie des armes à feu,* dit qu'en 1605, Henri IV avait cinquante canons de 45, et que Sully, s'extasiant sur son propre ouvrage, s'écriait que jamais la France n'avait eu et n'aurait peut-être un semblable parc. Cette phrase se trouve en effet dans le livre intitulé *les Économies royales de Sully*, à propos du parc d'artillerie préparé pour l'expédition de Sedan, composé de cinquante bouches à feu. Mais Sully ne parle point du calibre de ces pièces. Or, les canons de 45 n'étaient pas en usage, et le calibre de 42 était abandonné. Dans un manuscrit où est inséré l'état des pièces d'artillerie trouvées au fort Sainte-Catherine en 1600, état apostillé par Sully, on lit ce qui suit : « Savoir ce qu'il plaît à Monsei-
« gneur que l'on fasse de six cens boulets à double
« canon, et basilique, partie du poids de soixante-
« cinq livres, et partie du poids de quarante-cinq,
« qui sont au château de Blois, s'il lui plaît que l'on
« les harde en fer en barre, attendu qu'ils sont

« inutiles. » A cela, Sully a mis en marge : « Fau-
« droit voir s'il n'y auroit moyen de les changer avec
« des aultres boulets. »

D'un autre côté, jamais le parc n'avait été composé d'une seule espèce de pièces, car Sully, en citant un équipage de trente pièces, le compose de vingt canons, six coulevrines et quatre bastardes. Dans l'*Instruction sur le fait de l'artillerie dressée par le duc de Sully,* il n'y a que six calibres de désignés; ils différaient à peine de ceux qui étaient en usage sous Henri II.

Par l'*Instruction sur le fait de l'artillerie*, on voit qu'il était fait usage de boîtes à balles et de boulets creux ; que, les pièces attelées, chaque cheval n'avait que trois cent trente livres à tirer; que chaque charrette, traînée par quatre chevaux, portait mille livres, soit trente-trois boulets à canons, ou soixante-six à coulevrines, ou cent vingt-sept à bâtardes, ou quatre cents à moyennes, ou six cents à faucon; enfin, que pour une armée de quarante mille hommes, dont trente-quatre mille piétons et six mille chevaux, Sully comptait trente pièces d'artillerie, savoir : douze canons, deux coulevrines, quatre bâtardes, huit moyennes, quatre faucons et fauconneaux, lesquels, est-il dit, « servent en campagne et à assiéger. »

L'artillerie de Henri IV, comme celle de Henri II, n'avait point d'avant-train; mais le canon de 33 avait un chariot porte-corps, et on conduisait des affûts de rechange pour toutes les grosses pièces. Les voitures à orgues, telles que nous les avons décrites dans le chapitre précédent, étaient encore en usage. Dans l'Instruction que nous avons déjà citée, Sully compte, pour tirer cent coups, l'équipage d'un canon de 33 à cent chevaux. En 1609, Henri IV renouvela les édits de Charles IX, et défendit de fondre aucune pièce approchant des six calibres français; il ordonna aussi que chaque pièce portât gravées les armes de celui qui l'avait fait faire, et la date de l'année où elle avait été fondue.

Enfin, Sully dépensa en achat d'armes, munitions et matière d'artillerie, 12 millions, somme énorme pour l'époque.

En 1604 il y avait dans l'arsenal, à Paris, cent bouches à feu; au Temple et à la Bastille de quoi armer quinze mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie, deux milliers de livres de poudre et dix mille boulets.

Artillerie espagnole.

Diego Ufano donne les détails suivants sur l'artillerie espagnole. Le comte de Bucquoy, général de l'artillerie, avait réformé les calibres. Il n'y avait plus que

Canon de.	40 livres.
Demi-canon de	24
Quart de canon	10
Huitième de canon	5

Il ne compte pour une armée de quarante mille hommes, dont trente mille d'infanterie et six mille de cavalerie, que trente pièces de canon; cependant, il avoue avoir bien souvent vu cette proportion dépassée de beaucoup.

D'après l'expérience qu'il avait acquise dans les campagnes sur les frontières de France, il donnait à un parc de trente pièces neuf canons, huit demis, six quarts de canon et sept pièces de campagne.

Il fallait pour ces trente pièces avec les affûts de rechange cinq cent quatre-vingt-huit chevaux, et neuf cent trente-six pour traîner les chariots de

munitions. Le tout formant un total de 1,524 chevaux.

Comme tous les canons, excepté les pièces de campagne, étaient transportés sur des chariots porte-corps, il compte pour les trente pièces cent chevaux de plus pour tirer les affûts, quand les pièces sont sur leurs chariots, ou pour tirer le chariot, quand les pièces sont sur leurs affûts.

Artillerie hollandaise sous les ordres du prince Maurice de Nassau.

En Hollande, l'artillerie s'était formée sur le modèle espagnol; elle avait à sa tête un général, un lieutenant général, un contrôleur, deux commissaires, l'un chargé du matériel de l'artillerie, l'autre des munitions, armes, matériaux et outils.

Les États avaient deux cent trente canonniers ordinaires appelés connétables, parmi lesquels il y avait un maître canonnier qui devait connaître les canonniers les plus expérimentés et le lieu de leur garnison. Il y avait, en outre, des canonniers extraordinaires au nombre de soixante environ. Avant de les recevoir, on leur faisait subir un examen. Le personnel se composait encore de : Deux maîtres charpentiers, deux maîtres maréchaux, deux char-

rons, un tonnelier, un faiseur de gabions, un maître de fascines, trois ou quatre *harniceurs* ou *engraisseurs* d'affûts, un *hardier* ou faiseur de colliers.

Un commis de chevaux de trait, qui devait se pourvoir de vingt-cinq à trente conducteurs à cheval. Ces conducteurs étaient chargés de louer les chevaux pour le service de l'artillerie.

Six capitaines de navire pour transporter l'artillerie par eau, ayant des navires montés par soixante à quatre-vingts matelots, qui suivaient le canon et qui assistaient aux batteries.

Une compagnie de cinquante pionniers ordinaires et de trente extraordinaires.

Un prévôt de l'artillerie, un chirurgien, une compagnie de trente mineurs, les maîtres des feux d'artifice au nombre de quatre ou cinq. Quatre ou cinq pétardiers, le maître des ponts avec ses bateliers.

Les États n'avaient adopté que trois calibres.

Le canon entier de	48 livres.
Le demi-canon de	24
La pièce de campagne de	12

Artillerie allemande pendant la guerre de trente ans.

L'artillerie allemande avait encore fait de plus grands progrès.

On a vu que, dès le milieu du XVIe siècle, les puissances protestantes de l'Allemagne engagées dans la guerre de Smalcalde avaient une artillerie très-légère et très-mobile destinée à suivre les mouvements de la cavalerie. On voit également qu'en 1591, parmi les troupes auxiliaires que le prince d'Anhalt amena à Henri IV, il y avait plusieurs pièces qui tiraient avec une célérité extraordinaire.

Au commencement du XVIIe siècle, l'artillerie de l'empire d'Allemagne avait reçu une bonne et puissante organisation. On avait adopté, il est vrai, un nombre beaucoup trop considérable de calibres différents; mais, dans la pratique, ce nombre était considérablement réduit. Un manuscrit de la Bibliothèque royale, qui doit dater de 1636, fournit à ce sujet des renseignements très-intéressants. Dès lors, l'Allemagne possédait une artillerie qui servit un siècle plus tard de modèle à Gribeauval. A propos des calibres, l'auteur s'exprime ainsi : « Depuis la pièce de six livres en descendant, on

« se sert peu des autres pièces cy-dessus mention-
« nées, si ce n'est pour l'infanterie, et sont fort
« utiles aux jours des batailles, ou enlèvement
« de quartiers, pour rompre les barrières et autres
« obstacles, pour favoriser une retraite, pour met-
« tre dans des contre-approches, pour enfiler les
« lignes et autres usages, et sont d'autant meil-
« leures lesdites pièces pour les occasions sus-
« dites, qu'elles sont plus faciles à mener et trans-
« porter; car un cheval les peut mener partout à
« la campaigne, et dans une place, deux hommes
« en peuvent faire autant et n'usent guères de mu-
« nitions. »

Il est singulier qu'il ne soit plus fait aucune mention des obusiers ou feuerbüchsen, dont l'usage était si fréquent en Allemagne au XVIe siècle.

L'empire d'Allemagne était divisé en quatre grands cercles militaires, qui avaient chacun leur général d'artillerie et leur magasin général.

Le premier cercle comprenait l'Autriche proprement dite, la Hongrie, la Silésie, la Lusace, la Misnie, la Moravie, la Bohême, le pays de Salzbourg, la Styrie, la Carniole; l'arsenal général était à Vienne.

Le second cercle s'étendait depuis le Rhin et la Suisse jusqu'à la rivière d'Yssel, frontière de la

Hollande, et comprenait la haute et basse Alsace, le Brisgau, le marquisat de Bade, la Forêt-Noire, le Palatinat, le Gerau, le pays de Darmstadt, les archevêchés de Mayence, Trèves, le comté de Nassau, la Vetteravie, le duché de Julliers, le pays d'Aix-la-Chapelle, de Liége, de Berg, de Clèves, et la Frise orientale. Mais ce dernier pays, dit l'auteur, est maintenant une province des Pays-Bas. L'arsenal général était à Heilbrunn.

Le troisième cercle comprenait la Westphalie, les évêchés de Munster, Paderborn, Hildesheim, Brême, Halle en Saxe, Magdebourg, Halberstadt, Münden, le marquisat de Brandenbourg, le duché de Brunswick, la Poméranie, le Lunebourg, le marquisat de Mark, et les pays joignant la mer Baltique, le landgraviat de Hesse, la Thüringe, la basse Saxe; l'arsenal général, dit l'auteur, était autrefois à Magdebourg, mais il a depuis peu été transféré à Ratisbonne.

Le quatrième et dernier cercle comprenait le Tyrol, la Souabe, la Franconie, le haut Palatinat, la haute Saxe, la Bavière, et l'arsenal général était à Halle en Souabe.

Le devoir des généraux d'artillerie était d'approvisionner les places principales, et de tenir prêtes, par chaque mille hommes de pied et cinq cents

chevaux, sept bouches à feu avec tout l'attirail nécessaire; ainsi, on comptait pour une armée de vingt mille hommes de pied et dix mille chevaux, vingt canons de vingt-quatre, quarante de douze, quatre-vingts de six; la moitié de ces derniers était distribuée parmi l'infanterie. Quant aux mortiers, dit l'auteur, le nombre n'en est point limité, cependant on en emmène ordinairement un par quatre canons de vingt-quatre.

Les généraux d'artillerie avaient sous leurs ordres des colonels, des lieutenants-colonels, un major général ayant soin de tout le matériel, un premier ingénieur des fortifications, et enfin des troupes d'artillerie organisées par escouades comme l'infanterie.

Chaque escouade, composée de quatre canons de vingt-quatre, huit canons de douze, seize pièces de six, un mortier et deux pétards, était affectée à quatre mille hommes d'infanterie et à deux mille de cavalerie. Le personnel était composé d'un capitaine, deux lieutenants, quatre hommes nommés conducteurs (*Wegbereiter*), dont deux à cheval, deux maîtres des feux d'artifice, deux pétardiers, un caporal des canonniers qui est le premier maître canonnier. A chaque canon de vingt-quatre, deux maîtres canonniers et deux aides (*Handreicher*); à chaque canon

de douze, un canonnier et deux aides. A chaque faucon ou canon de six, un maître canonnier et un aide. Un charpentier pour chaque pièce de vingt-quatre, un autre par deux pièces de douze, et un autre pour quatre pièces de six. Ce qui fait pour toute l'escouade trente-deux maîtres canonniers et quarante aides, douze charpentiers, un ingénieur, un maître des fortifications, un majordome nommé *Zeugwarter* qui a soin des munitions, et a sous lui un secrétaire ou commis, quatre chargeurs et déchargeurs des outils et munitions. Un tonnelier, un maître de l'attelage appelé *Geschiermeister*, et deux valets. Un maître des chariots (*Wagmeister*), cinq maréchaux, cinq charrons, et à chaque escouade comme pionniers, une compagnie de cent heiducs, ou fantassins hongrois. « Mais, dit l'auteur, cin-« quante matelots, tels qu'on les emploie aux Pays-« Bas, valent bien mieux, car ils peuvent servir « dans la fabrication des ponts, et ils sont plus in-« telligents. » Enfin on comptait encore un maître des ponts.

L'artillerie allemande portait un plus grand nombre de munitions que l'artillerie espagnole, et malgré cela il lui fallait un plus petit nombre de chevaux pour traîner ses pièces. L'attelage à timon raccourcissait la longueur des colonnes, et rendait

beaucoup plus mobile le matériel, qui se distinguait déjà par la construction comme par la juste proportion des calibres.

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille.

Lorsque Henri III fut assassiné, en 1589, sous les murs de Paris, il se trouvait à la tête d'une armée de quarante mille hommes qui allait forcer la capitale et la Ligue; sa mort vint changer la face des choses.

La désertion se mit dans l'armée royale, et Henri IV ne put retenir sous les drapeaux que onze à douze mille hommes, avec huit bouches à feu. C'est avec ces faibles moyens que le Roi conquit le trône et pacifia la France.

Henri IV se retira vers la Normandie, afin d'aller au-devant des secours en hommes et en argent qu'Élisabeth lui envoyait. Apprenant que le duc de Mayenne le suivait avec une armée nombreuse, il se posta en avant de Dieppe, et fortifia par des retranchements le faubourg du Pollet, le village d'Arques et le passage de Bouteille, situé sur la rivière de Béthune, entre Arques et Dieppe.

Le duc de Mayenne, arrivé en face de Dieppe,

voulut d'abord forcer le faubourg de Pollet et le passage de Bouteille, mais ayant échoué dans ces deux tentatives, il alla camper au village de Martin-Église, et résolut de forcer Henri IV dans la position qu'il occupait en avant d'Arques. Le duc de Mayenne était à la tête de vingt-huit mille hommes et d'une nombreuse artillerie, composée en grande partie de pièces de gros calibres. Henri IV n'avait avec lui que sept mille hommes; mais, par les bonnes dispositions qu'il prit, il sut rendre inutile la supériorité numérique de ses ennemis.

Entre les deux armées s'étendait un vallon qui, vu du côté d'Arques, allait en se rétrécissant jusqu'à Martin-Église; sur la droite était une colline escarpée, couverte de bois et de broussailles, à gauche coulait la petite rivière de Béthune, qui, passant à Arques, va rejoindre la petite rivière d'Eaulne, au-dessous de Martin-Église. Aucun de ces petits ruisseaux n'était guéable, et le dernier même était assez marécageux. Le vallon, dans sa plus grande largeur, n'avait que six cents pas; il était traversé dans toute sa longueur par la chaussée qui conduit d'Arques à Martin-Église, et qui est bordée de chaque côté par une haie d'épines. De la chaussée jusqu'au bois, le terrain était labouré; ce fut là que le Roi plaça son infanterie. Sur la gauche de la route s'étendait une

prairie, il y plaça sa cavalerie. Pour augmenter la force de cette position, Henri IV fit creuser à la droite de la grande route, et perpendiculairement à son axe, deux retranchements qui s'étendaient jusqu'au bois situé au haut de la colline. Le premier retranchement du côté de l'ennemi fut creusé près d'une chapelle et de quelques maisons que les habitants appelaient la Maladrerie; on tira en ligne droite un fossé de douze pieds de profondeur, dont les déblais formèrent un parapet qui se trouva flanqué par l'église. Derrière le parapet, on mit deux pièces de canon en batterie, sur une barbette qu'on appelait alors plate-forme. Ce premier retranchement, défendu par sept à huit cents arquebusiers, et deux ou trois compagnies d'aventuriers suisses et français, interceptait tout le côté de la vallée située à la droite de la grande route. Il ne restait plus à la gauche, pour arriver jusqu'à la rivière, qu'un espace de deux cents pas.

A mille pas en arrière de ce retranchement, et du même côté, le Roi en fit élever un second, dont le tracé était un front bastionné. Ce retranchement partait du bois comme l'autre, mais il traversait entièrement la grande route. Derrière le parapet, on plaça quatre canons et quatre moyennes gardés par les Suisses et l'infanterie française. Entre les deux

retranchements se tenait le régiment suisse de Soleure.

Comme la colline à laquelle Henri IV appuyait sa droite n'était pas inaccessible, à ce que nous apprend le duc d'Angoulême, et que, par conséquent, les retranchements qui y aboutissaient pouvaient facilement être tournés, le maréchal de Biron se porta sur la hauteur avec quelques arquebusiers.

Enfin, le château d'Arques, qui domine la vallée, était garni de pièces d'artillerie dont les feux pouvaient atteindre toutes les parties du lieu choisi pour champ de bataille.

Par le fait, le duc de Mayenne se trouvait obligé d'attaquer un défilé, où la supériorité du nombre n'offre jamais le même avantage qu'en plaine, puisque le combat se livre entre les têtes de colonnes qui peuvent entrer en ligne.

Les deux armées restèrent quelques jours en présence, se bornant à des escarmouches. Un jour, entre autres, le duc de Mayenne fit tirer le canon contre le premier retranchement sans produire aucun effet, tandis que deux pièces qui avaient été placées sur la hauteur, foudroyèrent à tel point le village de Martin-Église occupé par Mayenne, « qu'on vit « incontinent sortir, dit Palma Cayet, tout le ba- « gage, et la cavalerie qui estoit logée n'y pouvant

« plus demeurer en sûreté. » Enfin, le 23 septembre, toute l'armée catholique descendit dans la plaine d'Arques. La cavalerie de la Ligue s'avançait contre la cavalerie du Roi sur plusieurs lignes, laissant la route et le retranchement à sa gauche; l'infanterie marchait contre les retranchements, et tâchait de les tourner par la hauteur. Il paraît que les Suisses de la Ligue traînaient seuls à la suite de leur bataillon quatre bouches à feu. Un brouillard épais couvrait la vallée; de sorte que les canons du château ne purent point tirer dès le commencement; et le fort de l'action se passa sur la prairie entre les escadrons des deux partis. Malgré des efforts courageux, la cavalerie du Roi cède au nombre; en même temps, les lansquenets de la Ligue, feignant de se rendre, sautent dans le premier retranchement et s'en emparent; le canon, cependant, en est retiré, et le régiment suisse de Soleure, qui se trouve entre les deux retranchements, par une défense héroïque, donne le temps à la cavalerie de se rallier. Le maréchal de Biron, posté sur la hauteur, est entouré d'ennemis; malgré cela, par la position qu'il occupe, il inquiète le flanc gauche des ligueurs, tandis que les décharges des arquebusiers suisses qui bordent la haie arrêtent leurs progrès dans la plaine. Enfin, le soleil perçant tout à coup le

brouillard permet au canon du château de tirer, et dès « qu'il put voir l'ennemi, dit Sully dans ses « Mémoires, il fit une décharge si juste et un effet « si terrible, quoique nous n'y eussions que quatre « seules pièces de canon, que les ennemis en furent « troublés; quatre autres volées ayant succédé assez « rapidement, l'armée ennemie, qu'ils perçoient tout « entière, ne put supporter ce feu et se retira en « désordre. » Cependant Sully exagère ici l'effet de l'artillerie : le canon d'Arques ne mit le désordre que dans la cavalerie; ce fut Chatillon qui, arrivant de Dieppe, à la tête de cinq cents arquebusiers, à ce moment suprême où, dans toutes les batailles, la fortune vacille incertaine, fit pencher la balance en faveur de Henri IV. En effet, ce renfort permit au Roi de reprendre l'offensive à sa droite, de secourir les Suisses, de dégager le maréchal de Biron, et de s'emparer de nouveau du premier retranchement où il fit ramener à l'instant même les deux canons qu'on en avait retirés.

Alors, les ligueurs foudroyés sur la prairie par l'artillerie du château d'Arques, par les canons du retranchement et les arquebusiers, s'enfuient en toute hâte; une grande partie de la cavalerie trouve une mort peu glorieuse dans les eaux bourbeuses des petites rivières qui bordent le champ de bataille.

Le duc de Mayenne n'avait pas abandonné l'espoir de forcer la position du Roi; il tenta, mais en vain, de faire le siége d'Arques. Un jour, dans une escarmouche, on fit un habile emploi de l'artillerie que nous ne croyons pas devoir passer sous silence, quoiqu'il n'offre rien de bien nouveau.

Un jour, dit le duc d'Angoulême, « le sieur de « Guitry, venant visiter mes gardes, trouva que les « reîtres avoient changé la forme de la leur, et « qu'estant soustenus à droicte et à gauche de leur « infanterie, ils s'estoient avancés jusques sur un « petit heurt qui regardoit la citadelle. Alors, s'ap- « prochant assez près d'eux pour en faire un juge- « ment plus certain, il me dit qu'il croyoit que s'ils « demeuroient en ceste mesme assiette, il y auroit « moyen de les chasser, et que du moins leur infan- « terie y demeurercit pour les gages. Sa proposition « fut de doubler nostre garde et faire nos escadrons « de plus de hauteur, pour leur oster la cognois- « sance de l'augmentation; que derrière nos deux « escadrons il feroit avancer deux moyennes pièces, « et qu'approchant au petit pas des ennemis, nos « deux escadrons se séparant en quatre, il feroit « tirer lesdictes pièces par les intervalles; que cela « donneroit un tel estonnement aux ennemys, « qu'allant à eux, ils tourneroient le dos, et l'infan-

« terie, après sa première descharge, n'auroit « recours qu'à la fuite. »

Le maréchal de Biron approuva ce plan; il voulut toutefois qu'on ajoutât deux autres pièces aux moyennes; ainsi il y eut deux moyennes et deux bâtardes, c'est-à-dire deux pièces de 2 1/2 et deux de 7 1/2

Le Roi fut présent à cette expérience, « de sorte « que », poursuit notre auteur, « je commençay à « marcher, et comme c'estoit la coutume qu'il y eust « toujours quelques cavaliers débandés qui entrete- « noient l'escarmouche, les ennemis sans cognois- « sance de notre dessein demeurèrent à leur poste « jusqu'à ce que nous allâmes à eux, où faisant « mine de nous vouloir bien recevoir, nostre infan- « terie prenant les armes; nos escadrons se mirent « en quatre, et nos pièces tirèrent si à propos qu'elles « firent une rue dans l'escadron des ennemis, et « donnèrent dans l'infanterie, ce qui leur donna si « fort l'espouvante que les reîtres tournèrent le dos « au galop. L'infanterie jettant les armes, après « avoir tiré quelques arquebusades, chercha son « salut dans sa honte et se mit à la fuite jusqu'au « village. » Ce récit, d'un des principaux acteurs de l'action, est très-naturellement écrit. On va voir avec quelle exagération Davila rapporte le même

fait; cet auteur s'exprime ainsi : « Ceux de la Ligue « s'avancèrent avec effronterie, mais une nouvelle « manière de combattre les obligea de se retirer avec « une grande perte, car le Roy ayant envoyé le baron « de Byron avec un gros détachement de cavalerie « au milieu de la plaine, le duc de Mayenne, indi- « gné de leur témérité de s'avancer aussi loin, et « pensant qu'ils s'étoient engagés imprudemment, « envoya deux escadrons de cavalerie pour les atta- « quer; mais à leur arrivée, les gens du Roi s'étant « développés avec adresse à droite et à gauche, ils « laissèrent avancer au milieu d'eux deux grandes « coulevrines qui, tirant et exécutant au galop tous « les mouvements avec une promptitude admirable, « non-seulement tuèrent beaucoup de monde et rom- « pirent leur ordre de bataille, mais mirent l'ennemi « en fuite, leur offrant le spectacle extraordinaire de « deux machines aussi grandes escarmouchant avec « la cavalerie. Cette manière si neuve et si prompte « de conduire de gros calibres, fut l'invention de « Charles Brisca, bombardier, natif de Normandie. »

Nous avons mis ces deux récits en regard afin de faire voir qu'on doit se garder d'accepter sans examen les faits représentés comme extraordinaires.

Dans le récit de Davila, qu'on a souvent reproduit comme preuve d'un premier essai d'artillerie à che-

val, on voit que l'auteur italien s'est trompé même sur les calibres ; car, autant il est naturel de penser que, pour une semblable exécution, on ait pris des bâtardes et des moyennes, comme le dit le duc d'Angoulême, pièces qui étaient alors du calibre de 7 1/2 et de 2 1/2, autant il est peu probable qu'on ait employé des coulevrines, qui, à cette époque, étaient de longs canons de 16. Cette manière d'employer l'artillerie à Arques n'était pas nouvelle : nous l'avons déjà vue mise en pratique à la bataille de Marignan, et plus tard devant Senlis.

L'artillerie pouvait être bien servie dans l'armée de Henri IV, mais elle était loin d'avoir le degré de mobilité que lui suppose Davila; car nous voyons dans la même année que le Roi, qui s'était emparé du faubourg de Paris, eût pénétré dans la ville même, si l'artillerie avait pu arriver assez promptement pour empêcher les Parisiens de se retrancher derrière les portes.

Cependant Henri IV ne se laissa jamais arrêter par les embarras qu'éprouvent toujours les généraux médiocres à traîner avec eux un grand nombre de voitures, et Palma Cayet remarque avec raison, qu'en 1588, le « Roy avoit en moins de deux mois « faict faire à une armée pesante comme la sienne, « chargée d'un lourd attirail d'artillerie et d'un grand

« nombre de Suisses et autres étrangers, plus de « huict vingts lieues, et, ce faisant, prins les fau- « bourgs de Paris, fait plusieurs siéges notables, « prins quatorze ou quinze bonnes villes, nettoyé « les provinces de Vendesmois, Touraine, Anjou et « le Mayne. » Nous le verrons plus tard, lorsqu'il lutta contre les troupes espagnoles, laisser toujours ses bagages en arrière et tomber à l'improviste avec sa cavalerie sur l'ennemi, qu'il surprend en marche ou dans ses cantonnements. Aussi le duc de Parme disait-il que Henri IV faisait la *guerre en aigle, quand on le poursuivoit en un lieu, on le voyoit fondre dans un autre.*

Bataille d'Ivry, 15 mars 1590.

Le duc de Mayenne, renforcé par les troupes espagnoles que le comte d'Egmont lui amenait de Flandre, résolut de livrer bataille à Henri IV, qui faisait le siége de Dreux. Déjà il avait passé la Seine à Mantes, et allait traverser l'Eure à Jory, lorsque Henri IV, voulant déjouer ses projets, abandonne le siége de Dreux, et se présente en bataille sur la rive gauche de l'Eure près du village de Fourcanville. Le 13 mars, les deux armées s'observent à une lieue

de distance dans la vaste plaine d'Ivry sans quitter leurs positions. L'armée de la Ligue avait quatre mille chevaux, douze mille fantassins et quatre bouches à feu. Henri IV n'avait que huit mille soldats d'infanterie, trois mille de cavalerie, six bouches à feu, dont quatre canons et deux coulevrines.

« L'armée de l'union, dit Palma Cayet, estoit « chargée de clinquant d'or et d'argent sur les casa- « ques, mais celle du Roy n'estoit chargée que de « fer, et ne se pouvoit rien voir de plus formidable « que deux mille gentilshommes armés à cru, depuis « la tête jusques aux pieds. »

Le 14 mars, Henri IV, voyant que ses ennemis ne voulaient pas quitter leur position, marcha à leur rencontre.

Arrivées en présence, les deux armées se rangèrent en bataille à peu près dans le même ordre, chacune formant une ligne tant soit peu concave.

La cavalerie de Henri IV était divisée en sept escadrons de deux cent cinquante à trois cents chevaux, l'escadron seul du Roi comptait six cents chevaux. L'infanterie était divisée en quatorze régiments. Cinq escadrons, rangés l'un à côté de l'autre, se trouvaient encadrés pour ainsi dire dans l'infanterie, puisque chacun avait sur ses flancs un ou deux régiments

d'infanterie; les deux derniers escadrons étaient en avant de l'aile gauche qu'ils renforçaient, et protégeaient l'artillerie établie dans cette position. Chaque escadron était flanqué d'une troupe d'enfants perdus, composée d'arquebusiers à cheval qui avaient mis pied à terre, et dont les chevaux avaient été renvoyés aux bagages.

Le maréchal de Biron commandait l'aile droite; le maréchal d'Aumont commandait l'aile gauche, et le Roi était à la tête de son escadron du centre, flanqué de deux régiments suisses d'environ quatre mille hommes.

Le duc de Mayenne, qui semblait avoir copié fidèlement l'ordre de bataille du Roi, avait également entremêlé son infanterie et sa cavalerie par régiment; mais ses escadrons étaient beaucoup plus nombreux. Celui du centre, à la tête duquel il se tenait, était composé de dix-huit cents lances, et les deux escadrons de reîtres, placés aux pointes extrêmes du croissant, étaient chacun de huit cents chevaux. Ce fut aussi à son aile gauche que le duc de Mayenne plaça ses quatre pièces de canon.

Le Roi, afin d'avoir le soleil à dos, fit avancer sa gauche de cent cinquante pas; puis il ordonna à la Guiche, grand maître de l'artillerie, de faire commencer le feu. Six pièces firent neuf décharges avant

que celles du duc de Mayenne eussent seulement commencé à tirer. Aussi les troupes de la Ligue, qui étaient exposées à ces coups, éprouvèrent de grandes pertes. Le canon du duc de Mayenne, au contraire, tira trop bas et ne tua qu'un gentilhomme du duc de Montpensier.

L'aile droite des ligueurs, ne voulant pas essuyer de nouvelles décharges, commença l'attaque. Les reîtres, un escadron de lanciers et les lansquenets se précipitèrent sur l'artillerie, tuèrent les canonniers et renversèrent les deux escadrons de chevau-légers qui soutenaient l'artillerie. Mais le maréchal d'Aumont et le fils du maréchal de Biron arrivèrent au secours des chevau-légers, et repoussèrent l'ennemi avec perte. Sur d'autres points la cavalerie des ligueurs avait également engagé le combat; elle avait échoué, grâce aux pelotons d'arquebusiers que Henri IV avait entremêlés à sa cavalerie. Pendant ce temps, le duc de Mayenne s'avançait à la tête de son *épouvantable forêt de lances,* faisant marcher sur son flanc gauche quatre cents arquebusiers à cheval. Mais, rencontrant les fuyards et craignant d'être entraîné dans leur déroute, il fit faire halte et mettre les lances en arrêt pour les repousser.

Le Roi, qui attendait avec impatience le moment de combattre, voit l'embarras de cette masse peu

gnie de chevaux, il commande la charge; le premier il s'élance en avant, et bientôt le grand panache blanc qui orne son casoue disparaît dans la mêlée.

« La noblesse, qui combattait sous son étendard, « dit Davila, le suivit avec la dernière bravoure, et « il pénétra dans le corps de bataille de la Ligue « avant que le duc de Mayenne pût remédier au dé- « sordre qu'avaient causé les reîtres, ni faire pren- « dre le galop à ses lances. Ces armes, qui tirent « toute leur force et leur avantage de la rapidité de « la course, devinrent donc inutiles; les cavaliers « furent obligés de les jeter à terre, et de combattre « le sabre à la main contre l'escadron du Roi, « composé de seigneurs et de gentilshommes qui, « outre leurs armures d'une trempe excellente, por- « taient chacun un fort espadon, et deux pistolets à « l'arçon de la selle. »

Le Roi renverse et met en fuite tout le centre de l'armée ennemie, qui bientôt couvre la plaine de ses fuyards. Une fois la cavalerie en déroute, le sort de la journée était décidé; car c'est à peine si l'infanterie des deux côtés prit part à l'action. Les Suisses de la Ligue, qui étaient restés intacts, se rendirent. L'infanterie française du parti du Roi n'eut pas besoin de se mêler à la lutte. Quant au maréchal de

Biron, il était resté ferme à sa place sans bouger, formant ainsi une sorte de réserve prête à frapper un coup décisif si les circonstances l'exigeaient, et intimidant l'ennemi par son attitude menaçante. Aussi les auteurs de l'époque disent-ils « que le « maréchal de Biron, en demeurant ferme avec la « troupe de conserve sans frapper, avait fait au- « tant et plus de mal aux ennemis que nul autre. » On voit qu'en agissant ainsi il n'avait fait que suivre, jusqu'à un certain point, l'exemple qu'avait donné le duc de Guise à la bataille de Dreux.

Le centre seul, commandé par le Roi, avait décidé le succès, et la ligne de bataille de l'armée victorieuse n'avait pas chargé; car, chaque fois qu'un escadron chargeait, il revenait à sa place de bataille. Cependant l'inquiétude était grande. Henri IV avait disparu. Mais bientôt on le vit revenir à la tête de son escadron; alors un immense cri d'allégresse retentit sur tout le front, et on put se féliciter de la victoire.

Sully, dans ses Mémoires, dit que les causes principales qui firent triompher dans cette occasion le petit nombre du plus grand furent : la valeur du maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entière défaite des chevau-légers, la différence infinie entre la manière dont notre artillerie et celle des ennemis fu-

rent servies, et, plus que tout cela, les talents singuliers du Roi.

On voit, dans cette bataille, que la cavalerie joua le rôle principal; au reste, ce fut presque toujours avec sa cavalerie que Henri IV obtint ses succès. Lorsque le Roi passa la revue de ses troupes à Chelles, en 1590, en présence de l'armée du duc de Parme, il comptait dix-huit mille hommes de pied et cinq à six mille chevaux, parmi lesquels il y avait quatre mille gentilshommes français, que l'historien Meteren appelle les plus *furieux du monde*. C'est à eux que Henri IV se fiait le plus; et lorsque, deux ans plus tard, il partit de Rouen pour aller à la rencontre de l'armée du duc de Parme, il crut inutile d'emmener de l'infanterie; composant sa troupe de quatre mille cuirassiers, d'autant de reîtres, de mille arquebusiers à cheval, et n'emportant aucun bagage. On conçoit combien un semblable corps d'armée devait être mobile, et procurer d'avantages en présence d'un ennemi encombré de charrettes. Le duc de Parme s'avançait avec quarante canons et deux mille chariots, dont il pouvait faire un retranchement, et dans l'ordre suivant que Palma Cayet décrit ainsi :

« Le duc de Parme départit donc son infanterie
« en trois escadrons : les deux marchoient de front,

« mais de telle sorte qu'il restoit un grand espace « entre les deux, tellement, que le troisiesme, qui « les suivoit, en un besoin se fust pu ranger au mi- « lieu des deux autres. Il mit au devant de ces es- « cadrons, par manière d'avant-garde, quelques « compagnies d'arquebusiers à cheval. Les chariots « de l'armée marchoient à la file, tant à droite qu'à « gauche des escadrons de l'infanterie. Entre les « chariots et l'infanterie marchoit le canon. Après « les chariots suivoient deux bandes de cavalerie « qui marchoient sur les aisles, puis un gros hot de « cavalerie qui servoit d'arrière-garde. »

Un autre auteur ajoute les détails suivants : « La- « quelle forme le prince de Parme trouva si avanta- « geuse, qu'allant au secours de Rouen, il traversa « toute la Picardie dans cet ordre, son infanterie « enfermée entre quatre faces de chariots, n'y ayant « que trois ouvertures, une en teste et les deux au- « tres aux deux angles de la face de derrière, la « première ouverture d'un escadron de quinze cents « chevaux, et les autres deux couvertes chascune « d'un escadron de douze cents chevaux. Le roy « Henri IV, averti de son dessein, partit du siége « avec l'eslite de son armée pour aller à sa ren- « contre, lequel ne pust jamais l'obliger à com- « battre et se tenoit si asseuré dans son ordre de

« marche, qu'on remarque qu'il estoit au milieu de « son armée, monté sur un chariot descouvert, en « mules et robe de chambre, quoy qu'il eust le Roy « en teste, qui estoit le plus grand capitaine du « monde. »

Pour combattre avec avantage une telle ordonnance, Henri IV eût dû emmener quelques pièces d'artillerie avec sa cavalerie; il ne le fit pas; néanmoins, il surprit l'avant-garde ennemie, et, arrivé à Aumale, le duc de Parme n'osa pas l'attaquer. Le Roi traversa la petite rivière de Bresle, protégé par les arquebusiers qui avaient mis pied à terre.

Cependant Henri IV avait été obligé de lever le siége de Rouen et de se retirer à Dieppe; mais, ayant appris que l'armée réunie de la Ligue s'était avancée sur la Seine et avait pris Caudebec, il rassembla ses troupes, reprit l'offensive, et accula les ducs de Parme et de Mayenne à la Seine près d'Yvetot. Le Roi avait vingt pièces de canon. Un soir, on tira plus de trois cents coups de canon de part et d'autre sans effet décisif. Le duc de Parme, voyant qu'il allait être forcé dans son camp d'Yvetot, se retira la nuit à Caudebec; il s'y retrancha fortement, établit des batteries sur les deux rives, et fit venir de Rouen des barques qu'il employa à construire un pont volant, au moyen duquel il

exécuta sa retraite dans un ordre admirable, à l'insu de son ennemi, auquel il échappa ainsi.

Dans cette belle retraite, c'est l'artillerie qui, en protégeant ce passage de rivière, contribua à sauver l'armée du duc de Parme d'un désastre complet.

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que les armes à feu ne produisaient d'effets réels, décisifs qu'à une petite distance : les guerres de Henri IV viennent justifier cette assertion. En 1590, le seigneur d'Estelle renversa avec quinze cents hommes trois mille ennemis, parce qu'il fit décharger ses arquebusiers à vingt-cinq pas. En 1594, au contraire, Henri assiégeait Laon; le comte Charles de Mansfeld voulut secourir la place; il y eut plusieurs escarmouches, et dans l'une d'elles on tira cinquante mille coups d'arquebuse qui ne tuèrent que vingt hommes.

Lorsque Henri IV faisait le siége d'Amiens, en 1597, le cardinal Albert accourut pour secourir la place à la tête de quatre mille chevaux, quinze mille hommes de pied, dix-huit canons et six cents chariots enchaînés pour entourer son camp. Henri IV avait douze mille chevaux et dix-huit mille hommes de pied. L'armée espagnole s'avança en bataille près de Long-Pré; mais les Français firent amener le canon, et, ayant attendu que l'ennemi fût arrivé à

une distance de trois cents pas pour tirer, « le canon « des Français fit un merveilleux dommage, dit « Palma Cayet, et effraya tellement l'armée du car- « dinal, que dès l'heure il fit sonner la retraicte, et « se logea à un quart de lieue de là. » Le lendemain, le cardinal n'ayant pu réussir à passer la Somme et à jeter des renforts dans la ville d'Amiens, il se retira « ne jettant, continue l'auteur, que l'es- « paule droicte de son armée sur l'advenue des « François, qu'il fit garnir d'un grand nombre de « ces chariots enchaisnés, faisant advancer, comme « en croissant, sa cavalerie, tant à droicte qu'à « gauche, et l'infanterie rangée par escadrons dé- « partis en trois, cheminans en advant-garde, ba- « taille et arrière-garde, avec pièces de canon à la « teste de chacun gros. En ceste forme, le cardinal « tira sur le haut de la montagne de Vignacourt. Le « Roy, qui void la retraicte de son ennemy, le suit « avec quatre mil chevaux et douze mil hommes de « pied, plus de deux grandes lieues, et le recogneut « de si près, accompagné de six ou sept, favorisé « de quelques carabins, qu'il put juger de leur nom- « bre, forme et contenance. Ce fut ce qui le fit re- « souldre de donner bataille si le cardinal y vouloit « entendre; mais ce n'estoit pas son intention, car, « après que les deux armées eurent esté vis-à-vis

« l'une de l'autre cinq heures en bataille, et faict « beaucoup de petites charges, le canon des Fran- « çois endommageant fort les Espagnols, le cardinal « fit passer le bagage et son infanterie par delà la « montagne, et les fit mettre en sauveté exempts de « la charge pour ce jour, sa cavalerie faisant ferme, « tant sur le haut de la montagne là où ils faisoient « mine de venir à la charge; mais aussitost advan- « cés, aussitost ils se retirèrent. L'on n'avoit point « veu de longtemps deux grandes et puissantes ar- « mées demeurer ensemble si longtemps et si près « l'une de l'autre sans se battre. Le Roy avoit envie « d'aller attaquer le cardinal sur le haut de Vigna- « court, et ceux qui estoient de son opinion disoient « que, bien que les Espagnols se retirassent en bel « ordre, toutesfois qu'à leur contenance qu'ils es- « toient estonnés. Le conseil que le Roy avoit près « de luy, luy dit qu'il ne falloit rien hazarder, que « ce luy estoit une grande gloire d'avoir chassé hon- « teusement ledict cardinal et un si grand nombre « d'ennemis, en tenant une ville assiégée, et l'avoir « suivy avec le canon à trois lieues de la ville; que, « par ceste retraicte, Amiens ne pouvoit fuyr de re- « tomber sous son obéissance. Le Roy creut cest « advis, et, laissant le cardinal se retirer à Dorlens, « il retourna à son siége devant Amiens. »

[illegible] porter secours aux troupes [illegible]

[illegible] de Nassau avait adopté pour [illegible]que beaucoup plus perfection- [illegible] nous avons vu, des bataillons [illegible] sur dix de hauteur et des [illegible] deux cents chevaux sur cinq de [illegible] facilement passer de l'ordre [illegible] bataille.

[illegible] et le général Lamarque re- [illegible] d'Orange le mérite d'avoir fait [illegible] de la guerre, soit en créant [illegible] *flexibles,* soit en perfection- [illegible] bataille; nous ne sommes pas de [illegible] que Maurice en créant ces [illegible]res, qui, par des mouve- [illegible]ssent en régiments et en [illegible] un grand pas à la tactique. [illegible] bataille, on va voir qu'ils [illegible] que ceux de Henri IV.

[illegible] du Praissac et J. Billon [illegible]ataille de l'armée du prince [illegible] Juliers, en 1610; elle est [illegible] que reproduit René le Nor- [illegible] bataille du prince Maurice [illegible] carrés blancs indiquent

les piquiers, les carrés ombrés représentent les arquebusiers, et les carrés traversés d'une diagonale représentent la cavalerie.

Les bataillons de piques sont composés de trois cents hommes, dont trente de front et dix de profondeur. Les bataillons de mousquetaires sont de deux cents hommes disposés également sur dix rangs.

Les escadrons sont de deux cents chevaux, ayant quarante chevaux de front et cinq rangs.

La seconde ligne était à trois cents pieds, et la troisième était à six cents pieds de la seconde.

On voit que cet ordre de bataille, considéré théoriquement, indique de grands perfectionnements dans la disposition des troupes. Non-seulement cette disposition en échiquier permet à chaque ligne de secourir sans confusion la ligne qui la précède; non-seulement les arquebusiers sont à couvert par les piques, et peuvent, en sortant par les intervalles, flanquer de leurs feux les bataillons ou les escadrons; mais la cavalerie, réunie en grande partie sur les ailes, est libre dans ses mouvements et n'entrave pas ceux de l'infanterie; enfin, le chef n'est pas obligé d'engager toutes ses troupes à la fois. Aussi ces dispositions en échiquier sur deux ou trois lignes furent adoptées dans toutes les armées dès le com-

mencement du XVIIe siècle. A la fameuse bataille de Prague, en 1620, les Bohêmes, comme les Impériaux, étaient rangés en échiquier; en 1680, cette formation était en usage en France, et elle devait servir de modèle à tous les ordres modernes. Nous croyons donc que le général Lamarque et M. de Rocquancourt se trompent quand ils désignent Henri IV comme le créateur d'une nouvelle tactique, et disent que le prince Maurice ne fut *point novateur en fait d'ordres de bataille*, soutenant que ses dispositions ne variaient pas de celles qu'on avait prises en France, à Jarnac et à Moncontour. D'après ce que nous avons démontré, il nous semble qu'elles en variaient complétement. Tandis que Henri IV imitait à Coutras, à Arques, à Ivry, l'ordonnance des troupes à Marignan, à Cérisoles, à Jarnac, à Dreux, le prince Maurice de Nassau posait les bases d'une tactique dont Gustave-Adolphe rehaussa les avantages, et qui servit de modèle à tous les grands capitaines du XVIIe siècle. Le héros français est assez riche de sa propre gloire, sans qu'on cherche à le parer de celle d'autrui; et le patriotisme ne doit point influencer le jugement de l'histoire.

D'ailleurs, tout en conservant l'indépendance de son jugement, il faut bien avoir égard à l'opinion des contemporains, qui tous représentent le prince

Maurice de Nassau comme le restaurateur de l'art de la guerre, qui tous représentent l'armée hollandaise comme un modèle à suivre, soit pour les manœuvres, soit pour la discipline. Lorsque le maréchal de la Châtre alla rejoindre les troupes hollandaises au siége de Juliers, en 1610, les officiers français témoignèrent leur admiration des manœuvres que le prince Maurice fit exécuter à son armée en leur présence. Et, en 1635, Louis XIII recommandait aux maréchaux de Châtillon et de Brézé d'habituer les troupes françaises à suivre l'exemple des Hollandais pour les campements et la discipline.

Nous avons été obligé d'intervertir tant soit peu l'ordre chronologique, pour mettre en regard des dispositions de Henri IV sur le champ de bataille, celles du prince Maurice de Nassau : nous devons maintenant parler des deux principales actions en rase campagne qui illustrèrent le héros hollandais.

Combat de Turnhout, 24 janvier 1597.

Le comte de Varax, général espagnol, s'était retranché dans Turnhout avec quatre régiments d'infanterie et cinq compagnies de cavalerie; appre-

nant l'arrivée subite du prince Maurice, il résolut de se retirer vers Herenthal; il envoya en avant tous ses canons et ses bagages, et se mit en route faisant marcher la majeure partie de sa cavalerie en tête, et gardant ses quatre régiments d'infanterie à l'arrière-garde. Le prince Maurice s'élança à la poursuite des Espagnols à la tête de six mille hommes d'infanterie et de huit cents chevaux. Il divisa son infanterie en huit bataillons et sa cavalerie en six escadrons, et marcha en bataille toutes les fois que le terrain le permit. La cavalerie formait deux lignes à échiquiers, et allait en avant. L'infanterie formait également deux lignes entre lesquelles était placée l'artillerie. Il surprit les Espagnols en marche, et les tailla en pièces sans avoir besoin de faire agir son infanterie. Meteren dit, à ce propos, que « on vit « bien dans cette victoire que les piquiers, quand « ils ne sont pas bien placés, et qu'on s'en sert « selon l'ordre qu'on marche et non comme on fait « en bataille rangée, ne peuvent pas bien résister à « la furie des grandes pistoles ou arquebûses à rouet « qu'on nomme carabins, qui étoient les armes du « prince Maurice en cette défaite. »

Ce fut la contre-partie de la bataille de Saint-Quentin; les Espagnols furent battus à Turnhout parce qu'ils avaient commis les mêmes fautes qui

avaient entraîné la ruine du connétable de Montmorency, en 1557. Quoique ce combat n'offre aucun exemple remarquable de l'emploi de l'artillerie, cependant on y voit une des premières applications de ce principe, mis plus tard en pratique par le prince Henri de Nassau, de placer toujours quelques pièces d'artillerie en réserve.

Bataille de Nieuport, 2 juillet 1600.

La bataille qui eut lieu près de Nieuport, trois ans plus tard, est plus importante. Maurice, sachant que l'armée espagnole, en proie à la désertion, était dispersée dans ses cantonnements, crut pouvoir s'emparer de Nieuport avant qu'il fût possible à l'archiduc Albert de secourir cette ville. Il s'achemine donc sur Ostende et Oudenbourg, et, arrivé sous les murs de Nieuport, il se retranche en toute diligence afin de s'enfermer entre des lignes de circonvallation. Mais l'archiduc Albert rassemble dix mille hommes de pied et quinze cents chevaux, et court sur les traces du prince Maurice, résolu de l'acculer à la mer, ou de le forcer à regagner en désordre ses vaisseaux. Déjà il avait culbuté l'avant-garde hollandaise qui voulait lui disputer le passage

d'un pont entre Ostende et Nieuport, et, croyant surprendre son ennemi, il s'avançait sur le rivage de la mer, faisant traîner sur la grève huit bouches à feu, lorsque le prince Maurice apprend son approche, fait volte-face, se met en bataille en avant de la petite rivière qui forme le havre de la ville, et appuie sa gauche à la mer. Son armée est rangée sur trois lignes; six pièces d'artillerie sont mises en batterie sur la grève, plantées sur des claies afin qu'elles ne s'enfoncent pas dans le sable; deux autres pièces sont placées avantageusement sur une dune; quelques canons de campagne sont artificieusement cachés derrière la cavalerie pour tirer à l'improviste; enfin, les vaisseaux hollandais flanquent toute la ligne de bataille. La cavalerie qui précède l'archiduc commence l'attaque; les Hollandais la laissent arriver, puis ils démasquent tout à coup leur artillerie, qui, faisant plusieurs décharges meurtrières, la force à se retirer. Cependant, des deux côtés, les troupes se sont abordées sur toute la ligne; on combat avec acharnement. La marée qui monte et la batterie du bord de la mer obligent l'archiduc à porter sa principale attaque sur les dunes, à la droite du prince Maurice; mais celui-ci fait à l'instant même avancer la seconde ligne. Néanmoins, les Hollandais perdent du terrain, et

la victoire est douteuse, lorsque la réserve, arrivant, rétablit le combat. Cependant, malgré les charges heureuses de la cavalerie hollandaise, l'opiniâtre infanterie espagnole résiste encore; alors les canons de la flotte la prennent à revers, la font chanceler, et une nouvelle attaque générale, ordonnée par Maurice, qu'entourent un grand nombre de volontaires français, décide la victoire. Elle est due, on le voit, presque entièrement à l'ordre de bataille qu'avait adopté le prince Maurice; ordre qui lui permit de réparer sans cesse des échecs partiels. La position avantageuse de l'artillerie de terre et de mer ne fut pas non plus étrangère au succès de la journée, et les Espagnols eux-mêmes reconnurent la supériorité des dispositions du héros hollandais, car l'amiral Mendoza, fait prisonnier dans cette action, non-seulement reprocha à sa cavalerie de ne pas avoir fait son devoir, mais il se plaignit aussi de ce que « ils estoient allés tout en gros à la charge, « sans retenir sur la fin quelque arrière-garde ou « réserve, afin de secourir de çà et de là les esqua- « drons et bataillons, quand ils estoyent contraincts « de reculer ou de prendre la fuitte, et ainsi les ras- « sembler pour faire une nouvelle charge, ainsi « qu'avoit faict le prince Maurice, ménageant et « épargnant son infanterie et sa cavalerie sans aven-

« turer toutes ses forces à la foys. Il loua aussi « grandement le prince Maurice de ce qu'il avoit si « bien faict planter son canon, qui leur avoit faict « beaucoup de mal. »

La guerre des Pays-Bas passait avec raison au commencement du xviie siècle pour la meilleure école militaire, et la plupart des généraux qui acquirent une si grande renommée dans ce siècle y firent leur apprentissage, tels que Tilly, le prince de Saxe-Weimar et Turenne. Cependant, comme cela devait être plus naturellement, les troupes impériales allemandes suivaient plutôt les errements espagnols que les exemples du prince d'Orange. Les Espagnols, tout en adoptant l'ordre en échiquier, avaient conservé leurs gros bataillons et leurs gros escadrons; et, quand le terrain le permettait, ils avaient toujours recours à leurs charrettes pour s'en faire, dans les marches, un rempart contre la cavalerie. Lorsque Spinola s'avança pour secourir la ville de Grol en 1607, les troupes étaient divisées en neuf colonnes dans l'ordre de bataille, l'infanterie au centre, la cavalerie sur les ailes, protégée de chaque côté par une file de voitures et une colonne d'arquebusiers. La grosse artillerie suivait de chaque côté la colonne des voitures, et l'artillerie de campagne, divisée en batterie de deux pièces, marchait en tête

de chaque bataillon. C'était déjà, on le voit, un commencement d'artillerie régimentaire. Ce fut dans ce même ordre que, sous Louis XIII, marchait l'armée royale commandée par le duc d'Orléans, quand elle s'avança en 1636 sur Gournay en Picardie.

Au commencement de la guerre de trente ans, tous les préceptes établis par la guerre des Pays-Bas se reproduisirent avec plus ou moins de succès. A la bataille près de Bade, en 1618, entre Mansfeld et Bucquoi, le premier avait disposé ses troupes de la manière suivante : au centre étaient tous les chariots et tous les canons formant un retranchement; un seul bataillon d'infanterie était en avant, tous les autres se tenaient derrière le retranchement; la cavalerie se trouvait aux ailes, divisée en escadrons placés en échiquier.

Bataille de Prague, 1620.

A la fameuse bataille de Prague qui eut lieu en 1620, l'armée de Bohême, forte de vingt mille hommes, était rangée sur deux lignes formées par six gros bataillons carrés disposés en échiquier. Chaque bataillon avait à chacun de ses angles un

carré de mousquetaires, et, à ses flancs, trois escadrons de cavalerie formant la pyramide. L'artillerie, composée seulement de six pièces, était placée derrière la première ligne, dans trois redoutes élevées au centre et aux ailes. La pente du terrain lui permettait de tirer par-dessus les troupes placées en avant. En réserve, il y avait six mille hommes de cavalerie en une seule masse. L'armée des Impériaux, forte de douze mille hommes d'infanterie, était à peu près disposée de même. Les deux premières lignes étaient composées de sept bataillons carrés placés en échiquier, ayant sur les flancs des escadrons placés de même en échiquier ou en quinconce; la réserve était composée d'un gros bataillon carré et de huit mille hommes de cavalerie.

L'artillerie était distribuée sur le front en six batteries de deux pièces.

Cet emploi par les deux armées d'une forte réserve de cavalerie ne se retrouve plus dans les batailles suivantes; il est curieux à signaler, quoique, en cette occasion, les armées n'en tirèrent aucun avantage, car la déroute commença dans l'armée bohême par les six mille hommes de réserve qui prirent la fuite.

A cette bataille, l'artillerie, qui d'ailleurs était très-peu nombreuse, ne joua pas un grand rôle;

cependant, elle servit à maintenir l'ennemi, tandis que Tilly portait ses principales forces sur l'aile droite qu'il renversa; ce qui lui donna la victoire.

Bataille de Wimpfen.

A Wimpfen, en 1622, l'artillerie fut disposée des deux côtés d'une manière tout à fait singulière. D'abord, il faut signaler la réapparition de ces ribaudequins du XIVe siècle, qu'on cita alors comme une invention du margrave de Baden-Durlach. En effet, ce prince avait amené une grande quantité de chariots d'une nouvelle façon. Outre vingt canons, il avait dix-huit cents voitures, dont quelques-unes étaient armées de piques et sur lesquelles se trouvaient de petits mortiers (*Wagenburg von Spitzwagen mit Feuermœrsern*). Il alla camper dans un rentrant formé par le Necker et un ruisseau nommé Bellinger; sa retraite ne pouvait se faire que par deux ponts. Sauf quelques escadrons postés sur sa droite au village de Ober-Eyssheim, son armée formait une masse circulaire entourée de chariots et de canons. Tilly appuyant sa gauche au village de Wimpfen, sa droite à un bois, disposa ses troupes sur une seule ligne; sa cavalerie était massée aux ailes, son

artillerie se trouvait en arrière sur un monticule et tirait par-dessus ses troupes. Les canons de l'armée espagnole jetèrent le désordre dans les rangs ennemis; l'explosion des voitures à poudre réunies au centre, et finalement la prise du retranchement portèrent la confusion au comble dans cette agglomération d'hommes, de charrettes et de chevaux entassés dans un si petit espace.

A la bataille de Hœchst, en 1622, Tilly avait dix-huit bouches à feu, tandis que l'armée du duc Christian de Brunswick n'en comptait que trois. Christian voulait forcer le passage du Mein. La batterie de Tilly, placée en triangle, d'après l'expression de Lotichius, fit un carnage épouvantable en tirant à mitraille contre la cavalerie, et le duc ne put atteindre la rive gauche du fleuve qu'après avoir perdu la moitié de son armée, qui se montait à dix-huit mille hommes.

Dans la même année, Mansfeld et le duc Christian de Brunswick furent arrêtés près de Fleurus par l'armée espagnole commandée par Corduba. Des deux côtés, l'artillerie fut placée en arrière sur un monticule, ce qui permit de tirer par-dessus les troupes.

Mansfeld n'avait que deux pièces, et son infanterie, repoussée trois fois, souffrit cruellement du

feu des Espagnols, qui avaient sept canons, cependant, sa cavalerie étant parvenue à s'emparer de l'artillerie ennemie, les Espagnols abandonnèrent le champ de bataille.

Tilly battit à Stattlon en Westphalie (1623) les troupes du duc de Brunswick, les repoussant de position en position au moyen d'attaques toujours efficacement précédées de décharges d'artillerie. Il prit au duc Christian onze demi-canons, cinq moyennes et quatre mortiers.

A Lutter (1626), près de Wolfenbuttel, il obtint le même succès sur le Roi de Danemark, qui perdit vingt-deux grosses pièces.

D'un autre côté, Wallenstein, duc de Friedland, général de l'armée impériale, gagna en 1626 de sanglantes victoires contre les réformés. Il avait construit au pont de Dessau, au confluent de l'Elbe et à la Moulda, une formidable tête de pont; Mansfeld, qui avait joué un si brillant rôle dans cette guerre, crut pouvoir attaquer avec sept canons et deux mortiers une armée aussi bien retranchée. Il fut foudroyé par l'artillerie autrichienne et mis dans une déroute complète.

Ainsi, au commencement de la guerre de trente ans, les généraux qui avaient commandé les armées de l'empereur Ferdinand et de la ligue catholique

avaient dû leurs succès à l'habileté avec laquelle ils avaient su s'emparer des positions les plus avantageuses, se tenant sur une défensive presque inattaquable, foudroyant de loin l'ennemi avec des pièces de gros calibre placées dans les endroits les moins accessibles, et saisissant le moment favorable pour tomber sur leurs ennemis avec des masses d'infanterie et de cavalerie couvertes de fer. C'est ainsi que sous les généraux Tilly, Wallenstein, Pappenheim, il s'était formé une race de vieux soldats wallons et allemands qui se croyaient invincibles, parce que, dans les guerres précédentes, ils n'avaient jamais été vaincus.

Gustave-Adolphe.

Mais, dans le Nord, un nouveau César venait de paraître; il allait par ses exploits effacer le souvenir des grands capitaines qui l'avaient précédé, et prouver à l'Europe avec quelle facilité le génie sait triompher des obstacles et du nombre. Gustave-Adolphe avait dès son jeune âge montré les rares qualités qui font le grand homme de guerre et l'éminent homme d'État. Instruit théoriquement de tout ce que la science avait inventé pour perfectionner l'art de la guerre, il connaissait de plus,

par les rapports que lui avaient faits des officiers français, hollandais, allemands et anglais, tout ce qui s'était pratiqué de remarquable dans les dernières guerres, et son esprit analysateur et profond avait tout comparé pour tout perfectionner.

Lorsque, après avoir fait la paix avec les Danois et les Moscovites, il mena ses armées contre les Polonais et contre l'empire d'Allemagne, il examina avec attention quels étaient ses ennemis et par quels moyens il pourrait se rendre supérieur à eux. En Pologne, il avait à résister à des masses innombrables d'excellente cavalerie. En Allemagne, il trouvait comme adversaires une infanterie inébranlable, une grosse cavalerie couverte de fer, montée sur de grands et forts chevaux entiers tels qu'il ne pouvait s'en procurer en Suède, une artillerie puissamment et savamment organisée. Enfin, c'était loin de son pays et de ses ressources qu'il devait aller chercher chez eux des ennemis forts de leur nombre, de leurs avantages et tout enorgueillis de leurs victoires passées.

Mais Gustave-Adolphe comprit qu'en adoptant une tactique et une stratégie meilleures que celles de ses ennemis, il se rendrait bientôt supérieur à eux, malgré tous les avantages que ces derniers avaient sur lui.

Or, la stratégie, c'est la science des marches à travers de grands espaces de pays, et la tactique, c'est la science des mouvements sur le champ de bataille. Gustave s'appliqua donc à rendre son armée mobile pour la marche comme pour la manœuvre.

Dans ce but, il allégea son artillerie, en facilita la marche en la séparant par petites sections placées dans les colonnes; il exagéra même ce système en affectant à chaque régiment des pièces régimentaires. Il partagea l'infanterie et la cavalerie en divisions et subdivisions qui, formant des unités complètes sous des chefs particuliers, pouvaient, dans la marche comme dans le combat, être facilement réunies ou détachées suivant le besoin du moment. Ses troupes passant ainsi facilement de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, il put sans inconvénient diminuer leur profondeur. Il augmenta alors leur front, et par conséquent l'effet des armes à feu.

« L'infanterie, dit Chemnitz, était divisée en ré-
« giments et en compagnies; les compagnies en
« sections et escouades (*corporal schafften*), dont
« chacune avait son chef de file et de demi-file, de
« sorte que chaque simple soldat sans l'ordre des
« officiers connaissait de lui-même sa place. » Une

compagnie était composée de soixante-douze mousquetaires et cinquante-quatre piquiers; huit compagnies formaient un régiment de mille huit hommes, et deux régiments formaient une brigade, « et « comme le Roi avait trouvé, continue Chemnitz, « que, dans les bataillons profonds, formés d'après « la vieille manière, les derniers rangs étaient gênés « par les premiers, et que le canon, quand il don- « nait parmi les troupes, produisait un grand ra- « vage, il ne fit mettre son infanterie que sur six « hommes de hauteur; mais lorsque le combat com- « mençait, on doublait les files de sorte qu'ils ne se « trouvaient plus que sur trois de profondeur. De « cette manière, le canon ne faisait pas beaucoup « d'effet, et les derniers rangs pouvaient comme les « premiers employer leurs armes contre les enne- « mis. Le premier rang se mettait à genoux, le second « se penchait, et le troisième restait debout; de « cette manière les trois rangs pouvaient faire feu. « Il avait inventé une nouvelle manière de ranger « l'infanterie, afin que les mousquetaires fussent à « l'abri des piques, et que ceux-ci à leur tour se « trouvassent soutenus par les premiers. De même « qu'un escadron était soutenu par un autre et que « chaque brigade était comme une petite forteresse « ambulante, qui a ses courtines et ses flancs, dont

« l'une est défendue par le feu croisé des autres, de « même, les brigades, ayant entre elles les dis- « tances et les intervalles voulus, formaient des « corps séparés; elles étaient défendues de côté et « à dos par la cavalerie, et celle-ci l'était à son « tour par les mousquetaires qui y étaient inter- « calés. »

Plusieurs auteurs entrent, à ce sujet, dans des détails à peu près semblables; d'où il résulte que les piquiers étaient placés sur six rangs et protégeaient les mousquetaires. C'était l'ordre du prince Maurice, mais l'ordre perfectionné.

La cavalerie était divisée en cornettes de cent à cent vingt chevaux; huit, onze, douze, seize ou vingt-quatre de ces cornettes formaient des régiments. « Pour la cavalerie, dit Chemnitz, sa maxime « était de ne pas faire de caracoles et de conver- « sions, mais il la plaçait sur trois hommes de hau- « teur; elle devait tomber droit sur l'ennemi, le « renverser par son choc (*ihn chocquiren*); le pre- « mier rang, et au plus le second, devaient faire « feu seulement quand ils pouvaient distinguer le « blanc des yeux des ennemis; ensuite ils devaient « prendre le sabre en main. Le troisième rang, au « contraire, ne devait pas tirer, mais avoir l'épée à « la main, et conserver les deux pistolets en réserve

« pour la mêlée. Les deux premiers rangs conser-
« vaient un pistolet dans le même but. »

Pour tenir contre la grosse cavalerie des Autrichiens, dont le choc était presque irrésistible, il plaçait, entre les escadrons, des compagnies de mousquetaires de quatre-vingts à deux cents hommes sur trois de hauteur. Cet ordre, adopté pour la bataille, l'était également pour la marche.

Mais il n'employa jamais ce qu'on appelait les enfants perdus ou tirailleurs, pensant probablement, comme Montluc, que c'était peine inutile que de s'amuser à ces longues escarmouches qui font tuer des hommes sans rien décider. Ayant diminué ses troupes de profondeur, Gustave-Adolphe pouvait, tout en opposant à son ennemi un front étendu, faire plusieurs lignes, disposition qui empêchait que toutes les troupes ne fussent engagées à la fois, et qui permettait de remédier à un échec partiel. Or, les généraux qui lui étaient opposés comprenaient bien les avantages de cette ordonnance; mais, la première règle de tactique étant d'opposer à son ennemi un front aussi étendu que le sien, l'excessive profondeur de leurs troupes les obligeait à les disposer sur une seule ligne; car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans la plupart des batailles que Tilly et Wallenstein livrèrent avant d'être en pré-

sence des Suédois, ils avaient presque toujours disposé leurs troupes sur plusieurs lignes.

Gustave-Adolphe, tout en reconnaissant l'avantage des armes défensives, pensa qu'un trop grand poids à porter devait nuire à la rapidité de la marche; en conséquence, il ne conserva de l'armure que la cuirasse et le casque. De plus, il comprit que dans une armée les maladies mettent plus d'hommes hors de combat que les blessures; il donna donc à ses troupes des vêtements chauds qui les garantissaient des intempéries des saisons; il les préservait bien mieux de la mort qu'en les couvrant de fer.

Il donna à son infanterie des casaques bleues et jaunes ou noires, distinguant ainsi les régiments par les couleurs.

Il perfectionna les armes à feu portatives. On a vu que depuis un siècle le mousquet, adopté en premier par les Espagnols, était resté en grand honneur. En effet, dans bien des occasions secondaires, ces armes, qui lançaient des balles de deux onces d'abord, puis de dix à la livre, pouvaient être avantageuses, surtout à une époque où l'arquebuse ne lançait qu'une balle de trente-deux à la livre, et plus tard de vingt-quatre. Mais les mousquets étaient pesants et incommodes à tirer à cause

de la fourchette, et ils ne pouvaient convenir à un homme qui voulait arriver au succès par la rapidité des mouvements. Dès lors, le calibre des arquebuses étant devenu passablement fort, ces armes purent remplacer les mousquets; et, quoique le nom de mousquet fût seul employé sous Gustave-Adolphe, on peut dire que le prince suédois ne fit réellement usage que d'arquebuses perfectionnées.

Il supprima en partie le serpentin, moyen incommode et lent de mettre le feu, et arma quelques compagnies du mousquet à rouet. Au lieu de la bandoulière, où les charges se trouvaient perdues à l'extrémité de cordonnets qui s'embarrassaient toujours les uns dans les autres, il fit adopter la giberne qui contenait des cartouches.

Cartouches.

L'artillerie subit également d'importantes améliorations. Gustave-Adolphe créa une artillerie dont les calibres étaient de 3, 4, 6, 12, 16 et 30; les bouches à feu étaient en bronze, en fer coulé, et soi-disant en cuir, c'est-à-dire en tôle de fer, cerclée avec des lanières de cuir. Les pièces régimentaires, qui ne quittaient jamais les régiments aux-

quels elles étaient attachées, étaient très-courtes et très-légères ; elles étaient traînées par un cheval et même à bras d'homme. « Les canons de cuir, dit « Chemnitz, lui furent d'une grande utilité contre « les Polonais et en Prusse; de même que plus tard « dans la guerre d'Allemagne, les petites pièces « régimentaires courtes, à large embouchure, avec « lesquelles on tirait plus à mitraille qu'à boulet, et « dont les troupes de Tilly reçurent à Leipsick un « merveilleux dommage. »

Les gros canons étaient attelés de vingt chevaux, et les autres de six ou de quatre chevaux.

Pour accélérer le tir, il fit adopter des cartouches de bois très-légères auxquelles le boulet était attaché; de cette manière, l'artillerie, dit un auteur de l'époque, pouvait faire huit décharges avant que le mousquetaire eût tiré six coups.

Il avait affranchi son armée d'une grande partie de ce nombre immense de bagages, de goujats et de femmes, qui encombrait les armées allemandes; et, dans les marches comme dans les campements, les Suédois observaient un ordre admirable. Gustave-Adolphe faisait marcher les voitures de chaque régiment dans le même ordre que tenait le régiment, et campait, non plus comme les Espagnols en s'entourant du charroi, mais dans l'ordre de combat,

sur deux lignes; une partie de l'artillerie était au centre de la première ligne, protégée par la cavalerie et des pelotons de mousquetaires; la seconde ligne était formée du reste des troupes, et le bagage se trouvait réuni en carré derrière cette seconde ligne.

« Personne ne l'égalait, dit Chemnitz, à mener « l'armée contre l'ennemi ou à conduire la retraite « sans éprouver de perte; à la loger à son aise en « plein champ, et à entourer en hâte son camp de « retranchements. Il était impossible de mieux con- « naître la fortification, l'attaque et la défense. « Personne ne savait mieux que lui juger son ennemi « et se conduire d'après les divers hasards de la « guerre. Prenant à l'instant même une résolution « sur la contenance de l'ennemi et profitant de l'oc- « casion, il était impossible de l'égaler dans la « manière de placer ses troupes en bataille. »

Disons encore en terminant que Gustave-Adolphe, pour mettre le sceau à ces dispositions qui révélaient tout son génie, avait adopté la discipline la plus sévère et en même temps la plus juste et la plus libérale. Dans son armée, la faveur n'avait aucun empire, et personne ne pouvait parvenir sans avoir passé par tous les grades. Enfin, donnant lui-même l'exemple de toutes les vertus militaires, il s'expo-

sait aux mêmes dangers et partageait les mêmes fatigues et les mêmes privations que ses soldats. Lorsque ses troupes campaient près d'une ville, le Roi de Suède couchait au milieu de ses soldats en plein air.

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille.

En 1626, Gustave-Adolphe avait battu la cavalerie polonaise à Waltef sur la Dwina, en opposant à une nombreuse cavalerie une ligne de fer et de feu. Il en fut de même près de Stum en 1628. Cependant, dans ce dernier combat, l'artillerie polonaise, démasquée à propos, fit beaucoup de mal aux Suédois, et rendit un moment la victoire douteuse.

Mais ce fut dans les campagnes d'Allemagne et lorsqu'il se trouva chef de la ligue protestante, que sa gloire brilla de tout son éclat. En 1630, il débarqua à Usdom, près de l'île de Rugen, à la tête de quinze mille hommes. Il s'empara des places de la Poméranie et de la haute Saxe. Une division de ses troupes était près de la ville de Demnin; le duc Savelli, un des lieutenants de l'Empereur d'Allemagne, voulut tomber à l'improviste sur ce corps, qui ne montait qu'à trois mille hommes. Gustave,

instruit de ce mouvement, alla se mettre à la tête de ses soldats. Savelli avait disposé ses troupes d'après la méthode italienne, ne formant qu'une seule ligne étendue; il crut pouvoir envelopper la petite armée de Gustave-Adolphe, mais celui-ci, d'un coup d'œil, jugea la mauvaise disposition de son adversaire; il vit qu'il avait placé son artillerie hors de toute protection, et il en augura la victoire pour lui-même. Il forma sa troupe en colonne, aborda le centre de l'ennemi, enleva ses canons, et, se déployant ensuite à droite et à gauche, le mit dans une déroute complète.

Ses succès augmentèrent ses forces, et lorsqu'il s'avança sur l'Elbe, il se trouva à la tête de dix-huit mille hommes et de deux cents pièces de canon, dont les deux tiers, il est vrai, formaient le parc de siége et voyageaient par eau.

Tilly, qui avait une armée deux fois plus nombreuse que celle du Roi de Suède, marcha à sa rencontre (1631). Celui-ci se trouvant fort inférieur en nombre, se retrancha près de Werben, là où le Havel se jette dans l'Elbe. Ce dernier fleuve forme un coude très-prononcé, de sorte que le camp suédois occupait un espace de terrain en arc de cercle, dont le retranchement, qui enclavait la ville de Werben, était la corde. Les soldats suédois étaient

[illegible] à remuer le sol, qu'en quinze jours toute [illegible] Werben fut entourée d'un rempart en [illegible] une enceinte bastionnée, et des deux [illegible] une digue, qui s'étendait jusqu'au [illegible] quatre jours changée en parapet. Des [illegible] mises en batterie de distance en distance [illegible] derrière des mantelets en bois qui [illegible] aux yeux des ennemis.

[illegible] bateaux, jetés sur l'Elbe, assuraient [illegible].

[illegible] attaquer le Roi dans ses retranchements [illegible] établir une batterie de trente-deux [illegible] qui ne produisit pas grand effet, [illegible] presque toujours aux batteries qui [illegible] contre des ouvrages en terre. L'assaut [illegible] les troupes s'approchèrent des [illegible] mais, arrivées à une petite distance [illegible] furent saluées par une décharge générale. [illegible]-Adolphe avait commandé à toute son [illegible] à la fois à mitraille; l'effet produit [illegible] immense; les Suédois en profitèrent, [illegible] leurs lignes et chargèrent l'ennemi, [illegible] laissant six mille hommes sur la [illegible]

[illegible] ses efforts inutiles pour forcer le [illegible] et ayant appris que le maréchal Horn

amenait au Roi de Suède un renfort de quatorze mille hommes, se dirigea vers la Saxe, où il devait être rejoint par de nombreux renforts.

Gustave quitta Werben, et s'achemina vers Wittemberg pour opérer sa jonction avec l'électeur de Saxe, et l'ayant faite à Dieben sur la Mulda, il marcha sur Leipsick.

Bataille de Leipsick, 7 septembre 1631.

A la nouvelle de son approche, Tilly occupa toute la chaîne de collines qui s'étend au nord de Leipsick; il s'établit à cheval sur la grande route qui conduit de Leipsick à Wittemberg, se plaçant en avant d'un petit bois et du village de Breitenfeld. Son armée, forte de trente-cinq mille hommes, avait trente-six bouches à feu. Elle fut rangée sur une seule ligne à mi-côte des collines, et toute l'artillerie se trouva placée derrière les troupes au sommet de ces collines.

L'armée allemande était divisée en deux corps; la plus grande partie de la cavalerie était aux ailes; l'infanterie, au centre, était divisée en seize bataillons de dix-huit cents hommes chacun.

Gustave-Adolphe avait huit mille hommes d'in-

fanterie suédoise et sept mille chevaux. L'armée de l'électeur de Saxe était de quinze mille hommes. Le Roi avait donc, en totalité, une armée presque aussi nombreuse que celle de ses adversaires. Pour arriver sur le champ de bataille, il devait traverser un défilé au village de Sodelwitz, ce qui offrait à Tilly un avantage dont celui-ci ne profita pas. Gustave rangea son armée sur deux lignes ayant chacune une réserve. La première ligne était composée de quatre brigades d'infanterie et de quatorze escadrons de cavalerie; l'infanterie était au centre, huit escadrons à la droite et six à la gauche. Entre les quatre escadrons de la droite il y avait des pelotons de mousquetaires de cent quatre-vingts hommes. Entre les escadrons de l'aile gauche il y avait également des pelotons de mousquetaires forts de deux cent quatre-vingts à trois cents hommes. Ces soldats d'élite, tirés des régiments qui étaient les plus nombreux, furent toujours dans la suite nommés en France, d'après l'usage suédois, *mousquetaires commandés*. En avant de l'infanterie, il y avait une batterie de trente pièces de canon, et en avant de chaque aile une batterie de deux pièces. De plus, chaque brigade avait devant elle ses pièces régimentaires.

Derrière la première ligne il y avait en réserve trois compagnies de mousquetaires et deux esca-

drons; la seconde ligne, précédée de six canons, était composée de trois brigades d'infanterie et de neuf escadrons de cavalerie, dont deux étaient en réserve. La totalité de l'artillerie s'élevait à soixante-douze pièces de canon.

L'armée de Saxe, qui occupait la gauche, était sur trois lignes; les bataillons et les escadrons rangés en échiquier formaient trois pyramides, l'artillerie composée de six pièces était postée au centre sur un mamelon.

Gustave-Adolphe avait laissé un assez grand intervalle entre ses troupes et les Saxons, afin que la défaite de ceux-ci ne vînt pas mettre la confusion dans son armée. Il voulait, dit Schiller, séparer distinctement le courage saxon du courage suédois; le sort aussi ne les confondit pas.

La bataille commença par une canonnade qui dura deux heures. Tant que les deux armées restèrent immobiles, l'artillerie des Impériaux, qui croisait ses feux sur toute la plaine de Breitenfeld, devait produire plus d'effet que l'artillerie suédoise; car celle-ci avait de plus petits calibres, et était moins avantageusement placée. Comme la gauche des Suédois souffrait du feu ennemi, le Roi la fit tant soit peu reculer et avança sa droite. Alors, le fougueux Pappenheim, qui commandait toute la cava-

lerie de l'aile gauche des Impériaux vient fondre sur l'aile droite des Suédois à la tête de huit gros escadrons bardés de fer. Mais là Gustave commandait en personne, et les mousquetaires, mêlés à la cavalerie, arrêtèrent l'impulsion de cette masse de chevaux; sept fois Pappenheim revient à l'attaque, et obliquant à sa gauche, il cherche à prendre le Roi à revers, mais le Roi le repousse chaque fois, se faisant soutenir par les trois escadrons qui forment la réserve de la première ligne, les quatre de la seconde ligne et la batterie de réserve qui, tirant à mitraille à une petite distance, fait de grands ravages dans les rangs ennemis.

Pendant ce temps, Tilly descend de la colline avec toute son infanterie et le reste de ses troupes; au centre de la ligne suédoise, il est arrêté court par la batterie de trente canons. Il oblique alors à sa droite et tombe sur l'armée saxonne, qu'il met bientôt en fuite. Les canons saxons sont pris et retournés contre les Suédois. Les Impériaux se croient sûrs de la victoire; mais le génie de Gustave surveille tout le champ de bataille. De toute l'armée saxonne, trois bataillons seuls et deux escadrons résistent encore; le Roi envoie à leur secours tous les bataillons et tous les escadrons qui lui restent de sa seconde ligne; et, faisant rassembler avec promptitude

les pièces régimentaires des brigades, il oppose aux Impériaux une batterie formidable, qui vomit la mitraille à une petite distance. Sûr d'arrêter l'ennemi sur ce point, Gustave avance sa droite, opérant ainsi un changement de front en avant sur son centre; il s'élance à la tête de sa cavalerie appuyée par un bon nombre de mousquetaires. La gauche des Impériaux, qui était dégarnie, est facilement repoussée; les Suédois s'emparent des collines; toute l'artillerie y est portée, et ils la dirigent contre leurs ennemis, qu'ils prennent à revers.

Toute la ligne suédoise se trouve rétablie dans un ordre presque perpendiculaire à celui qu'elle occupait; partout elle reprend l'offensive, et l'ennemi, pris entre deux feux, cède partout devant elle.

Tilly, couvert de blessures, s'enfuit vers Halle. La victoire fut complète, quoiqu'elle eût été opiniâtrément disputée. Les vieux soldats de Tilly combattirent avec un acharnement extraordinaire. Quatre régiments, qui avaient perdu tous leurs officiers et leurs sous-officiers, se rallièrent plusieurs fois, et, quoique réduits à six cents hommes, ils se retirèrent en ordre du champ de bataille.

Néanmoins, comme l'armée saxonne avait été mise en déroute dès le commencement de la bataille, on peut dire que ce fut avec seize mille

hommes que Gustave triompha de trente-cinq mille.

Les dispositions du Roi méritent d'être examinées avec attention. Jamais avant lui on n'avait fait mouvoir les troupes avec autant de promptitude et d'habileté sur le champ de bataille, jamais on n'avait fait un emploi aussi judicieux de l'artillerie, et nous croyons que les écrivains militaires n'ont pas rendu à ces dispositions la justice qui leur est due. Le Roi de Suède veut porter les coups décisifs sur l'aile gauche ennemie; dans ce but, il se place lui-même à son extrême droite, son centre est défendu par une batterie nombreuse, les autres pièces sont en réserve, ou distribuées par régiment; lorsque toute sa gauche est enfoncée, il présente à l'instant de nouvelles troupes à son ennemi sans dégarnir son front. Le moment suprême est-il arrivé? toute l'artillerie légère est réunie avec promptitude en une seule batterie sur le point décisif; enfin, le Roi, en poursuivant toujours ses succès sur sa droite, pendant que le centre combat, se trouve par le fait avoir mis le premier en pratique l'ordre oblique rendu si célèbre par le grand Frédéric.

Cette victoire ouvrit à Gustave-Adolphe toute l'Allemagne, qu'il parcourut bientôt en vainqueur à la tête d'une armée endurcie par la fatigue, exaltée

par le succès, et pleine de confiance dans le génie de son chef.

On peut juger de la bonne discipline qui régnait dans l'armée suédoise, par la promptitude que mit le corps commandé par Baudissen à se rendre de Leipsick à Wurtzbourg. Ce général, en huit jours, traversa quarante-cinq lieues de pays, et fit capituler six grandes villes.

Passage du Lech, 22 mars 1631.

Gustave-Adolphe s'empara de la Franconie, passa le Rhin, puis, revenant sur ses pas, pénétra au cœur de la Bavière. Tilly avait rassemblé ses troupes derrière le Lech près de la ville de Rain. Gustave se décida à forcer le passage de cette rivière. C'était une action très-audacieuse en présence d'un général dont l'habileté consistait surtout dans la défensive. Mais Gustave-Adolphe, qui avait traversé, disait-il, la mer Baltique, l'Oder, l'Elbe, le Rhin, ne pouvait se résoudre à être arrêté par un ruisseau. Il prit donc les dispositions les plus favorables pour faciliter son passage. Il choisit l'endroit où le Lech forme d'un côté un rentrant qui domine la rive opposée. Il fit relever le terrain au centre et sur les côtés, afin d'y

loger des mousquetaires, et braqua soixante-douze pièces divisées en quatre batteries réunies par une tranchée, et qui croisaient leurs feux sur la rive opposée. Au centre du coude que forme la rivière, il fit construire un pont de chevalets avec le bois qu'on enleva aux villages voisins. De grands fagots de sapin mêlés de poix furent allumés par son ordre, afin que la fumée qu'ils produiraient cachât les tirailleurs aux ennemis.

Tilly, de son côté, s'était retranché, plaçant ses troupes en bataille devant un bois, et ses canons sur le front de son retranchement. Par cette disposition, et par la configuration du terrain, ses pièces ne pouvaient pas, comme celles des Suédois, croiser leurs feux sur l'ennemi.

A peine le pont est-il achevé, que Gustave ordonne à trois cents Finlandais de le traverser à la hâte, et d'élever à l'extrémité un redan formant tête de pont. Pendant que ses soldats exécutent avec hardiesse ce nouvel ouvrage, les batteries de droite et de gauche redoublent leurs feux; le Roi lui-même met pied à terre et pointe plus de soixante coups, obligeant ainsi ses canonniers à tirer plus vite pour protéger le travail des Finlandais. Tilly fait avancer quatre pièces pour empêcher la construction du pont. Peine inutile! dès que le parapet de la tête du

pont est suffisamment élevé, l'infanterie se précipite en avant suivie de quelques pièces légères. La cavalerie, qui a découvert un gué en amont du pont, s'élance sur l'ennemi, qu'elle trouve déjà démoralisé par le feu de l'artillerie ; car les boulets ont détruit les abatis, et en frappant contre les arbres, ils ont fait voler sur l'ennemi réfugié dans le bois une foule d'éclats dangereux, avec un tel bruit, qu'on eût dit, suivant Chemnitz, « qu'une foule de bûcherons « étaient occupés à abattre la forêt. » Les retranchements sont bientôt pris, et les Impériaux sont mis en déroute.

Tilly lui-même, blessé par un boulet de trois livres, est emporté mourant du champ de bataille. Il avait assisté à trente-six grands combats.

Les succès de Gustave-Adolphe et la mort de Tilly rappelèrent Wallenstein, duc de Friedland, à la tête des troupes impériales. Ce dernier, sortant de la Bohême, dirigea sur Nuremberg une armée de soixante mille hommes. Gustave-Adolphe vola à la défense de cette ville : « il n'avait que vingt mille « hommes avec vingt pièces de batterie et quarante « pièces de campagne de nouvelle fabrique, légères « et maniables, qu'il avait reçues de Suède peu « auparavant, et trois cents chariots de muni- « tions. » Il fit son entrée à Nuremberg par deux

portes différentes. Par la première, défilèrent dix régiments d'infanterie suivis de vingt gros canons et d'un égal nombre de petits calibres; venaient ensuite cent cornettes de cavalerie; les bagages fermaient la colonne. Par l'autre porte entrèrent soixante enseignes d'infanterie, cent cinquante cornettes de cavalerie, trente canons de petits calibres et leurs bagages.

Nous avons rapporté cet extrait de la description de l'entrée de Gustave-Adolphe à Nuremberg, parce qu'il prouve que l'armée était séparée en divisions, formant chacune un corps complet composé des trois armes, et que la grosse artillerie marchait après l'infanterie.

Suivant son habitude, Gustave-Adolphe alla camper sous les murs de Nuremberg, occupant, à un rayon de mille pas des murs, toute la circonférence qu'il fortifia en deux jours. Toutes les lignes bastionnées qu'il éleva étaient composées de redoutes carrées et de bastions fermés à la gorge; les fossés avaient douze pieds de longueur et huit de profondeur.

Les ducs de Bavière et de Friedland avaient trois cents cornettes de cavalerie, plus deux cents compagnies d'infanterie et quatre-vingts pièces d'artillerie.

Wallenstein, ayant échoué dans l'attaque du camp de Gustave-Adolphe, se retrancha également à trois mille pas des lignes suédoises. Les deux armées restèrent ainsi en présence, cherchant à s'affamer plutôt qu'à se combattre.

Cependant, Gustave-Adolphe, qui avait reçu un renfort de douze mille hommes, porta son camp à Furt entre la Pegnitz et la Rednitz. Ne pouvant faire vivre son armée dans un pays déjà ravagé par la guerre, il résolut de forcer le camp de Wallenstein. Il rangea toute son armée en dehors de ses retranchements sur une ligne, fit mettre une partie de sa cavalerie à pied, et marcha à l'attaque. Une batterie de soixante grosses pièces, établie sur le prolongement d'une des lignes du camp, enfila une partie des retranchements; mais la position du duc de Friedland était formidable; son camp se trouvait placé sur une hauteur dont les flancs et le front étaient couverts, les premiers par des ravins et des bois, le second par une ligne continue bastionnée ayant en avant quelques redoutes et des abatis.

Pendant tout un jour, deux cents pièces de canon tonnèrent de part et d'autre; mais les parapets en terre, ainsi que les plis du terrain, protégèrent efficacement l'armée impériale contre les boulets en-

nemis. Les Suédois s'emparèrent d'une hauteur d'où l'on pouvait dominer une partie du camp impérial; il fut impossible d'y amener du canon; la nuit, ils établirent encore une batterie de dix-huit pièces; puis, malgré d'héroïques efforts, Gustave-Adolphe fut obligé de se retirer dans son camp. C'était la contre-partie du passage du Lech. Là, les attaquants ayant pu choisir une position avantageuse pour l'artillerie, avaient triomphé; à Furt, au contraire, une défense bien établie avait défié l'attaque la plus courageuse et la plus habile.

Après que les deux armées furent restées encore quinze jours en présence, la disette les força de se séparer. Mais elles allaient bientôt se rencontrer sur un nouveau théâtre.

Bataille de Lutzen, 6 novembre 1632.

Le duc de Friedland avait envahi la Saxe avec une armée de quarante-huit mille hommes. Gustave-Adolphe, à la tête de vingt mille hommes, vole au secours de l'électeur. En moins de quinze jours, il se rend de la Bavière à Erfurt dans la Thuringe; il va camper à Naumbourg, cherchant à faire sa jonction avec les troupes saxonnes qui étaient aux envi-

rons de Torgau. Pour empêcher cette jonction, Wallenstein, qui avait rassemblé son armée à Weissenfels, se retire à Lutzen et envoie Pappenheim à la tête de douze mille hommes s'emparer de la ville de Halle, située sur la Saale, à huit lieues de Leipsick. Pappenheim était de tous les généraux allemands celui que Gustave-Adolphe estimait et craignait le plus. Apprenant son départ, il se décide à attaquer Wallenstein pendant que celui-ci est privé de ce puissant appui.

Dès le 5 novembre, l'avant-garde suédoise arrive à Weissenfels; Gustave-Adolphe ne veut pas perdre un instant et laisser échapper les chances que lui offre la fortune; car, tomber sur ses ennemis divisés est toujours le triomphe de la stratégie. Son infanterie a rencontré l'ennemi qui s'est mis en bataille derrière le pont de Ripach; les pièces régimentaires arrivent, croisent leurs feux sur les Impériaux, les Suédois traversent le pont, mais la nuit vient arrêter le combat.

A la faveur de l'obscurité, les deux armées se rangent en bataille. Toutes les deux font face à la grande route qui conduit de Lutzen à Leipsick. Les Impériaux appuient leur droite à cette première ville, et les Suédois y appuient leur gauche.

Le duc de Friedland s'est emparé de la chaussée,

a fait approfondir les fossés et y a logé des mousquetaires, qui forment sur tout le front une double ligne de tirailleurs, soutenue au centre par une batterie de sept pièces. L'armée est placée en arrière, l'infanterie au centre formant un immense carré composé de quatre régiments massifs, dont chacun est flanqué de quatre carrés de mousquetaires. La gauche, qui s'appuie à un petit ruisseau, est formée de gros escadrons de cavalerie rangés sur deux lignes. L'aile droite est composée d'un gros bataillon d'infanterie et d'escadrons de cavalerie, dont quelques-uns ont dans leurs intervalles des pelotons de mousquetaires, selon la méthode suédoise. En avant de cette aile, et près de quatre moulins à vent qui dominent la plaine, quatorze pièces de gros calibre sont en batterie. Par leur position oblique, elles prennent en écharpe toutes les lignes suédoises.

L'armée du Roi de Suède est rangée sur deux lignes à peu près dans le même ordre qu'à Leipsick, la cavalerie placée aux ailes, ayant entre ses escadrons des pelotons de mousquetaires de cinquante hommes; les bataillons d'infanterie sont, les uns déployés en bataille, les autres massés en carrés. Au centre, le front de l'infanterie est couvert par vingt à vingt-six pièces de gros calibre, derrière sont rangées quatre batteries; à chaque aile, il y a

vingt pièces régimentaires divisées en cinq batteries; l'artillerie formait donc un total de soixante à soixante-six pièces. La droite s'appuyait au même ruisseau qui couvrait la gauche des Impériaux.

C'est dans cet ordre que Gustave attend avec impatience les premiers rayons du jour. A peine ont-ils paru qu'il veut commencer le combat; mais un brouillard épais couvre la plaine, et le canon seul tire au hasard pendant deux heures; enfin, vers midi, le ciel s'éclaircit et les deux armées peuvent se mesurer des yeux. On voit alors la ville de Lutzen en flammes; les Impériaux y avaient mis le feu pour empêcher les Suédois de les tourner de ce côté. Gustave-Adolphe, suivant sa coutume, se tient à l'extrême droite de sa première ligne; il donne le signal de l'attaque, et toute l'armée se porte en avant.

Malgré les deux batteries des Impériaux et les lignes des mousquetaires, qui croisent leurs feux en avant de la grande route, l'infanterie suédoise, après un rude combat, déloge les mousquetaires de leurs retranchements, traverse la chaussée, s'empare de la batterie du centre, et la retourne contre les Impériaux; les deux premiers régiments d'infanterie allemande, qui se sont avancés pour soutenir le choc des Suédois, sont repoussés avec perte. Le centre est au moment d'être complétement enfoncé;

pes, il prie le duc de Lauenbourg de le tirer à l'écart; pendant que celui-ci l'entraîne, il reçoit une autre balle dans le dos. Il tombe, et on ignore encore si le plomb qui l'a frappé est parti d'une main ennemie!

A la vue du cheval du Roi qui, couvert de sang, galope sans son maître au milieu des rangs, l'armée suédoise n'apprend que trop tôt l'immensité de la perte qu'elle vient de faire; mais, loin de se décourager, elle est saisie d'un désir furieux de vengeance. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, digne élève du grand Gustave, prend le commandement, et dirige une nouvelle attaque.

La droite n'a pas fléchi; le général Horn y poursuit ses succès, renverse la cavalerie impériale qui lui est opposée. Deux escadrons de Croates se dérobent à ses coups, font un détour et tombent en vrais Cosaques sur les bagages des Suédois; ils sont bientôt repoussés. A la gauche, le duc de Weimar fait avancer les pièces régimentaires et sa cavalerie entremêlée de mousquetaires; il s'empare de la batterie des Moulins qu'il retourne sur les Impériaux. Au centre, l'infanterie a de nouveau repassé les fossés et repris ses canons. Les Impériaux ont ainsi perdu toute leur artillerie, qui, jointe à celle des Suédois, lance contre eux une grêle de boulets. Leurs ailes sont débordées; et, comme si tout cons-

Les Suédois, occupés à la poursuite, fatigués de leur propre victoire, s'arrêtent étonnés devant ce revirement de la fortune. Pappenheim écrase avec ses escadrons tout ce qu'il rencontre sur ses pas. Wallenstein, de son côté, rallie l'infanterie et reprend l'offensive. Les Suédois sont encore repoussés au delà des fossés, et les Impériaux reprennent leurs canons, qu'ils avaient déjà perdus deux fois. Cependant, les vainqueurs ne peuvent se résoudre à changer de rôle; ils font des efforts incroyables pour résister à cette nouvelle tempête; un des meilleurs régiments suédois se fait tuer sur place sans reculer d'un pas.

Le régiment bleu subit le même sort, après avoir soutenu sept attaques furieuses de Piccolomini, qui, revenant toujours à la charge, à la tête de mille cuirassiers, n'a pas quitté le combat quoiqu'il ait eu cinq chevaux tués sous lui, et le corps percé de six coups de feu.

L'ordre de bataille de Gustave-Adolphe offre encore aux siens, dans ce moment décisif, des avantages que le duc Bernard saisit avec habileté; grâce à la seconde ligne et à leur admirable discipline, les Suédois peuvent encore combler les lacunes en faisant avancer toutes les troupes en réserve; et, malgré leurs pertes, ils offrent encore à leurs ennemis un front imposant.

Ainsi, Gustave est mort, et c'est encore lui qui triomphe. Le duc Bernard redouble d'efforts; il fait avancer une batterie de vingt-quatre pièces qui tire là où la milice est plus épaisse; ayant recours à toutes les ressources de la tactique, tantôt il présente à l'artillerie ennemie une ligne mince, tantôt il oppose à une charge de cavalerie une masse profonde.

La plupart des généraux autrichiens sont tués ou blessés. Pappenheim, cet héroïque soldat, reçoit deux balles dans la poitrine. Sa présence avait ramené la victoire sous les drapeaux de l'Empereur, sa mort y ramène la défaite. Les Suédois reprennent l'offensive, et pour la troisième fois ils repassent la grande route et les fossés si chaudement disputés, et pour la troisième fois, mais aussi pour la dernière, toute l'artillerie des Impériaux retombe en leur pouvoir; les Suédois concentrent encore toutes les pièces prises sur l'ennemi, et la bataille est enfin gagnée.

Cependant on combat encore avec acharnement, et les Impériaux, en abandonnant le champ de bataille, se retirent plutôt qu'ils ne s'enfuient.

Ici, encore, la victoire est due à l'ordre de bataille, à la mobilité des troupes et à la légèreté de l'artillerie suédoise, qui partout concentre son feu sur le point décisif, tandis que l'artillerie impériale

reste immobile en position, devenant ainsi inutile, nuisible même, dès que les troupes s'avancent ou se retirent.

On doit remarquer, cependant, que Gustave-Adolphe, comme la plupart des généraux du XVIe siècle, craignant toujours d'avoir ses ailes débordées par la cavalerie ennemie, recherchait les obstacles naturels, non-seulement pour protéger ses flancs, mais aussi pour appuyer ses derrières. Ainsi, à Leipsick comme à Lutzen, il se mit en quelque sorte en bataille devant un défilé; cependant la retraite était possible, tandis qu'à Gravelines et à Nieuport elle ne l'était pas. Le seul avantage d'une telle position consiste dans l'obligation pour les soldats de vaincre ou de mourir. En 1633, près d'Oldendorp, les Suédois se trouvèrent dans une position assez bizarre. Il y avait entre leurs deux lignes un ravin impraticable sur plusieurs points, et défendu au centre par quarante-sept pièces d'artillerie. Les Impériaux avaient également placé leur artillerie au centre; les deux armées ne s'étaient abordées que par les ailes, et se livraient des combats acharnés sans résultat décisif, lorsque les Suédois, débordant la ligne ennemie, menèrent promptement sur le flanc six pièces régimentaires et obtinrent ainsi la victoire.

Bataille de Nordlingen, 1634.

Dans une rencontre en Alsace, en 1634, le rheingraff Otto se plaça devant un bois qui lui coupait toute espèce de retraite ; il remporta cependant la victoire. Mais, dans la même année, cette disposition fut fatale à l'armée suédoise, commandée par le duc Bernard de Saxe-Weimar. Les Impériaux faisaient le siége de Nordlingen, et occupaient les hauteurs voisines par des redoutes qu'ils avaient hérissées de canons. Les Suédois, voulant porter secours à la ville, qui était au moment de se rendre, se décidèrent à attaquer l'ennemi et à s'emparer de la montagne d'Arensberg. Pour atteindre ce but, il fallait traverser un défilé et se mettre en bataille au delà, devant un ennemi supérieur en nombre. « Opération dangereuse, » dit le maréchal Horn dans la relation qu'il fit de cette bataille. « Mais les succès passés nous avaient enorgueillis et « fait mépriser l'ennemi. » Au commencement, l'avant-garde, les mousquetaires commandés et les pièces régimentaires renversèrent l'ennemi. Les gros canons auraient dû rester à l'arrière-garde pour ne pas embarrasser l'armée, qui avait un chemin creux

d'une demi-lieue à traverser au milieu des bois; ils s'engagèrent au contraire dans le défilé, où, interceptant le passage, ils empêchèrent les troupes d'arriver assez à temps pour surprendre l'ennemi. Cependant, la position de l'artillerie impériale sur des hauteurs, dont le pied n'était pas défendu par d'autres batteries placées à mi-côte, était si défectueuse, que la cavalerie suédoise put se former en bataille sur la pente de la colline sans être inquiétée par les feux de l'ennemi. Malheureusement, l'infanterie suédoise arriva trop tard; l'un des retranchements fut enlevé; mais, le feu ayant pris aux poudres que l'ennemi avait abandonnées, cet accident changea ce premier succès en confusion; les attaques que les Suédois avaient tentées par les ailes gauches furent infructueuses, la déroute fut complète; les Suédois perdirent quatre-vingts canons.

Changements introduits en France par les guerres de Hollande et d'Allemagne.

Sous Louis XIII, on le sait, Richelieu continua l'œuvre de Charles VII, de Louis XI et de Henri IV. Il pacifia la France, dompta les grands vassaux, repoussa les attaques étrangères, et éleva à un haut

degré la puissance royale, c'est-à-dire le pouvoir militaire centralisé.

Ce grand ministre, enflammé de l'amour de la patrie, et qui, tout en prenant la Rochelle, faisait cause commune avec les protestants de Hollande, de Suède et d'Allemagne, fit tous ses efforts pour établir dans l'armée française une discipline sévère; dès 1628, au siége de la Rochelle, il en fixa la base première en assurant aux soldats la régularité de la solde; par là il rendit possible la connaissance exacte des hommes présents sous les armes.

Chose remarquable, l'infanterie française, qui sous Henri IV ne jouissait pas d'une grande réputation, devint tout à coup sous Richelieu supérieure à la cavalerie par son courage et sa discipline. A Thionville, en 1639, la défaite de M. de Feuquières fut attribuée en grande partie à la fuite de la cavalerie; tandis qu'au contraire l'infanterie fit la plus héroïque résistance. Il en fut de même à Tournon, près de Sedan, en 1641, où le maréchal de Châtillon fut défait par le général Lamboy.

L'infanterie était divisée en régiments qui variaient de huit cents à quatre mille hommes; elle se rangeait en bataillons de mille hommes, sur six, huit ou dix de hauteur. Dans l'armement de l'infanterie, il n'était plus fait usage de l'arquebuse, mais seule-

ment du mousquet, auquel on avait conservé la fourchette. Les piques n'avaient plus que quatorze à quinze pieds de longueur. Le rapport des mousquets aux piques était environ de sept à trois.

Dans les Mémoires de Sully, on voit le nom de fusiliers donné aux arquebusiers; ce qui prouve que déjà, dans ce temps-là, on se servait du briquet, appelé alors fusil, pour mettre le feu au mousquet.

En 1646, il est fait mention d'un régiment d'infanterie de fusiliers. Vers 1644, on adopta, en France, la giberne, suivant l'usage des Suédois, mais seulement pour les troupes qu'on envoyait en tirailleurs. Le changement qui devait produire les résultats les plus décisifs et une grande simplification dans les mouvements et l'armement de l'infanterie, fut l'adoption d'un poignard à manche de bois appelé baïonnette; on introduisit d'abord ce poignard dans le canon du mousquet, qui ainsi faisait l'effet de la pique.

Les bagages avaient été très-réduits, car Turmer dit que les fantassins français ont si peu d'effets qu'ils les peuvent mettre en entier dans leur mouchoir.

Dans la cavalerie, les régiments étaient de six cents chevaux; les compagnies de quatre-vingt-dix

à cent maîtres. Mais là, comme dans l'infanterie, le nombre des suivants avait considérablement diminué; il paraît même que, vers le milieu du règne de Louis XIII, le cavalier n'avait qu'un cheval. Chaque régiment de cavalerie avait des compagnies de mousquetaires. Louis XIII arma également de mousquets le régiment de sa garde, et ces soldats, qui servaient à pied et à cheval, devinrent bientôt fameux sous le nom de mousquetaires. Ils faisaient donc le service de dragons; quoique, en Allemagne, où ils avaient été créés, les dragons fussent exclusivement employés comme fantassins, ne montant à cheval que pour se transporter plus rapidement d'un lieu à un autre. A notre avis, c'est là un des grands avantages que peut offrir cette arme. Enfin, en 1635, on créa en France des régiments entiers de dragons.

Les Allemands, dans leurs dernières guerres, avaient tiré un grand parti des Croates et des hussards, cavalerie très-légère qui n'avait pas d'armes défensives. En 1635, on introduisit cette nouvelle cavalerie en France, mais en modifiant, à ce qu'il paraît, son armement, car on lit, dans une lettre de Richelieu au cardinal de la Vallette : « Outre cela, « nous allons maintenant faire deux mil chevaux de « la nouvelle cavalerie, dont vous m'avez escrit, qui

« n'aura que la cuirasse, une bourguignotte qui « couvre les joues, et une barre sur le nez, une « carabine et un pistolet. Je croy qu'on appellera « cette cavalerie, cavalerie hongroise : si ce n'est « que M. Hebron nous voulust mander un nom qui « fust plus idoine, pour parler selon son langage « ordinaire. »

En 1636, le cardinal de la Vallette attira au service de France quatre régiments de Croates. Quoiqu'on eût remarqué que ces troupes, comme autrefois les Albanais, rendaient d'immenses services, parce que, n'étant point chargées d'armes défensives, elles étaient très-promptes dans leurs mouvements, cependant on tenait tellement en France à ce que l'infanterie ainsi que la cavalerie fussent recouvertes d'armures, qu'en 1638 Louis XIII déclara que tous les cavaliers qui ne se couvriraient pas d'armes défensives seraient dégradés, et perdraient leurs droits de noblesse. C'était une question de paie qui engageait les cavaliers à ne s'en point revêtir, car le prix des armes leur était retenu sur leur solde.

L'artillerie de Louis XIII s'enrichit de deux nouveaux calibres : de pièces de 24 et de 12. La pièce de 12 avait neuf pieds et demi de longueur, la pièce de 24 dix pieds et demi. Ce changement eut lieu vers 1634, époque où le maréchal de la Meilleraye

remplaça le fils de Sully dans la charge de grand maître; car, dans l'instruction de Sully, imprimée en 1633, il n'en est point fait mention. Mais il paraît qu'on les employait peu, parce que c'étaient des calibres espagnols, et qu'on ne voulait pas que l'ennemi pût nous renvoyer nos boulets.

A cette époque, les bombes furent aussi mises en usage en France; en 1634, Malthus lança les premières au siége de Lamothe en Lorraine.

Pour rendre l'artillerie plus légère, on commençait à laisser les gros calibres sur les derrières et à n'emmener avec l'armée que des pièces de campagne attelées de quatre à six chevaux.

On avait aussi réformé les anciens pontons, qui étaient extrêmement lourds; on les avait remplacés par des ponts en joncs recouverts de toile cirée.

Cependant le nombre des pièces d'artillerie était encore très-peu considérable, il ne montait pas même à une pièce par mille hommes.

L'ordre de bataille, l'ordre de marche et l'ordre de campement des Suédois furent adoptés en France à cette époque. Les armées furent généralement rangées en bataille sur deux lignes espacées de cinq cents pas. Quelquefois chaque ligne avait une réserve.

Le maréchal de la Meilleraye formait aussi deux

lignes, la seconde, beaucoup moins nombreuse que la première et considérée comme une réserve, était composée d'hommes d'élite. L'armée marchait ordinairement en trois colonnes dans l'ordre de bataille. La colonne du centre était composée de l'artillerie et des bagages. D'autres fois, l'artillerie divisée par batteries était répartie dans les divisions qui marchaient sur un aussi grand front que le terrain le permettait.

Bataille de Lignitz, en Silésie, en 1634.

Mais si les Français avaient profité des innovations des Suédois, les Impériaux, malgré leurs défaites, n'avaient pas changé leur ordre de bataille; et à Lignitz, où ils combattirent les Saxons, ils se placèrent comme Tilly s'était placé à Leipsick, mettant toute leur artillerie en arrière de leur ligne sur une hauteur. Chose remarquable, de chaque côté, les pièces étaient protégées par des gabions. Tant que les Saxons se tinrent à distance, le canon des Impériaux les inquiéta vivement; mais, dès qu'ils approchèrent, ils se trouvèrent à l'abri des coups, et remportèrent facilement la victoire.

Bataille d'Avein.

La bataille d'Avein, qui eut lieu le 26 mai 1635, entre les troupes lorraines et espagnoles commandées par le prince Thomas, et l'armée française commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé, offre un exemple remarquable des différents ordres de bataille. L'armée française était sur deux lignes, avec une réserve; l'artillerie, composée de sept pièces, était postée à l'aile droite. Les Espagnols avaient mis en avant toute leur cavalerie, divisée en escadrons placés en échiquier, et toute leur infanterie en réserve. Il n'y avait que des mousquetaires et seize pièces d'artillerie qui soutinssent la cavalerie. D'Aurignac, dans son *Livre de guerre,* blâme avec raison cette disposition; car la division des troupes espagnoles exposait celles-ci à être battues en détail par les forces réunies des Français, et c'est ce qui arriva. Les mousquetaires ayant été délogés, l'artillerie tomba au pouvoir des Français, et la cavalerie ennemie fut obligée de chercher son salut dans la fuite, sans que son infanterie eût eu le loisir de venir à son secours.

Si les Français et les Espagnols employaient un

petit nombre de pièces, les Suédois et les Allemands en avaient toujours un plus grand nombre. Ainsi, l'armée du duc Bernard de Saxe-Weimar, réorganisée près de Darmstadt, en 1635, avait, pour vingt-quatre mille hommes, cent vingt canons qui avaient été fondus à Francfort.

Bataille de Wittstock, 1636.

En 1636, à la bataille de Wittstock, que le feld-maréchal Banner gagna, les Impériaux, réunis alors aux Saxons, avaient fortifié leur front par une ligne de redoutes détachées, dont les intervalles étaient remplis par des retranchements de charrettes. Banner se déploya sur deux lignes, distribua son artillerie sur le front, refusa son aile gauche, et, tombant avec la droite sur les Saxons qui occupaient la gauche ennemie, il obtint un succès complet, et s'empara de quarante et une pièces d'artillerie.

Dans ce combat, on voit aussi un premier exemple du *passage des lignes*, manœuvre à laquelle avaient recours les Suédois pour retirer de la première ligne les régiments qui avaient trop souffert.

Cependant, quoiqu'en France on eût profité des exemples donnés par Maurice et Gustave-Adolphe,

on était loin de faire un usage aussi judicieux de l'artillerie que ces capitaines. On oubliait souvent que pour se servir avantageusement de petites pièces, il fallait les tirer de très-près, et que même, lorsque l'artillerie se trouve en présence de pièces de plus gros calibre, le seul moyen d'égaliser les forces et de faire disparaître le désavantage, c'est de se rapprocher à une distance qui permette aux pièces de produire tout leur effet. Lorsque les Espagnols passèrent la Somme à Cerisy, en 1636, ils établirent une batterie de canons de 24, et les Français placèrent hors de bonne portée quatre petites pièces qui firent un si pitoyable effet, que « de honte », dit Puy-Ségur, « on les retira sans plus oser les « montrer. »

En 1638, les Suédois, réunis aux Français sous les ordres du duc Bernard de Saxe-Weimar, faisaient le blocus de Brisach; le comte de Goetz et le duc de Savelli, qui commandaient les troupes autrichiennes et bavaroises, s'avancèrent pour ravitailler la forteresse; ils avaient pris position sur des hauteurs situées près du village de Zisenheim; l'artillerie fut mise en batterie, et, quoiqu'elle tirât trop haut, le duc de Weimar ne crut pas prudent d'enlever une position aussi formidable; il attendit l'occasion d'attirer l'ennemi dans la plaine et se retira

à Mahlsberg. Ayant appris que l'armée impériale s'avançait sur les bords du Rhin avec un nombreux convoi, il se porta promptement en avant et l'atteignit près de Wittenweir; là encore il se mit en bataille devant un défilé, les deux ailes appuyées à deux petits ruisseaux qui se jettent dans le Rhin. Les Impériaux, disposés dans un ordre semblable, tournaient le dos au Rhin et au village de Wittenweir.

Bataille de Wittenweir.

Le duc de Weimar plaça son artillerie au centre et à l'aile gauche de ses troupes; les Impériaux concentrèrent toute la leur à l'aile droite. L'action s'engagea; la gauche de l'armée impériale, composée des meilleurs régiments de cavalerie, repoussa les Suédois, qui, de ce côté, se replièrent sur la seconde ligne. Mais le duc de Weimar rétablit le combat. Toute la ligne se porta alors en avant. La mêlée devint si générale, que les mousquetaires se battirent à coups de crosse; tandis que les Impériaux s'emparaient de trois pièces de 12 et de quatre petites pièces régimentaires, les troupes franco-suédoises s'emparaient de toute l'artillerie des ennemis, et, chose

singulière, de chaque côté, on tirait avec les pièces du parti opposé dont on s'était emparé; mais les Impériaux avaient ce désavantage, que leurs boulets n'étaient pas du calibre des pièces ennemies; les Suédois, au contraire, pouvaient se servir des munitions de leurs adversaires. Comme les canonniers suédois avaient presque tous été tués, le duc de Weimar fit mettre pied à terre à des cavaliers d'élite, qui remplacèrent les canonniers et tirèrent avec un grand succès. Après un combat acharné, où chaque armée occupa plusieurs fois la place de son ennemi, les Impériaux se retirèrent en désordre vers Offenbourg. Les Suédois s'emparèrent de deux demi-canons, de deux beaux mortiers (*Böller*) qui lançaient cent vingt-cinq livres, de trois fauconneaux et de quatre pièces régimentaires.

Les autres batailles qui se livrèrent encore sous Louis XIII n'offrent aucun exemple bien remarquable de l'emploi de l'artillerie. Cependant les victoires de Guébriant à Wolfenbüttel, du comte d'Harcourt à Casale, en 1640; celles de Torstenson à Leipsick, sur le champ de bataille même où mourut Gustave-Adolphe, prouvèrent que les grands exemples des guerres passées n'avaient pas été perdus.

Résumé.

Ainsi, pendant la période que nous venons de décrire, la victoire se déclare partout où à la science se trouve joint le génie militaire. Nous avons vu, en France, la cause protestante toujours vaincue sur le champ de bataille, jusqu'au moment où Henri IV, se mettant à sa tête, la fait triompher. Il en est de même en Hollande; ces Espagnols si fiers et si courageux sont presque toujours vainqueurs sur le champ de bataille, jusqu'à l'apparition de Maurice et de Henri de Nassau. En Allemagne, la cause catholique défendue par les généraux de l'Empereur, est victorieuse jusqu'au jour où Gustave-Adolphe, devenu le chef de la ligue protestante, terrasse en trois ans tous ceux qui jusqu'alors avaient été invincibles.

Ces éclatants succès ne s'étaient pas produits sans être accompagnés d'immenses progrès dans la tactique.

Les batailles sous François Ier n'avaient été que des batailles de chocs produits par de grosses masses, que le canon était obligé de rompre et de disperser en tirant directement dessus.

Les batailles du duc de Guise et de Henri IV avaient été des batailles de chocs produits par de petites masses indépendantes les unes des autres, mais se soutenant réciproquement; dans ces batailles, l'artillerie, placée aux extrémités d'un croissant, s'efforçait de prendre d'écharpe l'ennemi et de flanquer toute la ligne de bataille qui se tenait sur la défensive.

Les batailles de Maurice et de Gustave-Adolphe étaient encore des batailles de chocs, mais de chocs entre des lignes qui se soutenaient et s'aidaient réciproquement; l'influence des manœuvres s'y faisait déjà sentir; l'artillerie appuyait de ses gros calibres toutes les parties faibles, et les pièces légères étaient réunies pendant le combat sur le point décisif, là où un effort vigoureux pouvait assurer le succès.

Sous François Ier, il fallait du courage, du sang-froid et une artillerie bien servie.

Sous Henri IV, il fallait de la légèreté, de la promptitude, de l'habileté dans les mouvements des unités tactiques.

Sous Gustave-Adolphe, il fallait, indépendamment de tout cela, de la science pour diriger simultanément l'action variée des différentes armes sur différents terrains. Jusqu'alors, le canon avait rendu sur le champ de bataille la défense très-supérieure à

l'attaque; Gustave rendit à l'attaque toutes ses chances de succès, en sachant se servir des canons légers et des armes à feu.

Le canon a décidément battu en brèche l'ordre profond et forcé les troupes à manœuvrer.

L'invention du fusil à baïonnette va permettre à l'infanterie de doubler ses forces par l'uniformité de son armement. La cavalerie, dégagée en partie d'armures embarrassantes, a déjà montré tout ce qu'on peut attendre de la rapidité de ses mouvements.

De grands exemples ont été donnés; on a vu que ce sont les réserves qui gagnent les batailles.

On a vu que l'artillerie doit être divisée dans les marches, et réunie en grandes batteries sur le champ de bataille.

On sait qu'une armée doit marcher et camper dans l'ordre où elle doit combattre.

On sait qu'en fait de stratégie et de tactique, la grande question est de tomber avec ses forces réunies sur une portion de la ligne ennemie.

Enfin, même pour la guerre de montagnes, la campagne du duc de Rohan dans la Valteline a fourni de nouveaux sujets d'étude et de méditation.

Malgré tous ces progrès, il faudra bien du temps encore avant que ces exemples soient réduits en principes et en axiomes; et, une fois acceptés comme

[illegible] difficile et rare de trouver un [illegible] appliquer. Car, si la science [illegible] les faits passés pour en dé[illegible] généraux, le génie seul sait tirer [illegible] leur juste application.

[illegible] QUATRIÈME.

I
ava
pet
ma
l'ar
s'ef
que
déf
L
étai
entr
pro
déjà
tout
réun
un
So
froid
So
prom
unité
Sou
de tou
ment
rents
le cha

TABLE DES MATIÈRES

DU VOLUME QUATRIÈME.

